QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11940 – SAMEDI 18 JUIN 1983

AU CONSEIL EUROPÉEN DE STUTTGART

M. Mitterrand demandera une « procédure exceptionnelle » pour résoudre l'ensemble des problèmes européens

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le « gel nucléaire élargi » de Moscou

Si la « semaine politique » qui s'achève à Moscou n'a guère répondu à ce que beaucoup en attendaient sur le plan de la politique intérieure, elle a apporté encore moins de changements dans le *domaine international.* En particulier, les discours de *MM.* Andropov et Gromyko n'ont fait apparaître aucun élément nouveau sur le problème des euromissiles, qui domine les préoccupations à Moscou encore plus qu'ailleurs. Ce thème a même été finalement fort peu *abordé, comme si la cause était* déjà entendue, ou comme si un éventuel mouvement des positions soviétiques était réservé pour une période plus propice.

Le Kremlin continue néanmoins de miser sur les opinions *publiques occidentales pour* faire pièce aux plans américains. *Le chef de la diplomatie soviéti*que a assimilé le mouvement antiguerre et antinucléaire qui « déferle sur l'Occident » à un « référendum populaire ». C'est *par le canal d'un appel du Soviet* suprême, non par une démarche gouvernementale, qu'a été formulée la proposition la plus nouvelle : celle d'un gel en qualité et en quantité des armements nucléaires, non seulement des deux superpuissances mais des trois autres pays qui en détiennent of*ficiellement, la France, la* Grande-Bretagne et la Chine.

Sans doute ce gel ne serait-il appliqué « pour commencer » qu'aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S., « à partir d'une date fixe qu'il faudra concerter ». *Mais l'appel du Soviet suprême* ajoute aussitôt que « les autres puissances nucléaires agiront d'une manière analogue ». Et M. Gromyko, tout en formulant dans son discours la même demande dans le contexte du rapport de forces entre le pacte de Varsovie et l'OTAN, a pris soin de parler des « deux parties », non des seuls Etats-Unis.

Malheureusement, un tel projet n'est ni « facilement réalisable » ni même « très efficace » au regard de l'objectif recherché, contrairement à ce qu'af*firme le ministre soviétique.* Appliqué à la France par exemple, un « gel » décidé actuellement signifierait la renonciation à la modernisation de la force nationale stratégique prévue pour les prochaines années. Compte tenu *du niveau atteint* par l'U.R.S.S., il s'agirait en fait d'une régression relative, tant en quantité qu'en qualité. On ne voit pas pourquoi une technique comme celle de l'ogive multiple serait réservée aux seuls Super-Grands. On ne voit pas non plus comment la Chine – mentionnée *pour la première fois* par Moscou à ce propos – s'accommoderait jusqu'à la fin des temps d'un arsenal embryonnaire face à l'armada nucléaire qui lui fait face au nord.

La proposition confirme en tout cas la progression de la démarche soviétique depuis que M. *Andropov, en décembre* 1982, avait mis publiquement sur le tapis le problème des « forces tierces ». Il demandait alors la prise en compte des seuls arsenaux français et britannique au côté de celui des Etats-Unis. C'était déjà, implicitement, fixer un plafond au vo*lume de ces arsenaux.* Aujourd'hui, il va plus loin en précisant *que ce plafond* serait le niveau actuel.

Tout cela serait à la rigueur plausible si l'U.R.S.S. n'avait pas construit trois cent cinquante SS-20 en cinq ans – tout en répétant contre toute logique qu'un *« équilibre approximatif »* règne en Europe aujourd'hui comme hier. M. Marchais, qui venait de se rallier à la thèse de la « prise en compte », aura sans *doute* plus de mal à accepter celle du « gel », encore plus à la proposer au gouvernement auquel son parti est associé.

(Lire nos informations page 3.)

Jean-Paul II, à Varsovie se prononce en faveur des syndicats libres

Jean-Paul II a rencontré ce vendredi matin 17 juin le général Jaruzelski. Il s'est prononcé pour la réactivisation des accords de Gdansk qui, en août 1980, avaient consacré le syndicat Solidarité. Dès son arrivée à Varsovie, jeudi soir, il avait donné le ton de son voyage en Pologne. Citant la parole du Christ : *« J'étais en prison et vous êtes venu jusqu'à moi »,* il a, dans son allocution à l'aéroport et dans sa première homélie, marqué l'intérêt qu'il portait aux victimes de l'état de guerre. *Citant un poète polonais, il a dit encore : « Mon cri sera le cri de toute ma patrie. »*

Le long du cortège pontifical, des dizaines de milliers de personnes scandaient le mot « Solidarité ».

« Mon cri sera le cri de toute ma patrie »

De notre correspondant

Varsovie. – Ce fut, dès cette première journée du jeudi 16 juin, comme un écho d'une instantanéité spectaculaire. *« Paix à vous ! Paix à toi, Pologne, ma patrie ! »,* dit le pape en descendant d'avion. Moins de cinq heures passent, et des rangs de l'innombrable foule venue accueillir Jean-Paul II sortent des dizaines de milliers de manifestants *qui vont scander « La paix ! Nou voulons la paix ! »* – celle qui s'oppose à l'état de guerre.

Le souverain pontife a déjà gagné alors la résidence du primat pour y dîner. Il est environ vingt et une heures. La nuit est sombre. La ville grouille de miliciens, et l'on se dit que l'affrontement de rue est imminent. Dans leur danse coude à coude, derrière une pauvre banderole (*« Le peuple solidaire Te salue »*), les manifestants assurent, eux, avec certitude : *« Aujourd'hui, ils ne cognent pas. Venez avec nous ! »* Formé à l'entrée de la vieille ville où le pape était venu célébrer la messe dans la cathédrale Saint-Jean, le cortège s'ébranle et remonte l'avenue Krakowskie-Przedmieskie, scandant alternativement : *« Il n'est pas de liberté sans Solidarité », « La Pologne est ici »,* et surtout : *« Lech Wa-lesa ! Lech Wa-lesa ! ».*

Sans hésiter, les manifestants – de jeunes couples surtout, souvent accompagnés de leurs enfants – s'engagent dans la rue Nowy-Swiat, celle qui conduit au siège du comité central.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

La France crée une force antichar pour assister ses alliés en Europe

Le général René Imbot, chef d'état-major de l'armée de terre, a convoqué, vendredi matin 17 juin, à Paris, les titulaires de ses grands commandements subordonnés, pour les informer du projet de réorganisation des forces terrestres, tel qu'il a été approuvé à la présidence de la République et au ministère de la défense, après concertation avec les chefs militaires.

Ce projet, dont l'essentiel est dévoilé ci-dessous, dans un entretien que le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a accordé au *Monde*, prévoit la création d'une force d'action rapide de quarante-sept mille hommes pour l'Europe ; une nouvelle articulation des unités de la Ire armée réparties outre-Rhin et entre la plaine des Flandres et celle d'Alsace ; la prochaine installation d'un commandement des forces nucléaires tactiques Hadès, et l'attribution à la gendarmerie de la défense opérationnelle du territoire dans chaque département.

Les explications de M. Charles Hernu

« Quels reproches et quelles critiques adressez-vous à l'organisation actuelle de l'armée de terre, sur le plan opérationnel et sur les conditions d'emploi des forces ?

– Je ne suis pas de ceux qui prétendent qu'en matière de défense, rien d'efficace n'existait avant eux. Dans bien des domaines, nos armées, et en particulier notre armée de terre, n'ont rien à envier à quiconque. Mais, comme partout, des progrès sont toujours possibles et s'agissant de la défense de la France, ils sont nécessaires. Pour les déterminer, il faut d'abord, et c'est le sens de votre question, examiner si l'organisation actuelle de l'armée de terre est telle que le chef de l'Etat, chef des armées, dispose de l'instrument le mieux adapté pour faire face à toutes les hypothèses.

» Après mûre réflexion et après avoir recueilli l'avis des chef militaires, il m'apparaît que la capacité de manœuvre de nos forces terrestres en Europe manque de souplesse dans l'espace comme dans le temps. Cela est vrai de leurs moyens conventionnels dont l'espace de manœuvre est très limité. Cela est également vrai des moyens nucléaires tactiques, trop étroitement liés à une manœuvre classique, d'ailleurs limitée géographiquement. L'évolution des techniques permet aujourd'hui de revoir l'organisation de nos forces pour corriger ces lacunes. D'autre part, la défense opérationnelle du territoire fige trop une armée de terre orientée pour combattre un agresseur là où il se présenterait. Là aussi des progrès sont possibles en prenant en compte, notamment, l'accroissement sensible, au cours des dernières quinze années, de la force militaire qu'est la gendarmerie.

A quoi correspond la création d'un Force d'action rapide ? A partir de quels principes et selon quelles modalités pratiques sera-t-elle constituée ? S'agit-il de pouvoir mieux combattre aux côtés, voire au sein du dispositif allié ?

– La création de la Force d'action rapide (FAR) est un point important de la réorganisation qui s'amorce. Cette force va réunir un ensemble de moyens importants puisqu'elle comptera quelques hommes. Certaines des grandes unités qui la a composent existent déjà : 9e division d'infanterie de marine, 11e division parachutiste, 27e division alpine. Ce sont, vous le constatez, des unités de base d'infanterie, légères, donc aérotransportables, mais bien armées en missiles antichars et bientôt antiaériens, et capables dans les terrains accidentés ou urbanisés de constituer une force d'arrêt significative. Je n'ai pas besoin de souligner, au demeurant, l'extrême qualité de ces troupes.

Deux divisions nouvelles s'ajouteront à elles. D'abord, la 6e division légère blindée, constituée en développant l'actuelle 31e brigade, sera entièrement sur blindés à roue, AMX 10 RC et VAB : elle disposra ainsi d'une bonne protection, d'une grande puissance de feu et d'une remarquable mobilité statégique. Ensuite, la 4e division aéromobile rassemblera quelques 120 hélicoptères antichars, 40 hélicoptères d'appui-protection et 80 hélicoptères de manœuvre. Elle disposera aussi d'un gros régiment d'infanterie très fortement doté de missiles antichars.

Propos recueillis par
JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 18.)

Quelles armes contre la guerre ?

Le parti communiste et la C.G.T. ont fait, depuis plusieurs semaines, un intense effort de mobilisation en vue de la Fête pour la paix, organisée, sous le patronage de l'Appel des cent, le dimanche 19 juin sur la pelouse de Reuilly, au bois de Vincennes.

Les bases du rassemblement du 19 juin sont les positions qui avaient été retenues dans l'appel lancé à la fin de la manifestation de l'an dernier. *« Nous disons qu'il faut sauver ce qui peut l'être, en mettant un terme à la course armements,* déclare notamment cet appel. *Nous disons que le désarmement, cela se négocie et que la paix n'est pas un hasard. Nous disons : négociez, à l'Est et à l'Ouest, pour la sécurité des nations et pour que le désarmement devienne enfin une réalité. »*

De nombreuses personnalités ont rejoint les signataires du premier Appel des cent : des élus socialistes (M. Roland Dumas, député de la Dordogne ; M. Robert Schwint, sénateur du Doubs, maire de Besançon) et radicaux de gauche (M. Jean Béranger, sénateur des Yvelines ; M. Jean Rigal, député de l'Aveyron), mais aussi une personnalité de *l'ancienne majorité, M. Pierre Sudreau, maire de* Blois, ancien député, ancien ministre, dont un article *a été publié,* jeudi 16 juin, par *l'Humanité*, dans les pages spéciales qu'elle consacre chaque jour, depuis plus d'un mois, au rassemblement de dimanche. Celui-ci est appuyé, aussi, par des intellectuels et des artistes.

La fête commencera à 10 h 30 et comprendra un *programme artistique, présenté par Yves Mourousi* et Raoul Sangla. Les signatures collectées sur l'appel du 20 juin 1982 seront, dans les jours qui suivent, apportées aux délégations soviétique et américaine aux pourparlers de Genève.

par ANDRÉ FONTAINE

La vague pacifiste passait jusqu'à *présent pour ignorer la France. Le* pouvoir s'en flattait discrètement. Les « politologues » s'en demandaient la raison. Certains établissaient un lien entre pacifisme et protestantisme, quitte à ignorer les retentissantes prises de position de l'épiscopat catholique des États-Unis. D'autres cherchaient l'explication dans l'existence de la dissuasion française, génératrice, selon eux, d'un sentiment de sécurité particulier. Un sondage Louis Harris, publié le 16 juin dans *la Vie,* remet en question ces belles certitudes. On *verra, d'après le succès ou l'échec de* la Fête pour la paix qui doit se *dérouler dimanche* à Vincennes, dans quelle mesure il exprime la réalité.

Les chiffres sont nets : 44 % des mille personnes interrogées sont hostiles au déploiement des Pershing-2, même si l'U.R.S.S. maintient ses SS-20. Ce chiffre monte à 51 % pour la tranche d'âge de dix-huit à trente-quatre ans. Le pourcentage favorable au déploiement ne dépasse pas 34 % pour l'ensemble des Français et 32 % pour les dix-huit à trente-quatre ans. 50 % des Français sont « plutôt favorables » aux manifesta*tions contre les fusées américaines* (59 % pour les dix-huit à trente-quatre ans). 66 % des communistes se trouvent dans ce cas, ce qui est peu, et 58 % des socialistes, ce qui, compte tenu des prises de position si nettes du chef de l'État, est beaucoup.

Ce sondage peut paraître, à *première vue, contredire celui que l'Ins*titut de géopolitique de Mme Marie-*France Garaud* a commandé à l'occasion de son récent colloque international. Il fait en effet apparaître que la majorité des personnes interrogées (63 %) jugent « rassurant » le fait d'appartenir à l'alliance atlantique. A y regarder de plus près cependant, on s'aperçoit, dans le sondage Garaud, que 15 % seulement des répondants considèrent que l'U.R.S.S. constitue une menace « militaire », et 6 % une menace à la fois militaire et économique. Dans le sondage *la Vie,* que 79 % *se jugent « plutôt mal »* ou « très mal » informés du problème des euromissiles.

La conclusion est claire : il s'agit d'une réaction instinctive de gens qui, ne sentant pas leur sécurité menacée, ne voient pas la nécessité d'installer des fusées dont la puissance destructrice leur semble dangereuse en soi.

Cette constatation peut paraître *décourageante à ceux qui,* depuis des mois, s'efforcent de vulgariser *un dossier complexe, certes, mais* tout de même accessible. Elle *conduit en tout cas* à essayer, à la veille de la Fête pour la paix, de rappeler quelques évidences.

Où est la paix ?

1) *Fête pour la paix ?* Noble programme. Qui n'aime la fête ? Qui n'aime la paix ? Qui n'aimerait que la première fortifie la seconde ? Mais qu'est-ce que la paix ? Littré en donne une belle définition : *« Rapports réguliers, calmes, sans violence, d'un Etat, d'une nation, avec un autre Etat, une autre nation. »*

A ce compte-là, elle n'existe guère en dehors du cercle restreint des Etats industrialisés dotés de structures démocratiques. Peut-on parler de « paix » quand un rideau de fer coupe un continent, une nation, une ville en deux, quand on se bat en tant d'endroits ? Quand le terrorisme sévit ?

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Conjugaison

Je ne veux pas voir la guerre.
Tu es d'accord avec moi.
Il est pacifiste et défilera le 19 juin.
Nous marcherons ensemble sous le soleil.
Vous lâcherez des colombes dans le ciel bleu.
Ils nous applaudiront à l'ombre de leurs missiles.

BRUNO FRAPPAT.

CAMEROUN

La deuxième génération de l'indépendance

LIRE NOTRE SUPPLÉMENT PAGES 9 A 15

« COSI FAN TUTTE » AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

Triomphe pour Ponnelle et Barenboïm

Le nouveau *Cosi fan tutte* du *Théâtre des Champs-Elysées* est certainement le plus beau des spectacles lyriques présentés à Paris cette saison ; succès complet pour Jean-Pierre Ponnelle, Daniel Barenboïm et l'Orchestre de Paris en cette deuxième année du Festival Mozart, après le *Don Giovanni* à demi réussi de l'an passé, que Ponnelle, malade, n'avait pu réaliser lui-même.

C'est lui d'abord l'enchanteur de cette soirée : ses décors et costumes d'une élégance raffinée jouent sur le blanc, le gris et le noir dominants, comme les données schématiques de l'intrigue psychologique, qui font ressortir d'autant les couleurs vives et signifiantes piquées çà et là, les belles capes bleue et rouge des Turcs (on nous épargne heureusement les horribles oripeaux de Mamamouchis), le vert ou le rouge d'une pomme (le fruit défendu), et les éclairages délicieux qui virent au gré de l'intrigue : telle cette vue de la baie de Naples, comme une gravure du dix-huitième siècle (avec au premier plan un pin parasol de Turner), qui passe de l'eau-forte au pastel, noyée dans la pluie, illuminée par un exquis lever du jour ou un sublime clair de lune, et s'efface ensuite en une vision plus neutre, mais toujours parfaite, pour ne pas distraire l'attention du spectacle.

La régie d'acteurs de Ponnelle, *non moins admirable, ne peut être* dissociée de la direction de Barenboïm. *Avec le même minutieux travail* que l'an passé, celui-ci a trouvé cette *fois son tempo exact ; sa conception* rappelle celle de son maître Otto *Klemperer : des mouvements* modérés, mais qui permettent de *dégager en perfection le modelé de* chaque phrase, l'accent de la moindre inflexion, *et de rejoindre par la* profusion du lyrisme la tension du climat dramatique.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 28.)

Le Monde

idées

La paix

A l'appel des « Cent » se déroulera, dimanche 19 juin, au bois de Vincennes, une « fête pour la paix ». Raymond Jean préconise, à cette occasion, la constitution d'un vaste front culturel pour le refus de l'apocalypse et la résistance. Jacques Huntzinger explique pourquoi le P.S., qui juge indispensable l'élimination des SS-20, n'ira pas à Vincennes. Quant à André Fontaine, il montre le peu d'efficacité pratique des diverses solutions envisagées ici ou là et conclut que le seul moyen de venir à bout de la course aux armements est de s'en prendre au désordre économique mondial dont elle est autant l'effet que la cause.

Le P.S. n'ira pas à Vincennes

par JACQUES HUNTZINGER (*)

LE parti socialiste ne participera pas à la manifestation du 19 juin. La raison en est que ce genre de manifestation ne lui permettrait pas d'exprimer sa conception d'ensemble sur la paix, la sécurité et le désarmement dans une réunion qui fera surtout le procès du déploiement éventuel des fusées américaines Pershing-2 sur le sol européen.

Est-ce à dire que les socialistes français sont hostiles au désarmement nucléaire et indifférents au pacifisme ? Pas du tout. Il y a dans les mouvements pacifistes européens un refus de l'escalade nucléaire incontrôlée, un rejet de la logique de l'affrontement armé, une aspiration à de nouveaux espaces de liberté pour les peuples européens, que nous partageons. Mais on ne peut pas dire pour autant que les pacifistes soient les « compagnons de route » des socialistes. L'histoire nous a appris à quel point le pacifisme ne garantit *pas la paix lorsque ne sont pas pris* en compte la réalité des armements accumulés par les grandes puissances et les dangers du déséquilibre en Europe.

En Europe, il y a un déséquilibre stratégique créé par les Soviétiques. Il n'y a aucune justification rationnelle au *déploiement continu des* missiles SS-20, alors que l'U.R.S.S. est déjà largement assurée de sa sécurité par la seule existence de ses fusées intercontinentales SS-17, SS-18 et SS-19 et de ses sous-marins nucléaires. A qui fera-t-on croire que les forces britanniques et françaises *justifient le déploiement de plus de* deux cents SS-20 à trois têtes tournées vers l'Europe occidentale ? Le SS-20 pourrait être tiré immédiatement sans mise à feu, il est assez mobile, donc presque invulnérable, il atteindrait l'Europe occidentale en quelques minutes, et il a une portée *de 4 000 kilomètres qui lui permet* de détruire n'importe quel objectif sur l'ensemble de l'Europe occidentale.

Un tel système est radicalement nouveau par rapport aux anciens vecteurs SS-4 et SS-5 facilement repérables, facilement destructibles, *et peu maniables pour une attaque* sélective et limitée à l'Europe. Le SS-20 crée véritablement une situation nouvelle : il permettrait à l'U.R.S.S. de frapper vite et fort l'Europe occidentale, tout en préservant l'intégralité de son arsenal intercontinental.

*Le but de toute politique de dé*sarmement doit donc être l'élimination de cette arme nouvelle, le SS-20, inutile, dangereux et déstabilisant pour la dissuasion en Europe.

Faire pression sur l'U.R.S.S. pour qu'elle accepte de démanteler un nombre sensible et significatif de ses missiles, mais aussi faire pression sur les Etats-Unis pour qu'ils négocient *sérieusement à Genève afin de* réduire au plus bas niveau l'ensemble des armements «eurostratégiques», SS-20 et Pershing-2 : tel doit être l'objectif primordial des partisans du désarmement. Mais l'accord est-il encore possible à Genève? Est-il possible d'obtenir l'engagement d'un *démantèlement élargi* des SS-20 qui permettrait d'éviter le déploiement des Pershing-2 » ? On peut douter que les négociations de Genève aboutissent au mois d'octobre 1983, tant les positions des deux grandes puissances sont éloignées l'une de l'autre.

Désarmement et droit des peuples

Dans ces conditions, il faut agir pour tenter d'obtenir la première étape d'un accord qui pourrait s'articuler autour d'un double geste des deux puissances, un début de démantèlement des SS-20 et un déploiement partiel des Pershing-2. Cette première étape devrait ouvrir la voie à la poursuite de la négociation. Quoi qu'il en soit, il faut surtout songer à relancer l'entreprise du désarmement pour l'après 1983. C'est à cela que doivent s'attacher dès aujourd'hui les socialistes. Alors, un plan socialiste pour le désarmement?

Rappelons l'analyse faite par le P.S. : parce que l'existence du déséquilibre des forces classiques en Europe est un facteur de course à l'armement nucléaire, il faut réduire les armes conventionnelles; parce que les armes nucléaires tactiques prolifèrent dangereusement, il faut les inclure dans le champ de la négociation; parce que l'équilibre stratégique entre les deux grandes puissances a une double dimension intercontinentale et européenne, il faut négocier globalement la réduction de l'ensemble des armes stratégiques. Cela conduit à vouloir deux grandes négociations, la négociation stratégique globale des deux grandes puissances (Start) et la conférence sur le désarmement en Europe.

En conclusion, il convient de souligner que, si la revendication du désarmement est compréhensible dans la mesure où elle traduit une inquiétude légitime devant la poursuite *de la course aux armements*, elle s'exprime à l'Ouest, alors qu'elle est impossible à l'Est. Ce qui met en évidence l'importance du lien entre la lutte pour le désarmement et le droit des peuples.

(*) Membre du secrétariat national du P.S., chargé des relations internationales.

Un front culturel contre l'apocalypse

par RAYMOND JEAN (*)

LE désarmement est tous les jours objet de discours, d'appels, de vœux, d'exigences, mais il subit sans cesse le cynisme démenti des faits. A quelques semaines d'intervalle, on a pu apprendre que le déploiement des euro missiles pourrait amener des représailles foudroyantes, qu'un accord allait être conclu sur quatre importantes bases américaines en Grèce, que les Soviétiques avaient des bases en Syrie, *qu'ils songeaient à installer* des SS-20 chez leurs alliés, etc. Telle est la réalité.

Reagan affirme que les États-Unis ont un retard à combler et entendent y parvenir. Andropov répond que les Soviétiques ajouteront, s'il le faut, des SS-40 aux SS-20. Aucune raison de s'arrêter. *On peut* toujours ajouter un chiffre à un autre, fabriquer un engin plus puissant, un armement plus destructeur. La limite étant dans la destruction de la planète enfin réalisée. Washington indique clairement que toute recherche soviétique d'une supériorité nucléaire est vouée à un échec immédiat aux conséquences imprévisibles. Moscou fait savoir par la bouche d'un académicien qu'une guerre nucléaire totale pourrait entraîner *« la mort d'un tiers de l'humanité »*, qu'il ne peut exister de guerre nucléaire limitée et que, si les Américains s'obstinent, *« ce sera une guerre générale avec toutes les conséquences qui en découlent »*.

Ces choses étant dites, on nous explique que le seul salut est dans la *réduction* mutuelle des armements. Les peuples ne demandent qu'à le croire. Mais chaque fois qu'ils s'en mêlent une voix cassante leur fait entendre qu'il y a des réalités tactiques et stratégiques qu'on ne contourne pas avec des rêves de paix. Les peuples acquiescent, quitte à faire observer qu'ils ne sont pas idiots et savent bien que la réduction dont ils parlent doit être *progressive, équilibrée* et *contrôlée*, pour entrer réellement dans les faits.

Sur ce point, il faudrait qu'ils se donnent les moyens de tenir bon. Le mouvement pacifiste qui se développe actuellement a au moins pour signification qu'il existe un courant de pensée de plus en plus vaste pour dire très haut que la course doit s'arrêter, que la folie ne doit pas toujours être cautionnée par le « réalisme », que le nouvel ordre économique dont le monde a besoin ne peut se réaliser que dans la paix, que les terrifiants 600 milliards de dollars annuels engloutis dans la fabrication des armes les plus meurtrières pourraient servir à anéantir non point les hommes, mais, comme disait Eluard, *« les soleils noirs de maladies et de misères, les nuits saumâtres, tous les cloaques de l'ombre et du hasard, la mauvaise vue, la cécité, le sang séché, les tombes »*, c'est-à-dire la faim, le sous-développement, l'analphabétisme, toutes les formes de l'humiliation, de l'exploitation et de l'oppression.

Cela est si évident que l'on peut s'étonner que la fraction de l'opinion qui agit le plus résolument dans ce sens soit la jeunesse. C'est elle qui dispose des moyens de pression les plus forts, pour la simple raison qu'elle parle au nom de l'avenir. Il est donc essentiel qu'elle se mobilise. Elle le fait, et une manifestation *comme* celle du 19 juin, en prenant l'allure d'une *fête*, mérite un retentissement considérable, parce que l'effervescence des forces de la vie doit se manifester dans son impatience, son *intolérance* même, en face des discussions techniques de spécialistes. Ce qui ne signifie pas que ces discussions ne doivent pas avoir lieu, mais, lorsqu'on discute à perte de vue pour savoir ce qui doit ou ne doit pas être pris en compte dans l'évaluation des forces en présence, on a bien le droit de rappeler brièvement que l'enjeu de ces négociations est tout de même la destruction pure et simple de l'Europe.

Le rôle des hommes de culture devrait être de dire que cet enjeu n'est pas imaginaire, que cette apocalypse ne relève pas de la fiction. Et leur solidarité avec la jeunesse devrait être totale dans le refus et la résistance. Un front culturel, organisé et actif, en face de ces problèmes pourrait être la meilleure réponse, le meilleur défi de la conscience humaine contemporaine aux tentations de la fatalité, de l'inertie et de l'accaparement de l'information par les techniciens, les spécialistes ou même les politiques. Et il faudrait que ce front soit sans exclusive. Si Reagan procède à des discriminations inacceptables entre les pacifistes conscients et ceux qui, selon lui, sont des saboteurs de la défense nucléaire américaine (*« notre vraie capacité de maintenir la paix ! »*, dit-il selon le vieux discours *éculé que l'on sait*), *rien* n'est aussi dérisoire que certaines décisions soviétiques ou est-allemandes récusant, condamnant et quelquefois emprisonnant les pacifistes « non officiels ». S'il est un domaine où la pensée doit être libre et active, c'est bien celui-là. Nul n'est de trop dans la lutte unie de la jeunesse et des forces de la culture contre les implanteurs de fusées mortelles, ceux que René Char dénonçait comme *« les perceurs de la noble écorce terrestre »*.

(*) Ecrivain.

Quelles armes contre la guerre ?

(Suite de la première page.)

Rousseau notait, dans son *Projet de paix perpétuelle*, que *« tous les traités... sont plutôt des trêves passagères que de véritables paix »*. Lénine a repris cette idée : *« L'histoire nous montre que la paix est une trêve pour la guerre, la guerre un moyen d'obtenir une paix un peu meilleure »*.

C'est avec les héritiers de cet homme-là, dont le portrait orne toujours leurs bureaux, qu'il s'agit aujourd'hui de bâtir ce qui n'a en vérité existé qu'en de rares endroits et à de rares intervalles : depuis la capitulation du Reich et du Japon, en 1945, l'Institut Hudson de New-York a recensé près de 130 guerres qui ont fait 32 millions de victimes. Peut-être parviendra-t-on à éliminer un jour la guerre, cette épidémie sociale, comme on a éliminé la peste ou la variole, mais il suffit de voir les jeux de nos enfants, la violence sur nos écrans, les héros impubères de la guerre civile libanaise ou de la révolution khomeiniste, pour comprendre que ce ne sera pas demain la veille.

De toute façon, si l'on peut décider tout seul de faire la guerre, quitte à courir le risque de la perdre, on ne peut pas décider tout seul de faire la paix, sauf à s'exposer à devoir, à un moment ou à un autre, capituler. La neutralité n'a préservé, durant le dernier conflit mondial, ni la Finlande, ni le Danemark, ni la Norvège, ni la Belgique, ni les Pays-Bas, ni le Luxembourg, ni l'Iran.

Rendre la guerre moins terrible ?

Faut-il donc admettre que l'instinct de tuer est congénital et qu'en tout état de cause il continuera éternellement à s'exprimer, l'ampleur croissante des moyens de destruction ne faisant que les adapter au déferlement démographique contemporain ? Evidemment non. *« Tous les vices réunis de tous les âges et de tous les lieux n'égaleront jamais les maux que produit une seule campagne »*, écrivait déjà Voltaire. Que dirait-il aujourd'hui devant les effets des armes nucléaires, du napalm, des bombes à fragmentation, des engins chimiques ou bactériologiques, pour ne pas parler de la torture physique ou psychique dont notre triste siècle a déjà tellement fait usage ? Comment les hommes ne se révolteraient-ils pas devant la perspective d'une nouvelle boucherie, qui détruirait au minimum des centaines de millions de vies humaines et ramènerait l'espèce à des siècles en arrière.

2) *D'où l'idée de ramener la guerre à un stade moins monstrueux en lui retirant ses moyens les plus terribles*, ces armes que l'on appelle indifféremment – à tort – atomiques ou nucléaires. Idée qu'animait déjà l'appel de Stockholm, lancé en 1950 par le Mouvement de la paix et puissamment orchestré par l'Union soviétique.

L'appel n'a pas été entendu, mais le fait est que la bombe n'a été à ce jour employée que deux fois : en août 1945 contre le Japon. Bilan, sur le coup : 105 000 morts, auxquels il faut ajouter tous les blessés qui ont succombé par la suite à l'atroce maladie des rayons. C'est beaucoup, mais il ne fait guère de doute que la poursuite de la guerre contre l'empire nippon jusqu'à sa capitulation aurait fait bien davantage de morts si Hiroshima et Nagasaki n'avaient pas été atomisées. En tout état de cause, il faut rappeler que le bombardement « classique » de Tokyo a fait 83 000 morts, les 9 et 10 mars 1945, et celui, également « classique » de Dresde, les 13 et 14 février de la même année, 135 000. Il n'y a pas d'armes innocentes. L'ingéniosité de l'homme, si les armes atomiques étaient détruites, aurait vite fait de mettre au point des moyens de destruction d'efficacité comparable. C'est déjà le cas pour les armes chimiques et bactériologiques.

Bloquer la course aux armements ?

A supposer d'ailleurs que l'élimination des armes nucléaires soit de nature à rendre la guerre à la fois moins meurtrière et moins probable, encore faudrait-il qu'il existe un moyen infaillible de s'assurer de cette élimination. Malheureusement, rien ne peut garantir que telle ou telle puissance ne gardera pas dans quelque fond de tiroir les moyens de liquider l'adversaire. Et c'est ce qui rend peu probable l'élimination souhaitée.

Souhaitée, certes. Mais est-elle pour autant souhaitable ? Le fait est qu'avec les armes nucléaires on franchit un seuil psychologique d'une telle importance que personne, en fin de compte, n'ose s'en servir. L'Amérique aurait pu le faire en toute impunité quand elle en avait le monopole, en 1946, contre l'U.R.S.S. ; en 1951, contre la Chine, au moment de la guerre de Corée. Certains, et non des moindres, le lui ont conseillé : elle s'en est bien gardée. L'U.R.S.S. a agité la menace d'un raid nucléaire contre les installations atomiques chinoises en 1969 : elle ne l'a pas mise à exécution. Les États-Unis se sont laissé chasser d'Indochine sans y recourir. Car les armes atomiques ont cet avantage par rapport aux autres que leur emploi, jusqu'à preuve du contraire, est si risqué que ceux qui les détiennent ont peur de s'en servir. Les autres armes sont destinées à tuer, celles-là à intimider. A quoi s'ajoute que pour un pays de faibles dimensions et de population *moyenne comme la France*, pratiquement indéfendable face à l'énorme puissance soviétique, la possession d'une force de dissuasion confère, non certes, comme on voudrait nous le faire croire, une sécurité absolue, mais un minimum de protection crédible.

3) *L'élimination globale des armes nucléaires relevant du vœu pieux, ne peut-on bloquer la course aux armements en arrêtant d'un côté – le nôtre – les déploiements prévus?* Dans le cas présent, en renonçant à contrebalancer la menace des SS-20 par l'installation des Pershing-2 et des missiles de croisière?

L'expérience montre malheureusement qu'avec des partenaires aussi coriaces que les Soviétiques les mesures unilatérales de désarmement ont rarement entraîné des gestes de réciprocité. Jimmy Carter avait renoncé à la bombe à neutrons, au bombardier B-1, il avait interrompu une chaîne de fabrication de fusées intercontinentales : le Kremlin a répliqué en déployant les SS-20. Pourquoi? Ce n'est évidemment pas pour s'emparer *manu militari* de l'Europe occidentale : une fois atomisée, de quelle utilité serait-elle? Ce dont il s'agit, c'est de faire suffisamment peur aux Européens pour les persuader que le meilleur moyen de se protéger de la foudre est de se passer de paratonnerre. Ce qui, en tout état de cause, accroîtrait considérablement la capacité d'intimidation dont dispose déjà le Kremlin à l'égard de la partie du monde où nous avons le bonheur de vivre. C'est bien parce qu'il en est convaincu que François Mitterrand a *pris* vigoureusement parti pour les euromissiles.

Les dirigeants soviétiques feront évidemment tout – sauf la guerre – pour conserver leur avance. Ils ont misé sur les électeurs allemands, qui se sont gardés de les suivre. Sa dérive vers le désarmement unilatéral *n'a pas non plus porté* chance au parti travailliste britannique. Mais déjà on sent un certain flottement dans plusieurs capitales européennes, et le développement du pacifisme américain peut paraître prometteur à Youri Andropov. Créditer celui-ci, à l'âge qu'il a, comme on le *fait parfois en Occident*, de projets d'invasion, relève du procès d'intention. Penser qu'il ne se résoudra à faire des concessions appréciables dans la négociation sur la limitation d'armements que lorsqu'il ne pourra pas faire autrement, c'est tirer la conclusion de trois siècles de diplomatie russe.

Tôt ou tard, l'épuisant effort financier à quoi les contraint leur actuel affrontement tous azimuts, devrait conduire Washington et Moscou à négocier pour de bon. Le jour où un compromis interviendra enfin, l'humanité respirera. Mais il faudra alors rappeler qu'aucun accord de limitation n'a jamais ralenti la course aux armements, car, bornée sur le terrain quantitatif, elle se développe de plus belle sur le terrain qualitatif. Le seul moyen d'arrêter cette marche à l'abîme, qui détourne à chaque minute d'un meilleur usage la bagatelle d'un million de dollars, c'est de s'en prendre à ses causes : autrement dit à un désordre mondial qui ne s'accommodera pas longtemps impunément, face à la provocante opulence de quelques-uns, de la poignante pauvreté du plus grand nombre.

ANDRÉ FONTAINE.

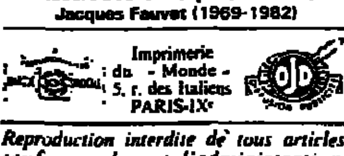
Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

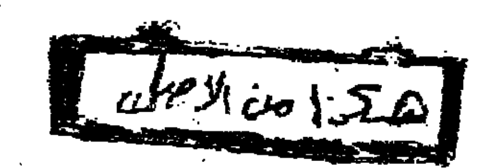
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	691 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



tre l'apocalyp

tre la guerre ?

Le Monde

étranger

EUROPE

U.R.S.S.

AU TERME D'UNE SEMAINE POLITIQUE CULMINANT EN « NON-ÉVÉNEMENT »

M. Andropov semble s'être résigné au changement « homéopathique » imposé par l'appareil

La session du Soviet suprême de l'U.R.S.S. termine, ce vendredi 17 juin, ses travaux avec l'examen de divers projets de loi, dont l'un sur la participation des collectifs de travailleurs à la gestion des entreprises. Jeudi, après avoir entendu le discours de politique étrangère de M. Gromyko, le Soviet suprême avait adopté une résolution invitant toutes les puissances nucléaires (y compris la France et la Chine) à « geler » simultanément au niveau quantitatif et qualitatif toutes les armes nucléaires qu'elles possèdent.

De notre envoyé spécial

Moscou. – Cette semaine politique qui devait changer la face des choses en U.R.S.S. n'est pas tout à fait achevée, mais déjà les lampions sont éteints, et le char de l'Etat soviétique paraît avoir repris son chemin dans les ornières sur lesquelles il avance *cahin-caha*, comme une vieille machine, depuis une vingtaine d'années.

Vision pessimiste ? On voudrait le croire, mais rares sont ceux, à Moscou, qui estiment encore que le système est sur la voie d'un quelconque changement.

Ce qui s'est passé cette semaine est plus, en effet, qu'un « non-événement ». Plus de six mois se sont écoulés depuis que M. Andropov a pris la succession de Leonid Brejnev. Six mois pendant lesquels s'était ébauché un certain dessein politique, celui d'une rénovation, d'une relance d'un régime dont tout le monde ici admettait qu'il était arrivé à un état de stagnation. Ce constat avait été dressé par le nouveau secrétaire général du parti lui-même dans son discours au plénum du 22 novembre 1982. Sans parler de chambardements, difficilement imaginables dans un pays comme l'U.R.S.S., un délai suffisant s'était écoulé depuis cette date pour que des ajustements à la fois d'idées et de personnes aient pu être préparés. L'occasion s'offrait, en outre, de procéder en douceur, puisque plusieurs disparitions avaient creusé les rangs du bureau politique et que des nominations s'imposaient. Il n'était pas même nécessaire d'écarter quiconque pour faire apparaître quelques personnalités nouvelles.

Retour au confort intellectuel

C'est justement ce qui ne s'est pas produit, à la surprise des observateurs aussi bien que de l'opinion publique soviétique, à qui l'on avait donné des raisons d'attendre un minimum de nouveauté. Les candidats ne manquaient pourtant pas, dont la promotion, au moins relative, aurait été interprétée comme le signal de ce « tournant vers l'efficacité » souhaité par M. Andropov. Leurs noms circulaient dans tout Moscou. Cela même n'a pas été possible, et l'entrée de M. Romanov, modèle de l'*apparatchik*, au secrétariat du comité central, incite à penser que l'on va plutôt dans le sens d'un peu plus de conservatisme que dans celui de l'innovation.

L'incapacité du bureau politique à rénover, voire seulement à compléter ses effectifs, n'est pas le seul fait qui conduit à cette conclusion. Chacun a pu désormais étudier de près le discours prononcé mercredi par M. Andropov. Or, ce qui frappe dans ce texte, c'est, d'une part, le discret retour à un style de confort *intellectuel* qui caractérisait la direction précédente, et dont le nouveau secrétaire général avait jusqu'ici tenté de se démarquer, d'autre part et surtout, l'extrême modestie des ambitions exprimées. Tout se passe comme si M. Andropov, *sans tout à fait se rallier aux* thèses de M. Tchernenko – qui semble estimer que le système n'appelle que quelques perfectionnements et plus de rigueur, – admettait qu'un changement ne saurait être introduit que par doses homéopathiques, secteur par secteur, en touchant le moins possible à ses fondements, c'est-à-dire à l'organisation et au fonctionnement du parti, à ses rapports avec l'appareil de l'Etat.

Retraite stratégique ou tactique ? Il est encore trop tôt pour le dire. La seule certitude est que le rapport des forces à l'intérieur de la direction du régime ne laisse nullement les mains libres au nouveau secrétaire général.

Il est douteux que la désignation de M. Andropov aux fonctions de chef d'Etat, jeudi, modifie sensiblement ce rapport, surtout dans les conditions dans lesquelles elle est intervenue. M. Tchernenko l'a présentée comme pratiquement automatique, le caractère indissoluble du lien entre le parti et l'Etat devant être physiquement démontré, indépendamment même des mérites personnels de l'impétrant (le contraire *s'était produit pour la nomination au* même poste de M. Brejnev, en 1977). En toute hypothèse, la réalité du pouvoir se situe à la direction du parti. La fonction de président du présidium du Soviet suprême ne saurait avoir, dans ce contexte, qu'un *rôle accessoire.*

Un personnage de transition ?

La question qui se pose à ce stade est de savoir si M. Andropov a été contraint de composer en raison d'un fait nouveau ou à l'issue d'une confrontation en cours depuis des mois. Il n'est pas exclu que des facteurs personnels aient joué. Des bruits inquiétants courent depuis quelque temps sur la santé du secrétaire général du P.C. soviétique. Si les diplomates occidentaux qui l'ont rencontré récemment peuvent affirmer qu'il est en possession des facultés intellectuelles d'un homme d'Etat de premier plan, il est exact en même temps qu'il ne donne pas l'impression d'une grande vigueur. On l'a vu, jeudi, progresser à petit pas vers sa place à la tribune du Soviet suprême, et si, après sa nomination à la tête de l'Etat, il a choisi d'exprimer ses remerciements de cette même place, ce n'est peut-être pas seulement par goût de la simplicité, mais peut-être aussi parce que l'itinéraire conduisant jusqu'au micro *principal comportait trop* d'aléas.

On revient ici à l'argument déjà évoqué de l'âge et de ce que l'on pourrait appeler les capacités de combat. Si M. Andropov a des adversaires – ce qui paraît évident – ceux-ci n'ont aucune raison de baisser les bras devant un homme qui n'a pas vraiment l'avenir devant lui et peut se révéler n'être qu'un personnage de transition.

Cette hypothèse n'est nullement contradictoire avec celle d'un équilibre des forces qui serait défavorable à M. Andropov – ou simplement moins favorable qu'on ne le pensait. D'autres dirigeants soviétiques, à commencer par Nikita Khrouchtchev, ont fait l'expérience des résistances que pouvait opposer l'appareil du parti à toute tentative de réforme menaçant ses membres dans leurs pouvoirs et leurs privilèges. M. Brejnev lui-même, qui ne passait pas pour un réformateur particulièrement audacieux, a dû battre en retraite devant l'extrême rigidité d'un système rebelle au changement. En témoignent les « expériences » lancées en son temps, dont on parle encore comme d'intéressantes tentatives, mais qui n'ont pas même connu un début de généralisation.

Le constat est sombre, mais il est probablement réaliste. Que le débat ait donné lieu ou non à des confrontations orageuses est une question qui perd dès lors de son intérêt. Il n'a pas même été nécessaire, en deux jours de débats du comité central, de se référer une seule fois au *caractère « collégial » des décisions* prises sous l'autorité du bureau politique – lequel s'est, bien entendu, toujours prononcé à l'unanimité.

ALAIN JACOB.

MORT DU POÈTE DISSIDENT VADIM DELAUNAY

Le poète dissident soviétique Vadim Delaunay est décédé, le 13 juin à Paris, des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de trente-cinq ans.

[Dès le début des années 60, Vadim Delaunay, dont la grand-tante fut une héroïne de la résistance française, fait partie de groupes de jeunes poètes anticonformistes soviétiques ; en janvier 1967, il participe à une protestation, *place Pouchkine à Moscou*, contre l'arrestation des poètes contestataires Guinzbourg et Galanskov. Condamné à un an de privation de liberté avec sursis, il proteste l'année suivante, le 25 août sur la place Rouge, contre l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques. Arrêté, il est condamné à deux *ans et demi de camp*.

C'est en 1975 que, sous la menace d'une nouvelle arrestation, Vadim Delaunay et sa femme émigrent ; depuis lors il vivait à Paris, sans jamais cesser d'aider ceux qui en U.R.S.S. continuent à lutter contre la violation des droits de l'homme. Ses poèmes lyriques étaient publiés dans les revues *Continent* et *Echo*, et dans le journal *la Pensée russe* paraissant à Paris.]

Turquie

TROIS MORTS ET VINGT-TROIS BLESSÉS DANS UN ATTENTAT AU BAZAR D'ISTANBUL

(De notre correspondant.)

Ankara. – Trois morts, dont l'auteur de l'attentat, vingt-trois blessés, dont trois dans un état grave, tel est le bilan – provisoire – d'un attentat à la bombe commis jeudi 16 juin dans le célèbre vieux bazar couvert d'Istanbul, plein de monde.

La radio et la télévision d'Etat se sont bornées à relater brièvement les faits : peu avant midi, un individu, âgé d'une vingtaine d'années et dont l'identité n'est toujours pas établie, a soudain fait exploser une bombe dans une poubelle du bazar avant de se servir d'une arme automatique qu'il cachait et de tirer sur la foule en panique. Il tente ensuite de s'échapper. Encerclé par les forces de l'ordre dépêchées sur les lieux, il essaie de faire usage d'une autre bombe. Mais celle-ci explose dans sa main, provoquant sa mort.

L'auteur voulait-il repousser les forces de l'ordre ou simplement se suicider ? Selon la police, il serait arménien. On ignore aussi si l'auteur a agi seul ou s'il disposait de complices. Tandis que l'enquête officielle se poursuit, la presse turque aurait reçu la consigne de s'en tenir au strict minimum. – A. U.

● *La nouvelle loi électorale turque* a été entérinée lundi 13 juin par le Conseil national de sécurité. Comme précédemment, ce sont surtout les articles transitoires qui ont retenu l'attention. Le Conseil se réserve ainsi la possibilité d'opposer son veto aux candidatures « *indésirables* » lors des élections du 6 novembre prochain. Les partis, dont les candidats auraient fait l'objet d'un tel veto, auraient toutefois la possibilité de les remplacer par d'autres, soumis au même agrément de la part des généraux. – *(Corresp.)*

Le voyage du pape en Pologne

« Mon cri sera le cri de toute ma patrie »

(Suite de la première page.)

Un mur de boucliers de plexiglas, d'uniformes et de visières, protège le lourd immeuble blanc. D'une seule voix, le cortège lance : « *C'est une manifestation pacifique !* » Le face-à-face est bref. De lui-même le cortège oblique vers l'avenue Jerozolimskie, jette en passant devant l'agence officielle PAP : « *La presse ment !* », « *A bas la censure !* » et commence, cerné par les colonnes de la milice, à se disperser sans incident. Le dernier slogan, à vingt-trois heures, est plein d'ironie moqueuse : « *Bonne nuit !* », « *A demain !* ».

Un début fracassant

A vendredi donc, puis à six jours encore de rendez-vous avec ce pape dont l'arrivée fut si fracassante qu'on ne voit déjà plus comment les autorités pourraient en tirer tous les avantages qu'elles en escomptaient. La preuve de la normalisation ? Le moins qu'on puisse dire est que cette première journée ne l'a pas administrée. Une démonstration de bonne entente avec l'Eglise ? Le tonnerre d'applaudissements dont le clergé, en pleine cathédrale, a salué la mordante homélie pontificale en disait toute la relativité. Le ralliement des « indécis » qu'il s'agissait de convaincre, par ce coup d'audace, de l'assurance du pouvoir ? Ils ont pour l'instant entendu un pape polonais, la plus haute autorité morale du pays, dire qu'il fallait à la Pologne une paix qui n'était certainement pas celle de la normalisation.

L'avion d'Alitalia s'immobilise à 17 heures devant le pavillon d'honneur de l'aéroport militaire de Varsovie. Jean-Paul II, longue soutane blanche et cheveux blancs au vent, descend la passerelle tendue de rouge et embrasse le sol avant même de voir le chef de l'Etat, M. Jablonski, et le ministre des affaires étrangères, M. Olszowski. Hymnes, revue de la garde, et le pape, à une effarante vitesse, salue la rangée des *officiels*. *Devant les évêques* – parmi lesquels on reconnaît un simple prêtre, l'abbé Jankowski, devenu célèbre pour être l'aumônier des chantiers Lénine et l'ami de M. Walesa, – le chef de l'Eglise s'arrête en revanche longuement, souriant et serrant les mains de tous, ou presque. Le corps diplomatique a droit à presque autant de faveurs.

M. Jablonski, puis le cardinal primat, lisent leur discours de bienvenue. Le souverain pontife remercie « *cordialement* » l'un et l'autre de lui avoir donné la possibilité de venir, mais il met tout de suite les choses au point. Il est vrai que le précédent primat, le cardinal Wyszynski, l'avait invité pour le six centième anniversaire de la Vierge de Czestochowa. Mais « *cette visite en cette circonstance historique était désormais pour moi, non seulement un besoin intérieur du cœur, mais aussi un devoir spécial. (...) Je considère*, dit le pape, *comme un devoir d'être avec mes compatriotes en ce sublime, mais en même temps difficile moment historique pour la patrie.* »

Le cardinal Glemp, en le saluant, lui avait dit, lui, que le jubilée de Czestochowa était « *le plus important motif du pèlerinage* ». Le pape applaudit, lui répond que, « *désormais* », c'est avant tout pour être avec son peuple qu'il a voulu venir. Deuxième point : « *Je viens dans ma patrie* [qui] *a beaucoup souffert* [ces derniers siècles] *et souffre encore à nouveau.* » Autrement dit : ce pays dont je suis le fils ne vit pas comme il le voudrait. Troisième point qui se passe de tout commentaire : « *Je demande à ceux qui souffrent de m'être particulièrement proches. Je le demande au nom des paroles du Christ : « J'étais malade et vous m'avez visité, j'étais en prison et vous être venu jusqu'à moi.* » (Applaudissements.) « *Je ne puis pas moi-même visiter tous les malades, tous les prisonniers, ceux qui souffrent, mais je leur demande de m'être proches en esprit. De me soutenir comme ils le font toujours. Je reçois beaucoup de lettres qui m'en donnent le témoignage, spécialement ces derniers temps.* »

Quatrième point : « *Le programme* [de ma visite] *est vaste, mais il reste en deçà du nombre des invitations. Je désire donc dire tout de suite que je viens pour ma patrie entière et pour tous les Polonais. Du nord au sud et de l'est à l'ouest.* » Il se trouve que Gdansk est au nord et n'est pas incluse dans le « programme établi ».

Entretien avec le général Jaruzelski

Votre visite, avait dit au pape M. Jablonski, « *est la preuve de la normalistion bien avancée de notre pays* » et sera une « occasion » d'unir la nation sur « *les questions les plus importantes* » – domaine dans lequel « *il reste encore beaucoup à faire* ». Ce pèlerinage, avait ajouté le chef de l'Etat, « *contribuera à ce que soient plus pleinement mises à profit (...) les possibilités de coopération entre l'Eglise et l'Etat* » dans les « *tâches patriotiques* ». Jean-Paul II, respectueux de l'ordre établi du seul fait qu'il est venu à l'invitation des autorités et les en remercie, lui a répondu « *souffrances* » et « *prison* », pour qu'il soit clair, dès le départ, pour tous, que c'est à les faire disparaître qu'il entend que sa visite contribue. Cet espoir passe par un dialogue avec le pouvoir que le pape devait mener ce vendredi matin, en tête à tête avec le général Jaruzelski, après un échange de discours au palais présidentiel. Il passe aussi, et pour Jean-Paul II avant tout peut-être, par l'affirmation d'une totale solidarité avec la nation. Le pouvoir voudrait gouverner en s'appuyant sur l'Eglise. Le primat aimerait assurer la force de l'Eglise pour que s'offre au pouvoir une autre voie qu'une répression renforcée. Le pape veut, au nom des aspirations de sa patrie, demander le compromis que réclame le pays.

Sur 10 kilomètres, jusqu'au cœur de la capitale, les Varsoviens l'applaudissent, chantent, jettent des bouquets aux couleurs du Vatican et de la Pologne. Les banderoles portent le nom des paroisses et des mots de bienvenue. A l'entrée de la vieille ville, les premiers slogans fusent devant l'église Sainte-Anne : « *Solidarité* », « *Lech Walesa* ». Toujours souriant, le pape continue de bénir ses compatriotes. Sitôt le cortège passé, la chaussée est une première fois envahie pour un bref instant.

A la cathédrale, où les prêtres commentent très favorablement le discours de l'aéroport (il leur a dit, « *leur fait* »), l'homélie porte sur la Rédemption qui a suivi l'humiliation. « *Avec tous mes compatriotes*, dit le pape, *surtout avec ceux qui font douloureusement l'expérience de l'amertume et de la déception, de l'humiliation, de la souffrance, de la privation de liberté, du préjudice de la dignité de l'homme piétinée, je suis au pied de la croix du Christ.* » (Applaudissements.) Il rend longuement hommage au cardinal Wyszynski. L'évocation de la détention de l'ancien primat dans les premières années du régime soulève de nouveaux applaudissements, qui deviennent frénétiques quand le pape dit : « *La divine providence lui a épargné les douloureux événements liés à la date du 13 décembre 1981.* » En conclusion, Jean-Paul II cite ces vers d'un poète polonais :

Je me prosterne humblement à genoux
Pour me relever comme un ouvrier énergique de Dieu
Quand je me lèverai, ma voix sera la voix du Seigneur
Mon cri sera le cri de toute la patrie.

Durant la messe l'offrande aura été faite par l'ancien responsable de Solidarité aux aciéries Huta Warszawa, M. Karol Szadurski.

Le programme de vendredi

Ce vendredi matin, au petit déjeuner, le pape devait recevoir des délégations de jeunes, d'artisans et d'ouvriers. La troisième devait être composée d'anciens militants de Solidarité des usines de tracteurs d'Ursus. Après l'entrevue avec le général Jaruzelski, Jean-Paul II devait avoir l'occasion, à l'église des Capucins, de rencontrer plusieurs anciens internés, ainsi que M. Mazowiecki, l'un de ses amis personnels, qui fut, avec le professeur Geremek, arrêté à nouveau *il y a trois semaines*, l'un des deux conseillers politiques de M. Walesa.

Le soir, après la première des grands-messes en plein air, le primat devait convier pour un dîner avec le Saint-Père ses conseillers laïcs, parmi lesquels on compte deux des anciens conseillers du syndicat indépendant. Tout cela se fait sans publicité car il ne s'agit pas de provoquer le pouvoir mais de rencontrer la Pologne.

M. Walesa, pour sa part, étroitement surveillé – « *pour sa protection* », selon le porte-parole du gouvernement, – comptait bien se rendre à Czestochowa ce week-end pour y voir Jean-Paul II. Cela devrait pouvoir se faire à la condition que cette rencontre soit entourée d'une certaine discrétion ardemment souhaitée par les autorités.

Reste à savoir cependant, d'ici à jeudi prochain, si, parlant vrai, le pape pourra, et contenir l'appel d'air qu'a immédiatement créé sa venue, et poser les jalons d'un véritable dialogue, certainement lointain, avec les autorités. Jeudi, à la sortie des Chantiers Lénine, M. Walesa a dû s'employer à calmer ses camarades, qui commençaient à lancer des pierres sur les policiers attachés à sa « *protection* ».

BERNARD GUETTA.

UN SUSPECT HABILLÉ EN PRÊTRE A ÉTÉ ARRÊTÉ

Varsovie (Reuter). – La police polonaise a arrêté jeudi 6 juin un jeune homme déguisé en prêtre sur la route empruntée par le cortège du pape Jean-Paul II, a annoncé la télévision.

***Celle-ci* a montré un jeune homme à l'air effrayé, portant des lunettes et vêtu d'une soutane noire, en l'identifiant sous le nom de Krzystof H.**

Des responsables de l'Eglise chargés du maintien de l'ordre sur le parcours du pape ont remarqué le comportement suspect du jeune Polonais et l'ont signalé à la police, a ajouté la télévision.

● *Une soirée polonaise* est organisée, ce vendredi 17 juin, à partir de 19 h 30, au cinéma l'Escurial, par le comité Pologne du treizième arrondissement et le collectif parisien Solidarité avec Solidarnosc. *Deux hommes et une armoire*, de Roman Polanski, et *Amator*, de Kieslovski, sont projetés, et l'acteur Andrzej Seweryn anime un débat sur la lutte des artistes et des intellectuels. (*11, boulevard de Port-Royal*, 75013 Paris.)

EUROPE

Belgique

Les manifestations wallonnes continuent à Bruxelles et à Liège

De notre correspondant

Bruxelles. – Une fois de plus, le centre de Bruxelles a été envahi par une impressionnante manifestation wallonne. Etaient-ils cinquante *mille, comme l'affirment les syndicats socialistes, ou seulement douze* mille selon la police ? Peu importe. Le fait est que l'opposition wallonne contre la politique du gouvernement central ne cesse de croître.

Il est vrai que toutes les dissensions ne sont pas surmontées. La C.S.C. (syndicats chrétiens) n'a pas voulu s'associer à une manifestation qui ne visait pas seulement à défendre la sidérurgie wallonne et le sort de la ville de Liège – qui est au bord de la faillite, – mais qui était dirigée aussi contre la coalition chrétienne libérale au pouvoir à Bruxelles et contre les « pouvoirs spéciaux » qui viennent d'être accordés au gouvernement Martens. Cela n'empêche d'ailleurs que les syndicats chrétiens ont lancé un mot d'ordre de grève qui a été assez largement suivi dans les grandes entreprises sidérurgiques et métallurgiques tant à Liège qu'à Charleroi.

La manifestation de Bruxelles a reçu l'appui de la plus grande partie de l'opposition, depuis les communistes jusqu'aux écolos, en passant par les diverses organisations politiques vouées au nationalisme wallon. *Même le Front démocratique* des francophones de Bruxelles s'est associé à ce mouvement de protestation qui visait essentiellement à s'élever contre la politique d'austérité du *gouvernement.*

En même temps, il est vrai, les minoritaires du conseil communal de Liège se sont eux aussi engagés dans le combat. A l'appel des organisations chrétiennes et libérales, *quelques milliers* de personnes se sont réunies sur la place de la Cathédrale. Il s'agissait de s'élever tout d'abord contre la saleté (les ordures n'ayant pas été enlevées à Liège pendant plusieurs semaines) et plus généralement contre le « désordre et l'incompétence » du conseil municipal à majorité socialiste.

Les organisations de commerçants se sont trouvées en tête de cette action, ce qui n'est pas incompréhensible, alors que la vie de la cité liégeoise est depuis plusieurs semaines déjà troublée sans cesse par des grèves et des manifestations. Particulièrement remarquable est le fait qu'au centre de cette démonstration on ait trouvé M. Jean Gol, vice-président du gouvernement de Bruxelles. L'affrontement entre Liège et la capitale paraît donc entrer dans une phase particulièrement critique.

JEAN WETZ.

R.F.A.

POUR LUTTER « DE L'INTÉRIEUR » CONTRE LA POLLUTION

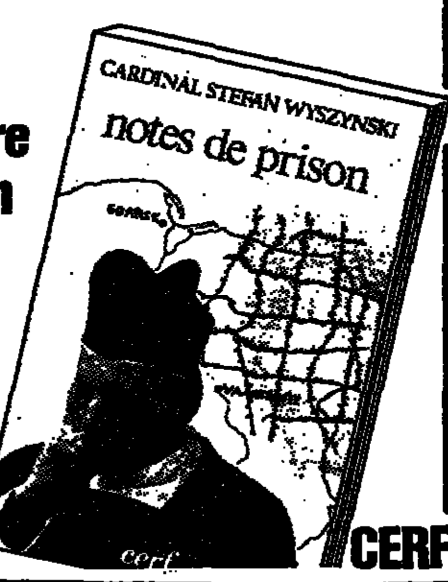
Les Verts achètent des actions des grandes firmes chimiques

Francfort *(A.F.P.)*. – Les écologistes ouest-allemands ont trouvé un nouveau terrain d'action : les assemblées générales d'actionnaires des grandes firmes industrielles. Trois cents d'entre eux ont ainsi acquis un millier d'actions de Hoechst, la première entreprise chimique en République fédérale. Le mardi 14 juin, une dizaine sont intervenus bruyamment lors de l'assemblée générale pour dénoncer *« la responsabilité du magnat de la chimie, notamment dans la pollution de l'air et de l'eau, son soutien à la politique d'apartheid en Afrique du Sud et le scandale du trafic du sang dans le tiers-monde »*. Hoechst participe, selon les écologistes, à l'exploitation illégale des dons de sang au Brésil, payant faiblement les donneurs et revendant le plasma à prix fort dans les hôpitaux.

Les Verts, qui accusent Hoechst d'être l'un des principaux responsables des pluies acides qui endommagent les forêts allemandes, ont demandé aux autres actionnaires de renoncer à leurs dividendes cette année et de consacrer cet argent à la lutte contre *« la pollution catastrophique en Hesse »*.

Un incident s'est produit lorsque le président du conseil de surveillance de la firme, M. Otto Ranft, visiblement exaspéré, a interrompu le discours du septième orateur écologiste sur la pollution de la nappe phréatique de Francfort par les rejets des usines Hoechst. Le nouvel actionnaire a alors été emmené, menottes aux mains, par des policiers en civil jusqu'à un commissariat où il aurait été molesté. Les Verts ont porté plainte pour coups et blessures.







DIPLOMATIE

AU CONSEIL EUROPÉEN DE STUTTGART

M. Mitterrand demandera « une procédure exceptionnelle » pour résoudre l'ensemble des problèmes européens

La France demandera au conseil européen de Stuttgart qu'une *« procédure exceptionnelle »* soit mise en place *« de manière urgente »* pour dégager *« les voies et moyens »* propres à résoudre l'ensemble des problèmes communautaires, a déclaré, jeudi *16 juin*, le porte-parole de l'Elysée, M. Vauzelle. Le président Mitterrand se rend au Conseil de Stuttgart, ce vendredi 17 juin, avec, a-t-il dit, le *« souci de voir progresser l'Europe à un moment où elle traverse une période délicate »*. En ce qui concerne les revendications budgétaires britanniques, M. Vauzelle a souligné qu'aux yeux de la France, comme des autres partenaires de la Grande-Bretagne, il est hors de question de les traiter séparément de l'ensemble du financement de la Communauté. Il a ajouté qu'il ne s'agit pas d'un différend franco-britannique mais d'un désaccord entre *Londres* et *les autres capitales* de l'Europe des Dix. La France, a encore dit M. Vauzelle, souhaite *« voir les pays partenaires de la C.E.E. manifester une volonté politique d'aller de l'avant »*.

Lever de rideau pour un grand remue-ménage

De notre envoyé spécial

Stuttgart. – On ne s'attend pas à des décisions au conseil européen de *Stuttgart, qui débute* ce vendredi. Comme l'a souligné M. Thorn, président de la Commission européenne, cette réunion triannuelle des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Europe des Dix serait déjà utile si elle définissait *« des orientations qui ne soient pas trop vagues, une base de départ »* pour une négociation qui continuera au cours des mois à venir.

Le grand remue-ménage européen qui se prépare, et qui trouve son origine la plus directe dans l'épuisement des ressources financières de la Communauté, a besoin d'être ordonné. C'est en soi une tâche considérable dans la masse des difficultés qui aujourd'hui se télescopent, rendant l'affaire européenne difficilement gérable. L'objectif du conseil européen est de définir un scénario de discussion, qui intègre *les cinq ou six dossiers liés entre eux* qui sont sur le devant de la scène et qui, pour l'instant, son bloqués : l'avenir des finances de l'Europe ; la compensation à accorder au Royaume-Uni en 1983 pour réduire *sa contribution* nette au *budget de la* Communauté ; le freinage de la production et des dépenses agricoles ; l'examen des autres politiques communes (la politique régionale et la politique sociale principalement) afin de les rendre moins coûteuses et si possible plus efficaces ; l'examen du rôle budgétaire du Parlement européen et l'opportunité de revoir ses pouvpoirs ; les engagements de date à prendre, à l'égard de l'Espagne et du Portugal en vue de leur adhésion. Traiter de façon utile de l'ensemble de ces nouveaux sujets a conduit naturellement plusieurs des participants à évoquer un *« nouveau Messine »*. Nul doute, en effet, que Stuttgart marque le point de départ d'une large redéfinition des règles du jeu dans la Communauté, ce qui n'exclut pas que cet effort d'élaboration, de conception, puisse être entrecoupé d'éclats et de crises plus ou moins graves.

La présidence allemande a soumis lundi à Luxembourg, aux ministres des Dix, un projet de scénario qui consiste à subordonner l'augmentation des ressources de la Commu*nauté à la révision de ce qui ne va* pas et à la modification d'un certain nombre de mécanismes en vigueur. La première réaction a été plutôt négative. Plusieurs Etats membres sont peu enclins à octroyer une nouvelle compensation budgétaire importante à la Grande-Bretagne, sans avoir obtenu auparavant un minimum de garanties ou de contreparties sur les problèmes qui les préoccupent.

Ainsi les Français voudront probablement obtenir des engagements dans le domaine agricole. L'exercice consistant à désamorcer la méfiance, à faire admettre à tous qu'avant de se doter de nouvelles ressources il est nécessaire d'indiquer comment on veut les dépenser, est jouable. C'est ce à quoi va probablement s'employer la présidence allemande. C'est une opération à laquelle la France, qui subit les gaspillages d'aujourd'hui plus qu'elle n'en profite, pourrait utilement s'associer.

PHILIPPE LEMAITRE.

LA VISITE OFFICIELLE DE M. MITTERRAND EN BELGIQUE SERAIT AJOURNÉE

Bruxelles *(A.F.P.)*. – Une visite officielle du président Mitterrand en Belgique, envisagée pour le début de juillet, serait ajournée, selon un article du journal bruxellois *le Soir*, du jeudi 16 juin, que les autorités belges refusent de commenter.

Cette visite, prévue pour les 6, 7 et 8 juillet, mais dont l'annonce officielle n'a pas encore été faite, comportait entre autres une étape à Liège. Or Liège, principale ville de la Wallonie, connaît depuis plusieurs mois une situation sociale troublée, en raison des projets de restructuration de la sidérurgie, notamment.

« Pareil déplacement ne risque-t-il pas de mettre le chef de l'Etat français dans une situation inconfortable », s'est-on, en particulier, demandé aux affaires étrangères ? *« Le collège échevinal de Liège est-il en mesure d'accueillir cet hôte de marque ? »*, écrit *le Soir*. Le journal ajoute que *« la question a été évoquée semble-t-il vendredi dernier en conseil des ministres belge, qui aurait conclu à l'inopportunité d'un détour par la cité mosane »*. *Le Soir* conclut que *« plusieurs hypothèses sont à l'étude. Ou bien le président français limiterait son déplacement à Bruxelles, ou bien il visiterait Gand et Namur, ou bien (...) son voyage serait remis au mois de septembre »*.

[Jeudi soir, à l'Elysée, on indiquait qu'aucune décision n'était encore prise, et, tout en reconnaissant qu'il était possible que cette visite soit retardée, on soulignait que c'était aux autorités belges d'en juger l'opportunité.]

APRES L'ARTICLE DE M. PINTON

M. Cheysson demande si M. Giscard d'Estaing doute de la dissuasion française

M. Cheysson s'est déclaré, jeudi 16 juin, *« effaré »* par le fait que le secrétaire général de l'U.D.F., M. Michel pinton, conteste *« la crédibilité de la dissuasion nucléaire française »*, et s'est demandé si cette remise en cause reflétait l'opinion de l'ancien président de la République, M. Giscard d'Estaing.

Parlant à des journalistes au cours d'une réception, le ministre des relations extérieures a critiqué l'article de M. Pinton, publié dans *le Monde du 16 juin*, sous le titre « Une nouvelle ligne Maginot », et dans lequel le secrétaire général de l'U.D.F. déclare que la stratégie nucléaire française n'assure *« pas de garantie totale (...) contre la menace soviétique »*.

« Si, comme le dit M. Pinton, il n'y a pas de crédibilité pour la dissuasion nucléaire française, alors, a poursuivi M. Cheysson, *est-ce qu'il faut nous placer sous le parapluie nucléaire américain, rentrer dans le système intégré américain ? C'est là une question qui doit être posée à l'ancien président de la République, puisque M. Pinton écrit* [dans cet article] *que M. Giscard d'Estaing, durant son septennat, a amorcé une modification de la sacro-sainte doctrine* [de la dissuasion nucléaire française]. »

« Alors est-ce vrai, a souligné le ministre, *que le précédent président de la République nous a rapproché de l'intégration dans le système atlantique.* (...) *Cela crée un soupçon qui est inacceptable.* (...) *Si c'est là la pensée de l'ancien président, c'est très important pour la France. Je ne veux pas le croire. »*

Selon M. Pinton, le concept de dissuasion nucléaire et de sanctuarisation du territoire *« ne correspond plus aux réalités de notre temps »*. Pour M. Cheysson, ces propos *« sont hautement dangereux (...) de la part du secrétaire général d'une des grandes formations politiques françaises »*. La doctrine de la dissuasion, a poursuivi le ministre, *« n'est pas fondée, comme M. Pinton le dit, sur l'emploi de l'arme nucléaire (...) mais sur le non-emploi, l'impossibilité d'emploi, de l'arme nucléaire parce que cet emploi coûterait plus cher à celui qui en déciderait que ce qu'il pourrait en obtenir »*. Ce concept de dissuasion, a encore dit le ministre, est celui-là même *« sur lequel est fondé la paix du monde à l'heure actuelle (...), concept hérité de l'époque du général de Gaulle »*.

LE MALAISE DU QUAI D'ORSAY

Une lettre de quatre associations professionnelles

Quatre secrétaires généraux d'associations professionnelles du ministère des relations extérieures (anciens de l'ENA, de la FOM, cadres d'Orient, secrétaires adjoints) nous écrivent :

(...) *Le Monde* du 9 juin a fait référence à la motion adoptée le 14 février dernier par les quatre principales associations professionnelles du ministère des relations extérieures et à la démarche conjointe effectuée notamment auprès de l'Elysée, afin de sensibiliser les pouvoirs publics, au plus haut niveau, au « malaise » qui règne au sein de ce département et aux problèmes auxquels il est confronté.

Par ailleurs, *le Monde* publiait le texte d'un « collectif anonyme de diplomates » évoquant cette motion et cette démarche, texte qui a d'ailleurs donné lieu à des réponses ou mises au point officielles. Afin d'éviter toute confusion dans l'esprit de vos lecteurs, les quatre associations mentionnées tiennent à souligner : qu'elles ne sont pas à l'origine de l'article anonyme ; qu'elles ne s'estiment en rien engagées par ce texte ; qu'elles considèrent que, si certains des problèmes évoqués dans cet article correspondent bien à la réalité, la présentation qui en est faite procède d'une vision incomplète et polémique des choses ; que leur démarche, d'ailleurs soutenue par certaines organisations syndicales du département, ne vise au contraire, avec un sens des responsabilités dénué de tout esprit partisan, qu'à la défense de l'outil diplomatique français et du service public.

Cependant (...), les représentants des associations tiennent à vous indiquer qu'à l'occasion de cette démarche, ils ont voulu attirer l'attention des plus hautes autorités de l'Etat sur la nécessité de la mise en œuvre d'une ouverture équilibrée du ministère des relations extérieures, sur les difficultés budgétaires que rencontre ce ministère et sur la réforme du statut des secrétaires adjoints ; la motion étant destinée à être remise à la présidence de la République et au premier ministre, vous comprendrez que les associations ne souhaitent *pas sa publication.*

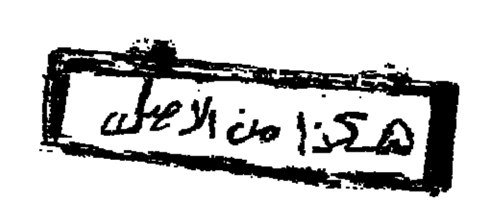
Pas assez de changement

De leur côté, les responsables C.F.D.T. et C.G.T., MM. Boivineau et Raimbaud, du ministère des relations extérieures, nous écrivent notamment :

La C.G.T. et la C.F.D.T. déplorent que l'irritation de quelques-uns (...) masque les vrais problèmes auxquels se heurte la majorité des agents du ministère des relations extérieures : en face de ceux qui considèrent comme intolérable d'être « dépouillés » de quelques ambassades (1), 95 % des agents du ministère souffrent, d'une façon ou d'une autre, de blocages de carrière ou de rémunérations.

Bouleversé, le Quai d'Orsay, depuis le 10 mai 1981 ? Notre très nette impression est plutôt que, après quelques initiatives bienvenues, le changement s'est vite arrêté. Car, sur les créations d'emplois, la réduction des disparités injustifiées dans les salaires, les réformes statutaires indispensables : rien. Là réside le vrai malaise, et il ne date pas de 1981. Ce n'est pas l'excès de changement qui nuit au ministère des relations extérieures, c'est son insuffisance.

(1) Ils continuent cependant, même à l'écart, de percevoir des traitements tout à fait confortables...



Pérou

La recrudescence de la guérilla est devenue la préoccupation majeure du gouvernement

De notre envoyé spécial

Lima. – *L'homme a un visage de pierre, hermétique, des yeux sombres et farouches. Sa joue droite est déformée par la boule de coca qui trompe la faim. Il porte un vaste ponchon noir, un chapeau informe qui lui cache les oreilles. A l'épaule, une longue fronde de laine, qui peut être une arme redoutable. Il appartient à la « communauté » d'Uchuraccay, dans les Andes centrales, responsable du massacre de huit journalistes péruviens. Quelques jours plus tôt, la même « communauté », qui survit à quelque 4 000 mètres d'altitude dans le département d'Ayacucho, avait lynché une dizaine de militants du Sentier lumineux.

L'homme n'existe pas. Il n'a pas de nom, pas d'état civil. Il ne parle pas l'espagnol, mais seulement le quechoua, la langue de ses ancêtres incas. C'est un être surgi du Moyen Age péruvien, un anonyme parmi les centaines d'autres paysans indiens de cette « communauté » qui partage tout : les maigres ressources de la puna, les bêtes, le travail et les services, et aussi les crimes rituels.

Avant de tuer les guérilleros maoïstes et de lapider les journalistes venus enquêter sur le premier massacre, les paysans misérables et terrorisés d'Uchuraccay leur avaient donné à manger et à boire. Puis l'assemblée de la « communauté » avait décidé l'exécution collective. Pas de responsabilité individuelle. Les paysans de la puna d'Uchuraccay ne seront jamais poursuivis.

Comment le seraient-ils ? Les « Sinchis », unités spéciales de la *lutte antiguérilla*, avaient fait une brève apparition, en hélicoptère, à Uchuraccay. Les hommes en tenue de camouflage, venus du ciel, avaient « conseillé » aux Indiens de la « communauté » de tuer tous leurs ennemis *« qui viendraient par la montagne »*.

Les rapports sont fondés sur la peur et la pitié

Quand ils parlent des « eutres » taysans, qui vivent dans des vallées situées à 3 000 mètres d'altitude, où le niveau de vie est un peu pmns élevéu les hommes d'Uchuraccay disent *« ceux de la pampita... »* (de la petite *plaine*), deux mondes si proches, mais étrangers, et maintenant hostiles. Si le Sentier lumineux a aisément recruté dans les hautes vallées, il a échoué dans la puna, où la pomme de terre gelée est la base de la nourriture. Les forces de l'ordre ne font rien pour apaiser ces règlements de comptes fratricides, alors que la guérilla harcèle les postes de police isolés, dynamite les pylônes et les stations de télécommunications, exécute les « mouchards » et les paysans plus riches, s'attaque même aux garnisons dans les villes de l'intérieur. Au contraire. On a les alliés qu'on peut...

« Je ne savais pas qu'il y avait encore au Pérou des communautés paysannes aussi misérables », confesse un directeur de revue de Lima. Aveu révélateur. La société moderne, occidentale, cultivée, de Lima continue d'ignorer les réalités *du monde* andin *des hautes terres*. Depuis Haya de la Torre, fondateur de l'APRA, qui rêvait d'intégrer le peuple indien des Andes, *tous* lew partis politiques péruviens ont mis en bonne place dans leurs programmes l'indispensable « rassemblement » de tous les Péruviens. Le régime militaire nationaliste du général Velasco Alvarado avait, de 1968 à 1975, proclamé la *« libération »* de l'Indien et la *« fin du servage »*. En vain. Le Pérou reste un pays désarticulé, où les rapports sont fondés sur la peur et la pitié, l'envie et la charité. Le gouvernement Belaunde a relancé sa politique de *« participation populaire »*, multiplié les centres d'assistance dans les immenses et terribles *barriadas* de Lima, qui « abritent » la moitié des six millions d'habitants de la capitale.

Six millions de Péruviens au moins, sur dix-huit millions, survivent dans des conditions de dénuement *extrême*.

La violence s'étend

La relance de la guérilla par le Sentier lumineux a ravivé les inquiétudes latentes, car les actions terroristes dans la capitale ont montré à quel point Lima était fragile. La preuve est faite que les guérilleros disposent de réseaux de soutien dans les villes, et d'abord dans la capitale.

« Le Sentier, affirme l'historien Pablo Macera, *révèle toute une tendance du mouvement populaire. Son action terroriste est une résurgence de l'anarchisme, mais avec une technologie de vingtième siècle qui le rend beaucoup plus efficace. »*

« Nous avons sous-estimé l'importance du Sentier lumineux », avoue aujourd'hui le ministre de l'intérieur. Il contredit ainsi le président Belaunde qui dénonce *« la trahison d'une poignée de délinquants »* et explique le phénomène du terrorisme renaissant par *« l'intervention de l'étranger »*. Pourtant, les responsable des forces de l'ordre estiment, de leur côté, que les armes des guérilleros *« sont toutes récupérées sur le terrain »*.

Une certitude : le déclenchement de la lutte armée par le Sentier, en mai 1980, a été précédé par de longues années de préparation. Abimael Guzman, ancien professeur à l'université d'Ayacucho, ce *« camarade Gonzalo »* révéré par des centaines de militants qui ne l'ont *jamais vu*, dénonçait *en 1965* le mouvement de guérilla lancé par le MIR, Mouvement de la gauche révolutionnaire, d'inspiration castriste. *« C'était alors*, dit Efrain Morote Best, ancien recteur de l'université d'Ayacucho, *un excellent maître, un intellectuel digne d'admiration et de respect. »*

La guérilla du MIR, sans appui populaire, était impitoyablement écrasée en six mois par les forces armées, qui avaient reçu carte blanche du président Belaunde, au pouvoir depuis 1964. En 1970, Abimael *Guzman prend la tête du Sentier* lumineux (par référence à une formule de Mariategui, fondateur du parti socialiste péruvien). Il veut se démarquer d'une formation maoïste (parti communiste du Pérou, Drapeau rouge), elle-même née en 1964 lors de la division du parti communiste secoué par la querelle sino-soviétique. Le Sentier ne progresse *pas à Lima*. Mais, à Ayacucho, il contrôle rapidement la Fédération des professeurs universitaires et les associations d'étudiants. Les premiers cadres de la guérilla. A partir de 1976, le Sentier soutient les thèses de Mao, puis celles de la *« bande des quatre »*. *Il plastique* même l'ambassade de Chine à Lima.

Depuis mai 1980, les méthodes du Sentier sont brutales. Assassinats de notables, de propriétaires terriens, exécutions sommaires de policiers, de *« collaborateurs de l'Etat bureaucratique et bourgeois »* à l'occasion de « procès populaires » dans les villages investis par les guérilleros. La réplique des « Sinchis » et des forces de police chargées de la répression n'est pas moins sévère.

Dans le seul département d'Ayacucho, la violence politique a déjà fait près de mille morts, dont quatre cents au cours du seul mois de *mai*. La violence s'étend dans la région minière de Cerro-de-Passo, sur la côte nord, et dans la capitale. Narguant les autorités, le Sentier a tenu en toute impunité son huitième congrès dans une vallée des contreforts amazoniens. *Abimael Guzman*, que l'on disait gravement malade, a dressé le bilan de trois années de lutte armée.

Deuxième certitude : les « Sinchis » et les forces de police paraissent *incapables d'affronter avec* succès les guérilleros, bien qu'un général des forces armées soit le responsable *suprême à Ayacucho*. Dès qu'un poste de police est attaqué et annihilé, c'est toute une région qui passe sous le contrôle de la guérilla.

En 1965, le colonel Fernandez Maldonado (il fut ministre de l'énergie dans le gouvernement Velasco Alvarado) était responsable des services de renseignements lors de l'offensive contre la guérilla du MIR. *« Nous avions alors*, dit-il, *infiltré les partisans d'Hugo Blanco dans la vallée de la Convencion et les guérilleros du MIR de la Mesa Pelada. C'est ainsi que nous en sommes venus à bout... »*

Rien de tel aujourd'hui, semble-t-il. Seule l'armée pourrait sans doute engager une action plus énergique et mieux coordonnée. Mais le président Belaunde, qui n'a pas oublié son amère expérience d'octobre 1968, *hésite manifestement à lui* donner le feu vert. Il a adopté une voie moyenne : état d'urgence et suspension *des garanties constitutionnelles* pendant deux mois. La plupart des Péruviens doutent que cette *mesure ne* soit suffisante pour stopper un mouvement de guérilla bien implanté dans le département d'Ayacucho, et dont la « popularité » dans les villes ne paraît pas négligeable.

Les arrestations massives opérées au début de juin n'ont pas ralenti le rythme des activités du Sentier. *Minimisée par tous les responsables* il y a seulement un mois, la résurgence de la guérilla et le défi lancé par le Sentier lumineux sont maintenant au premier plan des préoccupations de toute la classe politique et de l'opinion.

MARCEL NIEDERGANG.

AMÉRIQUES

Chili

Le général Pinochet emploie la manière forte contre les « fortes têtes »

Neuf cents mineurs licenciés

Trois morts, une vingtaine de personnes blessées par balles, mille trois cent cinquante et une arrestations (dont six cent trente-quatre à Santiago) : tel est le bilan officiel de la répression contre les manifestants du mardi 14 juin. Le directeur de la communication sociale, M. Osvaldo Rivera, a accusé le parti communiste d'avoir saisi l'occasion *« pour promouvoir le chaos et la destruction, qui favorisent ses desseins révolutionnaires »*.

M. Rodolfo Seguel, président du Commandement national des travailleurs, a déclaré qu'il continuait, bien qu'emprisonné, à diriger les mouvements de travailleurs. Les mineurs d'El Salvador, à 900 kilomètres au nord de la capitale, se sont mis en grève dès jeudi, anticipant la grève générale des travailleurs du cuivre qui devait avoir lieu ce vendredi. Le général Pinochet est résolu à employer la manière forte pour briser le mouvement.

De notre envoyé spécial

Santiago. — L'escalade continue. Dix-neuf dirigeants syndicaux et neuf cents ouvriers licenciés : telle est la première réponse des autorités à la grève déclenchée le jeudi 16 juin dans la mine d'El Salvador. Les lettres de licenciement ont été remises par des carabiniers armés de mitraillette aux épouses des travailleurs frappés par la mesure. Ces derniers ont décidé de rester aux côtés de leurs dirigeants dans les différents locaux syndicaux.

Au cours d'une assemblée qui s'est tenue en fin de soirée, le personnel a décidé de poursuivre la grève pour une durée illimitée. Deux conditions ont été posées à la reprise du travail : mise en liberté immédiate de M. Rodolfo Seguel, président de la Confédération des travailleurs du cuivre, et réintégration de tous les travailleurs licenciés.

Selon les responsables syndicaux, la paralysie de la mine est totale. Mais, selon la direction de la Corporation du cuivre (Codelco), 792 ouvriers sur 4 000 se sont mis en grève. Deux autres mines, La Andina et El Teniente, où travaillent 7 000 mineurs, se sont jointes au mouvement ce vendredi. Celle de Chuquicamata, la plus importante avec un effectif de 12 000 personnes, cessera le travail à partir de lundi.

De son côté, le commandement national des travailleurs, après avoir réaffirmé sa décision d'appeler à une grève générale, a décidé d'en fixer la date quand le personnel aura été une nouvelle fois consulté. A l'évidence, l'absence de M. Rodolfo Seguel se fait sentir au sein de l'Intersyndicale. Les liaisons avec la base ne fonctionnent pas toujours bien. On avait pourtant l'impression jeudi soir, que ces difficultés pourraient être surmontées.

Le général Pinochet est donc décidé à l'affrontement. *« Puisque ces fortes têtes ne veulent pas entendre raison, on va appliquer la méthode dure »*, a déclaré le chef de l'Etat, quelques heures avant de quitter le nord du pays, où il était en tournée. A son arrivée dans la capitale, il a présidé une réunion extraordinaire de la junte et du gouvernement. Assistait également à la réunion le chef de la police secrète, le général Gordon.

Le général Pinochet ne s'est pas contenté de menacer les syndicalistes du cuivre. Il s'en est pris une fois de plus aux dirigeants politiques qu'il a accusés *« de se cacher derrière les étudiants et les ouvriers ». « Nous allons prendre les mesures nécessaires pour que cela cesse »*, a-t-il ajouté.

La radicalisation de la situation préoccupe de plus en plus les Chiliens. Toutefois, loin d'en attribuer la responsabilité à *la « subversion marxiste »*, la majorité d'entre eux considèrent que c'est l'intransigeance du général Pinochet qui risque de plonger le pays dans la violence.

JACQUES DESPRÉS.

PROCHE-ORIENT

Liban

Une fusillade aveugle a fait quinze morts à Tripoli

Le blocus imposé par les forces israéliennes depuis le vendredi 10 juin au village de Deir-Quanoun, au Sud-Liban, a été levé jeudi soir 16 juin, annonce la radio libanaise. Elle a précisé que cette mesure est due aux contacts intensifs entrepris par le président de la République libanaise, M. Amine Gemayel.

De notre correspondant

Beyrouth. — Tripoli a été, jeudi 16 juin, le théâtre d'un massacre « aveugle » : les agresseurs masqués n'ont pas été identifiés et ne le seront probablement jamais, les victimes ne peuvent être classées sous aucune étiquette, ni confessionnelle, ni partisane, et le lieu de l'attentat, perpétré en deux temps, n'a pas de signification particulière, n'étant le fief d'aucun des belligérants qui s'affrontent dans cette ville.

Quinze morts et huit blessés graves ont été dénombrés. Les tireurs ont ouvert le feu au hasard à partir de voitures sur les passants à l'entrée sud de Tripoli et dans une rue du centre ville. La ville étant sous le contrôle de l'armée syrienne, la responsabilité de cette dernière semble engagée, mais la presse relève en sens inverse que, quelques heures auparavant, deux attentats antisyriens s'étaient produits, dont un contre un camion militaire, faisant un mort et un blessé.

Depuis plus de trois ans, une *« guerre dans la guerre »* s'est constamment déroulée à Tripoli, même au plus fort de l'invasion israéliennes de l'été 1982, entre pro et antisyriens. Les premiers sont recrutés essentiellement dans la colonie alaouite de la ville, qui s'est fortement développée depuis l'intervention militaire syrienne au Liban en 1976, et est épaulée par l'armée de Damas. Les antisyriens constituent un agglomérat de musulmans sunnites contestant le *« pouvoir alaouite »* et alliés à la résistance palestinienne, dont le conflit souterrain avec le régime syrien s'étale au grand jour à Tripoli.

Le parti arabe démocratique (pro-syrien) a accusé ses adversaires d'être à la fois les auteurs du massacre et des deux attentats qui l'ont précédé. Les partis de gauche rejettent la responsabilité sur Israël et ses agents. La population, qui subit les conséquences de cette lutte féroce, n'a d'autre ressource que de protester en silence : elle l'a fait sous forme d'une grève et d'une journée de deuil, ce vendredi 17 juin.

La sécurité se détériore actuellement

Hors du Grand-Beyrouth, où l'autorité de l'Etat est plus ou moins rétablie depuis neuf mois, avec l'aide de la force multinationale, la situation se détériore. En montagne, druzes du P.S.P. et chrétiens des Forces libanaises s'affrontent périodiquement. Dans la Bekaa, où Israéliens et Syro-Palestiniens se font face, les routes sont peu sûres, ce qui inquiète et gêne la population encore plus que les accrochages — rares et limités — sur la ligne de front. Dans le Sud, les attentats anti-israéliens sont permanents et, bien que les cibles *en soient précises*, des civils en subissent inévitablement les effets. Ces attentats atteignent de plus Beyrouth même, dans la mesure où les convois israéliens utilisent des routes passant en bordure de la ville. S'y ajoutent, depuis quelques temps, des bombardement « légers » mais réguliers du secteur chrétien à partir des positions syriennes et druzes (ces dernières, sous contrôle israélien), et, en secteur ex-palestino-progressiste, des plasticages assez fréquents (quatre au cours des dernières vingt-quatre heures).

Tout cela donne un sentiment de déstabilisation qui contraste avec l'impression de confiance qui prévalait l'automne et l'hiver derniers. *« On est arrivé*, écrit *l'Orient-le jour, au point, inimaginable il y a six mois, où le dissident du Fath Abou Saleh se croit en mesure d'annoncer le retour prochain du fusil palestinien à Beyrouth. »*

LUCIEN GEORGE.

AFRIQUE

Kenya

Une atmosphère politique empoisonnée

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — *« Quand le mouton de tête boite, le troupeau ne trouve pas l'herbe. »* Ce proverbe kényan, prononcé lors d'un discours, dimanche 12 juin, dans une petite église proche de Nairobi, a relancé l'affaire du « traître », accusé le mois dernier par le *président* Arap Moi d'avoir convoité sa place avec l'encouragement de certains pays étrangers (*le Monde* du 17 mai).

Trois mille fidèles priaient *« pour la paix intérieure »* dans la circonscription de M. Charles Njonjo, ministre des affaires constitutionnelles — et en sa *présence*, — *quand, selon le Daily Nation*, le pasteur officiant cita le fameux proverbe. Peu après, un ami de M. Njonjo, usant d'une référence biblique, évoqua à son propos le souvenir de Daniel jeté dans la fosse aux lions, à Babylone, pour avoir proclamé la vérité.

Ailleurs et en d'autres temps, on eût vu là simple dicton, *éclairé* d'une allégorie semblable à toutes celles qu'affectionnent les hommes politiques d'Afrique anglophone, grandis à l'ombre des églises et pétris de l'enseignement pastoral. Mais l'épisode dominical prit vite une dimension nationale, car M. Njonjo, homme-clé du régime depuis vingt ans, est précisément celui que la presse et la classe politique tiennent *pour le mystérieux* « traître », toujours visé, mais jusqu'ici jamais nommé.

Ses nombreux ennemis, jugeant l'occasion trop belle, ont *suscité, mercredi, un débat houleux* au Parlement, où les députés se firent procureurs. Pourquoi le ministre a-t-il laissé un service religieux dégénérer en une réunion politique de soutien à sa candidature ? Comment a-t-il pu accepter sans mot dire l'évocation du *« mouton qui boite », allusion médisante dirigée* contre le président Moi ? Et, comme pour crever l'abcès, M. Mwangale, ministre du tourisme, nomma pour la première fois le « traître », en désignant M. Njonjo, sous un tonnerre d'applaudissements.

L'accusé, faisant front, plaida de nouveau son innocence et mit au défi son collègue d'étayer ses propos en dehors de l'Assemblée, c'est-à-dire sans la protection de l'*immunité parlementaire*. Un député, du rang, lui, demandait la démission immédiate de M. Njonjo.

La semaine prochaine, les élus voteront le budget avant de l'égailler dans leurs circonscriptions pour préparer les élections anticipées prévues en septembre. *Il est grand temps, car l'atmosphère* politique au Kenya a rarement paru aussi empoisonnée qu'en cette fin de législature.

J.-P. LANGELLIER.

A TRAVERS LE MONDE

Arabie Saoudite

- LE COMITÉ POUR LA LIBÉRATION DES FEMMES EMPRISONNÉES en Arabie Saoudite (74, rue de Seine, 75 006) signale la *« disparition »* de Mme Ouidad Qomri, depuis son arrestation à Ryad le 27 février 1982. Les autorités refusent d'indiquer le lieu et les conditions de sa détention, alors, qu'ayant perdu un rein, ses jours seraient en danger. Mme Qomri, quarante et un ans, est membre du secrétariat de l'Union générale des femmes palestiniennes.

Corée du Sud

- M. KIM DUK-YONG, secrétaire du principal dirigeant de l'opposition en Corée du Sud, M. Kim Yong-Sam, a été arrêté, vendredi 17 juin, à Séoul, pour activités politiques « illégales ». Il est accusé d'avoir fait parvenir des communiqués « antigouvernementaux » à la presse étrangère. Cette arrestations intervient cinq jours après une mise en garde du gouvernement contre toute tentative de déstabilisation du pays. — *(A.F.P.)*

Iran

- UNE LIGUE POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME en Iran a été créée à Paris (31, rue de l'Espérance, 75013 Paris). Elle se propose de *« défendre les droits de l'homme en Iran, conformément à la déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU »*, d'*« informer et de mobiliser l'opinion publique mondiale contre les atrocités de la dictature du régime khoméniste »* et d'*« organiser le soutien matériel et moral de l'ensemble des réfugiés iraniens »*.

Tchécoslovaquie

- M. ZDENEK HORENI, cinquante-trois ans, a été nommé rédacteur en chef du quotidien *Rude Pravo*, organe du parti communiste tchécoslovaque. Il a été élu en même temps membre titulaire du comité central du P.C.T., il succède à M. Oldrich Svestka, décédé subitement le 8 juin à l'âge de soixante et un ans. M. Horeni est entré en 1954 au *Rude Pravo*. Il a suivi des études à l'Ecole supérieure du P.C. soviétique à Moscou entre 1957 et 1960. Ensuite il est devenu rédacteur en chef adjoint du *Rude Pravo*, en 1969. Il a été élu, en mai 1972, président de l'Union des journalistes tchécoslovaques, avant d'entrer comme suppléant au comité central du P.C.T. en 1974. — *(A.F.P.)*

UNESCO

- LE PRIX SIMON-BOLIVAR, offert par le Venezuela, a été décerné par l'UNESCO le mercredi 15 juin au roi d'Espagne Juan Carlos et à M. Nelson Mandela, leader antiségrégationniste sud-africain, premier président du Congrès national africain (A.N.C.), emprisonné dans son pays depuis vingt et un ans. Ce prix, créé à l'occasion du bicentenaire du « libérateur de l'Amérique latine », est destiné à honorer des personnalités ayant contribué *« à la liberté, à l'indépendance et à la dignité des peuples »*.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

L'ANNIVERSAIRE DE SOWETO

Des incidents ont fait un mort et plusieurs dizaines de blessés

De notre correspondant

Johannesburg. – Un mort, trois blessés graves et plusieurs dizaines de blessés légers, près d'une centaine d'arrestations, des véhicules privés et policiers incendiés, une bonne quarantaine de bus endommagés ; tel est le bilan officiel des incidents à l'occasion du septième anniversaire, jeudi 16 juin, des émeutes de Soweto, qui avaient fait cinq cent soixante-quinze morts dans le pays.

Des services religieux à la mémoire des victimes de 1976 et des trois militants de l'ANC pendus tout récemment ont été célébrés dans la plupart des « *townships* » noires. En signe de solidarité, les petits commerçants avaient baissé leurs rideaux.

A Inanda, cité noire du Natal, des cocktails Molotov rudimentaires ont été jetés sur les policiers et, au passage, dans quelques boutiques qui furent pillées. Les commandos anti-émeutes dispersèrent la foule au gaz lacrymogène et utilisèrent leurs fusils à balles caoutchoutées. Un bus fut attaqué et l'on retrouva le corps de son chauffeur battu à mort et l'un des passagers sérieusement blessé.

C'est à Soweto que les affrontements ont été les plus sérieux. L'évêque noir Desmond Tutu célébra un service religieux devant cinq mille personnes. Face à une audience survoltée, plusieurs orateurs, dont le docteur Motlana, chef de file non élu de Soweto et non reconnu par les autorités, et la mère de Jerry Mosololi, l'un des trois pendus de l'A.N.C., s'adressèrent à l'assistance. Des appels à l'unité « *pour vaincre le régime minoritaire raciste* » furent lancés.

A la sortie de Regina-Mundi, l'église la plus « politique » de Soweto, les jeunes ouvrirent les hostilités, selon la police, en jetant des pierres sur les officiels chargés de photographier les visages des participants. Les gens de Soweto, eux, prétendent que les premiers jets de gaz lacrymogènes précédèrent les ripostes des jeunes gens. Ce fut rapidement la panique dans cette foule composée d'un bon tiers de femmes et d'enfants. L'hélicoptère de la police lâcha sur les petits groupes qui s'étaient formés des nappes de gaz lacrymogène. A tous les carrefours, plusieurs policiers, le masque à gaz sur le nez et le poing crispé sur leur fusil, surveillaient le mouvement. Il y eut quarante et une arrestations, dont celle du président et du vice-président de l'Azapo, une organisation politique proche de la Conscience noire, principale organisatrice des cérémonies. En fin de soirée, la police pénétra dans l'église et enregistra les identités de ceux qui s'y étaient réfugiés.

PATRICE CLAUDE.

Haute-Volta

● DES REPRÉSENTANTS DES COMMANDOS PARACHUTISTES DE PO (sud du pays), en « rébellion » depuis le 18 mai pour obtenir la libération totale du capitaine Sankara, ancien premier ministre de Haute-Volta (*le Monde* du 15 juin), ont participé, du 13 au 16 juin, à Ouagadougou, à des discussions avec les chefs de l'armée, à l'issue desquelles un communiqué de la présidence de la République a fait savoir que tous les officiers avaient décidé, à l'unanimité, le retour dans un délai de quarante-huit heures de toutes les unités à leurs bases et la réintégration de leurs armes. Le communiqué ne précise cependant pas ce qui a été décidé en ce qui concerne le cas particulier des commandos-parachutistes de Po. – *(A.F.P.)*

Algérie

DANS UNE LETTRE A M. CHEYSSON

Les coopérants français exigent que des mesures soient prises pour remédier à leur perte de change

De notre correspondant

Alger. – Pratiquement hors d'état de fonctionner depuis le 30 mai en raison d'une occupation des locaux (*le Monde* du 1er juin), les services de coopération culturelle et technique de l'ambassade de France en Algérie vont reprendre le travail le samedi 18 juin. La section de la Fédération de l'éducation nationale en Algérie qui avait lancé le mouvement d'occupation a, en effet, annoncé jeudi son intention de l'interrompre « *pour ne pas compromettre la coopération franco-algérienne* ».

Sur quelque deux mille cent coopérants français travaillant dans les établissements algériens d'enseignement supérieur, secondaire, moyen et technique, mille six cents adhèrent à la FEN. Depuis plusieurs mois (*le Monde* du 22 janvier), ce syndicat a présenté plusieurs revendications, dont les principales sont la titularisation de certains de ses membres (notamment dans l'enseignement supérieur) et surtout la prise en compte de leur perte de change.

Aux termes de la convention de coopération franco-algérienne du 8 janvier 1966, 25 % de leur salaire est versé en France en francs et 75 % en Algérie en dinars (dont un tiers rapatriable). Le problème est que ces 75 % sont calculés en francs et convertibles en dinars, au cours de cette monnaie le jour de la liquidation des traitements mensuels. Or, au taux officiel, le franc, qui valait 0,92 dinar en septembre 1980, n'en valait plus que 0,64 en mai 1983. A titre d'exemple, un enseignant à l'indice 455 touchait en Algérie 7 064 dinars par mois il y a trois ans et n'en perçoit plus que 5 662 actuellement malgré la hausse du coût de la vie. Le 24 février, M. Christian Nucci, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures chargé de la coopération et du développement écrivait aux services de la rue de Rivoli que « *cette perte de change, si elle n'est pas corrigée, risque d'avoir un effet très négatif sur la prochaine campagne de recrutement* ».

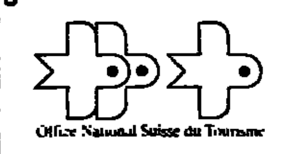
M. Nucci ajoutait : « *Bien que ce problème ait été posé très nettement par la partie française lors des négociations récemment conduites sur le réaménagement de la convention de 1966, aucune solution ne paraît susceptible d'y être apportée dans le cadre bilatéral, les responsables algériens jugeant qu'il s'agit là d'une question purement française dont le règlement ne leur appartient pas. Dans ces conditions je suis amené à envisager l'octroi au profit des coopérants français en Algérie d'une indemnisation de la perte de change.* »

Fin mai, une indemnisation était effectivement proposée aux coopérants par les autorités françaises, mais selon leurs calculs elle ne constitue « *que le cinquième de ce qu'ils ont perdu depuis le 1er novembre 1981, date de la dernière indemnisation* ». Dans ces conditions, ils décidaient un mouvement illimité.

Sans cesser leurs cours dans les établissements algériens, ils ont occupé par rotation les services culturels et leurs abords dans l'enceinte de l'ambassade, y compris la nuit. Vendredi les tentes et les véhicules dans lesquels ils dormaient quittent les lieux. Les manifestants n'ont rien obtenu de plus que ce qui leur avait été proposé trois semaines plus tôt. Simplement la venue d'une mission d'information de deux hauts fonctionnaires français leur a été annoncée pour le début de la semaine prochaine.

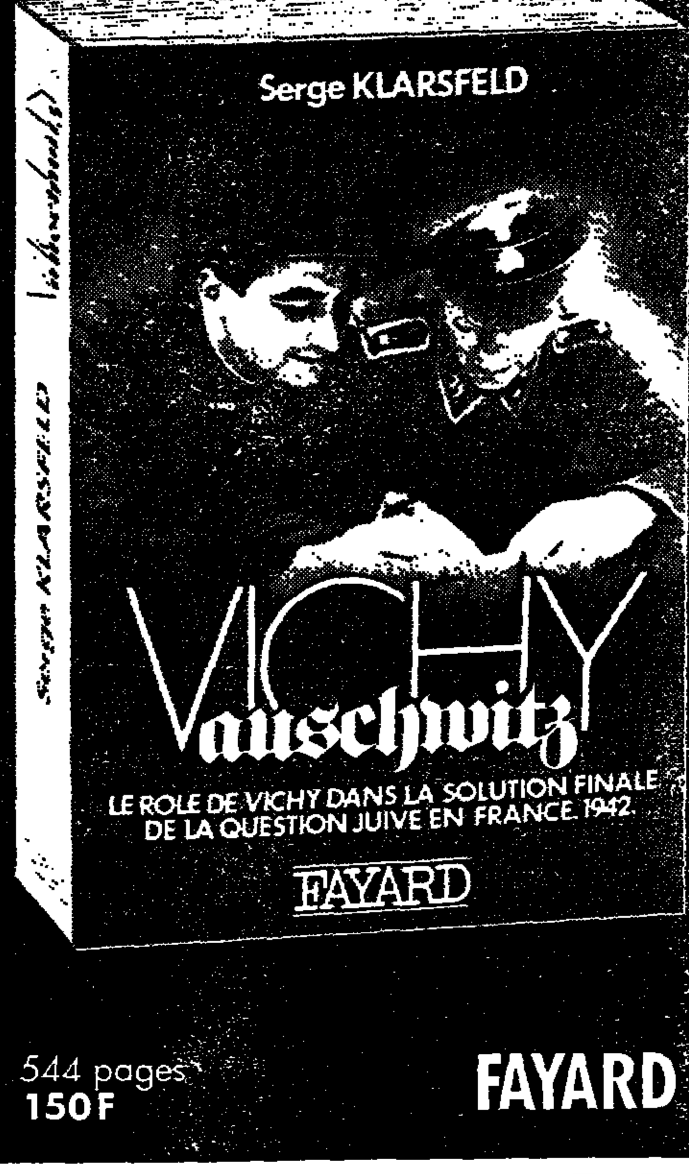
La section de la FEN en Algérie fait actuellement signer par ses adhérents deux lettres. La première destinée à M. Cheysson « *exige qu'en l'absence de solution bilatérale des mesures réglementaires soient prises* » (par la France). La seconde lettre sera adressée au président Chadli pour « *attirer son attention sur la dégradation sans précédent des conditions de vie et de travail* » des signataires et « *solliciter son intervention pour que des négociations bilatérales aient lieu* ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.











Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LA FIN DU DÉBAT SUR LE IXe PLAN

Le gouvernement accepte de faire d'importantes concessions

L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 16 juin, le projet de loi sur le IXe Plan et la lettre rectificative qui y est annexée. L'opposition n'a pas pris part au vote. Le gouvernement a incontestablement tenu compte des critiques exprimées par la majorité et l'opposition, qui souhaitaient que des objectifs chiffrés soient affirmés dans les options du IXe Plan. Ces objectifs ne sont pas affichés en valeur et en chiffres absolus mais en données différentielles par rapport aux résultats qu'obtiendront les principaux partenaires de la France.

Ainsi que l'a indiqué M. Le Garrec, la deuxième loi de plan apportera davantage de précisions quant aux indications chiffrées. Cette distinction entre les objectifs et les moyens correspond aux dispositions de la réforme de la planification, qui fixe, notamment, à la deuxième loi de plan le soin de définir *« les mesures juridiques, financières et administratives à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de la première loi de plan »*, de prévoir *« l'évolution de certaines dépenses ou recettes publiques »*.

Après la décision des groupes de l'opposition de ne plus participer au débat, la discussion a pris un tour un peu irréel. Chaque député de la majorité avait, en effet, dans les mains la lettre rectificative manifestant les concessions que le gouvernement avait acceptées, alors même que la discussion des amendements n'était pas achevée. En tout état de cause, il n'était plus question d'élargir le champ de celles-ci. Cette situation n'a pas empêché les députés socialistes et communistes de défendre leurs amendements, et M. Le Garrec d'exprimer, à chaque fois, l'avis du gouvernement sur le bien-fondé de chacun d'entre eux.

En utilisant le vote bloqué — pour la première fois depuis le début de la septième législature, à l'Assemblée nationale, — le gouvernement s'est donc donné les moyens de choisir, parmi les amendements présentés par les deux groupes de la majorité, ceux qu'il était disposé à accepter. Une telle procédure avait deux avantages : d'une part, le gouvernement ne prenait pas le risque de voir adopter, contre sa volonté, telle ou telle disposition ; d'autre part, les députés socialistes et communistes évitaient ainsi de multiplier de façon ostensible (par des votes publics) leurs désaccords internes, ou vis-à-vis du gouvernement. Ils n'on eu en effet qu'à se prononcer, de façon globale, pour ou contre le IXe Plan.

Le principe et le contenu de la lettre rectificative illustrent que le gouvernement a été sensible aux critiques, puis aux propositions de sa majorité. En un sens, il s'agit là du jeu normal des rapports entre l'exécutif et le législatif. On ne peut toutefois manquer de constater que, si une véritable concertation préalable s'était instaurée entre le gouvernement et sa majorité, la procédure de la lettre rectificative, assortie de l'utilisation — si impopulaire pour des parlementaires — du vote bloqué, aurait sans doute pu être évitée, dès lors que le gouvernement était prêt à accepter des modifications à son texte initial.

Comment ne pas voir, en effet, que cet épisode n'est pas de nature à améliorer en quoi que ce soit l'image que l'opinion publique, à tort ou à raison, se fait quant à la cohésion de la gauche au pouvoir ? Si le IXe Plan doit être une grande ambition nationale, on peut douter que le débat parlementaire ait contribué à convaincre les Français qu'ils sont, collectivement et individuellement, les acteurs de cette ambition.

La deuxième loi de plan, qui devrait être discutée à l'automne, pourrait permettre de corriger ce qui apparaît pour le moment comme une occasion manquée.

LAURENT ZECCHINI.

La lettre rectificative annexée au projet de loi pour le IXe Plan porte essentiellement sur le commerce extérieur, l'investissement, la croissance, l'inflation et le chômage.

● **Commerce extérieur.** — Au texte initial qui indiquait que *« la politique du gouvernement vise au rétablissement dans les deux ans des équilibres extérieurs »*, il est ajouté : *« L'objectif du gouvernement est de rétablir dans les deux ans les équilibres extérieurs et d'obtenir en fin de période* [du Plan] *une relation structurelle entre la croissance du PIB et celle des importations comparable à celle de nos principaux partenaires. »*

L'arsenal des moyens est complété par *« une meilleure utilisation de la norme »*, considérée comme *« facteur de progrès techniques, de qualité des produits, et de plus grande sécurité des travailleurs et des consommateurs »*. La lettre précise :

« En élevant le niveau des exigences techniques du marché national, la politique de norme renforcera notre commerce extérieur. De hautes exigences nationales traduites dans ces normes, et un contrôle sévère de conformité des produits par des laboratoires, renforceront nos capacités d'exportation et éviteront l'importation de produits de qualité insuffisante tout en incitant la France à produire des biens de meilleure qualité. »

[L'objectif du gouvernement était de réduire de moitié le déficit du commerce extérieur en 1983 par rapport à 1982, soit de le diminuer de 40 milliards de francs environ. Après l'annonce du plan de rigueur le 25 mars, cet objectif fut reporté à avril 1984 par rapport à avril 1983. Le rapport du plan indique que les équilibres extérieurs devront être réalisés fin 1985 et que la croissance de nos importations devra être contenue. Le renforcement de l'application des normes industrielles apparaît comme une mesure protectionniste à peine déguisée.]

● **Investissement.** — A la formulation relativement vague : *« L'impérieuse nécessité d'accroître l'effort d'investissement implique une modération relative des dépenses publiques et de la consommation des ménages »*, il est substitué l'alinéa suivant : *« Accroître l'effort d'investissement est une impérieuse nécessité : l'objectif est de retrouver en fin de période le taux d'investissement productif constaté en 1973 par rapport au PIB, en particulier par une reprise de l'investissement industriel. Cet effort implique une modération relative des dépenses publiques de fonctionnement, ainsi que celle de la consommation des ménages. »*

[Le taux d'investissement productif global, par rapport au PIB marchand, était de 14,8 % en 1973. Il serait de l'ordre de 13,3 % en 1982.]

● **Croissance.** — *« La stratégie du IXe Plan vise à reconstituer le potentiel de croissance le plus élevé possible compatible avec l'équilibre extérieur »*, déclare le rapport. La lettre rectificative ajoute : *« L'objectif est de parvenir, en fin de période, à un taux de croissance supérieur d'un point à celui observé en moyenne pondérée chez nos partenaires de l'organisation de coopération et de développement économique. »*

[Par moyenne pondérée, il faut entendre une moyenne qui tienne compte de l'importance de chacun des pays de l'O.C.D.E. dans le produit national global.]

● **Inflation.** — Le rapport indique que, *« devant le IXe Plan, le rythme d'inflation devra se rapprocher de celui de nos concurrents et se stabiliser à ce niveau »*.

La lettre rectificative précise :

« L'objectif est de supprimer le plus rapidement possible l'écart entre la progression des prix en France et la moyenne de celle constatée chez nos principaux partenaires. »

[Pour être significatif, ce passage du rapport devrait indiquer précisément quels sont les principaux partenaires auxquels il est fait allusion. S'il s'agit des pays de la C.E.E., l'augmentation des prix, en rythme annuel pour avril, était de 8,7 %, et de 9,3 % en France.]

● **Chômage.** — La notion nouvelle introduite par la lettre rectificative est celle qui précise que l'*« ensemble de la politique du gouvernement aura pour but de permettre à la France de continuer à obtenir, en termes d'emplois, les meilleurs résultats de la C.E.E. »*

Les dispositions suivantes sont ajoutées :

« Associée à un effort exceptionnel de formation entrepris pour préparer les jeunes à leur avenir, une politique spécifique de l'emploi tendra à assurer sur l'ensemble de la période, l'absorption complète des nouvelles générations sur le marché du travail.

» Des actions vigoureuses en faveur des chômeurs de longue durée viseront à abaisser durant le IXe Plan la durée moyenne du chômage (...).

» Satisfaire de nouveaux besoins sociaux dans différents domaines comme le temps libre, la santé, la culture, doit être générateur de nouvelles activités en utilisant des potentialités inexploitées. Cette action associera l'ensemble des entreprises, notamment les entreprises de dimension petite ou moyenne, les entreprises artisanales ou appartenant au secteur de l'économie sociale, les services publics locaux, les associations. L'objectif est d'inciter les collectivités locales à intervenir en matière d'emploi ou de formation en relation avec le réseau associatif, les missions locales pour les jeunes, les comités locaux de l'emploi. »

[La lettre réaffirme, d'autre part, que l'objectif prioritaire du IXe Plan est : agir pour l'emploi. Parmi les moyens envisagés, le rapport insistait surtout sur le partage du temps de travail avec, notamment, l'objectif des trente-cinq heures vers lequel il faut aller « de façon sélective, décentralisée et contractuelle ».]

On notera, enfin, le lien très strict que la lettre établit entre les objectifs du Plan et les lois de finances :

« Les programmes prioritaires d'exécution devront déterminer avec précision les moyens qui constitueront le cadre de la programmation budgétaire à moyen terme. Les mesures nécessaires devront être éclairées par des projections budgétaires triennales présentées à l'occasion de chaque loi de finance. »

Le rendez-vous d'automne

Quel dommage que les choses aient tourné de la sorte ! Quel dommage que le gouvernement, pris par le temps, il est vrai, ait à ce point forcé la discussion sur la première loi du IXe Plan ! Quoi que l'on pense de ces morceaux de bravoure quinquennaux, déterminer la situation économique de la France pour les cinq années à venir méritait que l'on ne sacrifiât pas aux exigences du calendrier parlementaire un débat qui s'annonçait plus modéré et plus sérieux que bien d'autres.

Ces regrets sont avivés par le fait qu'il s'est cependant passé quelque chose ; le débat, fût-il réduit aux groupes socialiste et communiste, ayant fait jaillir une petite lumière, avant la discussion en séance publique. L'obstination de quelques députés de la majorité et la bonne grâce du gouvernement ont abouti à un certain nombre de conclusions qui ont considérablement modifié le contenu du texte qui était soumis à l'approbation des parlementaires.

Il n'est pas sans portée que le gouvernement s'engage à rétablir, fin 1985, les équilibres extérieurs, à développer l'investissement productif, à ramener le rythme de l'inflation au niveau de celui de nos principaux concurrents et à soutenir la croissance. Ces intentions, dira-t-on, figuraient déjà dans le rapport annexé à la première loi de Plan. Précisément, les députés socialistes n'ont pas accepté qu'elles ne soient regardées que comme de bonnes intentions. Tout en évitant le piège d'un chiffrage en valeur absolue — cette façon de procéder dénoncée d'entrée de jeu par le premier ministre, — ils ont réussi à imposer que soient quantifiés un certain nombre d'objectifs essentiels. Cela leur a été accordé par le biais de la lettre rectificative adressée au président de l'Assemblée nationale par M. Pierre Mauroy.

Dès lors, on voit se préciser une stratégie macro-économique. On sait à quel niveau d'investissements le gouvernement veut parvenir au terme de la période quinquennale. On comprend que la défense de l'emploi passera aussi par une action en faveur des petites entreprises et par la formation des jeunes. On a une référence pour juger de ses efforts en matière de lutte contre l'inflation et de rétablissement des équilibres extérieurs, une certaine forme de protectionnisme n'étant pas exclue.

Toutes les précisions apportées sont autant de contraintes acceptées par les pouvoirs publics, autant d'engagements qui pourront leur être opposés. En liant la réalisation de ces objectifs aux résultats obtenus par nos principaux concurrents, le gouvernement montre sa volonté de ne pas s'en tenir aux discours.

A ceux qui jugeront trop timides ces engagements, il est rappelé que nous n'en sommes encore qu'à la première phase d'élaboration. La loi du 29 juillet 1982, portant réforme de la planification, a institué une procédure en deux temps. C'est à la session d'automne que seront précisés les voies et les moyens des grandes orientations approuvées en juin. Rendez-vous est pris pour parler chiffres cette fois. On notera l'insistance avec laquelle le gouvernement indique que ce sont les lois de finances qui devront se plier aux impératifs du Plan et non pas l'inverse.

Dans l'entourage du premier ministre on va répétant que cela se fera dès le vote du budget de 1984. Celui-ci cependant n'aura pas attendu l'automne pour être arrêté. Mais l'harmonisation entre les contraintes budgétaires annuelles et les prévisions à moyen terme n'a-t-elle pas déjà été amorcée par la définition des douze programmes prioritaires d'exécution qui n'auraient dû figurer que dans la deuxième loi de Plan ?

Devant ce bon ordonnancement comment ne pas souhaiter que le rendez-vous d'automne ne soit pas un rendez-vous manqué où, de procédures d'urgence en votes bloqués, le Plan de la nation ne serait plus regardé que comme le Plan d'une partie de la nation.

FRANÇOIS SIMON.

● Création du compte pour le développement industriel
● Aides à la création des entreprises

L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 16 juin, le projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fiscalité des entreprises et à l'épargne industrielle. Ce texte comporte trois sortes de dispositions :

1) **La création d'un compte pour le développement industriel.** — Les personnes physiques ayant leur domicile fiscal en France qui ouvriront ce compte (qui sera proposé dans l'ensemble des réseaux de collecte de l'épargne) seront exonérées d'impôt sur le revenu à raison du produit des placements en valeurs mobilières effectués sur ce compte. Les sommes déposées ne pourront excéder un plafond fixé par décret dans la limite de 20 000 F par compte. Un ménage pourra bénéficier de deux comptes. L'emploi des fonds collectés devrait consister pour un minimum de 5 milliards de francs en prêts consentis dans le cadre de l'ANVAR.

2) **Des aides à la création des entreprises.** — Les collectivités locales pourront désormais exonérer — sous certaines conditions — les entreprises industrielles créées en 1983 et 1984 de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe professionnelle, ainsi que des taxes pour frais de chambres de commerce et d'industrie et pour frais de chambres de métiers, *« dont elles sont redevables pour les établissements qu'elles ont créés ou repris à une entreprise en difficulté, au titre des deux années suivant celle de leur création »*. M. Mercieca (P.C., Val-de-Marne) a notamment déclaré, à propos de ces dispositions : *« Il ne s'est pas passé de session, depuis le début de cette législature, sans qu'intervienne une mesure favorable aux assujettis à la taxe professionnelle. En revanche, nous attendons toujours une réforme d'ensemble de la fiscalité locale. Faute de connaître les résultats des modifications qui ont été apportées en juin 1982 au régime de la taxe professionnelle, il serait plus sage de différer tout autre aménagement. La fiscalité locale est trop complexe pour être remaniée au coup par coup. »* Les groupes communiste et R.P.R. se sont abstenus sur ces exonérations.

3) **L'actualisation des valeurs locatives du foncier industriel en 1984.** — Devant l'insistance des groupes socialiste et communiste, le gouvernement a accepté de majorer de 1,10 le coefficient applicable à la valeur locative des bâtiments industriels autres que ceux dépendant des entreprises individuelles ou des entreprises dont les recettes ne dépassent pas les limites du forfait. Ce coefficient, qui s'applique par rapport aux valeurs locatives de l'année précédente, était fixé à 1,08 dans le texte initial du gouvernement.

L'ensemble du projet a été adopté par les deux groupes de la majorité, l'opposition s'abstenant.

AU SÉNAT

L'Exposition universelle de 1989 :
un petit « oui », de grands « mais »...

Le Sénat a commencé, jeudi soir 16 juin, la discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, sur l'Exposition universelle de 1989.

Remplaçant M. Quilliot (le ministre de l'urbanisme et du logement, victime d'un malaise cardiaque le 13 juin en Corse, a été transféré jeudi 16 du centre hospitalier d'Ajaccio à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris). M. Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, souligne que le gouvernement est *« prêt à étudier toutes les hypothèses »* et *« ouvert à toutes les propositions »*. Il est vrai que la contestation porte d'abord sur le site. Le gouvernement propose : l'ouest de Paris (l'héliport d'Issy-les-Moulineaux et les terrains Citroën, quai de Javel), et l'est (Bercy et l'ancienne gare de Tolbiac). Cette option en faveur de Paris intra-muros s'explique, plaide M. Labarrère, en raison de son caractère touristique. *« Aucun site d'Ile-de-France ne peut rivaliser avec Paris »*, assure-t-il. Pour la commission spéciale, il faut envisager d'installer l'Exposition à Marne-la-Vallée ou une combinaison entre cette ville et l'emplacement Bercy-Tolbiac.

Cette controverse illustre un reproche global formulé par la commission à l'égard du projet de loi : le gouvernement non seulement manque à la concertation, mais encore fait preuve de *« centralisme »* et de *« cœrcition »*.

A l'exception de M. de la Malène (R.P.R., Paris), pour lequel l'idée d'une exposition universelle *« est totalement dépassée »*, l'ensemble des orateurs manifestent le désir que cette exposition ait lieu. Mais ce *« oui »* de principe, que justifient les retombées économiques attendues et les perspectives d'emploi, est assorti d'un *« cri d'alarme »*. L'idée est *« exaltante »*, reconnaît M. Taittinger (R.I., Paris), mais, le projet, dit-il, est *« mal conçu »*.

« Est-il possible qu'une telle affaire soit lancée sans que l'on sache ce que cela coûtera ? », s'étonne M. Chauvin (Un. cent., Val-d'Oise), président de la commission spéciale. M. Romani (R.P.R., Paris), rapporteur, fait état des *« incohérences »* et de l' *financière »* qui marquent le projet. Il évoque la saturation des voies de communication, les difficultés de stationnement, d'hébergement, de sécurité, d'approvisionnement... *« L'État a-t-il les moyens de ses ambitions ? »*, se demande-t-il. Pour M. Laucournet (P.S., Haute-Vienne), l'Exposition *« marquera la volonté de la France de refuser le fatalisme, de se ressaisir, de s'ouvrir au monde »*.

Il n'empêche, indique M. Romani, que les élus parisiens *« n'ont pas le droit de trahir la confiance de leurs électeurs en acceptant des surcharges financières qui leur seraient imposées... même pour une grande cause ! »*. M. Giraud (R.P.R., Val-de-Marne), président du conseil régional d'Ile-de-France (*le Monde* du 17 juin), rapporte, que, à sa demande, des universitaires ont procédé à une simulation qui envisage dix mille à quinze mille emplois assurés pendant quatre ans, 13 milliards de devises en 1989 seulement, pour un déficit de 21 milliards à l'ouverture de l'opération.

A. Ch.

● AGGLOMÉRATIONS NOUVELLES. — A l'exception des communistes qui se sont abstenus, les sénateurs ont adopté, jeudi 16 juin, en deuxième lecture, le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, portant modification du statut des agglomérations nouvelles.

M. Salvi (Un. cent., Val-d'Oise), rapporteur de la commission des lois, a souligné que certaines des préoccupations de la HauteAssemblée (*le Monde* du 22 avril) ont été prises en compte par les députés (*le Monde* du 13 mai). Les sénateurs ont notamment retenu l'obligation de consulter les conseils municipaux (et non les seuls maires) lors de l'élaboration du projet de révision du périmètre d'urbanisation des agglomérations nouvelles existantes. Ils ont supprimé les dérogations au droit commun en matière d'urbanisme et sont revenus sur la formule qu'ils avaient approuvée en première lecture, en substituant à la communauté d'agglomération nouvelle (CAN) le syndicat d'agglomération nouvelle (SAN).

● CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE. — Les conclusions de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance sont adoptées à l'unanimité.

AUX ASSISES NATIONALES ORGANISÉES PAR L'A.N.T.

M. Mauroy annonce plusieurs mesures en faveur des Français originaires d'outre-mer

Plusieurs mesures ont été annoncées par M. Pierre Mauroy aux nombreux participants des assises nationales des originaires d'outre-mer, qui étaient organisées le 16 juin à Paris.

Etape de la politique développée en faveur des originaires d'outre-mer, les assises nationales avaient été précédées d'une journée de réflexion, en novembre 1982, puis de la remise officielle du rapport d'un groupe de travail conduit par M. Michel Lucas, le 16 mai dernier (*le Monde* du 31 mai).

Les assises, organisées par l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer (A.N.T.) et le secrétariat d'État chargé des départements et territoires d'outre-mer, avaient pour but de vérifier, auprès des intéressés eux-mêmes, la validité de l'analyse de leur situation et les propositions contenues dans le rapport de M. Lucas.

Cette étape a été franchie à la satisfaction apparente de tous, ou presque... Seule fausse note : quelque soixante-dix indépendantistes antillais ont manifesté, au coin de la rue Saint-Dominique, au nom de la *« fraternité caraïbe »*, pour réclamer la libération de deux de leurs camarades guadeloupéens récemment interpellés à Pointe-à-Pitre dans le cadre de l'enquête ouverte en 1981 à la suite des attentats revendiqués par le GLA (Groupe de libération armée de la Guadeloupe).

Expliquant l'action gouvernementale, le premier ministre a affirmé que l'avenir réside dans le développement économique des DOM-TOM afin que sa population ne mette pas tout son espoir dans la migration. Mais, a-t-il ajouté, *« il n'est pas question d'empêcher qui que ce soit de venir (...) en métropole »*.

L'autre volet consiste en une approche plus attentive aux difficultés d'insertion des originaires d'outre-mer qui vivent en métropole. A ce propos, M. Mauroy a préconisé une recherche statistique de cette population — tout en conseillant la prudence dans un domaine qui relève de la commission Informatique et libertés.

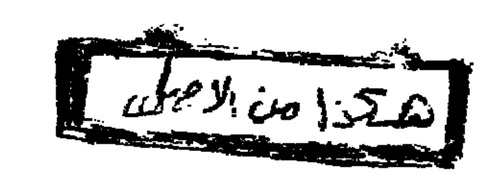
Il a fait part d'un même souci pour le travail de l'A.N.T., en déclarant : *« Il n'est pas question que soit mise en place une administration parallèle spécialisée dans les ressortissants d'outre-mer. »*

M. Mauroy a annoncé la constitution au niveau interministériel d'un groupe de travail permanent sur la situation scolaire des originaires d'outre-mer et la définition d'une politique de formation professionnelle adaptée au développement économique des DOM-TOM. Il a indiqué que les jeunes appelés seront libres d'accomplir leur service national en métropole ou chez eux et que les tarifs téléphoniques entre la métropole et l'outre-mer seront abaissés, à compter du 1er juillet prochain. Enfin, seront créés à Paris un centre d'information et de documentation des cultures d'outre-mer et un office des cultures d'outre-mer pour la diffusion, la promotion et les échanges, et une grande exposition sera inscrite au programme des musées nationaux.

Ces mesures correspondaient, en grande partie, aux souhaits exprimés par les participants aux assises qui, en commission, avaient toutefois exprimé des réserves sur certaines des propositions du rapport de M. Lucas, et notamment à propos des *« mesures de rattrapage spécifiques »*. Les originaires d'outre-mer craignent d'être assimilés aux travailleurs immigrés. C'est pourquoi ils se montrent attachés à l'extension à tous du *« privilège »* que représente le voyage de retour au pays que détiennent certains d'entre eux.

Auparavant, M. Georges Lemoine, secrétaire d'État aux DOM-TOM, avait indiqué dans quel état d'esprit les uns et les autres abordaient l'enjeu de cette action en direction des originaires d'outre-mer en déclarant : *« Il faut donner la chance à* [la] *diversité de s'exprimer. Nous voulons désormais que la migration soit le résultat d'un libre choix et non la voie obligée.. Vivre et travailler au pays, c'est l'objectif. »*

AL. L.



CAMEROUN :

La deuxième génération de l'indépendance

Entreprenant un quatrième voyage au sud du Sahara depuis le début du septennat, M. François Mitterrand quitte Paris, dans la soirée du dimanche 19 juin, pour le Cameroun, où il sera, lundi et mardi, l'hôte du président Biya. Selon la coutume, le chef de l'État est notamment accompagné de MM. Cheysson, ministre des relations extérieures, Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, et Penne, conseiller à l'Élysée pour les affaires africaines et malgaches.

A l'occasion de cette visite officielle, en réponse à celle que fit en France, en février, M. Biya, M. Mitterrand découvrira un pays qui est devenu le premier partenaire commercial de la France en Afrique noire francophone. Il sera surtout l'hôte d'un régime dont la gestion est généralement considérée comme saine et dont la maturité fait pas mal d'envieux sur le continent noir. Après un quart de siècle au pouvoir, M. Ahidjo a, en effet, en novembre 1982, démissionné pour céder la présidence à M. Biya, tout en gardant la responsabilité du parti unique, l'U.N.C. (Union nationale camerounaise).

Jusqu'ici, dans un pays aux équilibres fragiles, cette transition s'est faite sans secousses. M. Biya, qui semble bénéficier de l'appui de M. Ahidjo, est parvenu à maintenir à distance les clientèles qui jouent un rôle crucial au sein d'une société qui s'est considérablement enrichie depuis l'indépendance. Les finances de l'État paraissent relativement saines. Le changement s'effectue en douceur, et les tensions ethniques d'une société très complexe ne remettent pas en cause la paix sociale et un système politique qui demande encore à faire ses preuves.

Si Français et Camerounais demeurent des partenaires privilégiés, les seconds semblent souhaiter que Paris prenne davantage conscience du fait camerounais. Du succès du Cameroun dépend, en effet, un équilibre régional mis en cause par l'instabilité de voisins plus faibles ou mal administrés. M. Ahidjo, malade à l'époque, avait surpris en démissionnant de ses fonctions de président de la République voilà huit mois. Pour peu que le Cameroun franchisse sans encombre une transition délicate – une épreuve qu'il faudra encore quelques mois pour mesurer, – la France disposerait alors d'un interlocuteur de poids dans une région du monde où ces derniers se font de plus en plus rares. – J.-C. P.

Une transition en douceur

par JEAN-CLAUDE POMONTI

ETRANGE Cameroun, enfanté dans la douleur, mosaïque de peuples réunis voilà un peu plus de dix ans sous la tutelle d'un habile autocrate, Etat difficile à construire et dont la gestion a longtemps paru timorée, pays plutôt fermé, presque recroquevillé sur lui-même, *se méfiant des risques, sous* prétexte de ne pas répéter les erreurs des autres. Il donnait l'impression de se cacher un peu. Manque d'assurance ou d'envie ? On ne le sait toujours pas. Le voici aujourd'hui qui s'affirme, affichant, en pleine crise, une gestion plus saine qu'ailleurs en Afrique, avec un taux de croissance réelle flatteur (plus de 6 % pour l'exercice 1981-1982), avec des cadres *supérieurs souvent brillants* et sûrs de leur fait. Le voici même relevant le défi de la deuxième génération de l'indépendance, sous la houlette d'un nouveau président, M. Biya, pour occuper le large fauteuil laissé vacant par le départ, il y a six mois, du « Père de la nation », M. Ahidjo. Etrange Cameroun, dont *l'ouverture naissante, qui n'est* jamais qu'un ballon d'essai, constitue *une expérience cruciale : tout échec,* en effet, pourrait lui faire perdre de nouveau quelques bonnes années et tout succès en ferait, à coup sûr, le pivot d'un équilibre régional. M. François Mitterrand, disons-le, s'y rend au bon moment.

Car, bien entendu, tout n'est pas si simple dans cet Etat unitaire en devenir et qu'on imagine encore profondément marqué par les stigmates des pénibles épreuves des années 60. Les rebelles du début, les *Bamilékés, réprimés sans pitié, sont* redevenus d'invincibles commerçants sur la place de Douala, où une demi-douzaine d'entre eux ont accumulé des fortunes se comptant en milliards de francs C.F.A.

Une capitale pleine de projets

Yaoundé, la capitale, offre un autre lien entre le passé tout proche et les ambitions du futur, avec ses allures de gros bourg africain rural, étendu, encore parsemé de champs *et de terrains vagues que coupent* déjà les grandes artères de demain. Chaque colline annonce l'avenir : ici, un palais présidentiel massif et étonnant de mauvais goût, avec ses grilles et portes de fer forgé ou son escalier intérieur entièrement de cuivre ; plus loin, le colossal édifice – pour fêtes et grandes assemblées – *élevé par les Chinois ; un peu partout,* les bâtiments d'une capitale administrative pour l'instant pleine de projets. Bientôt, Yaoundé sera liée au grand port de Douala par une route bitumée, et non plus par une piste dangereuse en saison des pluies. Dans trois ans, le Cameroun, en pleine expansion, disposera de la télévision, *bien après des Etats beaucoup* plus pauvres que lui.

Mélange détonnant de tradition et de modernité, de vieilles habitudes *autoritaires et d'appétit de liberté ?* A vrai dire, on n'en sait jamais trop rien. Le Cameroun vit, pleinement, une transition, qu'il peut manquer. Il le sait et prend les choses au sérieux. Il y a, d'un côté, d'énormes appétits, qui ne peuvent être occultés. De l'autre, il y a *l'héritage, celui d'un quart* de siècle de gestion ferme et souvent *intelligente, qui mérite d'être* consolidé. Sur la toile de fond d'une mosaïque ethnique encore mal soudée se dessinent donc deux silhouettes qui représentent, en quelque sorte, l'acquis et le devenir, ce qui a été fait et ce qui pourrait se faire, l'assurance et l'espérance. Mais, jusqu'à preuve du contraire, entre Amadou Ahidjo et Paul Biya – *l'aîné et le cadet,* – il ne s'agit pas d'un combat de chefs – *loin de là ! – mais plutôt d'un* jeu subtil dans lequel on s'épaule, on fait preuve de *complicité tout en se* jaugeant parfois *et peut-être, même, en* s'épiant.

La retraite politique de l'ancien président Ahidjo, après sa démission, *en novembre dernier, ne devait* pas être de longue durée. Fin janvier, celui qui demeure président du parti unique, l'U.N.C. (Union nationale camerounaise), a repris son bâton de pèlerin pour battre le rappel en faveur de son successeur, Paul Biya, qui a vécu dans son ombre pendant une quinzaine d'années. Auparavant, il a *évincé du parti, de l'Assemblée* nationale et de toutes autres fonctions, une forte personnalité du Nord, M. Moussa Yaya, compagnon de toujours, qui s'était répandu en propos amers à l'égard de l'ancien président, allant même jusqu'à qualifier sa démission de « lâcheté ». M. Moussa Yaya avait-il cru que, le jour venu, M. Ahidjo, l'autre homme du Nord, lui aurait confié le pouvoir, *même quand l'héritier constitutionnel* ne pouvait être que le premier ministre du moment, Paul Biya, un homme du Sud ? Toujours est-il qu'en janvier le retour sur le devant de la scène du premier président du Cameroun s'est fait en faveur de son successeur.

Depuis cette date, M. Ahidjo s'est régulièrement manifesté, sur les ondes, dans les journaux, sur la place publique, intervenant notamment à la veille des élections législatives du 29 mai pour demander à la population *d'appuyer le président Biya. Il a* multiplié les réunions du bureau politique de l'U.N.C. *et les consultations.* Bref, il a fait suffisamment acte de présence pour qu'on parle de « bicéphalisme ». Il est vrai qu'en demeurant à la tête du parti unique, l'ancien chef de l'Etat, avec l'accord ou non de son successeur, a créé une situation sans précédent dans l'histoire d'un régime jusque-là bien monolithique. A *Garoua, où il s'est retiré,* le président du parti continue de participer activement à la vie politique. A Yaoundé, où il s'est installé, le nouveau chef de l'Etat gère le pays et dirige le gouvernement.

Inutile de préciser que, feutrées ou non, les rumeurs vont bon train dans des milieux politiques longtemps habitués à obéir sans discuter. Bien sûr, tout le monde, ici, souligne l'« *immense fierté* » de l'opinion publique en apprenant que M. Ahidjo se retirait *sans attendre l'usure du pouvoir* ou le « *naufrage de la vieillesse* ». L'ancien président, peut-être trop inquiet pour sa santé, apparemment rétablie depuis, a agi soudainement, prévenant seulement une poignée de gens, plaçant son pays devant un fait accompli. A la fois souhaitée et redoutée, la succession était arrivée. *Elle n'était plus à prendre ou à laisser,* mais à jouer et, si possible, à *réussir.*

Il y a donc des Camerounais pour *avancer, aujourd'hui, que M. Ahidjo,* à l'époque, a « *cédé à un moment de dépression* » et qu'il regrette son « *geste précipité* ». D'autres estiment que l'ancien président, désormais en retrait de la scène et débarrassé des lourdes tâches quotidiennes de gestion de l'Etat, a trouvé la marge de manœuvre qui lui *manquait pour limiter les pouvoirs* des anciens « barons » envahissants de son régime, pour débloquer certains mécanismes et contribuer à la promotion de ceux qu'on appelle les « technocrates » et qui forment, en fait, la deuxième génération de l'indépendance.

Ainsi, au-delà de leurs entourages respectifs, MM. Ahidjo et Biya seraient, avant tout, des complices et formeraient un solide tandem s'étant fixé pour objectif principal le succès de la transition. *Il existe, en effet,* un argument fort en faveur de cette thèse : pour M. Ahidjo, l'échec de la succession signifierait la faillite de sa *propre œuvre. Quels que soient ses* sentiments à l'égard de son successeur, *il ne peut, en dernier recours,* que l'aider à s'affirmer dans les meilleures conditions possibles.

Peu de gens, donc, misent sur un retour de l'ancien président aux affaires. Certains lui prêtent même l'intention d'abandonner la présidence du parti, en 1985, une fois que l'U.N.C. aura désigné son candidat, *unique, à l'élection présidentielle* prévue à cette date. Entre-temps, *M. Biya aurait eu le temps de prendre* la mesure de ses nouvelles responsabilités. Dans deux ans, une fois bien en selle, il pourrait alors voler de ses propres ailes, M. Ahidjo prenant une retraite complète et définitive.

Pas de « sous-chef d'Etat »

La réalisation de ce scénario dépendra, en bonne partie, de la personnalité du président Biya, un homme discret d'apparence mais qui donne l'impression de vouloir gouverner *et de ne pas jouer les « sous-chefs d'Etat »*. La « protection » de *M. Ahidjo lui pèse-t-elle autant* qu'elle l'aide ? Il est bien difficile d'en juger. M. Biya parle de « *moraliser* » la société – traduisez, mettre un frein à la corruption; – un thème nouveau et qui ne plaît pas à tout le monde. Tout en se prononçant contre le multipartisme – solution généralement rejetée, ici, par peur de *déboucher sur une multitude de mouvements,* épousant des frontières ethniques, – le nouveau président parle de « *libéralisation* », comme s'il souhaitait que l'U.N.C. ne soit plus seulement le relais du pouvoir central, avec sa police politique, mais permette également l'expression de revendications populaires. Cet *homme âgé d'une cinquantaine d'années* – de plus de dix ans le cadet de M. Ahidjo – a beau avoir *été nourri* dans le sérail, il lui faut s'affirmer, quitte à exprimer aujourd'hui des désaccords qu'il a tus pendant de longues années. Il se sent même des « *affinités* » avec la « *social-démocratie* », un choix politique qui, *s'il se précise,* serait assez éloigné de l'autocratie pratiquée pendant plus *de vingt ans.*

L'un des débats qui anime un personnel politique camerounais peu enclin, par habitude, à s'exprimer publiquement, concerne, on l'imagine volontiers, les relations Parti-État.

(Lire la suite page 11.)

Les enjeux d'un héritage

par J.-F. BAYART (*)

EN quittant volontairement le pouvoir le 6 novembre dernier, M. Ahidjo, à la tête du Cameroun pendant vingt-quatre ans, replaçait momentanément son pays sous les projecteurs de l'actualité, après une longue période de discrétion presque affectée. Sa décision *eut d'autant plus de retentissement* qu'elle faisait écho à la retraite de M. Senghor, elle aussi délibérée, et qu'elle semblait exemplaire de la « sagesse » d'une certaine Afrique : celle de la stabilité. M. Ahidjo confortait ainsi son image raisonnable d'homme d'État. *La* majorité des commentateurs la lui reconnaissaient depuis longtemps, mais ne la lui auraient probablement pas attribuée si aisément lorsqu'il prit en charge les destinées de son pays, en 1958.

Mythologie politique que celle de cette sagesse ? Bien sûr, comme tous *les raccourcis,* et *comme telle* entretenue par les propagandistes du régime. Elle répond aux préoccupations des investisseurs et des géostratèges du camp occidental, autant qu'aux intérêts des groupes sociaux camerounais qui bénéficient de cette « *stabilité* ». *Mais,* à tout prendre, elle fait peut-être moins injure à la réalité que l'autre mythe qu'a inspiré le Cameroun de M. Ahidjo : celui d'une dictature personnelle, compradore et sanguinaire, décrite par le meilleur romancier du pays, Mongo Beti, dans un pamphlet exécrable (1), dont l'interdiction abusive par M. Raymond Marcellin, alors ministre de l'intérieur, assura la crédibilité auprès de la gauche française. Par la complexité et la richesse de son histoire, le Cameroun mérite mieux que ces clichés.

La confusion commence dès les années 50. La page camerounaise de la décolonisation demeure méconnue en France, la seule étude sérieuse qui lui a été consacrée et que l'on doit à un universitaire anglophone, Richard Joseph, n'ayant pas *été traduite* (2). *L'Union* des populations du Cameroun (U.P.C.) fut la principale des sections du Rassemblement démocratique africain qui refusèrent le tournant stratégique négocié en 1951 entre MM. Félix Houphouët-Boigny et François *Mitterrand et le* « *désapparentement* » au détriment du parti communiste français. Elle en vint, en 1956, à prendre la direction d'une rébellion qui ensanglanta le sud du pays pendant plusieurs années et qui ne trouva sa conclusion qu'en *janvier 1971* par l'exécution de son dernier chef historique encore en vie, *Ernest Ouandié. A cette date, elle* ne menaçait plus le pouvoir de M. Ahidjo depuis longtemps.

Ce que l'on sait moins, c'est que l'U.P.C., loin d'avoir prémédité un soulèvement à l'instar des nationalistes algériens, par exemple, fut *littéralement acculée à la clandestinité,* puis à la lutte armée, par la *répression de l'administration française* qu'aiguillonnaient, sur place, un colonat particulièrement réactionnaire et, à Paris, une droite parlementaire soucieuse d'éviter tout précédent au regard de la question algérienne. Nommé dans ce *contexte premier ministre du nouvel* Etat autonome institué par la loi-cadre Defferre, et à ce titre combattu par le mouvement nationaliste, M. Amadou Ahidjo fut-il pour autant la marionnette des Français, comme on l'a souvent affirmé ? *Rien n'est moins sûr.* D'abord parce que ceux-ci, selon toute probabilité, voyaient en lui un homme de transition entre la politique de répression jusqu'alors poursuivie et une politique de compromis avec l'U.P.C., dont le haut commissaire sortant, M. Pierre Messmer, soulignait la nécessité – le premier coup de maître de M. Ahidjo ayant été de *transformer* cet essai et de demeurer vingt-quatre ans là où il n'aurait dû rester que quelques mois.

La réunification

Ensuite, parce que M. Ahidjo – et ce fut son deuxième coup de maître – eut la grande intelligence de ne pas se cantonner dans cette politique de répression dans laquelle s'était enfermé son prédécesseur, André-Marie Mbida, et que laissèrent *craindre en un premier temps* les assassinats des dirigeants de l'U.P.C. (Um Nyobé en 1958, Moumié en 1960), aussi bien que la sévérité de la lutte antiterroriste, la suppression du parlementarisme et l'évolution autoritaire du régime. *Usant tantôt de la violence, tantôt de la séduction,* il sut se rallier *progressivement la base sociale de ses* adversaires, mais aussi celle de ses alliés pour instaurer un présidentialisme centralisé et un parti unique en 1966.

Cela n'eût pas suffi à son succès s'il n'avait simultanément réalisé une bonne partie du programme de l'U.P.C. (à commencer par la réunification – *fût-elle partielle* – de la fraction du protectorat allemand du *Kamerun placée sous administration* britannique à l'issue de la première guerre mondiale) et s'il n'avait assuré à son pays une indépendance réelle à l'égard de son ancienne métropole. Une indépendance qu'expriment bien la non-participation du *Cameroun à la conférence franco-africaine,* le sens de la souveraineté dont fait preuve sa bureaucratie à l'égard des investisseurs étrangers et la diversification de ses relations extérieures (en particulier par le biais du développement de ses échanges avec les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, les Pays-Bas, l'Italie, le Canada, les Etats du bloc soviétique, la Chine et les pays arabes).

En quittant son fauteuil présidentiel, M. Ahidjo peut donc se targuer d'acquis non négligeables. Il laisse en héritage un État fort et uni, une paix civile qui contraste heureusement *avec les soubresauts* des pays voisins, une respectabilité qui éclipse les frasques d'un Bokassa, une influence indéniable sur la scène africaine et une prospérité relative, moins spectaculaire que celle dont se vante la Côte-d'Ivoire mais obtenue grâce à un *endettement* et à une présence étrangère moindres. Il ne faudrait pas, pour autant, négliger le coût de ces réalisations, de moins en moins bien supporté par ceux qui en souffrent au premier chef et que devra alléger le nouveau président, M. Biya, sous peine de décevoir.

En premier lieu, l'inhibition institutionnelle du particularisme anglophone du fait de la suppression du fédéralisme en 1972, un climat de suspicion et d'autocensure (plus que de peur généralisée), une infantilisation politique indigne des richesses humaines du pays et que symbolise l'occultation complète de la contribution de l'U.P.C. à l'émancipation nationale. On a *beaucoup glosé sur* la situation des droits de l'homme au Cameroun, et de rudes polémiques ont opposé Amnesty International ou une partie de la presse française aux autorités de Yaoundé. Sans doute convient-il de dédramatiser le débat, ce *qui* n'est pas entièrement possible compte tenu des souffrances humaines auxquelles il se rapporte.

(Lire la suite page 12.)

(*) Chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques.

(1) Mongo Beti, *Main basse sur le Cameroun,* Maspero, 1972.

(2) R. Joseph, *Radical Nationalism in Cameroun,* Clarendon Press, 1977.

Le train d'une étonnante mosaïque

SANS distinction de taille, de poids ou d'espèces, tous les passagers sont admis à bord du Transcamerounais qui, chaque jour, relie en douze heures le sud et le nord du Cameroun. Aussi, dans des wagons surchargés, des chèvres, des poulets et des lapins côtoient, au milieu de marchandises de toutes sortes, hommes, femmes et enfants. Chaque arrêt est un spectacle et le voyage de 662 kilomètres un perpétuel émerveillement. Pris d'assaut dès son départ de Yaoundé, le dérisoire convoi de quatre wagons n'en continue pas moins, dans une bousculade générale, à accueillir à chaque gare de nouveaux passagers et à se transformer d'abord en train de marchandises, puis en véritable garde-manger. Car rares sont les personnes qui voyagent sans un ou deux régimes de bananes, des sacs d'arachides, de macabos ou d'ignames. Les chèvres et les coqs, enfermés dans des paniers en osier, animent le parcours de leurs appels sonores.

L'allure réduite du train permet bien des extravagances. Les hommes s'agrippent aux portières des wagons, s'amassent sur les marchepieds. A l'intérieur, ceux qui ont eu la chance de trouver une place – bien inconfortable – sur les banquettes en bois sont bousculés par les passagers contraints de rester debout, serrés les uns contre les autres avec, à leurs pieds, les enfants, les animaux et les innombrables paquets.

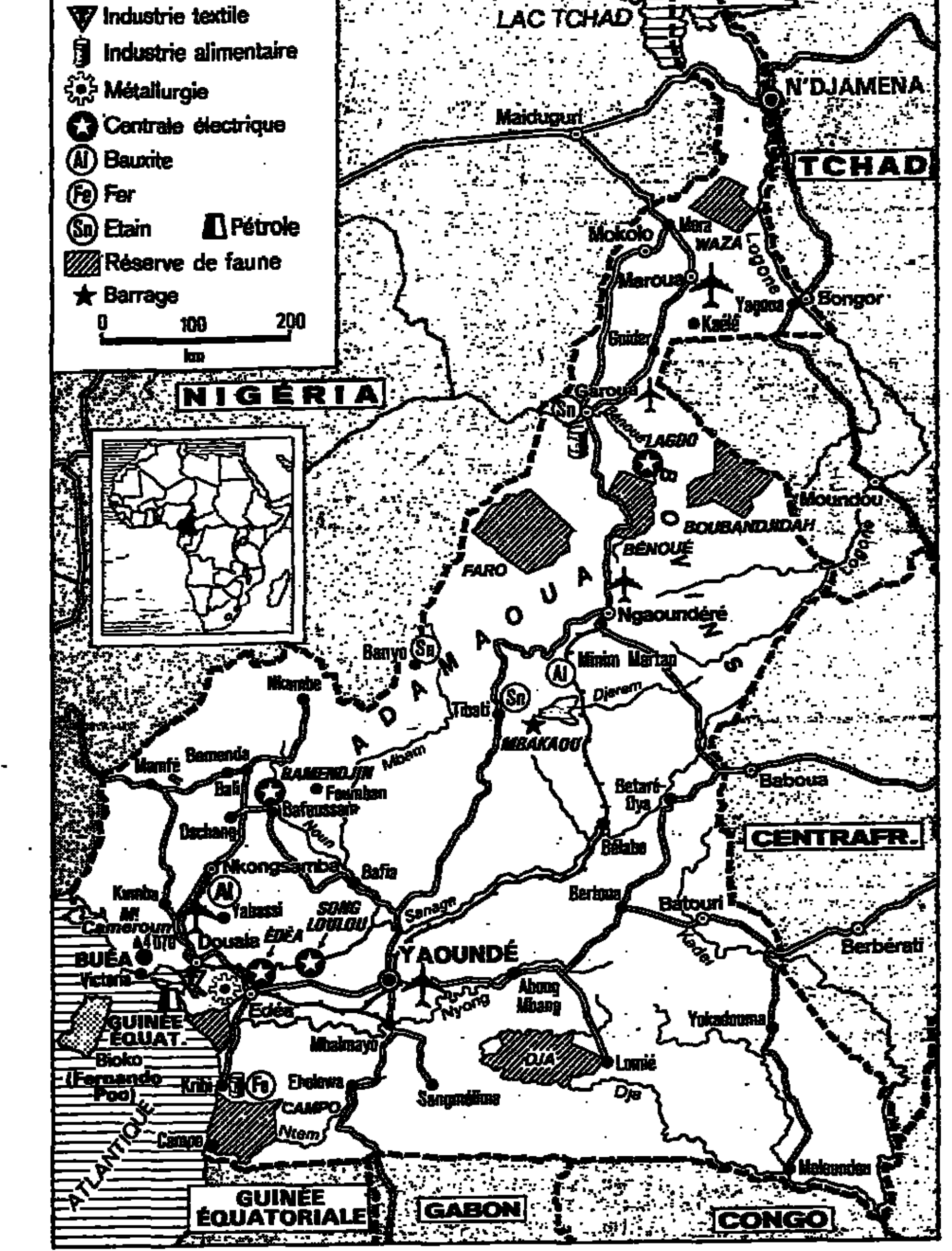
Une odeur de friture s'échappe du seul wagon de première classe où, assis dans des fauteuils en simili cuir, les passagers bénéficient d'un meilleur confort. Sur un réchaud à gaz, un employé du Transcamerounais y prépare inlassablement des omelettes dont sont surtout friands les voyageurs de deuxième classe qui, ainsi, entre deux arrêts, occupent le wagon de première.

Au passage du train, les quais des gares se transforment en marchés. Le rythme de la journée semble d'ailleurs étroitement lié à l'activité des marchands ambulants.

Au fur et à mesure, le Transcamerounais présente une image de l'étonnante mosaïque socio-culturelle du Cameroun, pays aux deux cents ethnies. Le Camerounais du Sud, homme de la forêt, laisse progressivement la place, au gré des arrêts, au musulman du Nord, habillé du traditionnel boubou aux couleurs vives.

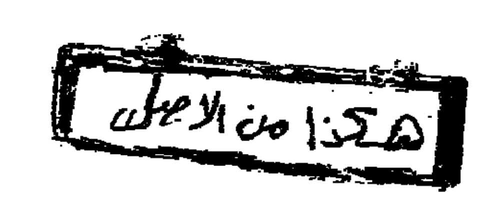
Dehors, la végétation dense et luxuriante du Sud s'efface devant le décor jaune et uniforme de la savane. La chaleur torride du Nord fait oublier la moiteur de la capitale. Des cases rondes en paille, aux toits de chaume, succèdent aux cases rectangulaires du Sud, faites d'argile rouge. L'Afrique sahélienne a supplanté l'Afrique tropicale.

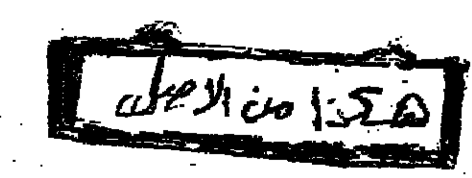
BERNARD DEGIOANNI.



Peuplé de plus de huit millions d'habitants et couvrant une superficie de 475 000 km², le Cameroun est une ancienne colonie allemande placée sous mandat de la Société des nations au lendemain de la première guerre mondiale, puis sous tutelle de l'ONU après 1945. Il a accédé à l'indépendance en 1960. L'année suivante, la partie méridionale du pays, sous tutelle britannique, a été rattachée au sein d'une fédération à l'ancien Cameroun sous tutelle française. En 1972, l'ensemble a pris le nom de République unie du Cameroun.

Pays riche, le Cameroun produit avant tout du pétrole, de l'aluminium, du cacao, du café, du coton et des bois tropicaux. Son expansion a été assez exceptionnelle, même ces dernières années, en dépit de la récession mondiale. Le service de sa dette extérieure demeure modeste – de 10 % à 12 %, – et le pays est aujourd'hui doté d'une infrastructure consistante. Le 6 novembre 1982, M. Paul Biya a succédé à M. Amadou Ahidjo à la tête de l'État.





Des relations assainies entre Paris et Yaoundé

DES relations sans nuages ? A en croire les officiels, d'un côté comme de l'autre, les relations franco-camerounaises sont saines. Pour sa part, le président Biya, tout en exprimant « l'excellent souvenir » qu'il a gardé de sa visite à Paris en février, constate – *il l'a fait*, lors du « Club de la presse du tiers-monde » diffusé par Radio-France International à la veille de l'arrivée de M. Mitterrand – que l'élection de ce dernier, en mai 1981, s'est traduite par *« une large continuité »* dans la politique africaine de la France. Il semble même se féliciter de *« l'intérêt croissant du gouvernement de François Mitterrand pour les problèmes africains »*.

Ces politesses faites, il existe néanmoins un contentieux. Tout d'abord, entre les socialistes français et M. Ahidjo, les relations n'ont jamais été faciles. Se sachant classé homme de droite et peu populaire dans les rangs de la gauche française, ce dernier aurait souhaité que Paris manifeste davantage de chaleur à son égard. Il avait le sentiment que ses mérites n'étaient pas reconnus et boudait un peu Paris depuis l'élection de M. Mitterrand. Quelques « gaffes » – des liens entre des socialistes et d'anciens militants de l'U.P.C. interdite, une lettre de M. Ralite réclamant la libération de détenus politiques – avaient sans doute contribué à alimenter cette défiance.

Les échanges et le gaz

La prise de fonctions de M. Biya a facilité un dialogue qui, sur le fond, n'a réellement jamais été interrompu. Les Camerounais souhaiteraient, cependant, que les échanges commerciaux entre les deux pays soient rééquilibrés. Les importations camerounaises de France représentent 43 % du total, alors que le trafic en sens inverse ne constitue que 23 % des exportations camerounaises. *« Nous comptons évoquer ce problème à Yaoundé avec M. Mitterrand »*, a déclaré M. Biya.

En outre, le Cameroun voudrait que la France s'intéresse de plus près au grand projet gazier de Kribi, les réserves prouvées de gaz s'élevant, selon le ministre camerounais des mines et de l'énergie, à 110 millions de mètres cubes. Mais le marché du gaz est actuellement saturé et la France ne semble pas en mesure de signer un contrat de *« codéveloppement »* – du type algérien – ainsi qu'en rêvent les Camerounais.

En règle plus générale, Yaoundé espère que Paris va mieux prendre conscience du *« fait camerounais »* : leur pays se développe prudemment, certes, mais en évitant les écueils auxquels d'autres États d'Afrique noire sont confrontés. Jusqu'à nouvel ordre, il constitue donc un pôle de stabilité dans la région. A Yaoundé, on n'est pas toujours sûr que Paris mesure bien l'intérêt d'une coopération plus étroite et, même, fasse le pari Cameroun.

Un peu plus de considération, voilà ce que semblent demander en priorité les Camerounais, ce qui explique pourquoi ils souhaitaient que M. Mitterrand se déplace, cette fois-ci, au sud du Sahara uniquement pour leur rendre visite et non pour une tournée qu'il aurait poursuivie en Guinée-Équatoriale, ainsi qu'il en avait été un moment question.

La coopération franco-camerounaise pourrait, d'ailleurs, être amenée à se renforcer, y compris dans le domaine militaire, puisqu'il existe un projet d'installation, à Garoua, d'une base militaire aérienne avec participation française. On ignore encore quel sera le niveau de cette participation et s'il s'agit de construire une base d'intérêt stratégique dans ce Nord camerounais si proche, notamment, du Tchad. Le doublement des effectifs de la petite école française de Garoua serait prévu et la construction de dizaines de logements envisagée.

J.-C. P.

Une transition en douceur

(Suite de la page 9.)

Pour M. Ahidjo, – il l'a déclaré, fin janvier, au *Cameroun Tribune*, organe du gouvernement, – *« le parti définit les orientations de la politique nationale ; le gouvernement applique celle-ci compte tenu de nos possibilités et des aménagements qu'appellent les réalités concrètes et les circonstances »*. De son côté, M. Biya a rappelé à ce sujet que la Constitution prévoit que *« le président de la République définit la politique de la nation »*. Le premier prêche donc la prééminence du parti, dont il assure la présidence. Le second, bien évidemment, adopte le point de vue contraire, puisqu'il rappelle, au passage, que la Constitution ne prévoit pas un système de parti unique et qu'elle énonce même que, selon la formule consacrée, *« les partis politiques concourent à l'expression du suffrage universel »*.

Peut-on lire, dans ces propos opposés, une épreuve de force en puissance ? Sur le plan constitutionnel, le cas échéant, M. Biya peut s'opposer à tout amendement instaurant la prééminence du parti, même quand les députés de l'Assemblée élue le 29 mai ont tous été désignés par le comité central d'un parti dont il n'est que le vice-président. En effet, même si une telle proposition était adoptée, à la majorité absolue des voix, le chef de l'État aurait le pouvoir de demander une deuxième lecture, l'adoption du texte requérant alors les deux tiers des voix. Or, une fois élus, les députés dépendent trop du gouvernement – notamment pour obtenir des sièges lucratifs dans des conseils d'administration de sociétés d'économie mixte – pour qu'il ne s'en trouve pas un bon tiers pour appuyer le président.

Un certain malaise

De toute façon, la Constitution confère au président de redoutables pouvoirs puisqu'elle dit que, *« en cas de péril grave menaçant l'intégrité du territoire, la vie, l'indépendance ou les institutions de la nation, le président de la République peut proclamer par décret l'état d'exception et prendre toutes mesures qu'il juge nécessaires »*. Elle ajoute même : *« il en informe la nation par voie de message »*. M. Ahidjo avait également pensé à doter la Constitution camerounaise de son *« article 16 »*.

Mais personne, ici, ne songe sérieusement à un « coup de force » constitutionnel, quelles que soient les éventuelles divergences entre les deux hommes. Si le malaise ne peut être nié, M. Biya n'en réfute pas moins le terme de *« bicéphalisme »*, auquel il préfère celui de *« complémentarité »*. Quant à M. Ahidjo, il ne semble pas s'être réexprimé sur le sujet, publiquement du moins, ces derniers temps. D'un autre côté, l'un et l'autre savent parfaitement que le débat serait trop explosif pour ne pas remettre en cause la stabilité actuelle de la transition.

On peut en dire autant, pour l'instant, de la classe dirigeante. La gestion relativement sage du Cameroun n'a pas empêché la constitution de belles fortunes. Le pouvoir y a ses clientèles, et la succession, en faveur d'un « sudiste », a sans doute fait froncer pas mal de sourcils dans le Nord. M. Ahidjo a évité le piège. Son successeur sera tout aussi contraint de ménager certains équilibres pour qu'on ne puisse lui reprocher de s'adonner au *« clientélisme »* qu'il est, d'ailleurs, le premier à dénoncer.

Un coup de pouce

A tout prendre, l'attelage actuel devrait donc ne pas se défaire dans l'immédiat, même quand l'on sent, déjà, dans l'entourage de M. Biya, un brin d'impatience face à la *« lenteur des changements »*. Dans des conditions bien différentes de celles du Sénégal – où un Senghor âgé et mu par d'autres préoccupations s'est complètement effacé de la vie politique, – le Cameroun est donc en train de vivre une expérience à la fois unique en Afrique et vitale pour son avenir. Ce qu'on qualifie de « transition » ne fait que commencer dans un pays aux équilibres encore précaires. Tout se passe comme si, d'un seul coup, le moment y était venu de dresser un bilan de vingt-cinq ans d'histoire. Quelle a été la portée de la terrible « pacification » des débuts ? Quelle est la solidité des institutions ? Quel est le degré d'unité des anglophones et francophones et celui des deux cents ethnies ? Quel est, enfin, le poids de l'enrichissement et de la mise en place d'une infrastructure économique véritable ? Le bilan global est en train de se faire. Avec l'aide de M. Biya et, sans aucun doute pour l'instant, le coup de pouce de M. Ahidjo.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Les enjeux

(Suite de la page 9.)

Les abus les plus criants ont eu lieu dans les premières années du régime, *au moment de l'écrasement* de la rébellion, et il est juste d'ajouter que des Français y ont directement participé, soit comme troupes d'intervention, soit comme conseillers techniques très spéciaux. Par la suite, la répression s'est faite d'une façon beaucoup plus sélective et est demeurée très en deçà de la terreur *systématique* que l'on a *complaisamment* décrite ou, plutôt, imaginée. En particulier, les forces de l'ordre, tout en ayant une conception musclée de leurs prérogatives comme dans la quasi-totalité des pays du continent, sont plus disciplinées qu'ailleurs. Il semblerait, en outre, que l'on meure moins d'étouffement dans les prisons camerounaises que dans les geôles nigérianes ou ivoiriennes (sans même parler des camps de la mort guinéens ou zaïrois), et que le recours à la peine *capitale pour vol aggravé, prévu par* la législation, soit en fait assez rare.

Encore faut-il préciser, pour faire bonne mesure, que les rigueurs que l'État réserve aux délinquants sont souvent moins redoutables que celles de la justice populaire : à Douala comme à Lagos, à Abidjan ou à Nairobi, malheur au voleur que la foule surprend ou suspecte ! Et il faut prêter quelque attention aux arguments des autorités camerounaises quand elles demandent que l'on comptabilise, parmi les victimes *des violations* des *droits de l'homme*, les morts politiques que leur régime assure avoir évitées, et comparer leur bilan en la matière avec celui des États du voisinage...

Pour toutes ces raisons, le réflexe d'une partie de l'opinion française, à l'évocation de la situation politique du Cameroun, reflète probablement plus le conformisme qui lui est habituel qu'un souci d'information véritable. Mais il n'en est pas moins vrai que la pratique des internements administratifs, à laquelle se livre une police politique fort efficace, a tendu à fournir la seule réponse à toute prise de conscience, *a fortiori* à toute opposition, et qu'elle se justifie de moins en moins au fur et à mesure que s'estompe le spectre de la guerre civile.

En second lieu, l'actif du régime du point de vue du développement, manifeste quand on considère la désolation des économies africaines, n'est pas sans ombres. Lourdeur de la tutelle bureaucratique, immobilisme qui n'a pas empêché certains investissements industriels aussi colossaux qu'hasardeux, surexploitation de la paysannerie par la sous-rémunération des cultures d'exportation et par l'extension de l'agriculture de grandes plantations, augmentation du chômage, accentuation des inégalités sociales : autant de points noirs qui devraient interdire tout triomphalisme.

L'arrière-plan de la succession

Quoi qu'il en soit, le Cameroun a atteint en vingt ans d'indépendance un degré de maturation historique, pourrait-on dire, qui est malheureusement assez exceptionnel en Afrique et dont M. Mitterrand a curieusement négligé de faire une composante essentielle de sa diplomatie subsaharienne.

Sous le couvert du pouvoir personnel de M. Ahidjo se sont en fait nouées des relations entre groupes sociaux qui constituent *la teneur de* l'Etat camerounais et en ont étayé la stabilité. C'est à leur lumière qu'il faut décrypter la succession de 1982.

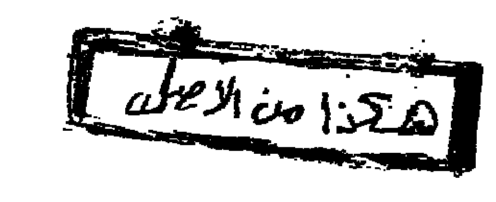
Grâce à des dosages ethniques minutieux et constants, M. Ahidjo a présidé pendant deux décennies à la construction d'un compromis politique, *au sein du parti unique, entre le* Nord à dominante musulmane (dont il est lui-même natif) et le Sud à dominante chrétienne (qui était plus avancé dans la course à la modernité et qui semblait devoir empocher les dividendes de la décolonisation). L'accession au pouvoir de M. Biya a reconduit ce compromis en procédant à une permutation institutionnelle.

Dès lors que le nouveau chef de l'Etat était originaire du Centre-Sud, son premier ministre ne pouvait être choisi que parmi l'élite du Nord, et il en fut ainsi en la personne de M. Bouba Bello.

Sur une toile de fond vieille de vingt-quatre ans, tissée de frustrations, de craintes et de complots plus ou moins fantasmatiques, cette simple rotation était à la fois nécessaire et amenée à avoir un grand retentissement. Inutile de préciser qu'elle ne s'est pas opérée sans cris ni chuchotements... Déjà, « Radio Couloir » murmurait que M. Ahidjo *avait tenté d'y échapper en 1975* en désignant comme successeur l'un de ses plus anciens compagnons, M. Sadou Daoudou, musulman comme lui, et qu'il avait dû y renoncer sous la pression des représentants du Sud au sein des instances dirigeantes du parti. Après la passation de pouvoir, en novembre-décembre, M. *Moussa Yaya, autre* vieil allié nordiste de M. Ahidjo, et qui était un homme-clef du régime dont il contrôlait plusieurs des rouages vitaux, partit en campagne contre le nouveau président avec l'appui, semble-t-il, d'une fraction des commerçants musulmans. M. Ahidjo, qui a conservé ses fonctions à la tête du parti unique, riposta en le faisant exclure de celui-ci, suscitant l'approbation enthousiaste du Sud. La vraie succession date peut-être de ce rebondissement.

En tout cas, le clivage *Nord-Sud* n'épuise pas la réalité de la vie politique camerounaise. D'autant que M. Biya devra compter avec les appétits de plusieurs rivaux potentiels, « sudistes » comme lui. M. Eboua, longtemps considéré comme le dauphin préféré, se satisfera-t-il du ministère de l'agriculture qui lui a été confié à la place du secrétariat général de la présidence, et M. Ayissi Mvodo, détenteur de responsabilités importantes dans le parti, du portefeuille de *l'administration territoriale qui lui* a été laissé ? Par-delà les évidences ethniques, et à vrai dire indissociables de celles-ci, le compromis élaboré par M. Ahidjo implique également des élites de natures et de générations différentes, que l'on retrouve dans chaque région.

En 1958, son accession au pouvoir *signifia très rapidement* la victoire de la petite bureaucratie formée par la colonisation sur la catégorie des planteurs aisés de cacao que soutenait l'Eglise catholique dans le Centre-Sud, sur l'aristocratie musulmane du Nord, sur les notables de Douala – la capitale économique du pays, – sur les chefs traditionnels et les commerçants de l'Ouest. Mais l'habileté de M. Ahidjo fut de répartir les fruits de sa propre réussite entre tous ces groupes sociaux qu'elle aurait pu léser.



d'un héritage

Le régime présidentiel de parti unique assure ainsi la coexistence et la conciliation entre des élites disparates, tout en veillant à coopter progressivement les segments les plus jeunes de celles-ci. La grande gagnante de ce processus est la position de pouvoir bureaucratique qui imprime sa marque au style de l'Etat et à la gestion de l'économie. A cet égard aussi, la disgrâce de M. Moussa Yaya, membre de la vieille garde du parti, et l'arrivée au pouvoir suprême de M. Biya, parfait représentant de l'aile technocratique qui forme l'épine dorsale du régime depuis le milieu des années 60, sont révélatrices. Mais elles ne doivent pas cacher d'autres réalités, notamment l'enrichissement parfois fabuleux d'une poignée de commerçants musulmans du Nord qui profitent à plein des facilités octroyées par un système bancaire indulgent et du commerce illégal avec le Nigéria, ou le dynamisme des commerçants de l'Ouest qui joue souvent en faveur de la modernisation conservatrice des chefferies traditionnelles.

Sous les eaux dormantes du monolithisme

L'enjeu principal de la transition amorcée l'année dernière a donc trait à la reproduction de ce système d'alliances croisées dont le régime est en quelque sorte la matrice.

Peut-on pour autant parler de classe dominante ? Cela serait prématuré, dans la mesure où la fusion de ces différentes élites est encore inachevée et où les clivages régionaux continuent d'enclaver la sphère du pouvoir et de la richesse, malgré l'intensité des liens économiques, politiques, idéologiques et parfois familiaux contractés en vingt ans de partage de l'État. Mieux vaut parler d'un projet de classe dominante, en gardant à l'esprit le caractère, pour ainsi dire intime de ce processus. Dans un pays de huit millions d'habitants, il concerne un millier de personnes (3). Cela facilite le contrôle politique : M. Biya aussi bien que M. Ahidjo ont sans doute une connaissance personnelle de tous les cas individuels d'accumulation d'influence, d'argent ou de terre. Cela facilite également les complicités, autant que les animosités.

Dans les coulisses de l'État camerounais comme dans le théâtre de Sartre, l'enfer, c'est les autres. Et sous les eaux dormantes du monolithisme se déchaînent d'âpres luttes d'influence qui affleurent parfois à l'occasion d'une élection ou d'un congrès. Toutefois, ces conflits personnels sont médiatisés par un degré notable d'institutionnalisation et de formalisme juridique qui confère à la vie politique camerounaise sa spécificité.

Jusqu'à présent, les institutions, dotées d'une consistance indéniable, ont parfaitement fonctionné. Mais l'exemple du Kenya suggère combien des successions présidentielles apparemment réussies dans un premier temps peuvent par la suite devenir conflictuelles. Outre les ambitions personnelles, inévitables et souvent dévorantes, plusieurs facteurs pèseront. Le président Biya devra faire preuve d'une fermeté tranquille pour perpétuer le compromis national dans l'ensemble de ses dimensions, et M. Ahidjo de toute la sagesse qu'on lui connaît pour ne pas déséquilibrer l'attelage de la dyarchie qu'a instituée *de facto* son maintien à la tête du parti.

Même si les potentialités du Cameroun sont prometteuses, sa santé économique n'est pas forcément aussi florissante qu'on l'a affirmé. La conjoncture internationale compromet ses rêves pétroliers et gaziers et, de pair avec une bureaucratie trop tatillonne pour être séduisante aux yeux du secteur privé, décourage nombre d'investisseurs. L'endettement extérieur risque de s'en trouver stimulé, et la capacité de redistribution de l'État affaiblie. Quant à l'évolution de l'environnement régional, elle est franchement inquiétante : le dynamisme (ou l'implosion ?) du Nigéria entraîne dans sa mouvance chaotique le nord et l'ouest du Cameroun, tandis que le pourrissement du conflit tchadien ou l'instabilité de la situation en Centrafrique menacent à terme de le gangrener.

Beaucoup dépendra, en définitive, du peuple camerounais lui-même. Dans la foulée de la répression du mouvement nationaliste, l'État a affirmé son emprise autoritaire, bureaucratique et même policière sur la société. Le traumatisme de la guerre civile, l'exemple peu encourageant des pays voisins, dont le Cameroun a abrité des milliers de réfugiés en quinze ans, tendent à discréditer toute contestation qui prendrait la forme de l'agitation. Et l'opposition en exil a tort de réduire la stabilité du régime à l'usage de la coercition. Celle-ci, indéniable, n'exclut pas un soutien mesuré mais assez général à des institutions qui ont assuré le retour à la paix et paraissent la garantir, tout en autorisant une certaine participation et une certaine régulation de l'exercice du pouvoir.

Néanmoins, les jeunes, désormais majoritaires, n'ont pas connu l'époque trouble de la rébellion et ont moins de raisons que leurs parents de se satisfaire du statu quo, ou de s'y résigner. Or ils sont confrontés aux multiples difficultés que leur posent une scolarisation inégalitaire, l'accès à la terre ou au marché du travail, l'obtention d'un logement, le paiement de la dot préalable à tout mariage. Ils peuvent un jour en éprouver quelque rancœur politique.

D'une façon plus générale, les conditions de vie des petites gens se sont détériorées du fait de l'inflation et de la spéculation, qu'a encouragées l'exploitation pétrolière depuis trois ans. La fortune insolente de certains ne leur en apparaît que plus scandaleuse, même si la corruption et l'appropriation privée de la chose publique n'atteignent pas les sommets que l'on constate au Nigéria ou au Gabon. Incontestablement, les tensions sociales se faisaient plus vives quand a éclaté la nouvelle du départ de M. Ahidjo.

Pour l'instant, l'heure est à l'espoir que soulève tout renouveau. Les Camerounais tirent une légitime fierté des réalisations de vingt-trois ans d'indépendance, des conditions dans lesquelles s'est déroulée la succession présidentielle et des perspectives qu'elle ouvre. Ce sont cette fierté et cette détente qui sont les meilleurs atouts de M. Biya. C'est avec elles que devra dialoguer M. Mitterrand en trouvant le ton juste, en respectant l'ambition d'un partenaire très conscient de sa souveraineté et en renonçant aux familiarités faciles des rencontres franco-africaines.

Quelle que soit la détermination des dirigeants de Yaoundé de préserver leurs rapports privilégiés avec Paris, la tâche ne sera pas forcément aussi aisée qu'elle en a l'air, et, pour la mener à terme, l'Elysée serait bien avisé de renoncer à l'amateurisme un peu brouillon et nonchalant qui lui a jusqu'à présent tenu lieu de politique à l'égard du Cameroun.

JEAN-FRANÇOIS BAYART.

(3) Chiffre avancé par P.-F. Ngayap, *Cameroun : qui gouverne ?* L'Harmattan, 1983.

Bibliographie sommaire

Sans avoir été littéralement quadrillé par les chercheurs comme d'autres pays africains, le Cameroun a suscité un nombre appréciable d'études de qualité.

Le lecteur qu'intéresse le passé historique du pays devra se référer en priorité à deux volumes collectifs, malheureusement très onéreux (*Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*, Ed. du C.N.R.S., 1981) et aux thèses de Philippe Laburthe-Tolra (*les Seigneurs de la forêt*, Publications de la Sorbonne, 1981) et de Claude Tardits (*le Royaume bamoum*, Colin, 1980). Il lira également avec plaisir le récit de voyage de l'explorateur allemand Curt von Morgen (*A travers le Cameroun du sud au nord*, Serge Fleury, Publications de la Sorbonne, 1982), remarquablement annoté par Philippe Laburthe-Tolra.

Les deux meilleurs livres sur l'histoire récente du Cameroun ne sont disponibles qu'en anglais. Richard Joseph retrace avec précision et honnêteté l'émergence et la lutte du mouvement nationaliste, jusqu'à la mort de son leader Ruben Um Nyobè, en 1958 (*Radical Nationalism in Cameroun. Social Origins of the U.P.C. Rebellion*, Clarendon Press, 1977). Peter Geschiere procède à l'analyse anthropologique des villages de l'Est camerounais dans leur relation à l'Etat et à l'économie capitaliste (*Village Communities and the State*, Kegan, 1982). On consultera aussi l'*Histoire des forces religieuses au Cameroun*, de Louis Ngongo (Karthala, 1982).

Ces ouvrages sont également indispensables à la compréhension de l'Etat postcolonial contemporain, qu'étudie Jean-François Bayart (*l'Etat au Cameroun*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1979). Pierre Flambeau Ngayap propose pour sa part une sociologie suggestive du personnel dirigeant camerounais (*Cameroun : qui gouverne ?*, L'Harmattan, 1983).

La littérature camerounaise est l'une des plus riches du continent. La célébrité de Ferdinand Oyono et de Mongo Beti ne doit pas éclipser les auteurs moins connus mais souvent pleins de talent que publient à Yaoundé les éditions Clé. Du côté de la philosophie, il faut citer, outre les écrits de Martien Towa (lui aussi édité par Clé), les maîtres livres de Fabien Eboussi Boulaga : *la Crise du Muntu et Christianisme sans fétiche* (Présence africaine, 1977 et 1981). Enfin, un jeune auteur, Jean-Marc Ela, très représentatif d'un courant de l'Eglise catholique proche de la théologie de la libération latino-américaine, fait de plus en plus parler de lui (*l'Afrique des villages*, Karthala, 1982).

Mais, au lecteur pressé, nous conseillerons un seul livre pour la qualité du regard qu'il pose sur les sociétés du littoral camerounais, et plus précisément sur l'art thérapeutique qui s'y pratique : *les Yeux de ma chèvre*, par Eric de Rosny (Plon, 1981, coll. « Terre humaine »).

Une économie diversifiée et qui constitue

par FRANÇOIS JOLIVALD

AVEC un important retard sur l'*économie* de la Côte-d'Ivoire, mais avec une base plus saine et moins d'hypothèques, avec une variété de productions et de ressources énergétiques que peuvent lui envier la plupart des pays de l'Afrique noire, l'économie du Cameroun prend un essor longtemps entravé par une certaine réserve des *investisseurs étrangers* du fait des événements de 1959-1961, par une certaine faiblesse des infrastructures, par une « camerounisation » précoce des cadres, certes bénéfique sur le plan politique, mais qui devait la priver de concours précieux dont sut précisément disposer la Côte-d'Ivoire, et, enfin, par une grande prudence en matière d'endettement, dont le pays est aujourd'hui récompensé.

De 1960 à 1983, le temps a passé et, chez les investisseurs, à la méfiance a succédé une estimation du pays plus favorable à des engagements à long terme, que favorisaient une situation politique exceptionnellement stable, un développement peut-être lent, mais continu et progressif, l'amélioration des infrastructures, l'apparition de ressources pétrolières, le développement de l'énergie hydraulique et, enfin, une main-d'œuvre nombreuse et de qualité.

Si l'agriculture camerounaise précédait assez nettement celle de la Côte-d'Ivoire jusqu'à l'indépendance, en 1960, elle allait ensuite prendre un retard considérable tant pour les tonnages que pour la diversification des produits, et cela malgré des atouts très supérieurs : meilleures terres et populations davantage portées au travail de la terre, comme les Bamilékés de l'Ouest ou les Kirdis du Nord. Ce ne fut qu'au début des années 70 que le gouvernement camerounais, en lançant la « révolution verte », allait donner un élan déterminant au développement de l'agriculture, notamment par la création de grandes plantations industrielles d'Etat, dont l'aménagement et la gestion sont confiés à des sociétés privées, souvent associées, de renom international dans leur spécialité, tandis que le financement en est assuré par des fonds d'Etat et par des prêts à conditions avantageuses consentis par les aides extérieures, notamment par la Caisse centrale de coopération économique, le Fonds européen de développement, la Banque européenne d'investissement et la Banque mondiale.

Cette formule a bien réussi pour le palmier à huile dont 70 000 tonnes ont été produites en 1981-1982 (1) sur 69 000 hectares tant par les grandes plantations d'Etat comme la SOCOPALM, la Cameroon Development Co (qui regroupe les anciennes plantations allemandes confisquées en 1939 par le Cameroun sous tutelle britannique *et qui a pris beaucoup* d'ampleur du fait de l'action des autorités anglaises avant 1960, puis du gouvernement camerounais) que par les sociétés privées comme PAMOL, où figure le grand groupe international UNILEVER, la SAFACAM (actionnaire principal : les Terres Rouges) ou la Ferme *Suisse (du groupe de la* SOFFO), et par des plantations villageoises. Le marché local est ainsi entièrement approvisionné, et 16 000 tonnes ont même été exportées au cours de l'année dernière.

La même formule est appliquée à l'hévéaculture : HEVECAM (société d'Etat) avec 10 000 hectares, PAMOL *avec 1 650 hectares*, la Cameroon Development Co avec 19 000 hectares, auxquels s'ajoutent les quelque 5 000 hectares de la SAFACAM. Le 5e plan se fixe comme objectifs 130 000 tonnes d'huile de palme, 25 000 tonnes de palmistes et 22 000 tonnes de latex pour fin 1986. Ces objectifs ne *paraissent pas hors de portée.*

Un nouveau complexe sucrier

Le sucre, lui aussi, est produit par deux plantations industrielles, la SOSUCAM (Société nationale *d'investissement* et *Grands Moulins* de Paris) et CAMSUCO (Société d'Etat avec assistance technique des Grands Moulins de Paris). Les mêmes partenaires figurent dans la minoterie de Douala, avec des personnes privées camerounaises. En 1981-1982, la production a été de 56 000 tonnes. Elle devrait s'élever à *90 000 tonnes en 1986 si l'on veut* couvrir la consommation nationale, actuellement supérieure à la production locale, laquelle est aussi partiellement exportée plus ou moins légalement. Le 5e plan verra aussi une augmentation de la capacité de CAMSUCO et la création d'un complexe sucrier dans le Nord, à *Lagdo*, où les *Chinois* ont récemment construit un barrage. Il s'y ajoutera les 380 000 tonnes de canne à sucre produites par les cultivateurs locaux et consommées en l'état.

Le coton est un des fleurons de l'agriculture du Cameroun tant par son rendement remarquable (1 420 kg à l'hectare en culture sèche, en 1980-1981) que par les tonnages produits (80 000 tonnes en *1981-1982, donnant 30 700 tonnes* de coton égrené et des tonnages appréciables d'huile de coton et de tourteaux). Cette culture est entièrement prise en charge par la SODECOTON, société d'Etat entre le Cameroun et la Compagnie française pour le développement des fibres textiles (C.F.D.T.), qui assure la direction des façons culturales par les planteurs, la distribution des semences sélectionnées et des engrais, l'achat de la récolte à un prix garanti à chaque campagne, l'égrenage de la fibre, le traitement des sous-produits, la vente à l'industrie locale et l'exportation. Les bénéfices sont consacrés soit au soutien des cours au producteur, soit à des investissements en faveur de la production. C'est une des plus belles réussites des spécialistes français associés à la puissance publique, même si certaines critiques s'élèvent parfois contre le fait que la capacité de travail des paysans serait détournée des cultures vivrières en faveur de cette spéculation industrielle (au sens agronomique du terme), ce que ne semble pas confirmer le surprenant essor des productions vivrières dans le Nord.

Le Cameroun produit aussi, en petites quantités, deux sortes de tabac : un tabac de coupe (genre Maryland) dont la culture est assurée par la société Bastos, mais dont les tonnages exportés diminuent du fait du peu d'intérêt du marché international, et le tabac de cape, qui a pris un certain essor du fait des difficultés économiques du Zaïre et de l'Indonésie dans les années 60. Cette variété, destinée à emballer le tabac de coupe dans les cigares, est cultivée par 6 200 producteurs dans l'est du pays, sous l'égide d'une société d'État, la Société camerounaise des tabacs, qui a succédé au SEITA, après l'indépendance. En 1981-1982, 1 183 tonnes ont été vendues à Paris, aux enchères.

Le riz est l'objet d'un important effort accompli avec l'appui de la *Caisse centrale de coopération économique*, surtout dans l'extrême nord du pays, le long du Logone, où l'inondation des surfaces pour cette culture, grâce aux eaux du fleuve, a provoqué un phénomène inattendu : des pêches miraculeuses transformant les riziculteurs en pêcheurs à la grande inquiétude des dirigeants du SEMRY (secteur de modernisation du riz), car cette seconde acti*vité est bien plus facile et rémunéra*trice que la première. En 1982, 67 000 tonnes de paddy avaient été produites, que l'on veut porter à 129 000 tonnes à l'issue du 5e plan, permettant de couvrir alors 75 % de la consommation, cela en développant encore la production du Nord, mais aussi en amplifiant les productions actuellement marginales de l'Ouest, de la Haute-Sanaga (au nord-est de la capitale) ainsi que de la plaine des Mbos, au nord de Douala.

Une des chances du Cameroun, par rapport aux autres pays du sud du Sahara, est d'assurer pratiquement son autosuffisance alimentaire. Les importations de ces produits ne pèsent pas exagérément sur sa balance commerciale et pourraient être réduites en cas de nécessité, car elles concernent surtout un certain nombre d'articles de luxe (ou pouvant être produits au Cameroun), de boissons, notamment de champagne, dont la consommation ne faiblit pas tant du fait du goût prononcé des Camerounais pour la trouvaille de Dom Perignon que par l'image de promotion sociale qu'elle revêt et par le sens de l'hospitalité affirmé des Camerounais (2).

Les cultures vivrières en développement

Les tonnages de produits vivriers sont considérables et expliquent la puissance financière et économique de l'ouest du pays, notamment du Mungo.

Le goût de ces populations de l'Ouest pour ces cultures les pousse à les substituer aux cultures d'exportation, moins rémunératrices, et soumises, pour la plupart, à des prélèvements de l'Office national de commercialisation des produits de base, ainsi qu'à un contrôle des prix et à des règlements parfois différés, tandis que le commerce des produits vivriers se fait de la main à la main et échappe à tout contrôle administratif, notamment des prix, malgré l'existence de mercuriales. Le mil, le sorgho, le maïs, les haricots doliques, les bananes plantains, le manioc, le macabo, les ignames, les patates douces, qui constituent la base de l'alimentation du gros de la population, représentent quelque 270 milliards de francs C.F.A. (3), alors que les cultures d'exportation n'atteignent que 80 milliards de francs C.F.A. Ces dernières constituent cependant un élément capital de l'économie du pays par leur influence sur la balance commerciale, les exportations du secteur primaire, dont la proportion dans les recettes d'exportation diminue chaque année, représentant encore, en 1980-1981, plus de 61 % du total. C'est pourquoi le gouvernement cherche, par différents moyens, à les maintenir et à les renforcer.

Le cacao (120 000 tonnes en 1981-1982) est une culture familiale *localisée dans le centre et le sud du* pays, mais la cacaoyère camerounaise est ancienne et demande à être rajeunie ; de plus, l'âge des planteurs s'élève constamment à la suite de l'exode des jeunes vers les villes. Une société d'État, au destin jusqu'à présent tourmenté, la SODECAO, fortement financée par le gouvernement, *réalise de nouvelles plantations*, « redensifie » certaines superficies, distribue des produits contre les maladies du cacaoyer, des engrais, des prêts et du matériel agricole, aidée sur tous ces plans par le Fonds national de développement rural. On peut regretter l'absence de grandes plantations qui auraient eu un effet d'entraînement sur les planteurs locaux, comme ce fut le cas pour les deux variétés de café. En effet, au temps de la tutelle française, l'administration avait toujours détourné les étrangers de cette culture qu'elle estimait devoir réserver aux seuls villageois dont elle constituait l'unique possibilité de se procurer des ressources en numéraire.

L'exportation des bananes en baisse

Le café robusta (95 000 tonnes en 1981-1982) est produit par des agriculteurs individuels, de rares coopératives et quelques grandes plantations industrielles, notamment celle du groupe SOFFO dans l'est du pays. L'arabica (24 000 tonnes en 1981-1982), cultivé en altitude en pays bamiléké et bamoun, dans l'Ouest, est commercialisé par une union de coopératives, l'UCCAO, une des rares réussites de l'idée coopérative, cependant si bien adaptée à la mentalité africaine. Mais cacao et café sont étroitement contrôlés par un organisme d'État, l'Office national de commercialisation des produits de base, qui s'est substitué aux anciennes caisses de stabilisation des prix par produits. L'Office s'occupe, outre de soutenir les prix aux producteurs, de l'achat et de l'exportation. Sa politique n'a pas toujours fait l'unanimité, tant par le niveau auquel il paie les produits au paysan que par les lenteurs de sa gestion. Beaucoup de spécialistes considèrent qu'il est à l'origine de la désaffection des producteurs pour les cultures qu'il contrôle.

Quant à l'exportation des bananes, une des gloires du Cameroun qui fut à l'origine du développement du Mungo jusqu'aux troubles des années 1959-1961, elle est en perte de vitesse et même menacée de disparition. Elle est tombée à 53 000 tonnes en 1981-1982 contre 160 000 tonnes au moment de l'indépendance. Ce faible tonnage est produit exclusivement par des plantations industrielles appartenant soit à l'Office camerounais de la banane, organisme d'État, soit à la Cameroon *Development* Co, soit à quatre ou cinq planteurs français, les planteurs camerounais ayant renoncé à cette spéculation au moment du changement de variété, vers 1963, pour se consacrer aux cultures vivrières.

Malgré un effort considérable du gouvernement pour relancer cette production (3 milliards de prêts à 5,5 % en 1981-1982 et 2,4 milliards en 1982-1983, entre autres avantages), la situation des plantations est telle que leurs tonnages ne sont même plus suffisants pour assurer le maintien d'une ligne de transport maritime directe vers la France, de telle sorte que ce transport doit être confié à des navires non spécialisés, au détriment de la qualité. Cependant, l'importance de l'aide et l'intérêt économique (et aussi politique) que représente une profession qui fait travailler beaucoup de monde (ouvriers agricoles, chemin de fer, fournisseurs d'engrais et de matériels *agricoles*, port de *Douala*, transporteurs maritimes) permettent d'espérer un sursaut, les terres volcaniques du Mungo étant, au surplus, à vocation bananière.

Autre volet capital de l'économie : la forêt. Ce secteur a exporté en 1981-1982 pour 811 000 m3 de grumes et de débités par Douala, *Kribi*, *Campo à la frontière* de la Guinée-Équatoriale (ex-Rio-Muni) et, pour les nouveaux chantiers du Sud-Est, par le Congo *via* Brazzaville et Pointe-Noire. Il existe une forte industrie de sciage, déroulage et contreplaqués qui, pendant la même période, a transformé 1 800 000 m3 en bois débités tant à l'exportation que pour le marché local et pour la pâte à papier. Le Cameroun dispose d'essences nobles, comme le bete, le sapelli, le doussié, le bubinga, l'acajou, mais aussi d'essences à usages particuliers, comme l'azobé pour les traverses de chemin de fer et les travaux en milieu maritime, dont le Cameroun est le plus grand fournisseur. Là aussi, le marché international étant déprimé à la suite de la crise de la construction en Europe et du fait de la concurrence des bois asiatiques, moins chers, mais moins beaux, la profession éprouve des difficultés. Les coûts d'exploitation augmentent bien plus vite que les valeurs de réalisation, qui ne croissent que de 5,5 % par an en moyenne.

L'élevage (87 milliards de francs C.F.A. dans un PIB de 496 milliards de francs C.F.A. pour le secteur primaire) assure d'importantes ressources au nord du pays, contribue à l'autosuffisance *alimentaire* et peut exporter vers les pays voisins.

On voit donc l'extrême variété et la diversité des agents de toute cette production primaire : planteurs locaux, sociétés industrielles locales, étrangères ou mixtes, sociétés d'État, coopératives, etc., contribuent à assurer 33,5 % de la production intérieure brute totale en 1980-1981 (1 477 milliards de francs C.F.A.).

De son côté, l'industrie entre pour 404 milliards de francs C.F.A. dans cette production intérieure brute, proportion qui n'a cessé d'augmenter depuis 1974-1975 *(17,20 %)* (4).

De même que l'agriculture, l'industrie du Cameroun est bien diversifiée. Le gouvernement a toujours poussé à une répartition géographique sur tout le territoire, mais les disponibilités en énergie, main-d'œuvre et moyens de communication ont évidemment privilégié la région de Douala et du littoral, même si, depuis 1970, le Nord dispose d'une cimenterie, d'une brasserie et d'une usine textile, Yaoundé d'une fabrique de cigarettes et d'une brasserie.

La part de l'or noir

Réflexe de prudence, habitude de discrétion, volonté de mystère ? Les Camerounais ont la réputation de parler peu de leur production de pétrole et, surtout, de ne pas vouloir miser sur les recettes d'un or noir qui monte à la tête des uns et rapporte peut-être moins que le croient les autres. Pour M. Yang Philemon, ministre des mines et de l'énergie, l'équation pétrolière est simple. La production pétrolière actuelle demeure modeste, de l'ordre de 5,3 millions de tonnes par an, et ne dépassera pas 6 millions de tonnes l'an prochain. Elle est en *grande partie budgétisée*, puisqu'elle fournit, pour l'exercice en cours, un sixième des recettes (70 milliards de F C.F.A. sur 410 milliards de F. C.F.A.).

La raffinerie de Limbé, qui traite actuellement 1,3 million de tonnes par an et a une capacité de 2 millions de tonnes, suffit amplement à satisfaire la consommation intérieure, évaluée à environ un million de tonnes, non compris les achats libres de Centrafricains ou de Tchadiens sur le marché camerounais. *« Il n'y a ni mystère ni caisse noire »*, dit en souriant M. Philemon. Le Cameroun ne veut pas bâtir son expansion sur une ressource jugée peu sûre et, en *outre, relativement modeste*. Telle est la théorie officielle. Ce qui ne dit pas tout, notamment, de l'utilisation des recettes de pétrole, mais a au moins l'avantage de la sagesse. — J.-C. P.

une bonne base pour l'avenir

Un autre centre industriel important est la région d'Edéa, à 100 kilomètres à l'est de Douala, avec l'usine de Pechiney qui transforme l'alumine importée de Guinée en aluminium (grâce au faible coût de l'électricité) et en produits manufacturés pour le marché local et l'exportation vers les pays voisins (l'usine de pâte à papier de Cellucam, société dont le capital appartient en majorité à l'État camerounais, avec, comme partenaire, la société d'État autrichienne Voest-Alpine, un groupe papetier suédois et des hommes d'affaires libanais, société dont les débuts sont très difficiles et qui est une des premières usines de pâte à papier utilisant les bois feuillus tropicaux).

Ce secteur industriel, dont le chiffre d'affaires pour 1981-1982 a été de 322 milliards de francs C.F.A., en progression réelle de 6 % sur celui de l'exercice précédent, compte tenu de l'érosion monétaire, comprend des industries de substitution aux importations (textiles, alimentation, cimenteries, brasseries, etc...), mais aussi extractives, notamment le pétrole, dont les chiffres sont mal connus, le gouvernement désirant minimiser ce secteur pour éviter que le pays ne s'endorme sur le mol oreiller des recettes pétrolières et n'abandonne les activités agricoles, comme le fit le Nigéria voisin.

Un tissu industriel dense

Le Syndicat des industriels du Cameroun, qui groupe la quasi-totalité des industries, à l'exception des industries forestières et agricoles, fait état, pour 1981-1982, d'un *chiffre d'affaires de ses adhérents de* 71 milliards de francs C.F.A. à l'ex*portation et de 35 milliards de* F C.F.A. de salaires, distribués à 35 000 salariés.

Si certains secteurs souffrent de stagnation ou même de régression, les autres sont en bonne expansion, comme les brasseries, les cimenteries et l'électricité. Avec cinq brasseries (Brasseries du Cameroun, groupe des Brasseries et Glacières de l'Indochine, Guinness, l'Union camerounaise de brasseries, aux capitaux bamilékés, Nobra), dont les capacités de brassage augmentent régulièrement, avec des usines réparties sur tout le territoire (Douala, Bafoussam, Yaoundé, Garoua), le Cameroun confirme le *succès de cette boisson dans toute* l'Afrique noire, mais d'autres industries connaissent ou ont connu un bel essor : les cimenteries (CIMENCAM), dont la production, dans les deux unités de Daouala et de Figuil, à la frontière du Tchad, est passée, *en dix ans, de 148 000 tonnes à* 520 000 tonnes et dont la capacité disponible est maintenant de 860 000 tonnes ; la Cotonière industrielle du Cameroun (CICAM), avec ses deux usines de Douala et de Garoua, dont le chiffre d'affaires est *de 13 milliards de francs C.F.A.* à l'intérieur et de 5,4 milliards de francs C.F.A. à l'exportation, qui dispose aussi de filiales (SYNYECAM) pour les tissus synthétiques et pour le linge de maison (SOLICAM) ; l'usine d'ALUCAM avec un chiffre d'affaires de 31 milliards de francs C.F.A. et une production *de 88 000 tonnes d'aluminium ; une industrie allumettière*, des fabriques de peinture, de chaussures (*notamment Bata*), de *cigarettes* (*Bastos*), etc.

C'est donc un tissu industriel certain qui serait encore plus dense si la sous-traitance pouvait mieux se développer, car elle est freinée par une taxe sur le chiffre d'affaires de 9 %, perçue en cascade ; *il y a là* un beau champ d'action pour les spécialistes de la T.V.A., mais l'administration camerounaise s'est toujours refusée à l'adopter, car elle s'estime sous-équipée pour appliquer une taxe aussi sophistiquée ! Cette industrie n'est pas une industrie au rabais ; son personnel, ses cadres, ses produits, sont de qualité, comme le montrent ses succès à l'exportation, mais elle pourrait connaître un essor encore supérieur si l'administration allégeait ses pressions de tous ordres, raccourcissait les délais de procédure d'attribution des régimes du code des investissements et la fiscalité douanière et intérieure, laquelle devrait relever davantage de celle d'un pays en voie de développement que de celle d'un pays déjà industrialisé, aux infrastructures bien *établies* et aux besoins d'État d'un pays très développé.

Pour alimenter en énergie ces installations industrielles, la SONEL, société d'État active et dynamique, dispose d'une production hydroélectrique de 2 042 GWh *et d'une* production thermique de 105 GWh (5). Une étude systématique de toutes les possibilités hydroélectriques du pays est en cours, toujours dans cette crainte de la précarité des ressources pétrolières.

Enfin, un important secteur « bâtiment et travaux publics » représente 25 % de la production intérieure brute, avec 103 milliards de francs C.F.A. en 1980-1981, et est *destiné à voir la croissance de son* chiffre d'affaires par l'exécution du 5ᵉ plan dont la réalisation n'est pas utopique, étant données la capacité de financement du Cameroun par ses ressources propres, sa réputation d'excellent débiteur jusqu'à présent *faiblement endetté*, l'augmentation des dépôts à terme et celle des dépôts de l'État dans les banques commerciales et de développement.

Ce tableau comporte cependant quelques ombres : le blocage de fonds importants de certaines banques par des crédits inconsidérés accordés à des hommes d'affaires récents et dont la bonne *fin* est hasardeuse, des rémunérations de placements plus favorables sur les places étrangères poussant les capitaux à s'investir hors du Cameroun.

Un secteur tertiaire diversifié

Le secteur tertiaire est, lui aussi, actif et diversifié, et représentait, en 1980-1981, un chiffre d'affaires de 576 milliards de francs C.F.A. soit 39,02 % de la production intérieure brute. Il comporte d'importantes affaires d'État, comme la *Régie des* chemins de fer, Cameroon Airlines et Cameroon Shipinglines, mais aussi de nombreuses sociétés étrangères ou à capitaux mixtes installées au Cameroun pour le transport maritime, le transit, l'acconage, les assurances (nationales et étrangères, surtout françaises) et les banques où l'État s'est assuré une position de force. Les anciennes banques françaises (Crédit lyonnais, Société générale, B.N.P., BIAO) *se sont* internationalisées par l'entrée dans le capital de leurs filiales camerounaises de partenaires européens ou américains et du gouvernement camerounais. Mais de nombreuses nouvelles banques se sont installées récemment.

L'activité commerciale est intense, *tant dans le secteur moderne* que dans le secteur traditionnel. Elle a augmenté de 20 % en 1981-1982 par rapport à l'exercice précédent, soit 8 % en chiffres constants. Si les grandes sociétés de type colonial (SCOA, KING, C.F.A.O, OPTORG) *ont su se reconvertir* surtout dans les représentations industrielles et les spécialisations techniques, le secteur local, composé d'hommes d'affaires bamilékés ou du Nord, a conquis tout le petit et moyen commerce, les transports *routiers*, si importants dans ce pays allongé sur plus de 1 800 kilomètres entre l'Océan et le lac Tchad, les importations de produits de grande consommation (riz, farine, sucre) et, bien sûr, l'immobilier, qui n'est pas le moins « juteux », pour parler comme les banquiers.

Le secteur commercial est soumis à *un forte augmentation des coûts*, pas toujours répercutable sur les prix de vente du fait d'un contrôle des prix assez tatillon, à une forte hausse des taux d'intérêt, à une évolution défavorable des créances douteuses, mais, malgré ces ombres, la profession estime que l'année 1981-1982 a été une année de bonne reprise.

On voit donc que pour un pays de 8 millions d'habitants, dont une *grande partie disposent d'un pouvoir* d'achat très réduit, l'activité économique du Cameroun est bien diversifiée et constitue une bonne base pour l'avenir. Le pays a assez bien échappé aux conséquences de la crise, y laissant cependant quelques plumes, à la suite de la stagnation des prix des matières premières, de l'élévation des prix des produits importés (les dévaluations du franc français n'ont guère été appréciées), de l'effondrement *de certains marchés*, comme celui du bois. De plus, la sécheresse lui vaut des moments difficiles sur le plan agricole.

Mais les atouts ne manquent pas pour résoudre le problème crucial du pays : le chômage des jeunes et surtout des jeunes diplômés, lequel ne pourra être résorbé que par un accroissement de l'activité économique et surtout de l'activité du secteur primaire, car les investissements par poste de travail *y* sont les moins élevés et le secteur utilise les gros bataillons de main-d'œuvre.

---

(1) Au Cameroun, l'année fiscale *s'étale du 1ᵉʳ juillet au 30 juin*, ce qui correspond bien au cycle agricole, toutes les récoltes étant faites entre novembre et mai.

(2) Les Bamilékés appellent le champagne « *la bière de l'Ouest* ».

(3) 1 franc C.F.A. = 0,02 franc.

(4) Le produit intérieur brut, lui, s'élève à 1 722 milliards de francs C.F.A., si l'on tient compte des droits et taxes à l'importation et des coûts de l'appareil de l'État.

(5) 1 GWh = 1 gigawatt/heure = 1 million de kilowattheures.

Le Monde

société

JUSTICE

FRÉDÉRIC ORIACH AU TRIBUNAL DE PARIS

Les « brouillons » d'un antisioniste

Le ton n'était pas à la modération, jeudi 16 juin, à la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. On jugeait Frédéric Oriach, vingt-neuf ans, militant « communiste révolutionnaire » poursuivi pour association de malfaiteurs. Et Frédéric Oriach s'en prenait à M. Joseph Franceschi, secrétaire d'État à la sécurité publique.

« Ce type se trouve à l'origine de la campagne de presse à mon égard. France-Soir *a titré : « Le poseur de » bombes d'Action directe est ar- » rêté ». Ce n'est pas outrageant pour moi, mais c'est faux. Le nazi Franceschi n'est qu'un rat médiocre et lâche. »*

Il est 17 heures. Énième éclat. Le représentant du ministère public, M. Laurent Davenas, se lève, quitte sa place pour protester. La salle applaudit.

Après en avoir débattu le 8 juin, le conseil des ministres n'avait pas autorisé M. Franceschi à comparaître comme témoin devant le tribunal présidé par M. Jacques Ducos. Le secrétaire d'État à la sécurité publique ne pourra donc pas s'expliquer sur sa déclaration du 14 octobre 1982, juste après l'arrestation d'Oriach, lorsqu'il avait assuré avoir *« la preuve personnelle qu'Action directe est soutenue par des organisations antisionistes et propalestiniennes. »*

Mᵉ Jacques Vergès tempête : *« La République a connu une époque où les ministres ne fuyaient pas leurs responsabilités. Nous sommes là à cause des déclarations mensongères de ce ministre mythomane et de ses magouilles électorales. »*

Le procès a connu bon nombre de ces accélérations où le verbe bouscule tout. Un procès politique où a resurgi le contexte des attentats de l'été 1982 à Paris, puisqu'Oriach, arrêté à l'automne, est accusé d'avoir participé, directement ou indirectement, à plusieurs d'entre eux.

Les juges voulaient des faits, des réponses précises. A partir d'une partition juridique imparfaite (l'inculpation fourre-tout d'association de malfaiteurs), ils ont surtout récolté des déclarations évasives et des chants à la gloire de la Palestine alternant avec des réquisitoires « antisionistes ». Frédéric Oriach, inculpé, s'est transformé en tribun accusateur : *« Israël est un État fasciste, raciste, théocratique, un bunker du capitalisme occidental. C'est un devoir de contribuer au combat international pour la destruction totale de cet État. Un État parasite... La bourgeoisie transnationale le soutient. Nous mènerons cette guerre tant que vous vous dresserez entre nous et le soleil. »* Les juges ont poliment écouté ce discours applaudi par une poignée de sympathisants. Mais les juges n'étaient pas là pour juger des opinions.

Fichier

Plus prosaïquement, ils se sont intéressés au contenu d'une consigne de la gare du Nord, où Frédéric Oriach avait engrangé ses trésors : des manuscrits, des textes dactylographiés dont une « thèse pour une campagne antisionniste », trente-huit fiches bristol sur des objectifs « sionistes », un tampon du ministère de la justice, une cagoule noire, des médicaments, des chaussettes et des chaussures... Or Frédéric Oriach n'a guère satisfait la curiosité du tribunal. A propos de ces textes dont certains, rédigés à la première personne du pluriel, semblent revendiquer des attentats de l'été 1982 comme ceux contre la banque Leumi Le Israël, la Discount Bank, la société Nemor, l'inculpé déclare : *« La plupart de ces documents sont liés à un travail d'analyse sur le sionisme destiné à la revue* Subversion *que je dirige. »* Du journalisme militant, en somme.

Mais pourquoi avoir écrit à plusieurs reprises, *« notre groupe a fait ceci, notre groupe a fait cela »*, interroge le président. *« J'ai écrit très vite*, répond Oriach. *Je désigne quelque chose de beaucoup plus large, notre courant, notre mouvement. C'est un brouillon. »* Le président passe aux fiches bristol. Trente-huit sociétés dirigées par des Israéliens ou des Français de confession juive sont là, répertoriées. Quatre ont été victimes d'attentats durant l'été. Les fiches datent du 15 juin 1982. Frédéric Oriach : *« Ce sont des renseignements économiques et politiques sur la pénétration sioniste en France. Ce n'est pas moi qui les ai rédigés. Je les ai reçus (...). Des fichiers comme ça, il y en a des centaines, surtout sur l'extrême-droite. »*

Le président : *« Il n'y a pas que des indications économiques. Là, je lis : deuxième étage gauche, porte à clé, surveillé avec l'aide d'un magasin sioniste en face. » Alors..., vous voyez, ça accroche ! »*

— Tout à fait... mais ma réponse est claire. J'ai reçu ce lot de fiches. Ce n'est pas mon problème. »

Frédéric Oiach refuse d'être mêlé directement aux attentats. En revanche, il revendique très fort son rôle d'analyse, ses thèses. *« La lutte armée ce n'est pas un gadget*, dit-il, *ni un mythe. Je réfléchis sur tout cela. »* Il se présente comme un militant *« politiquement indépendant »*, en attente d'une grande organisation révolutionnaire. Il a du *« respect »* pour l'ultragauche et les membres d'Action directe, dit-il, mais ne les connaît pas : *« Je ne fais partie d'aucun groupe. »*

Bref, dans ce flot d'explications où le petit détail vrai voisine avec les imprécisions, le président n'a pas pu savoir si Oriach est *« le Clausewitz de la cause palestinienne »* ou *« son Che Guevara »*, le concepteur stratège ou l'homme de terrain.

Le ministère public a pour sa part tranché. *« C'est plus qu'une adhésion intellectuelle, c'est une implication matérielle »*, a dit M. Davenas, qui a requis quatre ans de prison minimum. Mᵉ Vergès, pour sa part, a protesté contre l'arrestation d'Oriach, qualifiée de *« montage et de bouffonnerie »*. *« Il fut un jour où Aragon pouvait écrire* « Feu sur Léon Blum ! » *sans qu'on l'arrête »*, s'est écrié l'avocat.

Jugement le 23 juin.

LAURENT GREILSAMER.

● *Quatre dissidents du mouvement dissous Action directe* ont été condamnés mercredi 15 juin par la dixième chambre correctionnelle à Paris pour détention et transport d'armes et d'explosifs. Ils avaient été jugés le 8 juin. Michel Camilleri, trente-et-un ans, et Charles Grosmangin, trente-deux ans, ont été condamnés à cinq ans de prison dont dix-huit mois avec sursis. Pascal Magron, vingt-huit ans a été condamné à quatre ans de prison et Olivier Chabaud, vingt-quatre ans, à huit mois avec sursis. Eric Moreau, *en fuite depuis* le 20 octobre 1982 après une fusillade, a été condamné par défaut à quatre ans de prison. Un mandat d'arrêt a été délivré contre lui.

LA GRÈVE DES ÉCROUS

M. Mitterrand « ne méconnaît pas » les difficultés des surveillants de prison

Le chef de l'État *« ne méconnaît pas »* les difficultés des surveillants de prison. Il vient de l'écrire à M. Hubert-Pierre Bonaldi, président de la fédération F.O.-Justice qui l'avait alerté sur *« la grève des écrous » observée depuis le 16 juin.* M. Mitterrand est favorable à des *« mesures susceptibles de porter remède, dans un délai raisonnable »*, à ces difficultés.

Mais il insiste aussi sur *« les contraintes budgétaires nécessaires au redressement national »*.

La compréhension affichée par M. Mitterrand est un geste de bonne volonté à l'égard des surveillants dont les dirigeants syndicaux devaient se réunir vendredi en fin d'après-midi pour décider de la suite du mouvement.

La journée de jeudi a été un « succès » aux yeux de l'intersyndicale qui estime à 80 % les établissements touchés par la grève des écrous. A la chancellerie, on ne cite pas de pourcentage, mais on estime que les maisons centrales et les centres de détention n'ont pas été affectés, à l'exception de Melun et de Mulhouse. Dans les maisons d'arrêt, notamment en région parisienne, le mot d'ordre semble avoir été suivi, mais la chancellerie en minimise la portée en citant plusieurs établissements de province où ce mot d'ordre n'a eu, selon elle, que pas ou peu d'écho.

Continuera, continuera pas ? La prudence prévalait vendredi matin du côté des syndicats. Leurs dirigeants peuvent se féliciter d'avoir fait largement parler d'eux. Inversement, il est difficile de terminer une grève sans avoir rien obtenu de concret. La lettre de M. Mitterrand ne contient aucune promesse.

Si la grève se prolongeait, ses inconvénients apparaîtraient rapidement : il y a eu, jeudi, un début de chahut aux Baumettes à Marseille où les détenus protestaient contre la non-distribution du courrier. Jeudi aussi, le tribunal de Bobigny a dû ordonner la libération de cinq délinquants qui, en raison de la grève des écrous, n'avaient pu être déférés devant lui. Les avocats avaient plaidé la détention arbitraire... Les surveillants refusant d'écrouer les malfaiteurs, les dépôts de Paris et d'autres villes ont été transformés en maisons d'arrêt provisoires. Résultat : on incarcère beaucoup moins de délinquants que d'habitude, car il faut garder des places libres pour les criminels qui viendraient à être arrêtés. *La chancellerie ne peut tolérer cette* situation longtemps.

Convergences

Le différend syndicats-chancellerie ne porte pas sur le fond. Tout comme les surveillants, M. Badinter juge nécessaire une augmentation d'effectifs. Les créations d'emplois récentes ont été en grande partie absorbées par la réduction de la semaine de travail à trente-neuf heures et par la généralisation de la cinquième semaine de congés annuels. Faute de postes, deux nouvelles prisons — celles de Draguignan (Var) et de Moulins (Allier) — ne peuvent être mises en service. Et pourtant, le nombre de détenus ne cesse d'augmenter.

Comme les syndicats, M. Badinter crie à la pénurie et, d'une certaine manière, la grève sert ses desseins. Le garde des sceaux aimerait bien convaincre M. Mauroy de faire un geste en 1984 en faveur de l'administration pénitentiaire.

C'est là que le bât blesse. Le premier ministre a annoncé, rigueur oblige, qu'il n'y aurait pas de création d'emplois dans la fonction publique l'année prochaine. En jouant sur les postes qui se libèrent, M. Mauroy disposera néanmoins de deux à trois mille emplois qu'il pourra redistribuer. La chancellerie espère évidemment bénéficier de cette redistribution. Une dotation d'un millier d'emplois comblerait ses vœux. Mais c'est se montrer bien gourmand...

Les réactions des syndicats de surveillants sont souvent imprévisibles. La C.G.T. des personnels pénitentiaires a pour président d'honneur M. Aimé Pastre, qui, après avoir adhéré à l'U.D.F. à l'époque où M. Giscard d'Estaing était président de la République, a rejoint le M.R.G. au lendemain de la victoire de M. Mitterrand. Plus à droite qu'à gauche, le syndicat qu'il préside est en conflit ouvert avec sa confédération. L'une des trois composantes de l'intersyndicale, le Syndicat national autonome des personnels pénitentiaires, a connu les mêmes déboires avec la C.F.D.T. qu'il a *« quittée »*, prétend-il, en ayant été *« exclu »*, affirme la C.F.D.T.

La situation n'est pas plus simple à la fédération F.O.-justice, que préside M. Bonaldi. Cette fédération comprend une très forte majorité de surveillants en bisbille permanente avec l'un des autres syndicats qu'elle regroupe, celui des personnels de direction, qui n'approuve la grève que du bout des lèvres. Si l'on ajoute que M. Bonaldi est aussi directeur de l'administration pénitentiaire pour la région parisienne et, à ce titre, représentant de la chancellerie auprès des surveillants grévistes, on comprend que le syndicalisme pénitentiaire soit un monde dont on ne se risque à prédire les réactions qu'avec précaution.

BERTRAND LE GENDRE.

SCIENCES

Le succès du sixième lancement d'Ariane

Le passage de l'artisanat à l'industrie

Jeudi 16 juin, à 13 h 59 (heure française), les moteurs du lanceur Ariane ont été mis à feu sur son pas de tir de la base guyanaise de Kourou. Quinze minutes et quarante et une secondeS plus tard, le troisième étage avait fini sa combustion et le satellite européen de communication E.C.S. se séparait de la structure porteuse Sylda et partait vers l'orbite géostationnaire. Deux minutes plus tard, après ouverture de Sylda, le satellite Oscar-10 était à son tour libéré : à la grande satisfaction des ingénieurs de l'aérospatiale (SNIAS), qui ont construit Sylda, mais n'avaient pas encore eu l'occasion de le tester dans l'espace ; à la non moins grande satisfaction des radio amateurs du monde entier à qui Oscar-10 est destiné, qui se souvenaient qu'un précédent satellite s'était abîmé dans l'Atlantique lors de l'échec du second tir d'Ariane.

Succès complet pour ce qui concerne le lanceur ; pour les satellites, il faut encore attendre que certaines manœuvres aient eu lieu et que les tests de bon fonctionnement soient positifs.

Succès aussi, indique notre correspondant à Cayenne, pour M. Laurent Fabius. Le ministre de l'industrie et de la recherche, présent à Kourou, a eu des entretiens avec les élus locaux, qui ont apprécié l'insistance avec laquelle il a demandé aux scientifiques et techniciens de Kourou de participer à la formation des jeunes Guyanais. On a aussi noté avec plaisir, à Cayenne, qu'un des responsables du lancement est un Guyanais.

Aucun voyant rouge n'est apparu au mur de la salle de contrôle ; le tir s'est produit à la minute annoncée. Pour les techniciens de la base guyanaise de Kourou, ce lancement aura été le plus satisfaisant qu'ils aient connu. Lors des trois succès précédents — oublions les deux échecs, — on avait enregistré des retards de plusieurs jours (premier tir), de vingt-quatre heures (quatrième tir) et d'une heure treize minutes seulement (troisième tir). Pour les tirs opérationnels, le respect du compte à rebours est impératif : les « créneaux » de tir, déterminés par la mission des satellites à placer sur orbite, peuvent, en effet, être étroits. Le lanceur doit donc être mis à feu à l'heure dite. C'était le cas pour le cinquième tir — mais la panne du troisième étage, dix minutes plus tard, avait annulé ce beau résultat.

Le président du Centre national d'études spatiales (CNES), M. Hubert Curien, indiquait il y a peu qu'un problème majeur d'Aariane — ou de l'activité spatiale européenne en général — est *« le passage difficile de l'artisanat à l'industrie »* ; ce qui compte, ce n'est pas de faire, c'est de répéter. Les équipes du centre spatial de Kourou, qui préparent le lanceur et les équipements nécessaires au tir, peuvent avoir le sentiment qu'en ce qui les concerne ce passage de l'artisanat à l'industrie est en bonne voie.

Certes, il y a eu des petits problèmes pendant les vingt-quatre heures qui ont précédé le tir. Un joint a fui sur le circuit qui alimente les réservoirs en oxyde d'azote. Un système électronique ne s'est pas mis en marche à l'instant prévu. Mais ces inconvénients ont été enregistrés plusieurs heures avant le tir et n'ont entraîné que quarante minutes de retard, aisément compensées par les pauses prévues dans la « chronologie » et qui totalisent presque deux heures. L'heure H n'a pas été reculée.

Pour les clients — et c'est leur jugement qui compte, — ce qui se passe avant l'heure H n'a guère d'importance. Ce qu'ils veulent, c'est que le lanceur parte au moment prévu et atteigne la bonne orbite. C'est ce qui s'est produit le 16 juin, puisque les caractéristiques de l'orbite atteinte — périgée de 199,9 km, apogée de 35 918 km, inclinaison de 8,6° — sont proches des valeurs théoriques et très à l'intérieur de la fourchette admise.

Cela signifie-t-il que des commandes suspendues après l'échec de septembre dernier devraient de nouveau converger vers les bureaux d'Arianespace ? Certes, plusieurs exploitants de satellites vont devoir bientôt prendre des engagements fermes, mais ils attendront sans doute quelques mois : le temps pour Ariane de confirmer ce succès — le prochain lancement est envisagé pour le 15 septembre, — le temps pour la navette spatiale américaine de montrer — dans deux jours — qu'après l'échec de la mise en orbite du satellite T.D.R.S., elle est à nouveau capable de donner satisfaction à ses utilisateurs. L'objectif affiché pour Ariane est de lancer un tiers des quelque deux cents satellites qui seront mis en orbite au cours de la décennie. La voie est ouverte, mais l'objectif est encore lointain.

MAURICE ARVONNY.

● *M. François Mitterrand* a adressé ses félicitations *« aux ingénieurs, techniciens et ouvriers de la base de Kourou, et à tous ceux qui, dans leur entreprise, ont participé à la construction et à la mise au point de la fusée Ariane »*, et indiqué que ce succès *« permet à la France et à l'Europe d'être présentes dans la grande aventure technique et économique de l'espace »*.

La confiance retrouvée

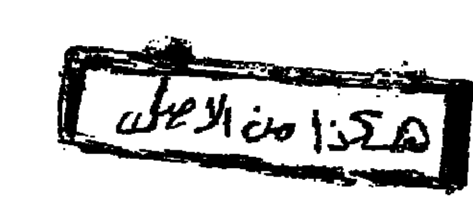
Il fallait un succès, le voici. Pour son sixième vol, la fusée Ariane a fait un parcours sans faute et effacé, du même coup, l'échec du vol précédent. Face aux succès accumulés par la navette spatiale américaine — six vols réussis depuis 1979 —, face aux « sans faute » des lanceurs classiques américains dont un exemplaire a mis en orbite, à la fin du mois de mai, le satellite scientifique européen Exosat, prévu pour partir sur le lanceur européen, les promoteurs d'Ariane et, avec eux, tous les industriels associés à son développement, avaient tout à perdre d'un nouvel échec, toujours possible quelles que soient les précautions prises.

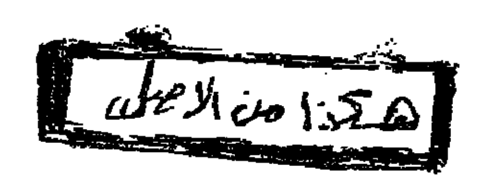
Il fallait, en effet, redonner confiance aux équipes chargées de la construction du lanceur, mais aussi, par un coup d'éclat qui ne devra pas rester sans suite, rétablir celle des utilisateurs potentiels, volontiers séduits par les « sirènes » américaines de la NASA. On ne peut prétendre, en effet, prendre dans les prochaines années 30 % *du marché mondial des* lancements de satellites géostationnaires sans accumuler les tirs réussis.

Les dirigeants de la société Arianespace, chargés de la promotion du lanceur, le savent bien. Si, aujourd'hui, ils peuvent s'enorgueillir à bon droit d'avoir fait le plein des lancements pour la période 1983-1985 et de disposer d'un carnet de commandes dont la valeur est passée de 1,4 milliard de francs en 1980 à 3,6 milliards de francs à la fin de 1982, force est de constater qu'ils n'ont pratiquement reçu aucune commande nouvelle depuis un an.

Le succès de jeudi devrait en principe renverser cette tendance et conforter — ce qui n'est pas le moins important — la confiance que les hommes politiques européens ont gardé ces dernières années à Ariane. Alors, *« jour exceptionnel »* selon le mot de M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche ? Il faut espérer que non et que ce lancement n'est que le premier d'un de ces tirs de routine, indispensables pour que l'Europe ne soit pas, dans ce domaine, à la remorque des États-Unis.

J.-F. AUGEREAU.

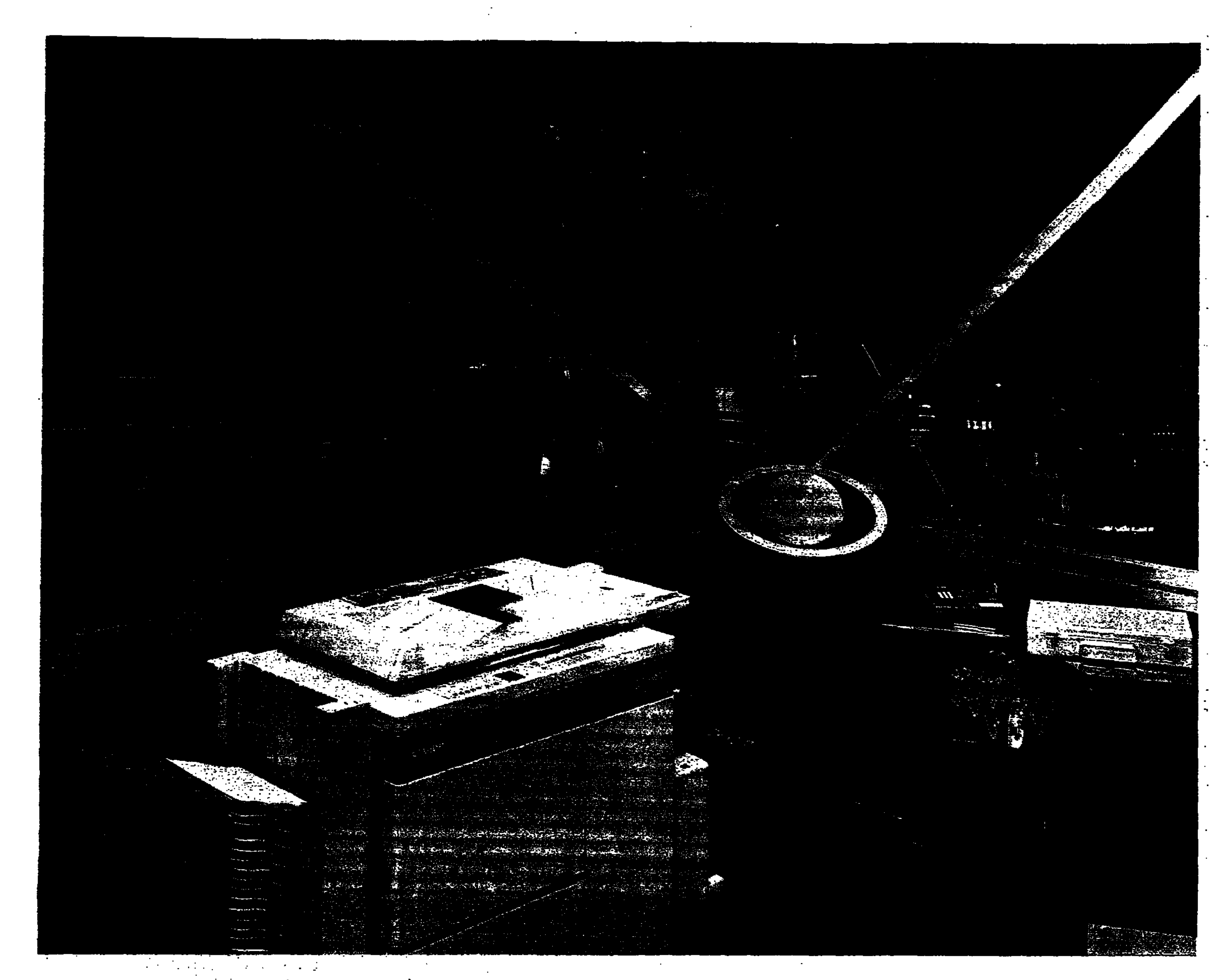




onnaît pas »
ants de prison

cement d'Ariane

nco retrouvée



Canon NP500. 50 copies-minute en pilotage automatique.

Il vit sa vie tout seul le copieur NP500 ! Donnez-lui carte blanche, vous pouvez compter sur lui ! A cinquante copies-minute, c'est un véritable petit bolide ! Et pendant qu'il travaille, faites autre chose, c'est deux fois plus de temps de gagné. Il agrandit, réduit et copie même en deux couleurs, ce qui est absolument unique pour un copieur aussi rapide ! Et comme il fait tout, tout seul, il règle lui-même le contraste : grâce à son contrôle automatique de l'exposition, vos copies sont toujours d'égale qualité, quelle que soit la nature, très sombre ou très pâle, de vos originaux !

Avec le NP500, grand copieur ne veut pas dire gros copieur : plus besoin désormais d'investissement énorme, d'espace important et d'aménagement particulier.

Rapide et économique, compact et modulaire, le Canon NP500 vit à votre rythme. Grâce à sa gamme complète d'options : chargeur de documents, chargeur automatique de documents, trieuse, magasin papier 2 000 feuilles, il s'adapte à vos besoins même les plus gros !

Le Canon NP500 ? Il n'a besoin de personne pour vous prouver qu'aucun autre copieur ne peut rivaliser avec lui !

Je souhaiterais recevoir votre documentation complete sur le copieur Canon NP 500
Voici mon nom, mon adresse et mon téléphone :

Nom ....
Société ....
N° .... Rue ....
....
Ville ....
Code postal .... Telephone ....

Demande d'information à renvoyer à Canon France, 93154 Le Blanc-Mesnil Cedex. Telephone 865.42.23.

Canon

Haute technicité Haute simplicité.

DÉFENSE

LA FRANCE CRÉE UNE FORCE ANTI-CHARS

Un gage politique de solidarité atlantique

A peine sortie d'une réforme imposée par son ancien chef d'état-major, le général Jean Lacaze, entre 1975 et 1979, l'armée de terre française replonge dans une nouvelle organisation de ses forces. Ce projet, dit-on au ministère de la défense, n'est pas un bouleversement total, *mais il traduit la volonté d'utiliser différemment les moyens déjà existants*, parce qu'il serait hasardeux de *laisser l'armée de terre dans l'état* imaginé pour elle, alors que l'environnement international, économique et technologique, lui, a beaucoup évolué.

Dans son argumentation, le ministère de la défense pèche sans doute par excès de modestie. La réorganisation de l'armée de terre, qui vient d'être approuvée par les plus hauts responsables de l'État, est en réalité une mise à jour assez profonde, un changement important de ses structures actuelles.

Annoncé à la fin de l'année dernière (*le Monde* daté 28-29 novembre, des 7 et 16 décembre 1982) et passé, à l'époque, presque inaperçu, sauf de quelques spécialistes, le projet *est très ambitieux puisqu'il vise à* concilier la protection du « sanctuaire » national, au moyen d'un dispositif nucléaire mieux articulé, avec la participation des forces françaises à une alliance géographiquement bien définie, grâce à une autre répartition des moyens classiques.

L'armée de terre française est mise dans la situation d'avoir à se préparer à combattre aux côtés des alliés, en Europe, selon des procédures qui pourraient exiger, de sa part, un engagement plus rapide, plus précoce et plus significatif qu'il ne l'est aujourd'hui, au besoin après une concertation avec l'OTAN.

Il s'agit bien d'une évolution de la doctrine d'emploi des forces. Le chef d'état-major des armées, le général Jean Lacaze, l'a récemment admis, à l'Institut des hautes études de défense nationale (*le Monde* du 31 mai 1983), en parlant de « *l'absolue nécessité de donner à notre capacité d'intervention aux côtés des alliés une dimension suffisante pour accroître le caractère dissuasif des forces de l'alliance* », étant entendu que « *notre possibilité de participation signifierait à l'adversaire qu'il encourt désormais le risque d'affronter très tôt les forces d'un pays nucléaire qui se réserve, d'autre part, l'indépendance de ses décisions* ».

La création d'une force d'action rapide, à base d'hélicoptères et d'infanterie antichars, qui se porterait aux côtés des premières lignes alliées est un gage donné aux partenaires européens de la France. Le regroupement en France, après 1992, de l'armement nucléaire tactique sous un commandement national unique répond au souci de replacer cet arsenal de la dissuasion sous le contrôle politique. La restructuration de la Ire armée, des Flandres aux Vosges, et son renfort en chars outre-Rhin témoignent de cette double préoccupation de couverture du territoire national et d'engagement éventuel en second échelon des forces alliées.

Si les techniciens discuteront à l'infini de l'adéquation, ou non, du système de forces retenu aux ambitions de défense affichées par le gouvernement, le projet de réorganisation, en revanche, devrait prendre à contre-pied bien des formations politiques, de l'opposition comme de la majorité. A ce titre, des parlementaires ne se cachent pas pour dire qu'ils auraient apprécié que le ministre de la défense les consulte, au préalable, sur cette réforme dès lors qu'elle leur semble introduire des inflexions de la doctrine en vigueur.

Partisans, selon des formes qui restent à préciser, d'une solidarité européenne accrue de la France, de nombreux dirigeants de l'opposition, à l'U.D.F. comme au R.P.R., seront sensibles à la constitution d'une force d'action rapide, dont la mise en place en Europe peut contribuer à colmater une brèche ou à éviter le déclenchement d'un conflit ouvert. Cependant, au sein même de la majorité, le P.C.F. est en droit de s'interroger sur les implications qu'une telle création aura sur l'autonomie de la France vis-à-vis de l'OTAN, tout *en se réjouissant*, d'autre part, de la réaffirmation que la « frappe » nucléaire tactique, dissociée de la manœuvre des corps d'armée sur le terrain, demeure un ultime avertissement politique avant la menace d'emploi de l'arme stratégique.

Au-delà des apparences techniques, c'est, en réalité, l'aptitude de l'armée de terre française à remplir ses engagements en Europe, dans le cadre de l'alliance, qui est en jeu.

JACQUES ISNARD.

Le général Delaunay dénonce « la confiance totale affichée à l'égard du nucléaire »

« *Composées d'hommes entraînés, d'unités polyvalentes, mobiles et souples, les troupes classiques me paraissent, plus que les armes nucléaires, susceptibles de parer à l'inattendu qui est la loi des crises et des guerres.* » C'est en ces termes que le général Jean Delaunay, ancien chef d'état-major de l'armée de terre, a justifié, le jeudi 16 juin, devant les clubs Avenir et Liberté, à Paris, sa dénonciation de « *la confiance totale affichée à l'égard du nucléaire* » par le gouvernement.

Trois mois après son départ du poste qu'il occupait depuis octobre 1980, le général Delaunay, qui faisait sa première apparition publique, a « *regretté que ces aspects de la logique de la défense n'aient pas toujours été présentés comme il convenait* ». « *Avec les abattements décidés sur les forces classiques,* a-t-il expliqué, *on est arrivé à la limite extrême du seuil admissible. Il ne faut pas descendre au-dessous de la limite très basse qu'on vient de décider, et je suggère que, si d'autres sacrifices sont nécessaires, on les fasse sur les forces nucléaires.* » L'ancien chef d'état-major a estimé que « *notre politique de défense privilégie les moyens de « frappe » au détriment des moyens classiques et, partant, de la liberté de la décision nucléaire du chef de l'État* ».

A propos de « *la menace sérieuse venant de l'Est* », le général Delaunay a invité son auditoire « *à ne pas avoir peur de l'ours* ». Car, a-t-il affirmé, « *nous avons les moyens de le dissuader de nous attaquer. Mais il est susceptible de sentir notre irrésolution, notre lâcheté. Il faut lutter contre le découragement, la mauvaise conscience, le pacifisme unilatéral, qui procède d'idées généreuses, mais qui profite à l'adversaire. Le pacifisme, c'est le neutralisme et la finlandisation pour demain, le goulag pour après-demain* ».

En réponse à une question sur le rôle de l'armée dans « *la crise de légitimité* » du pouvoir politique censée avoir éclaté en France en 1983, l'ancien chef d'état-major a répondu, après avoir souligné « *le respect* » que lui inspire le gouvernement de la République : « *Je serais très étonné que des chefs militaires prennent l'initiative d'un coup de force contre le régime.* » Ces chefs, dont il a rappelé « *la tradition de discipline et de loyauté* », « *se souviennent à leurs dépens des événements de 1961 et ils ne sont pas près de recommencer.* »

★ Avenir et Liberté, présidé par M. Yves Paris, 18, avenue de la Marne, 92600 Asnières, tél. : 733.19.58.

Un entretien

(Suite de la première page.)

» Il s'agit donc d'une grande unité capable de s'opposer à la percée blindée d'un agresseur en engageant un combat défensif là où nous l'aurions décidé. L'hélicoptère antichar, et singulièrement la Gazell-HOT (1) vient de faire ses preuves dans plusieurs conflits récents. Des progrès décisifs sont actuellement accomplis en matière de vol et de tir *de nuit ou par mauvais temps, et nos* appareils en bénéficieront au cours de la programmation 1984-1988. A la fin de celle-ci apparaîtra le nouvel hélicoptère de combat, d'abord en France, en version appui-protection, puis en antichar avec un nouveau missile du type « tire et oublie » autoguidé (2). Le moment est donc venu pour nos armées de disposer d'une grande unité à base d'hélicoptères, puisqu'il s'agit désormais d'une des armes majeures du champ de bataille.

» Mais l'innovation la plus importante sur le plan stratégique est le rassemblement de ces cinq grandes unités sous un seul commandement doté des moyens de transmission et de la logistique nécessaire. La FAR aura évidemment vocation à l'action extérieure, comme c'est la cas déjà aujourd'hui pour certaines des unités dont elle sera constituée et, ce qui est important, en disposant d'un outil plus complet et mieux adapté. Mais elle pourra être déployée aussi en cas de besoin, et je le souligne, là où le gouvernement le déciderait. Cela suppose, bien sûr, de préparer cette éventualité avec nos alliés. Je voudrais aussi dire qu'il serait absolument contraire aux intentions de la France d'envisager pour la FAR je ne sais quel retour dans les structures intégrées de l'OTAN.

» C'est, au *contraire*, parce que l'intervention de la FAR reste du seul ressort du gouvernement français que l'arrivée, ici ou là, de cette Force peut être de nature à dissuader une agression. Son rôle premier sera donc d'abord de contribuer, *en* période de crise, à empêcher que l'on en arrive à l'affrontement armé. *Si celui-ci se produit néanmoins*, la puissance de combat de la FAR matérialisera, là et où le gouvernement le voudra, l'engagement de la France.

– *De quoi désormais sera composée la Ire armée, de part et d'autre du Rhin, et quelles seront ses missions en Europe ?*

La Ire armée restera constituée de trois corps d'armée comprenant au total dix divisions : six blindées, deux d'infanterie, deux constituées à partir des écoles. Les divisions blindées seront deux de moins qu'aujourd'hui mais sont chacune nettement plus puissantes en chars, en infanterie (plus de deux fois plus) et en artillerie. Quant aux divisions constituées à partir des écoles, je précise qu'il s'agit de vraies divisions d'active, rattachées à un corps d'armée et fréquemment mises sur pied : je donne aux sceptiques rendez-vous d'ici un an pour qu'ils puissent juger sur pièces. J'ajoute que, bien entendu, si la FAR n'est pas utilisée ailleurs, elle pourra renforcer la Ire armée là où le besoin s'en ferait sentir.

» Les missions de cette Ire armée demeureront, pour l'essentiel, ce qu'elles sont aujourd'hui, tant dans l'hypothèse d'emploi au sein de l'alliance que dans celle d'un emploi purement national.

L'indépendance du missile

– *Les régiments Pluton (3) seront-ils regroupés et comment sera organisée la force des missiles Hadès qui leur succèdera après 1992 ? Quel est le rôle de cet argument nucléaire tactique s'il est dissocié de la manœuvre du corps de bataille sur le terrain ?*

– Les performances en portée des Pluton ne permettent pas leur regroupement. Ils resteront donc rattachés aux corps d'armée. Mais, en 1992, lorsque le Hadès entrera en service, la situation changera complètement grâce à une portée plus que triplée. Le rattachement aux corps d'armée ne sera plus nécessaire et le bénéfice à attendre de cette dissociation est double.

» D'abord, sur le plan psychologique, cela évitera la tentation toujours présente de penser à l'atome tactique comme à une super-artillerie de campagne qui permet de faire une brèche dans le dispositif ennemi, que l'on tente d'exploiter par une contre-attaque. Décidée loin des chefs au contact, la frappe tactique ne pourra apparaître que pour ce qu'elle est dans la stratégie française : le dernier avertissement, avant, s'il n'en était pas tenu compte par un arrêt immédiat de l'agression, la frappe stratégique anticités.

» Le deuxième avantage, essentiel, est de donner au chef des armées des possibilités nouvelles, en temps et en lieu, pour la frappe d'ultime avertissement. Certes, l'avion donne et donnera plus encore avec le Mirage-2000 doté de l'A.S.M.P. (4) cette souplesse d'emploi. Mais l'indépendance du missile par rapport aux défenses antiaériennes donne à l'adversaire la certitude qu'il peut être atteint à tout moment sur une grande partie de son dispositif.

» C'est ce supplément d'incertitude et, donc, cette possibilité supplémentaire donnée au chef de l'Etat qu'il faut pouvoir totalement exploiter. C'est pourquoi, sans attendre le Hadès, l'état-major des armées sera doté d'une cellule « feux nucléaires tactiques » chargée de préparer son arrivée en service.

– *Pourquoi un rééquilibrage des forces entre le nord et l'est du pays ? Et comment se matérialisera-t-il ?*

– Lorsque peu après mon entrée en fonctions, je me suis rendu au P.C. de la Ire armée, le chef de celle-ci m'a exprimé et expliqué ses craintes quant à notre possibilité de faire face à une éventuelle menace sur le nord de notre pays, c'est-à-dire sur l'ouest de l'Allemagne. Il est de fait que la nature du terrain et, dans une certaine mesure, l'état des forces en présence, font que cette direction doit être considérée par la France comme aussi dangereuse que celle du nord-est.

» La création de la FAR répond, pour partie, à cette prise de conscience. J'ajoute qu'elle peut même y répondre au niveau de l'Alliance si le gouvernement français le décidait.

LA RÉPARTITION ACTUELLE DES GRANDES UNITÉS

L'armée de terre française compte 312 000 personnes, dont 6 600 femmes. Le personnel de carrière s'élève à 115 000 et le contingent à 197 000 appelés. Son budget est, en 1983, de 35,8 milliards de francs (en crédits de paiement) ainsi répartis : 21 milliards pour le fonctionnement et 14,8 milliards pour l'équipement.

En temps de paix, l'organisation actuelle est la suivante :

– Un état-major d'armée (à Strasbourg), comprenant deux corps d'armée. Le 1er corps d'armée (à Metz) réunit quatre divisions blindées (à Nancy, Strasbourg, Besançon et Châlons-sur-Marne), et le 2e corps d'armée (à Baden, en Allemagne fédérale) groupe trois divisions blindées (à Trèves, Fribourg et Landau). Ces deux corps d'armée disposent de cinq régiments d'artillerie nucléaire Pluton en garnison en France ;

– Un état-major de corps d'armée (le 3e, à Saint-Germain-en-Laye) qui commande une division blindée (à Versailles) mais qui peut assurer, à la demande, la mise en œuvre opérationnelle de plusieurs autres grandes unités ;

– Quatre divisions d'infanterie (à Amiens, Rouen, Lyon et Limoges) et trois divisions spécialisées : la 9e division d'infanterie de marine (à Saint-Malo), la 11e division parachutiste (à Toulouse) et la 27e division alpine (à Grenoble) ;

– Une brigade motorisée (la 31e brigade, à Aubagne) pour l'intervention outre-mer.

Ces forces rassemblent : 1 125 chars de bataille AMX-30 ; 650 blindés légers AMX-10 P et PC (pour l'infanterie) ; 125 blindés légers AMX-10 RC (avec un canon de 105 mm) ; 1 358 véhicules de l'avant blindé (VAB) ; 1 350 systèmes d'armes antichars Milan ; 85 systèmes d'armes sol-air Roland ; 560 hélicoptères Puma, Gazelle, Alouette-2 et 3.

POUR ASSISTER SES ALLIÉS EN EUROPE

avec M. Charles Hernu

» En ce qui concerne la 1re armée, le rééquilibrage se traduira par l'implantation du 3e corps à Lille et, dans l'articulation, par la possibilité de faire effort vers le nord avec les deux tiers de l'armée. Cela impliquera un léger déplacement du centre de gravité de nos forces dès le temps de paix.

– En quoi consistera exactement le renfort en Allemagne fédérale ? Quelle est sa signification politique et militaire ?

– Il n'est plus besoin d'expliciter ce qu'est l'attitude de la France vis-à-vis de la R.F.A. depuis le vingtième anniversaire du traité de l'Elysée. La France est et sera un partenaire loyal et conséquent dans l'Alliance. Les forces françaises en Allemagne sont une manifestation concrète de cet engagement. C'est pourquoi, j'ai tenu à ce que, au terme de la réorganisation qui commence, nos forces en R.F.A. voient leurs moyens croître : concrètement, c'est près d'une centaine de chars qui franchiront la frontière. Au demeurant, le 2e corps d'armée, dont le PC reste à Baden, conservera ses trois divisions blindées mais gagnera au renforcement de chacune.

» Certains pourraient voir là une contradiction avec l'intention de mieux se garder vers le nord. Ce n'est pas le cas. En effet, l'effort possible vers le nord ne signifie pas, loin de là, la sortie de nos forces hors d'Allemagne. Puis-je même vous faire remarquer que notre 1re division blindée, stationnée à Trêves, est parfaitement apte à être engagée au nord de la France comme à son nord-est.

– Pouvez-vous nous préciser, par le détail, la nouvelle implantation des PC et des forces, ainsi que leur articulation ?

– J'ai répondu par avance à cette question mais il n'est pas inutile de résumer à nouveau. Au terme de la réorganisation, nous disposerons d'une 1re armée à dix divisions stationnées pour trois d'entre-elles en R.F.A. pour cinq dans les régions nord et est de la France (Ire, IIe et • région militaire) et pour deux, les divisions constituées à partir des écoles, dans l'ouest et le sud (IIIe, IVe et Ve région militaire). Les P.C. des corps d'armée se trouveront à Metz, Baden et Lille. La FAR, quant à elle, aura son PC à Saint-Germain-en-Laye, ses divisions se trouvant dans l'ouest et le sud, à l'exception de la 4e division aéromobile stationnée en Lorraine.

Une armée mieux organisée

» Nous aurons donc au total quatre grands commandements au lieu de trois, la FAR s'ajoutant aux trois corps d'armée et quinze divisions d'active comme aujourd'hui, en moyenne plus importantes que les divisions actuelles. Les moyens organiques des corps d'armée seront, en revanche, allégés, ce qui me paraît être de nature à rendre le commandement des corps plus aisé, ce qui n'est pas inutile comme le savent les officiers de leurs états-majors.

– De quelle ampleur sera la réduction des effectifs ? A partir de quand ? Où s'excercera-t-elle et quelle en est la raison ?

– La réduction des effectifs de l'armée de terre sera de vingt-deux mille hommes en cinq ans comme prévu dans la loi de programmation militaire 1984-1988. Elle débutera dès le 1er janvier 1984, et s'effectuera essentiellement par une diminution temporaire du recrutement, de l'ordre du cinquième. Autrement dit, sur cinq ans, c'est une année de recrutement qui ne sera pas effectuée. Aucun dégagement des cadres, aucune carrière brisée, par conséquent. Par contre, l'avancement sera préservé, toutes choses égales d'ailleurs, en ne diminuant pas les effectifs des grades terminaux de chaque corps et en diminuant surtout les grades de début.

» En fin de compte, pour ceux qui vont entrer en service à partir de maintenant, c'est à une amélioration des carrières que conduira cette réduction des effectifs. Cela est d'ailleurs cohérent avec la politique de renforcement de la qualité du recrutement à tous les niveaux officiers et sous-officiers que j'ai lancée depuis deux ans, et dont la réforme de la scolarité à Saint-Cyr est le symbole.

» Grâce au travail remarquable des états-majors compétents, la réduction des effectifs ne portera, comme je l'avais souhaité, que de façon marginale sur les unités de combat. Cela suppose un effort considérable de rationalisation, de compression de l'environnement, d'amélioration de l'appel aux réserves. L'important est qu'en fin de compte, nous aurons une armée de terre légèrement plus réduite mais mieux organisée et mieux équipée. Car l'intégralité des sommes économisées, grâce à la réduction des effectifs, sera reportée sur l'achat de matériels nouveaux de sorte que, malgré une conjoncture difficile, seront menés à bien des programmes aussi décisifs que le missile léger anti-aérien S.A.T.C.P. (5), le lance-roquette multiple, le char et l'hélicoptère futurs.

Neuf garnisons en moins

» La réduction des effectifs se traduira, bien sûr, sur le terrain. Mais en métropole, seules seront quittées neuf garnisons sur près de quatre cents, dont à peine deux d'une certaine importance, c'est-à-dire dépassant sept cents hommes. Au demeurant, quatre d'entre elles auraient dû l'être si mes prédécesseurs avaient appliqué leurs propres décisions. Quelques autres seront réduites dans des proportions inférieures à 50 %. C'est dire que tout a été fait pour rendre cette réforme aussi peu sensible que possible.

– Cette réorganisation concerne-t-elle les forces de défense opérationnelle du territoire (DOT) et les réservistes ?

– Comme je l'ai indiqué en commençant, l'organisation de la défense opérationnelle du territoire mérite d'être revue pour que l'on ne continue pas à demander à l'armée de terre plus de choses qu'elle ne peut faire. C'est pourquoi l'ensemble des missions de DOT seront confiées au niveau du département à la gendarmerie. Elle est d'ailleurs particulièrement bien équipée pour le faire à la fois par sa répartition uniforme sur l'ensemble du territoire et par ses prérogatives du temps de paix.

» Ce sera donc à la gendarmerie d'exercer les missions de base de la DOT jusqu'au niveau du combat contre de petits éléments armés. A ce titre, elle contrôlera la protection des points sensibles, qui seront défendus par des réservistes recrutés dans le personnel de ces installations ou parmi les habitants voisins. Nous associons ainsi les citoyens à la défense de leur environnement immédiat. Bien entendu, pour des actions contre des éléments plus importants, il faut disposer de moyens plus lourds. C'est la structure territoriale de l'armée de terre qui les fournira, à partir des réservistes, à raison d'un régiment interarmes par division militaire.

Mais, au total, les charges de l'armée de terre seront nettement allégées tout en s'assurant d'un meilleur accomplissement de missions, dont les spécialistes s'accordent à reconnaître qu'elles ont été jusqu'ici traitées un peu à la légère.

» Quant à l'emploi des réservistes au profit des unités de la 1re armée et de la FAR, il sera renforcé et modernisé. En effet, au-delà de l'appel aux réservistes pour constituer le gros des éléments logistiques des corps d'armée, les corps de combat disposeront d'unités élémentaires formées à partir de réservistes ayant fini le service depuis moins d'un an et ayant servi dans le corps qui les rappelle. Ils seront donc prêts au combat sans délai.

» Ces nouvelles orientations supposent naturellement la participation active de réserve, c'est-à-dire des citoyens. Je sais pouvoir compter sur eux.

– Quelles implications ce nouveau visage de l'armée de terre a-t-il sur l'organisation et la durée du service militaire des appelés ?

– Le nouveau visage de l'armée de terre n'implique pas de bouleversement du service militaire pour le moment. La récente loi modifiant le code du service national témoigne de mon intention prioritaire d'améliorer le contenu du service. C'est ce que j'espère de cette réorganisation. La chasse aux emplois, sans lien direct avec le combat, que j'ai annoncée en évoquant le problème de la réduction des effectifs, permettra d'atteindre en partie cet objectif. les progrès à intervenir dans l'équipement de nos unités y contribueront aussi.

» Dans ce contexte, j'ai bon espoir que la tentative d'implanter un volontariat pour un service prolongé aboutira à donner à nos armées, et d'abord à l'armée de terre, un flux régulier et important de jeunes gens volontaires et motivés, dont l'instruction sera améliorée. A partir de là, des évolutions seront possibles vers une réduction, à examiner, de la durée du service, mais il est trop tôt pour les arrêter. C'est une de mes préoccupations importantes.

Propos recueillis par
par JACQUES ISNARD.

(1) L'hélicoptère léger Gazelle SA-341 est armé de quatre missiles antichars Hot d'une portée de 4 kilomètres. – (N.D.L.R.)

(2) Grâce à la procédure « tire et oublie » (*fire and forget*), un missile se dirige seul vers sa cible, permettant au tireur soit de s'échapper, soit d'engager un second objectif. – (N.D.L.R.)

(3) Le Pluton est un missile portant à 120 kilomètres une tête nucléaire (de la puissance de celle d'Hiroshima). Son successeur, le Hadès, aura une portée supérieure à 350 kilomètres. – (N.D.L.R.)

(4) Le missile air-sol à moyenne portée (A.S.M.P.) transporte une charge nucléaire de 150 kilotonnes à des distances de 100 à 300 Kilomètres selon l'altitude de son largage. – (N.D.L.R.)

(5) Le missile sol-air à très courte portée (S.A.T.C.P.) permettra à des unités des trois armées françaises (terre, air et mer) d'intercepter des avions à basse altitude et à vitesse supersonique jusqu'à des distances de 6 kilomètres. – (N.D.L.R.)

POLICE

LA FIN DU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION AUTONOME

Éloge du « policier généraliste » et appel à l'unité syndicale

De notre envoyé spécial

Schiltigheim (Bas-Rhin). — Un but : les réformes. Un moyen : l'unité. Tel est, en substance, le discours tenu au cours du huitième congrès de la Fédération autonome des syndicats de police qui a terminé ses travaux le 17 juin par une suggestion de M. Bernard Deleplace, secrétaire général : la tenue prochaine d'une « table ronde » sur les rapports entre justice et police, organisée en commun par MM. Badinter et Defferre.

L'appel aux réformes concerne d'abord la moitié des policiers en tenue, ces 92 000 « flics », soit 84 % des effectifs de la police au sein desquels la F.A.S.P. est l'organisation syndicale majoritaire. Quant à l'appel à l'unité, il s'adresse notamment aux syndicats majoritaires parmi les corps en civil — enquêteurs, inspecteurs et commissaires — que la F.A.S.P. ne représente pas.

Cette réflexion a été approfondie en commissions par les congressistes les 15 et 16 juin, mais elle aura surtout été confortée par la venue au congrès de deux hommes symbolisant la mise en œuvre des promesses réformatrices de la gauche. Parlementaires en mission désigné par le premier ministre, MM. Jean-Michel Bélorgey (P.S.), auteur du rapport sur la réforme de la police remis en janvier 1982, et Gilbert Bonnemaison (P.S.), président de la commission des maires sur la sécurité, qui rendit le sien en décembre 1982, ont défendu devant les congrssistes l'espoir d'une transformation progressive d'un métier apparemment prisonnier de contradictions inextricables.

En matière de réformes, le point de vue de la F.A.S.P. est celui des *« O.S. de la sécurité »*. C'est-à-dire, pour l'essentiel, celui des sans-grade, de cette large assise d'une pyramide resserrée en son sommet (soixante-dix mille gardiens de la paix pour deux mille commissaires). Aussi, la police dont il est ici question est celle de la voie publique, cette vitrine policière censée rassurer par sa seule présence, confrontée au tout-venant de la petite délinquance, sans cesse bousculée par les appels multiformes de police-secours. La réforme souhaitée vise à réhabiliter une *« police de généralistes »*, faisant du gardien de la paix *« le juge de paix du quartier »*. Elle s'oppose aux tendances récentes qui ont privilégié les unités spécialisées regroupant parfois des gardiens « déshabillés » (en civil), et favorisant, selon la F.A.S.P., une logique répressive plutôt qu'une dynamique préventive.

Les rapports Bélorgey et Bonnemaison

Maître mot de cette démarche : l'« îlotage ». Le gardien îlotier connaît mieux le terrain, les habitants. Les modalités de cette reconversion sont exprimées dans le rapport Bélorgey. Son auteur les a répétées aux congressistes. Rééquilibrer les missions d'abord : *« Moins de renseignements, moins de maintien de l'ordre, plus de sécurité publique »*, avec notamment une chasse aux *« charges indues »* (un gardien de la paix sur cinq ne fait pas son travail de policier). Revaloriser le métier ensuite : *« Un vigoureux effort de promotion sociale »*, mêlant l'ouverture de la police sur l'extérieur, l'extension des qualifications judiciaires des gardiens de la paix, *et une nouvelle architecture* des corps de police active, marquée par le regroupement en trois grands corps de catégories morcelées. Enfin, *« une transformation profonde des modes de recrutement et de formation »*, déjà engagée par la nouvelle direction de la formation.

A cela s'ajoutent deux exigences, destinées à restaurer *« la confiance entre police et citoyens »*. M. Bélorgey, comme la F.A.S.P., souhaite l'élaboration d'un code de déontologie *« comportant des sanctions concrètes »*, qui pourrait s'inspirer de la résolution 690 du Conseil de l'Europe, adoptée le 8 mai 1979. Elle prévoit notamment que *« les membres des forces de police qui ont commis des violations des droits de l'homme dans l'exercice de leurs fonctions »* ne doivent plus y être employés. A ce code interne s'adjoint la recherche d'une *« transparence »*, concrétisée par la constitution d'une commission d'information sur les activités des services de police.

Cependant, face à la crise sociale qui nourrit l'insécurité, que peut une police solitaire, même modernisée ? *« Comment*, a demandé M. Bonnemaison, *peut-on imaginer un fonctionnement des services publics aussi cloisonné, qui fait que quinze travailleurs sociaux s'abattent sur une famille, que la justice rend des décisions que tout le monde ignore, que la police intervient pour fermer un club de jeunes qu'un maire a mis péniblement sur pied (...) ? Comment justifier ces énergies découpées en rondelles, ce gaspillage (...) aboutissant à un parfait mépris de l'intérêt général ? »* S'épauler, rassembler les informations, confronter les problématiques, harmoniser les actions préventives, trouver des solutions communes, tel devrait être le rôle des commissions de prévention proposées par la commission des maires. La F.A.S.P. soutient ce dispositif.

L'électrochoc

Reste à s'assurer de la volonté politique pour concrétiser cette « théorie de la police » construite par la gauche. Les deux députés socialistes proposent, le gouvernement dispose. M. Bélorgey a reconnu n'avoir guère été chanceux, puisqu'il conteste l'affirmation récente de M. Defferre selon laquelle les trois quarts de ses propositions ont déjà été réalisées : la cohérence de sa réforme, estime-t-il, n'a pas été respectée, notamment *« la transparence n'a pas équilibré les contrôles d'identité »*. M. Bonnemaison est mieux armé qui, finalement, a obtenu la création du Conseil national de prévention, qui sera installé le 30 juin.

Tous deux sont favorables à ce *« grand débat au Parlement »* sur la police réclamé par la F.A.S.P., mais à condition qu'un *« plan d'action concret »* le sous-tende. Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a précisé M. Bonnemaison, débattra dans le courant du mois des *« problèmes de police »*. Il faut profiter de cet *« électrochoc que vient de subir le gouvernement avec sa police »*, leur a recommandé M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la F.A.S.P., qui propose la réunion sur ces problèmes d'un comité interministériel.

La F.A.S.P. compte peser en ce sens en appelant d'autres syndicats policiers à s'unir à elle : *« Il faut qu'on se mette d'accord entre nous, sans exclusive »*, résume M. Deleplace, qui souhaite un *« front commun des policiers légalistes et républicains »*, capable de marginaliser *« les quelques agitateurs patentés qui pourrissent la profession »*. Après le refus des surenchères contre la hiérarchie (*le Monde* du 16 juin), c'est un second signe de bonne volonté adressé à l'administration par la F.A.S.P. : que le syndicalisme en rabatte sur ses divisions catégorielles. Ce vœu concerne d'abord les quatre syndicats composant la F.A.S.P. elle-même. Le congrès a mandaté le bureau fédéral pour qu'il organise *« dans un délai maximum de trois ans »* la création d'un syndicat unique autonome des personnels de police. Aux autres syndicats — policiers en civil, syndicats confédérés (C.G.T., C.F.D.T., F.O.) — la F.A.S.P. propose la constitution d'une intersyndicale, proposition accompagnée de l'invitation plus lointaine à la rejoindre *« au sein d'une grande fédération unitaire »*. Dans l'immédiat, cela n'ira pas sans difficulté : le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale est toujours tenu en suspicion par une partie de la base, les policiers en tenue y voyant d'abord le regroupement de leurs « patrons ». Et le Syndicat national autonome des personnels en civil — le S.N.A.P.C., majoritaire chez les inspecteurs et les enquêteurs — se remet d'un passage éclair, et conflictuel, au sein de la F.A.S.P., de juin 1981 à mai 1982.

Tels sont les prochains enjeux définis à ce congrès, entre deux avertissements lancés aux policiers. L'un par M. Bélorgey : *« La société a la police qu'elle mérite, mais il appartient à la police de mériter le respect de la société. »* L'autre par M. Bonnemaison : *« Le laxisme, c'est de proposer une politique dite « sécuritaire », qui n'est réalisable ni financièrement ni sociologiquement car elle conduirait inéluctablement à dresser les unes contre les autres des fractions de plus en plus importantes de notre population. »*

EDWY PLENEL.

La réunion du 20 juin

PAS DE MEETING A LA MUTUALITÉ

Le meeting de protestation qu'avait prévu lundi 20 juin à la salle de la Mutualité, à Paris, l'intersyndicale U.S.C., C.G.C.-police et C.F.T.C.-police ne pourra se tenir dans cette salle. C'est ce qu'a fait savoir jeudi 16 juin aux organisateurs le préfet de police, M. Guy Fougier. Le communiqué de la préfecture de police indique que l'attention des responsables reçus le 16 juin per M. Fougier a été appelée *« sur l'inopportunité d'utiliser la Mutualité (...) en raison des risques qu'une telle réunion comporterait en ce quartier de Paris qui a connu récemment des troubles de l'ordre public »*. Pour l'intersyndicale cette interdiction de la salle de la Mutualité signifie que *« l'épreuve de force engagée contre elle par le ministère de l'intérieur continue »*. Elle ajoute qu'*« elle ne désarme pas »* et *« recherche un autre lieu de réunion pouvant recevoir les cinq mille policiers au minimum attendus le 20 juin à Paris »*.

De son côté, M. Gaston Defferre a déclaré à Villefontaine (Isère), où il inaugurait la nouvelle mairie que la manifestation des policiers *« devait avoir un caractère syndical »*. *« Je suis prêt*, a-t-il ajouté, *à recevoir tous les syndicats et à parler avec eux des problèmes qui les préoccupent. »*

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de Grande-Bretagne et Lady Fretwell ont donné, jeudi, la traditionnelle garden party à l'occasion de l'anniversaire de la reine Elizabeth.

Décès

— Le Seigneur a rappelé à lui, le 13 mai 1983, après une longue vie de travail et de souffrances,

Jeanne ANCELET-HUSTACHE,
agrégée de l'Université,
docteur ès lettres,
professeur honoraire au lycée Fénelon
et au collège Sévigné,
membre de la Société
des gens de lettres,
vice-présidente honoraire
de l'Association des écrivains
catholiques,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'instruction publique,
des arts et lettres,
de l'ordre national du Mérite,
Tertiaire de saint François d'Assise.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auprès des siens ont eu lieu le 16 mai 1983 à Ligny-en-Barrois (Meuse).

De la part de
M. Raymond Hustache,
M. et Mme Hubert Gelly
et leurs enfants,
ses cousins germains,
Mlle Adrienne Gadoin,
sa compagne de tous les jours.
9, rue de la Libération,
Barberaz, 73000 Chambéry.
231, avenue de Grammont, 37000 Tours.
60, rue Saint-André-des-Arts,
75006 Paris.
Des messes, des communions, des prières.

« Il essuiera toute larme de leurs yeux. La mort ne sera plus. Il n'y aura ni deuil, ni cri, ni souffrance car le monde ancien aura disparu. »
(Apoc. saint Jean 21-4.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Gert Backes,
Mme Franziska Brockmann,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Ilse Backes,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bartholomaüs Backes,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Lisa Backes,
Mme Charles-Jacques Thomas,
M. et Mme Jacques Thomas
et leur fils,
Mme Mireille Marinello,
Ses filleuls Philippe T., Martine, Philippe B., Monique, Bruno et Anne-Laure,
Ses amis d'Allemagne, de France et de Suisse qui l'ont entouré durant la dernière année de sa vie,
ont le chagrin de faire part de la mort de

M. Gert BACKES,
docteur ès sciences économiques,
ancien président-directeur général
de l'EFNA-Schachtbau à Alger,

le 6 juin 1983, en son mas d'Aigue-Douce.

Selon sa volonté, son corps a été incinéré et ses cendres reposeront à Ménerbes.

Une messe sera célébrée à son intention, le vendredi 24 juin 1983, à 18 heures, en l'église Saint-Gervais, place Saint-Gervais, Paris-4e.

1, rue de la Bûcherie, 75005 Paris.
Aigue-Douce, 84560 Ménerbes.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice d'ÉVRY à ÉVRY (91), place Salvandy, le mardi 28 juin 1983 à 14 heures.

D'UN APPARTEMENT
de 5 pièces avec cave et garage.
SIS à GRIGNY II
(91) 3, avenue des Sablons.
MISE A PRIX : 30.000 F.

Consignation indispensable pour enchérir. Renseign., étude de Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats assoc. à ÉVRY (91), 4, bd de l'Europe. Tél. 079-39-45.

— Mme Gilbert Cesbron,
M. et Mme Jean-Louis Deriaz
et leurs enfants,
M. et Mme Arnaud Cesbron
et leurs enfants,
M. Tristan Cesbron,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Catherine CESBRON,

survenue le 15 juin 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 20 juin, à 11 heures, en l'église de Bourre-Montrichard (Loir-et-Cher).

126, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

— M. et Mme André Mari,
Leurs enfants Benoît, Véronique et Cécile,
Les familles Colonna, Grisoni, Marmey, Challot et Gardey-Marmey,
ont la douleur de faire part du décès de

Laurent MARI,

survenu le 15 juin 1983, à l'âge de treize ans.

Les obsèques ont eu lieu le 16 juin à Montpellier.

996, rue de Las-Sorbes,
34000 Montpellier.

— Alain, Serge et leurs épouses
Et Jean-Paul Pradère,
Lucienne et Jacques Pradère,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, beau-père, frère et oncle,

Paul PRADÈRE,

survenu subitement le 6 juin 1983, dans sa soixante-treizième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Carnoux-en-Provence (13470), le lundi 20 juin 1983, précédée d'une cérémonie en l'église Notre-Dame d'Afrique de Carnoux-en-Provence, à 15 h 30.

— Suzanne et René Tardy,
ses parents,
Leurs enfants et petits-enfants,
font part de la mort de leur

Claire TARDY,

décédée le 15 juin 1983 à l'âge de trente-deux ans.

Les obsèques seront célébrées à Notre-Dame du Chêne de Viroflay le samedi 18 juin, à 9 heures précises.

— Le docteur et Mme Charles Marchioni,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Sirinelli,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme TOUSSAINT-MARCHIONI,
née Anna Ciavaldini,

survenu le 16 juin dans sa quatre-vingt-septième année.

Vescovato (Haute-Corse).
95, boulevard Jourdan, Paris.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée pour le repos de l'âme de

Marie de La GRANGE HYDE,

décédée à New-York le 2 juin 1983, inhumée à Washington le 7 juin 1983, le mercredi 22 juin, à 17 heures, en l'église de Saint-Germain-des-Prés, place Saint-Germain-des-Prés.

De la part de
Lorna Hyde de Wangen et Stéphanie,
Isabel Hyde Jasinowski et Jerry Jasinowski,
Le baron de La Grange,
Le marquis et la marquise de Nicolay,
Le comte et la comtesse Louis de Guébriant.

ORDRE DU MÉRITE
Défense

Est élevé à la dignité de *grand croix* :
M. Pierre Iehlé, amiral.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

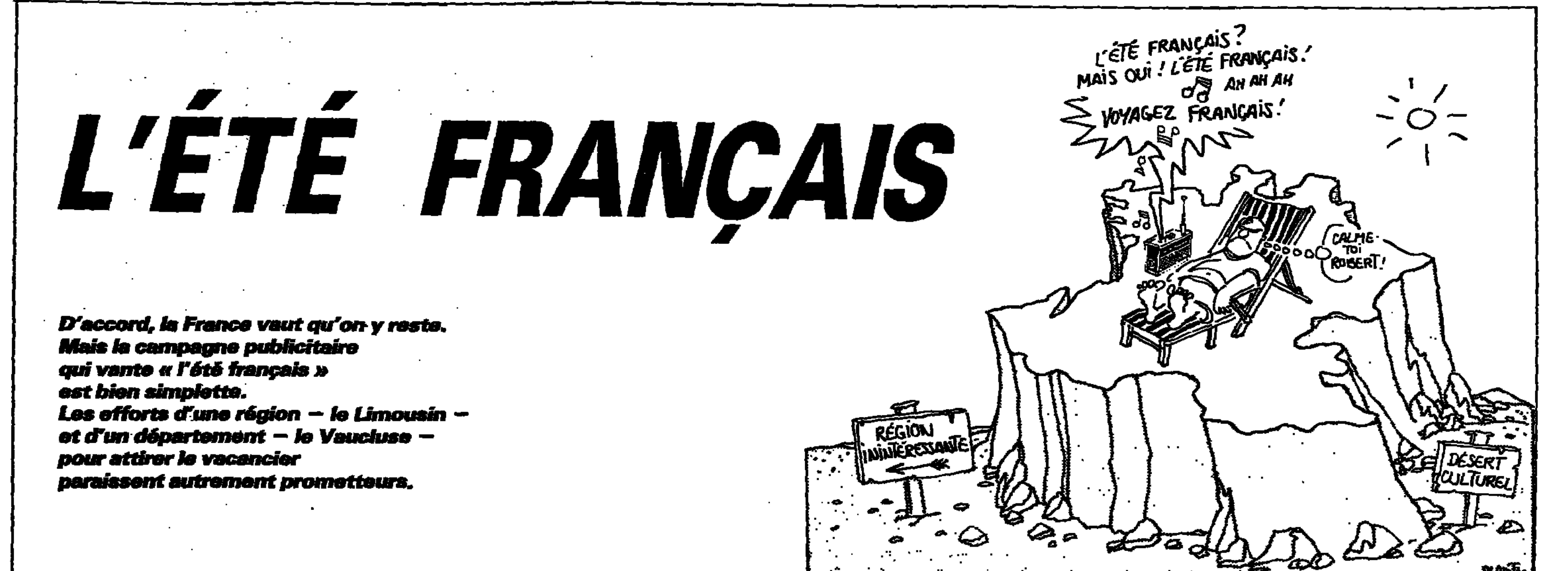
MM. Jacques Mennessier, contrôleur général des armées ; Michel Jorant, général de division ; René Xhaard, général de corps d'armée ; Bernard Caneau, contre-amiral ; Pierre Laurent, général de brigade aérienne.

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

L'ÉTÉ FRANÇAIS

D'accord, la France vaut qu'on y reste. Mais la campagne publicitaire qui vante « l'été français » est bien simplette. Les efforts d'une région – le Limousin – et d'un département – le Vaucluse – pour attirer le vacancier paraissent autrement prometteurs.



● UNE RÉGION

Les audaces du Limousin

LE Limousin se cherche une image de marque touristique. Le Limousin ne se satisfait pas d'apparaître comme le pays de l'arbre et de l'eau, des vallons du plateau de Millevaches et du lac de Vassivière. Le Limousin et les trois départements qui le composent, Corrèze, Creuse et Haute-Vienne, ont décidé de réviser leur tourisme, qui affiche pourtant un palmarès estimable : 5 000 emplois, 350 000 lits, 1,2 milliard de francs de chiffre d'affaires, soit trois fois celui de la porcelaine ou encore 57 % de la production finale agricole régionale. Le Limousin s'est livré à un exercice passionnant de remise en cause qui fait de lui la région-pilote du tourisme français et qui l'entraîne un peu plus loin qu'il ne le prévoyait...

Quelle insatisfaction latente a poussé les Limousins à passer leur tourisme à la loupe ? Un complexe d'infériorité d'abord : *« Rappelons-nous mars 1982, le voyage en cette région du président de la République »*, se souvient Daniel Nouaille, vice-président du conseil régional du Limousin. *« L'ensemble de la presse écrite, parlée et télévisée a souligné alors d'une même voix que le Limousin était la région la plus petite de France par sa géographie, la plus vieille par sa population, la plus pauvre par son économie... »*

La clientèle étrangère trouve également que les sites sont, certes, magnifiques, mais peu équipés, mal indiqués, et que les produits touristiques restent de confection artisanale, et donc pas toujours fiables.

« Nous avons pris conscience, nous, élus et professionnels, qu'il nous fallait dépasser ce tourisme vert où nous avons réussi, mais où nous stagnons », explique M. Henri Chereau, délégué régional au tourisme. *« Aujourd'hui, tout le monde fait du tourisme vert. Vus de Marseille ou de Lyon, nos prés ne paraissent pas plus verts que ceux des autres. Nous avons donc éprouvé le besoin de mieux cerner notre personnalité. »*

Qui sommes-nous ?

Le coup de chance du Limousin a été de pouvoir marier ces préoccupations avec les recherches de la direction parisienne du tourisme. En effet, celle-ci est mécontente de la promotion de la France que ses pauvres budgets l'autorisent à développer à l'étranger. *« Nous envoyons à nos représentants en poste à l'étranger près de 700 tonnes de documents d'information. Manifestement ce matériel est inadapté »*, reconnaît René Barrieu, responsable des actions et moyens de la promotion. *« Cela représente beaucoup d'argent, et pourtant nos représentants nous réclament d'autres brochures, car les consommateurs ne se satisfont plus des dépliants d'appel bourrés de belles photos accompagnées de trois lignes lyriques. Ils veulent des informations. Par ailleurs, nous voyons les agences de publicité faire le siège des autorités touristiques départementales et régionales pour obtenir des contrats destinés à promouvoir des formules de vacances, mais dans le désordre et sans garantie d'efficacité. Pour sortir de ce ronron et de ces contradictions, nous avons décidé de mener une recherche, et le Limousin nous a servi de banc d'essai. »*

Dans un premier temps, professionnels, élus et fonctionnaires ont fait retraite pendant deux jours pour tenter de répondre aux questions essentielles : *« Qui sommes-nous, nous, les Limousins ? Comment nous voyons-nous ? Comment souhaiterions-nous être perçus ? »* A cette réflexion sont venues s'ajouter une compilation et une analyse de la direction du tourisme à propos des articles de presse parus sur la région, ainsi qu'un entretien de groupe : *« Qu'est-ce que la campagne ? Prendrez-vous des vacances à la campagne ? Prendrez-vous des vacances en Limousin ? »*

Les conclusions de cet ensemble de travaux ont été sans équivoque. Le Limousin est une terre floue dans sa définition géographique. A son propos, les personnes interrogées citent des départements ou des régions qui lui sont étrangères, tels l'Indre, la Haute-Vienne ou le Périgord. Pauvre en manifestations culturelles et économiques significatives, cette région a développé une image vieillotte et statique où la tranquillité et la verdure dominent.

Il fallait un diagnostic plus fin et des propositions d'action précises en matière de communication. On a donc sélectionné une agence spécialisée qui tint aux Limousins à peu près ce langage : *« Vous êtes une vitrine verte parmi d'autres dans la France de 1983. Vous devez construire l'image de marque forte d'une terre secrète qui se livre seulement à ceux qui lui consacrent de l'énergie et du temps, car en pays de bocage, c'est derrière la haie que ça se passe. D'autre part, les produits touristiques que vous imaginerez en cohérence avec cette vocation devront respirer le dynamisme et la vitalité. De l'énergie, que diable ! Nous vous proposons une « signature » pour le Limousin : tous ses chemins mènent à la découverte. »*

A partir de l'invention de cette « signature » tout s'est enchaîné. L'agence a élaboré un « guide de la communication », destiné à orienter la démarche des partenaires touristiques régionaux et à donner une même tonalité à leurs dépliants, à leurs stands et à leurs campagnes de publicité. Décrivant le « produit » Limousin, ses points forts comme ses lacunes, ce guide explique comment construire la bonne image en montrant les succès promotionnels de la Grèce et de l'Irlande. Désormais, pour être différent, le Limousin bannit la photo de ses brochures et joue l'illustration-croquis.

Tout le monde utilisera le même format et le même caractère « times ». On peaufine des slogans du genre : *« Cheminez de jour et cheminée du soir »*. Des textes : *« Attisez vos vacances, courez vers la Corrèze, brûlez des kilomètres à pied, à cheval, en vélo, dans cette région de randonnées. Découvrez la lumière rougeoyante du pays de Brive, la lumière douce des gorges boisées de la Dordogne. »*

La brochure « Loisirs-Accueil » de 1983 a été conçue, au moins formellement, sur ce modèle. Les produits restent traditionnels : séjour à la ferme des Escures, à 19 kilomètres de Brive, en demi-pension : 600 F la semaine par personne ; stage de pêche à Saint-Hilaire-du-Château, en Creuse, en pension complète et cours d'initiation à la mouche : 1 980 F pour six jours et par personne ; randonnée pédestre sur le plateau de Millevaches, repas non compris : 980 F pour une semaine et par personne. Pour la première fois, la région diffuse un document clair dans lequel la présentation des renseignements a été harmonisée.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 23.)

● UN DÉPARTEMENT

Le Vaucluse mise sur ses chemins

EN transférant l'exécutif départemental des préfets aux présidents des conseils généraux, la décentralisation décidée en 1981 donne au Vaucluse les moyens de matérialiser sur le terrain l'intérêt que porte au tourisme le conseil général, sous l'impulsion de son président (1). Ainsi est présentée à la chambre départementale de tourisme de Vaucluse la genèse du « schéma départemental de la randonnée » – une première en matière d'initiative touristique, souligne-t-on à Avignon – élaboré par la chambre pour le conseil général.

Ce programme, tel qu'il devrait être adopté courant juin par l'assemblée départementale, vise à équiper le Vaucluse d'une infrastructure conçue et prise en charge par le département, destinée aux trois catégories de randonneurs (équestres, pédestres et cyclotouristes). Ce projet s'inscrit dans le cadre de la loi du 7 janvier 1983, qui transfère la compétence en matière d'équipement rural et d'aménagement foncier aux départements (2).

Coût prévu pour l'ensemble de l'opération : environ 15 millions de francs – répartis sur cinq ans – fournis essentiellement par le département, sur un budget annuel de 1 milliard de francs.

Des relais d'étape accueillant pour la nuit les randonneurs de tout poil existent déjà dans le Vaucluse. Mais l'installation de ces gîtes s'est faite jusqu'à présent, indiquent les promoteurs du « schéma », sans concertation autre que des contacts bilatéraux entre fédérations ou associations d'usagers et particuliers, d'où une implantation jugée « anarchique ».

Le principe du projet de la chambre de tourisme est de substituer à ce dialogue ruraux-associations un « trilogue » incluant le département. Depuis février dernier, la chambre de tourisme a créé un poste dont la titulaire, coauteur du « schéma », a pour tâche d'assurer la réussite de ce dialogue à trois.

Le « schéma » comprend l'ouverture de gîtes d'étape, la création, l'entretien et le balisage de sentiers et de pistes reliant ces relais. Aux dix-neuf gîtes existants retenus pour être intégrés dans le projet, doivent s'ajouter, au terme de l'opération, douze à quinze autres. La distance entre chaque gîte et son voisin le plus proche serait couverte en une journée de randonnée.

L'ouverture de ces relais s'effectuerait selon deux modalités, en fonction de l'importance des travaux : le département prendrait en charge la construction – et garderait la propriété – d'un gîte construit de toutes pièces, mis ensuite en gérance. Pour une restauration de bâtiment, les travaux seraient financés à 60 % environ.

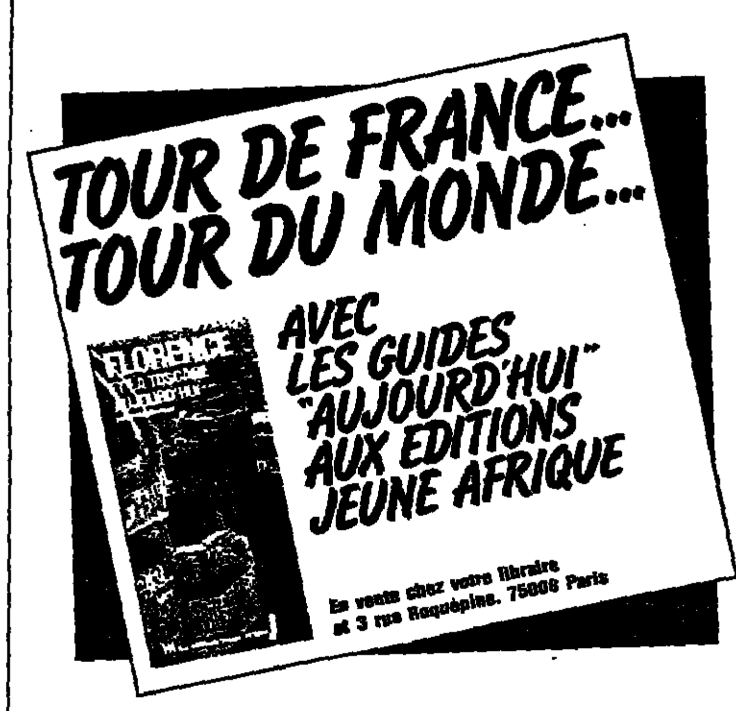
Pour le département, il s'agit de disposer d'une infrastructure cohérente, à l'implantation soigneusement étudiée afin de permettre une meilleure répartition de la demande dans le temps et dans l'espace, tout en assurant aux « hôteliers » ruraux la rentabilité des gîtes : la chambre souhaite mettre en place des circuits de randonnée assurant *« la mise en activité de tous les gîtes »*, limitant ainsi les risques de concurrence. Ces circuits ne seraient proposés qu'en dehors des mois d'été, pendant lesquels les gîtes tournent à plein.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(Lire la suite page 23.)

(1) M. Jean Garcin est président du conseil général et président de la chambre départementale de tourisme.

(2) Loi du 7-1-83, publiée au *J.O.* du 9-1-83, complétée par les décrets du 11-8-83 publiés au *J.O.* du 14-5-83.





● NAGER

A chacun sa piscine

DANS le domaine des loisirs, la piscine privée reste sans doute l'équipement le plus symbolique. Longtemps considérée comme l'apanage des stars de Beverly-Hills et autres nantis, la piscine, dont l'image a été largement véhiculée par le cinéma (de *Sunset Boulevard* à *Nous nous sommes tant aimés)*, se démocratise. Mais sans perdre totalement sa valeur de symbole.

On achète encore une piscine pour afficher sa réussite. Mais les cent mille piscines privées installées en France (deux cent cinquante mille en Allemagne de l'Est, deux millions aux Etats-Unis) n'appartiennent pas toutes aux contribuables imposés au titre des « grosses fortunes ». Tant s'en faut ! Pas plus qu'aux inconditionnels de la natation prêts à se saigner aux quatre veines pour remplir le bassin de leurs rêves ! Sportifs et millionnaires se croisent ici dans la marginalité.

La majorité des acheteurs se recrutent parmi les ménages avec enfants possédant une maison et un jardin. D'ailleurs, chez les fabricants et les installateurs, on ne parle plus de piscine « privée », à cause des connotations élitistes, mais de piscine « individuelle ». Ou, mieux, « familiale ». Les jeunes ou très jeunes enfants exercent parfois une pression très persuasive. Ce sont les parents d'adolescents ou de préadolescents qui constituent le gros de la clientèle.

Le manque d'équipement en piscines publiques intervient aussi pour une bonne part, ainsi que leur encombrement et la dégradation depuis une trentaine d'années de nombreux lieux de baignade naturels (lacs ou rivières). Il serait d'ailleurs intéressant d'établir un parallèle entre l'accélération de cette dégradation et l'implantation de piscines publiques.

Dernière motivation essentielle, peut-être moins noble mais très réaliste : l'investissement. On peut comparer l'installation d'une piscine dans une maison à celle d'un ascenseur dans un immeuble en copropriété. La plus-value apportée à la maison ou à l'immeuble est au moins égale à la dépense. Parfois bien supérieure...

L'essor du hors-sol

Quant à la démocratisation, comme bien souvent en matière de produits industriels, elle est née de trouvailles technologiques qui sont venues bouleverser les données. A tel point que les piscines aujourd'hui qualifiées de traditionnelles sont celles qui font appel au béton armé, technique d'avant-garde il y a encore un demi-siècle (en usage domestique).

Ainsi, les premiers prix correspondent à des installations dites *liner* : une structure rigide, non étanche, est montée sur le sol (qui fait office de paroi). Cette structure en acier, polyester ou matériau composite sera rendue étanche par un robuste film de P.V.C. ou *liner*. Le tout est vendu en kit, prêt à monter, avec les indispensables accessoires de nettoyage (environ 25 000 F pour 30 m²). Le prix de revient augmente sensiblement si l'on désire enterrer partiellement cette structure (jusqu'à 40 000 ou 45 000 F). Encore que rien n'interdise à un bricoleur courageux de creuser son trou et d'utiliser le remblai ainsi obtenu pour l'édification d'une petite butte autour du bassin, au lieu de recourir à l'évacuation coûteuse par camions.

Juste au-dessus, la catégorie dite acier et maçonnerie *liner*, au nom explicite, permet d'accéder aux bassins de taille classique (50 m²) pour un coût de 85 000 à 95 000 F. Contrairement aux précédentes, elles sont toujours enterrées. L'étanchéité est toujours assurée par une poche de P.V.C.

Les piscines préfabriquées en béton sont également vendues soit en kit (prévoir un camion), soit à installer. Sur la semelle en béton armé traditionnel, on adapte des parois en béton (fabriquées en usine) ou des panneaux modulaires en polyester. En béton, elles reviennent entre 95 000 et 120 000 F (un peu plus de la moitié en kit) selon la forme désirée.

Les piscines traditionnelles, enfin, sont accessibles à partir de 145 000 F pour 50 m². Mais, plus que la surface, c'est l'intégration qui peut ici coûter le plus cher : on ne prévoit pas le même budget pour une piscine traditionnelle située dans un jardin de banlieue ou intégrée dans un site du dix-huitième siècle...

Sur le plan de l'installation, les clients potentiels se divisent en trois catégories à peu près égales : ceux qui viennent avec un camion, repartent avec le matériel, les plans, et se débrouillent tout seuls ; ceux qui achètent en kit mais demandent une assistance technique ; et ceux qui se contentent de signer le chèque lors de la livraison « clés en main ».

Des robots pour le nettoyage

Cette possibilité d'économie substantielle en construisant soi-même une partie du produit explique la diversité sociale des clients potentiels. Une étude récente (Sylvan Lagon) montre que les professions libérales ne constituent que 10 % de la clientèle ; les hauts fonctionnaires et les cadres supérieurs : 24 %. Alors que les artisans, commerçants et petits patrons représentent plus de 35 %. Et si la construction des piscines traditionnelles plafonne plus ou moins, toutes les « hors-sols » (1) connaissent un essor sans précédent. On voit même apparaître un marché de l'occasion, nombre de possesseurs de hors-sol, démontables, les revendant deux ou trois ans après pour acheter un bassin plus grand.

La dernière tendance reflète également un désir d'économie, qui consiste à intégrer le projet de piscine à la construction d'une maison, ce qui diminue d'autant son coût ultérieur sans pour autant grever le budget de la construction.

La France étant, climatiquement, un pays de transition, des différences géographiques apparaissent aussi. Dans la moitié nord, par exemple, il se vend davantage de petits bassins, mais très bien équipés et intégrés à la maison, avec des structures mobiles : piscine d'intérieur l'hiver, et moitié à l'extérieur l'été. A l'inverse, dans le Lubéron, le Vaucluse et d'autres départements, toutes les piscines sont répertoriées comme réserves d'eau éventuelles pour lutter contre les incendies.

Mais la tendance la plus nette concerne l'équipement, en particulier le nettoyage automatique. Des machines auto-asservies de plus en plus sophistiquées ont fait leur apparition au cours de ces dernières années, avec un succès croissant, ce qui reflète bien la pénétration de la piscine privée dans des foyers certes aisés, mais ne disposant pas de gens de maison, comme c'était le cas pour les propriétaires d'il y a seulement une dizaine d'années. Il est amusant de constater que les premiers vrais robots domestiques ont fait leur apparition, dicrètement, dans les piscines, alors que depuis plus de dix ans médias et spécialistes les attendaient dans les cuisines...

MICHEL DROULHIOLE.

★ ADRESSES UTILES : Groupement des industries de la piscine : route de Marseille, 26200 Montélimar, tél. : (75) 01-27-09.

Chambre syndicale des industries de la piscine : 23, rue de Rome, 75009 Paris, tél. : (1) 294-26-69.

(1) A côté des fabricants déjà traditionnels, un grand constructeur de bateaux pneumatiques (Zodiac) s'est installé avec succès sur ce créneau des piscines « hors-sol » en offrant des bassins à structure gonflable de grandes dimensions. Une idée de génie : rien ne ressemble plus à une piscine qu'un bateau plein d'eau !

CHARGES : 1 500 F PAR AN

Le choix se révèle souvent facile, dans la mesure où il est dicté par des contraintes budgétaires. Restent quelques possibilités de liberté.

Si votre motivation est apparue avec un ou plusieurs très jeunes enfants, une pataugeoire suffira peut-être. Il en existe de toutes tailles, depuis la grande baignoire jusqu'à la petite piscine, de quelques centaines à quelques milliers de francs. Le temps que les enfants grandissent, vous serez plus à même de porter votre choix sur tel ou tel modèle ou technique.

Un grand sportif, au contraire, sera tenté de se ruiner pour acquérir le bassin le plus long possible, alors qu'il existe des engins générateurs de courant qui permettent en toute sécurité de disputer des marathons nautiques dans un bassin de 4 mètres. Ce genre de *home-trainer* aquatique est d'ailleurs très demandé pour les piscines d'intérieur.

Il faut savoir aussi que les charges d'entretien varient entre 1200 et 1500 F par an pour 50 m². Si l'installation est réalisée par un spécialiste, le gros œuvre est soumis à la même garantie décennale que des travaux de bâtiment ; biennale pour le menu ouvrage et le *liner*.

Enfin, il ne faut surtout pas vider l'hiver une piscine enterrée, car la pression des terres occasionnerait des dommages. Au contraire, il est recommandé de mettre en fonctionnement périodique les installations de nettoyage. La solution la plus simple consiste à la couvrir, ce qui évite aussi bien les proliférations d'algues que les apports de poussières.

● L'INDUSTRIE AUSSI

Et si l'on visitait une usine ?

« TOURISME industriel », deux termes antinomiques, une association paradoxale. Les promoteurs du tourisme industriel en France ont pourtant la foi qui soulève des montagnes et la croyance des pionniers. Mais ils se heurtent bien souvent à la difficulté de définition de leur produit.

Car il ne faut pas confondre « voyage technique » et « tourisme industriel » : le premier s'adresse aux industriels, il est vécu comme une formation professionnelle sur le terrain. Un seul frein : le secret de fabrication : un leitmotiv : *« Aller chez les autres, oui ; ouvrir les portes de son usine, non ! »* Le tourisme industriel, lui, ne concerne que les particuliers, qui n'ont rien à échanger avec les directeurs d'entreprise, sinon leur propre curiosité.

Deux ouvrages ont été conçus pour guider le touriste en mal d'industries : le *Guide du tourisme technique* de la Société générale, aux éditions Solar, et le *Guide touristique de l'industrie française*, aux éditions Horay. On y trouve de tout, du musée automobile Schlumpf à la Société laitière de l'Ouest, en passant par la Lorraine et la Société européenne de brasserie. Ces listes amènent une réflexion en forme de classification : il y a, d'un côté, le patrimoine national et les musées techniques, sortes de vestiges d'un passé industriel encore récent, et, de l'autre, une économie en marche, une industrie qui tourne rond.

C'est ce deuxième aspect du tourisme industriel qui est nouveau et intéressant. La démarche du public qui visite La Cellusose du Pin ou qui éteint la télévision pour se rendre chez Yachting-France est une démarche culturelle.

La chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, qui a beaucoup œuvré dans cette direction, nous a offert la possibilité de tester leur production : quarante-huit heures dans le sillage de Jean-Claude Bélanger, le grand ordonnateur de l'opération, 200 kilomètres parcourus, une dizaine d'entreprises passées au crible.

Le marathon commence par une entreprise modèle, le laboratoire Sarget. On est plus intéressé par la pièce remplie de souris et de lapins servant aux tests des produits que par la fabrication du Sargenor ! L'importance du « parc » animal surprend. Dans la foulée, on change d'odeur, et voici le doux mélange de chocolat, de noisette et de crème qu'exhale l'usine Générale Biscuit. Les Schoks défilent sur la chaîne en groupes odorants propres à donner le mal de mer. Goûter est recommandé : ça fond dans la bouche et aussi dans la main !

Déjeuner express et visite d'une fabrique de lambris, les Etablissements Cluzam et Demolin : le directeur et son adjoint sont taillés comme des piliers de rugby et carrés dans la discussion. Le plus jeune assure que le métier n'est plus dangereux ! Mais qu'est-il arrivé à cet homme âgé dont la main gauche est remplacée par un crochet de fer ?

Le foie gras tout de même

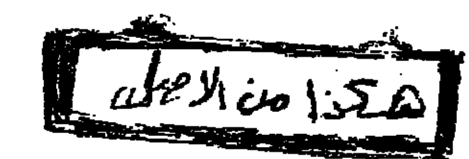
A midi, la pause est de qualité au Moulin de la Molle, où Xavier Chaffanjon, après avoir abandonné un poste de dirigeant dans l'informatique, se consacre à la fabrication du foie gras. Dans un décor campagnard mais confortable, Robert-Xavier initie aux plaisirs de ce mets précieux : goût délicat, finesse mais pérennité de la saveur. Le silence est de règle quand on déguste cela.

Le tourisme industriel peut-il cohabiter avec de tels plaisirs ? Jean-Claude Bélanger en est persuadé : *« Le foie gras et le vin font partie du patrimoine de l'Aquitaine ! De plus, un voyage technique doit toujours s'accompagner de moments gratifiants. »* On a peu d'exemples de voyages à 100 % techniques !

Faute avouée est à demi pardonnée. Le voyage se poursuit donc avec la traditionnelle dégustation de vin de Bordeaux au château Cabannieux. Etonnement du néophyte, ce château est plus connu pour son vin blanc que pour son rouge. Point de tastevin, mais un verre à pied pour apprécier les mérites du cru 1980. Vision d'une forêt de barriques entassées dans une véritable chapelle !

Les deux jours de découverte se terminent par la visite d'une pâtisserie industrielle – Dastarac – et de Bordeaux Oléagineux, près des quais de Bassens. Il pleut sur la Gironde et les cargos rouillent le long des quais. Eux, ils ne se visitent pas...

DOMINIQUE GAUTRON.



● A PIED

Des sentiers moins battus

JUSTE *avant l'été*, moutons et vaches empruntaient, jadis, les chemins rocailleux de la trans*humance, quittant* les vallées pour des terres plus herbeuses en altitude. Presque partout les bêtes sont mon*tées maintenant par camions et leurs* « drailles » se refermeraient si la France ne comptait pas quatre millions de nouveaux transhumants, des randonneurs assoiffés de dépaysement, d'efforts et de retrouvailles avec la nature. Tous ne sillonnent pas les pâturages faciles de la moyenne montagne et certains itinéraires alpins sont même très encombrés : on a recensé soixante-cinq nationalités sur le « tour du mont Blanc » et des marcheurs parcourent de nuit, pour éviter leurs congénères, le GR 20 qui traverse la Corse du Nord au Sud !

A bas les complexes ! Les possibilités de marcher en France sont si vastes et si variées qu'il vaut mieux choisir son terrain plutôt que de se bousculer sur un tour à la mode.

Avec les années, les grands tours doivent être recotés ; ainsi le tour du mont Blanc est-il maintenant très parcouru et plus riche en hébergements donc plus facile qu'à sa création. Néanmoins, n'y allez plus, de même que sur le GR 20 de Corse et sur les grands itinéraires trop connus. Ce sont les plus difficiles qui sont les plus prisés l'été ; ils peuvent être sommairement classés en ordre décroissant de pénibilité : traversée de la Corse - GR 20 ; tour de l'Oisans - GR 54/541 ; tour de la Vanoise - GR 5/55 : tour du mont Blanc - T.M.B. ; tour de l'Ubaye (moins fréquenté et mieux équipé maintenant) GR 6/56 ; tour du Queyras - GR 58/541 ; Pyrénées - *GR 10 dans sa partie Pyrénées* centrales.

Essayez plutôt

Effectué en sens inverse de l'itinéraire traditionnel décrit dans le topo, le tour du mont Blanc peut retrouver une *certaine sportivité*, à condition de camper pour éviter les étapes classiques et de réaliser au passage quelques sommets en randonnée alpine. Le sentier Belledonne-Grandes Rousses (GR 549), en Isère, peut satisfaire les randonneurs montagnards entraînés, en découvrant deux massifs de caractère alpin peu fréquentés, ainsi que les Alpes-*de-Haute-Provence* et *l'Ubaye* (GR 6/56).

Pourquoi pas des sommets pyrénéens ? Le GR 10 est assez emprunté, mais ce n'est qu'une nervure doublée en altitude par la haute randonnée pyrénéenne.

Dans les Alpes, et moins difficiles, voici trois tours plus récents, partiellement balisés, présentés dans le guide *G.T.A.* nº 15 de juin 1983 : le *tour du Beaufortain*, qui permet en quatre ou cinq jours, à partir de gîtes et de refuges, l'ascension de sommets ou encore le tour du barrage de Roselend. Le *tour de la Haute-Maurienne* s'effectue en majeure partie sur sentiers-balcons entre 2 200 et 2 400 mètres ; il permet d'aborder le massif frontalier et le Parc national de la Vanoise. Évalué à *cinquante-huit* heures de marche, il demande neuf à dix jours.

Le *tour du Vieux-Chaillol*, massif situé au sud-ouest de l'Oisans, s'effectue par des sentiers faciles, *entre 900 et 2 000 mètres d'altitude* et passe dans des villages où le randonneur peut se ravitailler et rencontrer *les gens du pays. Pour vingt*-neuf heures de marche, il faut compter cinq à six jours.

Du côté du vieux Massif Central, on peut trouver un grand dépaysement ; les parties méridionales sont à conseiller l'automne, et mieux vaut leur préférer l'Auvergne l'été. Côté pâturages, le Cantal offre beaucoup de grandeurs *et* demeure la région volcanique la moins fréquentée tout en étant la plus sportive : pentes par*fois raides, belles vaches salers dont* l'allure inspire un respect certain, hébergements à étudier. Deux points *méritent attention : le brouillard qui* peut éventuellement embrumer les pistes et le topo du GR 400 qui conduit plusieurs fois vers le Puy-Mary et le buron d'Eylac très fréquenté, si l'on ne prend pas soin d'éviter le cheminement en étoile.

Les tours de la *chaîne des Puys*, les *lacs d'Auvergne* sont devenus des *classiques*, ici la nouveauté de l'*été* est le *tour de la Haute-Auvergne*, région de Saint-Flour, le château d'Alleuse, Garabit et son viaduc, la Truyère et d'autres innombrables ruisseaux de la Margeride (GR de pays - topo fin juin 1983). Plus au sud le GR 620 *clochers du Rouergue* permet de rendre visite à Estaing et à Espalion, belles bourgades et châteaux au bord du Lot, puis à Conques, étape sur le chemin de Saint-Jacques, où les randonneurs ont droit de cité (beau gîte). A citer encore, à l'initiative de villages du *Plateau ardéchois, « Lo Rodaïre »*, qui conduit de ferme en auberge rurale, sans prétention, sinon celle de mieux faire connaître et revivre, au cours d'une semaine de randonnées faciles, une région peu fréquentée aux confins des vallons cévenols (topo *12,50 F - GIAR - 07450* Sagnes-et-Goudoulet).

ANNICK MOURARET.

MARCHONS

● **TOUS LES SENTIERS GR figurent sur la CARTE DE FRANCE I.G.N. 903, *1/1000000* avec, au verso, découpage au 1/50000 de la cartographie correspondante.**

● **LISTE COMPLÈTE DES TOPO-GUIDES (160 !) et dépliant « TOUT SAVOIR SUR LA RANDONNÉE » peuvent être obtenus contre 10 F à la F.F.R.P. (Fédération française de randonnée pédestre), *92, rue* de Clignancourt, 75883 Paris Cedex 18).**

● **LE GUIDE DU RANDONNEUR : nouvelle édition 1983, donne conseils et informations utiles pour « être heureux en randonnant ». Edition F.F.R.P., en librairie, 49 F.**

● **INFORMATIONS RANDONNÉE ET MONTAGNE :**

– ALPES : Cimes-G.T.A., 19, rue de la République, 38000 Grenoble. Tél. : *(76) 54-34-36.*

– PYRÉNÉES : Cimes, randonnées pyrénéennes, 3, square Balagué, 09200 Saint-Girons. Tél. : (61) 66-40-10.

– MASSIF CENTRAL : Chamina, 5, *rue* Pierre-le-Vénérable, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : (73) 92-82-60.

Les audaces du Limousin

(Suite de la page 21.)

Tout le monde n'a pas été convaincu par les orientations décidées. Certains élus se méfient d'une politique dont ils redoutent qu'elle soit une manœuvre de la région pour leur imposer ses vues. D'autres regrettent l'abandon de la photo en quadrichromie supposée impressionner le client. Certains estiment que les *slogans inventés* n'aideront pas à vendre leurs chambres d'hôtel, leurs gîtes et leurs places d'autocar.

Si l'on excepte ces réactions d'un conservatisme inévitable, la recherche menée de concert par le Limousin et la direction du tourisme a provoqué des changements spectaculaires dans la mentalité des partenaires touristiques. La préparation du IXe Plan en est une bonne illustration. Il a été décidé que la région aiderait la construction de 7 000 lits en cinq ans. Autrefois, les élus se seraient disputés comme des chiffonniers la gloire de couler du béton touristique sur leur territoire. Ils ont *compris, en* recherchant une image de marque, qu'il ne suffisait pas de construire, mais qu'il fallait aussi *vendre. Ils ont donc accepté* que les subventions ne soient accordées qu'aux produits touristiques disposant d'un marché, d'un *gestionnaire* et d'un système de commercialisation.

Cette attitude incontestablement professionnelle se retrouve dans la démarche de ce maire qui rêvait – comme tous ses confrères – de créer un village de vacances et un centre hippique, histoire de grappiller quelques emplois, un peu d'animation et des fonds pour sa commune. Il a pris conscience que le « produit vacances » auquel il pensait n'était pas *le bon. Il s'oriente aujourd'hui vers* un centre de mise en forme et de sports destiné aux cadres de Limoges, prêts *à rouler* vingt minutes pour venir entretenir leur corps. Au lieu de fonctionner seulement pendant les trois mois de l'été, et pour les vacanciers, ce centre servira toute l'année aux habitants.

Bien sûr, le succès sera patent lorsque Corrèze, Creuse et Haute-*Vienne formeront la ronde pour van*ter leur Limousin. La direction du tourisme a estimé que les premières conclusions de l'expérience valaient qu'on l'étende à la Côte d'Azur, à l'Aquitaine, à la Normandie et à la Bourgogne. Le mécanisme est désormais enclenché : la région et l'État apporteront, chacun pour moitié, les 120 000 francs rémunérant les services d'un conseil en communication qui préparera le diagnostic, les maquettes, les slogans et le guide qui orientera les efforts de conception et de promotion touristique des partenaires régionaux.

Une façon pour les provinces de France de découvrir leur véritable identité et de la faire connaître. Une façon pour la France de sortir de la promotion indigente qu'elle a trop souvent développée à l'étranger.

ALAIN FAUJAS.

Le Vaucluse mise sur ses chemins

(Suite de la page 21.)

La chambre de tourisme prévoit des obstacles surtout psychologiques. Il faudra convaincre les petits loueurs d'équidés, jaloux de leur indépendance et qui forment ici l'essentiel de l'infrastructure équestre, que l'existence de circuits « officiels » ne les empêche pas de conserver leurs itinéraires personnels et secrets.

Autre exemple, la chambre de tourisme préférerait, là où c'est possible, des gîtes polyvalents, plus productifs. Mais la cohabitation entre les diverses catégories de randonneurs n'est pas toujours facile. Ainsi, les « équestres » passent pour de joyeux drilles un peu bruyants, aimant festoyer au gîte tard dans la nuit, ce qui n'enchante pas réellement les « pédestres », réputés plus austères...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Des gîtes par centaines

Le Vaucluse possède 600 gîtes *ruraux et 180 chambres d'hôte* (1). Entamé il y a vingt-cinq ans, le mouvement d'ouverture de gîtes ruraux a réellement démarré au début des années 70, avec l'arrivée de la vague « verte ». Depuis quatre ans, 100 gîtes nouveaux s'ouvrent chaque année. *Compte tenu de ses* dimensions – le Vaucluse est le soixante-neuvième département français par la taille, – ces chiffres placent le département dans le peloton de tête de l'hébergement touristique rural. En valeur absolue, le Vaucluse est en onzième position pour les gîtes ruraux, en troisième position pour les chambres d'hôte.

Selon une enquête récemment publiée, 14 % des touristes logés dans un hébergement non privatif (payant) utilisent une des possibilités de tourisme rural : gîtes ruraux – en tête, – camping à la ferme, chambres d'hôte, gîtes communaux. *(Chiffres fournis par la chambre départementale de tourisme de Vaucluse.)*

(1) Les gîtes ruraux et les chambres d'hôte sont des lieux de séjour. Les *gîtes ou relais d'étape* accueillent, habituellement pour une seule nuit, les randonneurs de passage.

● WEEK-END

L'Arno, fleuve des arts

LA Toscane est sûrement la plus belle région d'Italie. Les éléments, l'histoire et les légendes s'y mêlent au cœur des villes d'une richesse incomparable, si douces à vivre qu'on les dirait rêvées. Sienne, Pise, Florence, et d'autres encore bâties autour de palais, de cathédrales, de couvents, merveilles architecturales, se révèlent, pourtant, au fil des visites n'être que des écrins protégeant d'inestimables joyaux.

Il n'y a pas si loin des Apennins à la Méditerranée. L'Arno le sait, qui chemine au fil des 240 kilomètres de son cours avec la nonchalance de celui à qui le temps n'est pas compté. Il en profite. Il a raison. Il faut le voir se traîner et faire l'important quand il entre dans Florence-*la-belle. Un peu brun. Un peu jaune* aussi, quand son complice le soleil l'aide à réfléchir les façades ocre des maisons séculaires qui le bordent.

De tous les ponts de Florence, c'est avec le Ponte Vecchio qu'il est le plus lié. Des habitudes de jeu, vieilles de plusieurs siècles entre l'onde et les piles, profilées comme des étraves de bateaux, font de ces deux larrons une paire d'amis indissociables.

C'est peut-être l'endroit de la ville le plus pittoresque. Grâce soit rendue à Taddeo Gaddi, l'architecte, père supposé de l'ouvrage, qui l'a jeté là où le fleuve est le plus étroit, entre deux quartiers voués au commerce qui l'ont grignoté peu à peu, jusqu'à le couvrir de petites boutiques sur ses deux flancs.

Ces échoppes sont maintenant le domaine des bijoutiers et des orfèvres chez qui l'ancien et le moderne font bon ménage. La seule constante étant que – tourisme oblige – rien n'y est bon marché.

L'autre particularité de ce pont est que Cosme Ier, le Médicis qui assura la fortune et assit la réputation de la famille, fit construire au seizième siècle (1560) un second étage, au-dessus des boutiques. Une sorte de galerie qui lui permit de passer d'une rive à l'autre, de son ancien palais, Palazzio Vecchio, où est maintenant l'hôtel de ville, à sa nouvelle demeure : le palais Pitti, à l'abri *de la foule et de ses ennemis.*

C'est au long de ce corridor, bâti par Vasari, que furent accrochées les premières collections des Médicis, en 1565. Il renferme aujourd'hui une importante collection d'autoportraits de peintres. Ce qu'on peut considérer comme étant la première galerie d'art du monde débouche sur un musée d'une richesse incomparable : les Offices. Citer les *œuvres exposées, le nom des auteurs* relève de la gageure. Il y en a trop : Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël, Dürer, Giotto, Titien; Fra Angelico, Véronèse, Rubens, Botticelli...

Ah ! Ce Botticelli. Son *Printemps* à jamais gravé sur nos rétines depuis la classe de cinquième ou de quatrième, au détour d'une page de manuel scolaire. Et sa *Naissance de Vénus*, pour combien d'entre nous représente-t-elle la première femme *vue nue, au sortir de sa coquille*, drapée pudiquement dans sa chevelure blond vénitien, pleine d'une grâce toute empreinte de mélancolie ? Souvenirs.

Si la galerie des Offices est le plus *important musée de Florence*, ce n'est pas le seul, loin s'en faut. Il y a les palais : Palazzio Vecchio, palais Pitti (argents et art moderne), palais Strozzi, palais Daranzati, le couvent San-Marco où vécurent Fra Angelico, saint Antonin, Savonarole, Fra Bartolomeo. L'intérêt de ce musée est exceptionnel. Il recèle la quasi-totalité des œuvres de Fra Angelico.

Il y a également les églises, et Florence ne serait pas ce qu'elle est sans elles.

La plus grande et la plus belle, la cathédrale Santa Maria del Fiore avec son campanile et le baptistère, tous trois entièrement de marbre blanc et de marbre vert. On admire à l'intérieur une *Pieta* de Michel-Ange. L'église Santa-Croce, avec ses fresques de Giotto, abrite, elle, les tombes de Michel-Ange, de Dante et de Machiavel. Puis les autres : Santa Maria Novella, San Miniato (chef-d'œuvre de l'art roman florentin édifié au cours des onzième, douzième et treizième siècles), Santo-Spirito, Ognisanti, la chapelle des Médicis (splendide collection de reliquaires, en plus des tombeaux réalisés par Michel-Ange).

La concentration de merveilles au cœur de la Florence historique est telle qu'il est quasiment impossible de faire un pas sans tomber en arrêt. Pourtant, les rue en elles-mêmes ne manquent pas de charme. Pavées de pierres larges, étroites mais droites, sinueuses mais plus étroites encore, rien ne les défigure. La boutique la plus chic comme l'échoppe la plus simple s'intègre parfaitement dans le décor qui l'abrite.



Le Ponte Vecchio n'est pas le plus beau de Florence. C'est, en revanche, le plus pittoresque. L'animation que suscite, sur toute sa longueur, les boutiques d'orfèvres en fait un des endroits les plus animés de la ville. On voit nettement la galerie supérieure qui court au-dessus des échoppes et relie, à couvert, le palais Pitti au Palazzio Vecchio. C'est le seul pont florentin à n'avoir pas été dynamité par les Allemands lors de la deuxième guerre mondiale. *Il est là, tel qu'on pouvait le voir vers 1910.*

(Le Tour du monde illustré.)

La tour de Pise

Les terrasses des cafés où il fait bon prendre un peu de repos, en plein soleil, au coin d'une place, ou à l'ombre, à l'abri d'arcades, donnent *l'impression d'avoir toujours existé.* Mêmes les Florentins, scootéristes fous, posés sur leurs drôles de machines comme des grenouilles sur un nénuphar, participent de l'atmosphère. La mutation du destrier de chair et d'os au cheval fiscal n'a pas représenté, ici, une révolution.

Le *Porcellino* en est témoin. C'est un sanglier en bronze, réplique d'une œuvre en marbre conservée à la galerie des Offices, qui flanque la Loggia di Mercato Nuevo (marché couvert de 1551, où l'on vend maintenant de la paille tressée, des imitations de grands maroquiniers et autres attrape-touristes). Il a le pouvoir, d'après la légende, de décider de notre retour à Florence. A la condition expresse de lui caresser le groin tout en glissant discrètement une piécette sous la grille qu'il couvre de ses pattes. Les amoureux de Florence sacrifient volontiers au rite. Une lire pour être sûr de revenir, ce n'est pas cher. Et ça a l'air de faire tellement plaisir aux deux ou trois jeunes qui tournent autour : ont-ils la clé du cadenas de la grille dans leur poche ?

L'Arno, pour être sûr de pouvoir continuer d'arroser Florence, s'est soumis à la coutume. Il est sorti de son lit, en 1966, pour honorer le *Porcellino*, en même temps qu'il inondait la moitié de la ville. Moyennant quoi il y coule toujours – fort des 39 mètres de dénivellation qui le séparent de la mer – tranquillement vers Pise et la Méditerranée.

C'est à une dizaine de kilomètres de son but qu'il rencontre Pise et la coupe en deux comme s'il voulait, d'un côté, laisser la ville moderne très peuplée et, de l'autre, l'ancienne, un peu moins habitée, un peu plus solitaire. Là où sur le Campo dei Miracoli s'élèvent quatre merveilles de marbre, tétralogie italienne de l'art et de l'architecture.

La cathédrale est un chef-d'œuvre roman. Sa construction entamée au milieu du onzième siècle dura près de deux cents ans. Le baptistère, tout à fait circulaire, panachage de roman et de gothique, lui fait face, tandis que le cimetière (Campo Santo), très sobre, est parallèle à l'ensemble. Le campanile, bizarrement penché, *alias* la tour de Pise, est le clocher de la cathédrale. C'est l'un des édifices les plus célèbres de la planète. Tout le monde le connaît, personne ne sait exactement pourquoi il penche. La seule précision que l'on peut apporter concerne son inclinaison. Elle s'accentue chaque année de 7 dixièmes de millimètre. Elle ne réussit pas cependant à inquiéter les Pisans, qui affectionnent de se promener à son pied ou de jouer au ballon dans son ombre, allongée par *le crépuscule, à l'heure* où les jeunes filles se préparent à sortir. Eh ! *passami la palla !*

FREDERIC FRITSCHER.

★ Air France vient d'ouvrir une liaison Paris-Pise. Celle-ci est assurée les lundi, vendredi et dimanche par un Boeing-737 quittant Roissy à 17 heures, arrivant à Pise à 18 h 40. Au retour, départ à 19 h 25, arrivée à Paris à 21 h 05. *La gare de Pise est située directement dans l'aéroport et les correspondances sont assurées. Les tarifs Paris-Pise et retour s'échelonnent de 1765 F à 3530 F.*

PARTIR

Gentils prestidigitateurs

Pour ceux qui rêvent de multiplier les billets de banque ou de se mettre en état de lévitation, le Club Méditerranée a décidé d'ouvrir des ateliers de magie dans son village de Cargese en Corse. Gérard Majax apprendra aux Gentils Membres les tours et les illusions qui leur permettront de briller en société le reste de l'année. Transport et séjour tout compris : 3 090 francs en basse saison ; 3 665 francs en haute saison. Jusqu'au 21 septembre.

★ Club Méditerranée, place de la Bourse, 75088 Paris cedex 02, tél. (1) 296-10-00.

Camping branché

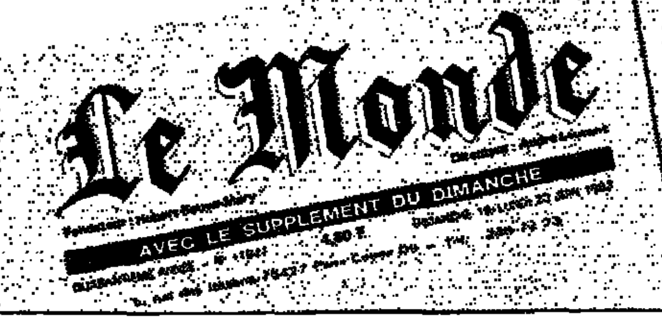
Pour les treize-dix-huit ans dans le coup, mais fauchés, le ministère du temps libre, de la culture et des sports, vient de créer les « Points accueil jeunes », qui, pour 5 francs par nuit, proposent des installations de camping pratiques. Durant une à cinq nuits, les « points » offrent aux jeunes aspirant à des vacances itinérantes et sans contrainte, non seulement une aire de camping de taille raisonnable (cinquante places maximum) et des structures en dur (sanitaires, coin cuisine), mais de surcroît la présence d'un « hôte » capable de les renseigner sur la région environnante. Quatre cents étapes possibles pour des vacances au goût d'aventure et peu onéreuses.

★ Centres d'information jeunesse locaux, des directions départementales du temps libre, de la jeunesse et des sports ou C.I.D.J., à Paris au (1) 567-18-97.

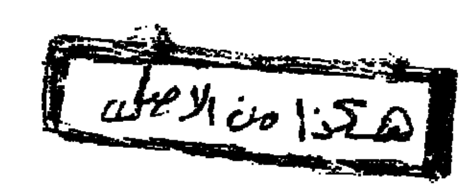
De château en château

Le monde et son histoire organise deux circuits originaux pour les touristes qui ne veulent pas écorner leur carnet de devises en juillet. Le premier circuit (du 14 au 17 juillet) prévoit la visite des châteaux accrochés aux bords du lac Léman. De Beauregard à Vufflens, en passant par La Chapelle-d'Abondance et Evian. Un chapelet de belles demeures (3 900 F). Le second voyage (du 28 au 31 juillet) propose une balade en Auvergne. Visite d'églises romanes. Et, autour de Vichy, des châteaux, privés et habités, ouvriront leurs portes pour accueillir les visiteurs. Une occasion de découvrir les vieux manoirs de l'Allier et du Puy-de-Dôme (2 500 F).

★ Le monde et son histoire, 82, rue Taitbout, 75009 Paris. Tél. (1) 526-26-77.







● PHOTO-CINÉMA

Chère vieille mécanique !

APRÈS *une évolution poursuivie* durant plus d'un quart de siècle, qui a conduit l'industrie photographique à construire presque exclusivement *des appareils à fonctionnement électronique*, assiste-t-on aujourd'hui à un retour des appareils mécaniques ? Un tel boîtier, le Nikon FM-2, avait déjà été lancé en avril dernier par la firme japonaise Nippon Kogaku : il s'agit d'un reflex 24×36 équipé d'un nouveau type d'obturateur donnant pour la première fois une vitesse de 1/4 000 s, *fonctionnant sans aucune* énergie électrique. Une autre maison japonaise, Olympus, vient d'annoncer à son tour qu'elle commercialisera à la fin de cette année un modèle reflex mécanique, *l'Olympus OM-3*. Ce sera le second appareil de la marque ayant cette caractéristique, puisque, depuis plus de dix ans, elle produit l'OM-1, totalement mécanique (les deux modèles seront *proposés* ensemble sur le marché).

Aussi compact que l'OM-1, l'Olympus OM-3 sera plus perfectionné et mieux adapté à un usage professionnel : il aura un éventail de vitesses plus large : 1/2 000 s (au lieu de 1/1 000 sur l'OM-1) à 1 seconde et, surtout, un posemètre qui donnera, au choix, la mesure sur tout le champ de prise de vue et la mesure dite « spot » se faisant dans un angle très étroit. Cette dernière a l'avantage de faciliter la recherche de la perfection dans le rendu des valeurs et des couleurs. Elle permet, en effet, la mesure de la lumière sur les seules parties importantes du sujet, celles dont la reproduction doit être assurée très finement par l'émulsion, par exemple le visage des personnages. Avec l'Olympus *OM-3*, une panne de pile privera le photographe de la cellule incorporée, mais non de l'appareil, qui restera utilisable à toutes les vitesses.

Olympus et Nikon avaient été précédés par une troisième firme japonaise, Canon, qui avait emprunté une voie un peu différente, dès la fin 1981, avec son modèle F1. Cet appareil, le plus perfectionné des boîtiers Canon, avait été créé voilà plus de douze ans. Il était donc purement mécanique, et l'on pouvait penser que sa modification en ferait un appareil électronique. En fait, le constructeur a conservé les vitesses mécaniques et leur a simplement ajouté une série de vitesses commandées électroniquement. Ainsi, le Canon F1 (qui a conservé son appellation sans changement) comporte-t-il deux systèmes d'obturation, l'un mécanique, pour les vitesses de 1/2 000 à 1/90 s et pour la pose, l'autre électronique, de 1/60 à 16 secondes. En cas de panne électrique ou d'usure de la pile, l'appareil reste utilisable avec toutes les vitesses mécaniques.

Cette tendance du marché vient contrebalancer l'évolution vers les appareils asservis électroniquement qui, *pour la plupart, deviennent* inutilisables dès qu'un incident affecte un circuit ou l'alimentation électrique. L'usure d'une pile, par exemple, met fin à toute possibilité de prise de vue normale si l'on a oublié de se munir d'une pile de rechange. Dans le meilleur des cas, l'appareil reste utilisable à une seule vitesse et en pose.

L'évolution de l'appareil photo vers le tout-électronique, il faut le dire, n'avait jamais satisfait tous les utilisateurs, professionnels et amateurs, ceux-ci n'ayant, en fait, jamais retrouvé la fiabilité des meilleurs appareils mécaniques. Ainsi les reporters obligés à de longs déplacements dans des pays en voie de développement continuent-ils de *s'équiper du bon vieux Leica M* (actuellement le modèle M4P), totalement mécanique et ne possédant ni viseur reflex ni cellule incorporée. Ils n'hésitent pas à l'acheter à *prix d'or — car cet appareil rustique* est plus cher que tous les reflex 24×36 (dépassant les 10 000 F avec un boîtier et l'objectif standard) — sachant qu'il payent de la sorte la fiabilité et la quasi-certitude de pouvoir photographier sans risque de panne, en tous lieux et en toutes circonstances.

Certains spécialistes de la photo scientifique, médicale ou industrielle restaient fidèles aux anciens reflex mécaniques comme le Canon F1 ou le Nikon F2. *Ils* considèrent que l'un des défauts les plus gênants de l'asservissement électronique, dans ses réalisations actuelles, est moins le risque de panne franche *(qui existe d'ailleurs avec les* appareils mécaniques) que le risque de dérèglement et la possibilité d'une influence de phénomènes extérieurs sur son fonctionnement. Car l'utilisateur peut alors continuer ses prises de vue avec un appareil d'apparence *normale alors qu'il n'impressionne* plus correctement l'émulsion. Ce qui compromet un travail lorsque l'événement photographié ne peut pas se reproduire (photo chirurgicale, photo de phénomènes physiques, chimiques ou mécaniques, etc.).

Les causes de tels incidents sont diverses : la pile arrive à usure en cours de prise de vue, ce qui, sur certains appareils, commute automatiquement l'obturateur sur une vitesse unique (1/1000 ou 1/90 s par exemple) ; *certains circuits sont peu fiables en cas* de travail constant en haute ou en basse température, en milieu humide ou en présence d'un fort champ magnétique (circonstances *qui peuvent se présenter* en photo scientifique ou industrielle).

D'autre appareils sont inutilisables, ou peu fidèles, en poses longues, soit que ces poses deviennent inexactes lorsqu'elles dépassent quelques secondes, soit qu'elles épuisent très vite les piles. Ainsi, *lorsque* des *poses prolongées sont* nécessaires, les appareils mécaniques sont souvent plus sûrs. C'est le cas pour les prises de vue sur un microscope ou en astrophotographie.

Les fabricants ont compris qu'il existait un nombre non négligeable d'utilisateurs ayant besoin d'un appareil au fonctionnement indépendant d'une source d'énergie. Ainsi ont-ils renoncé à abandonner la production des appareils mécaniques, décidant même de les perfectionner pour réaliser de nouveaux modèles.

ROGER BELLONE.

Philatélie

Nº 1796

FRANCE : les *Contes de Perrault* par Gustave Doré.

Le dessinateur et graveur qui illustra avec ferveur Balzac, Dante, Rabelais et d'autres ouvrages, Gustave Doré, nous montre son talent dans les *Contes de Perrault* illustrant le sujet du deuxième timbre de la série « artistique » (1983). Vente générale le 20 juin (37ᵉ/83).



4,00 F, noir, rouge.

Format 36×48 mm. Dessin et gravure de Georges Betemps. Tirage : 6 000 000 d'exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— *Les 18 et 19 juin, de 9 h à 18 h*, au bureau de poste temporaire ouvert au Musée d'art moderne à l'Ancienne Douane à Strasbourg (Bas-Rhin). Oblitération « P.J. ».

— **Le 18 juin**, de 8 h à 12 h, aux guichets philatéliques de la R.P. et de l'AGERIP de Strasbourg. — Boîtes aux *lettres spéciales pour « P.J. »*.

● *RECTIFICATIF :* le timbre « Air France », annoncé la semaine dernière, en raison de l'émission des trois valeurs *« Liberté »* (32ᵉ à 34ᵉ/83) et « Concarneau » (35ᵉ/83) s'inscrit sous le 36ᵉ/83 au lieu du 33ᵉ/83. La chronique parue le 28 mai a pour numéro 1793.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

Les trois bureaux qui suivent soulignent le quarantième anniversaire de la mort de Jean Moulin :



⊙ **75005 Paris (Panthéon), du 17 au 19 juin.**

⊙ ***57000 Metz* (hall de la gare), du 18 au 21 juin.**

⊙ **69000 Lyon (Syndicat d'initiative), du 19 au 21 juin.**

⊙ ***67000* Strasbourg *(Palais des* Congrès), le 24 juin.** — 51ᵉ Congrès de l'Un. nat. des officiers de réserve.

⊙ **06000** Nice (Palais des Expos), **le 24 juin.** — Exposition philatélique internationale « UNAZUR ».

⊙ **57000** Metz (11, rue des Récollets), **les 25 et 26 juin.** — Centenaire de *l'arrivée des Sœurs de la Miséricorde.*

FRANCE : René Cassin

Président de la Cour européenne des droits de l'homme, juriste, prix Nobel 1968, René Cassin, *(1887-1976), né à* Bayonne, illustrera le cinquième timbre, avec surtaxe, de la série des « personnages célèbres ». Vente générale le 27 juin (38ᵉ/83).

2,00F+0,40F noir, vert.

Format 22 x 36 mm. Dessiné et gravé par Pierre Forget. Tirage : *3 000 000 d'exemplaires. Taille-douce*, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— **Les 25 et 26 juin**, de 9 h à 18 h, par les bureaux de poste temporaires.

à Bayonne, salle Ducéré, Bibliothèque Municipale, rue des Gouverneurs, oblitération « P. J. » ;

à Nice, *Palais des Expositions, oblitération* **sans mention** « P. J. ».

— **Le 25 juin**, de 8 h à 12 h, aux bureaux de poste de *Bayonne Principal* et Nice R. P., avec boîtes aux lettres spéciales pour les oblitérations correspondantes.

En bref...

● **CAMEROUN** : promotion de la femme camerounaise, 60 F, médecin en





consultation ; 70 F, prestation de serment d'une avocate. Maquettes de Lemana Louis-Marie. Offset, S.N. Cartor.

● **GHANA** : quatre valeurs, 3 c., 20, 55 et 80 p., s'ajoutent à la liste de la Journée du Commonwealth que nous avons publiée le 16 avril dernier.

● **DANS LA GALERIE DU MESSAGER** (34, bd de Vaugirard, Paris-15ᵉ), le Musée de la poste et le musée Air France présentent une exposition sur le thème « La poste et l'aviation », dans le cadre des manifestations du cinquantenaire d'Air France, du 18 juin au 3 septembre (voir *le Monde* du 11 juin, page 17).

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

Le pain, le vin, l'esprit...

CECI est mon corps, ceci est mon sang, le pain et le vin... *Un toubib de mes amis* a coutume de dire que (bon) pain et vin (honnête) suffiraient diététiquement à alimenter l'homme. Le pain et le sel (c'est le titre, me souffle Pierre-Jean Vaillard du chapitre LXXII du *Comte de Monte-Christo* !), mais aussi le vin et le sel. La vie, en somme...

Les Toques Gourmandes – on sait qu'il s'agit du groupement de quatre très bons restaurateurs : Alain Dutournier (*Le Trou Gascon*, rue Taine), Henri Faugeron (rue de Longchamp), Bernard Fournier (*Le Petit Colombier*, rue des Acacias) et Jean-Pierre Morot-Gaudry (rue de la Cavalerie) qui, sachant acheter les meilleurs vins du terroir, ont installé un chai de vieillissement sous les collines de Port-Marly et en font profiter leur clientèle – caves ouvertes du mardi au samedi de *10 h à 19 h, 29 bis*, route de Versailles, à Port-Marly, tél. : 916-11-73), *Les Toques Gourmandes*, donc, ouvrent également, vers la fin juin, une boutique à l'enseigne *Le Pain et le Vin*.

Au 1 de la rue d'Armaillé (tél. : 380-05-69), la « bande des quatre » entend servir là une restauration rapide, avec un plat du jour et les petits (ce n'est nullement péjoratif) vins sélectionnés par les quatre chefs. Repas à moins de 100 F. *Le Pain et le Vin*, une adresse comme je les aime !

Surtout quand le pain est signé Poilâne et les vins d'honnêtes vignerons. Alors on y peut joindre l'esprit. Car *« à petits esprits, petits verres »*, et, comme dit un proverbe anglais (mais oui ! et datant du seizième siècle !) : *« Bon vin fait bon sang. »*

Ce qui me conduit à vous parler d'une autre boutique, qui vient d'ouvrir elle aussi, à l'enseigne *L'Esprit et le Vin*, 65, boulevard Malesherbes, tél. : 522-60-40.

On y trouve tout ce qui concerne le vin, de la porte de la cave à la bouche. Des livres sur la question bien sûr, mais aussi vingt-huit sortes de tire-bouchon, des verres (notamment celui « témoin » de l'I.N.A.O. étudié pour équilibrer les trois critères *de dégustation optimale*, la plénitude visuelle, olfactive et gustative). Un charmant thermomètre (entre autres) en palissandre, des carafes, que sais-je encore...

Mais je voudrais signaler une remarquable carafe à décantation, de forme ovale et semi-couchée (avec son bec verseur en étain, elle ressemble assez à un canard et ferait merveille à *la Tour d'Argent* !). Cette forme permet de verser le vin d'un petit mouvement, inclinant la carafe à 30 degrés au lieu des 180 degrés habituels, d'où un maniement plus facile et surtout un moindre remuement. Il convient de féliciter MM. Bernard Damien et Patrick Hedin de cette invention.

Les bistrots à vin se multiplient à Paris. Ils permettent de « goûtillonner » rapidement de charcuteries et fromages avec du bon pain et un verre de vin (ou deux) non trafiqué.

Le pain, le vin, l'esprit... la trinité d'un repas sage qui devrait être « bien de chez nous » ?

LA REYNIERE.

Châteaux tout compris

La chaîne des Relais et Châteaux reconduit, cette année, sa formule de week-end à deux tout compris. Celle-ci mérite incontestablement le succès qu'elle a connu auprès de la clientèle. Il est, en effet, très intéressant de ne payer que *900 F dans un* établissement de *« bon confort et dans une certaine simplicité »*, 1 100 F dans un hôtel de *« grand confort »* et 1 300 F dans un château de *« très grand confort avec service luxe »* pour des prestations comprenant la pension complète d'une journée pour deux personnes, soit deux déjeuners, deux dîners, une chambre double, *deux petits déjeuners*.

Ce forfait est proposé, dans quatre-vingt-treize Relais ou Châteaux, *tous les jours de la semaine*, sauf les week-ends de fêtes et les jours fériés. La réservation préalable est nécessaire.

★ Relais et châteaux, hôtel de Crillon, 10, place de la Concorde, 75008 Paris, tél. : (1) 742-00-20.

MIETTES

● *Prélude aux vacances.* – Vézelay, sa basilique, ses touristes... Bien entendu, les guides n'en n'ont *que pour l'Espérance* (à Saint-Père-sous-Vézelay), excellente maison, coûteuse autant que dans le vent. Mais il ne faut pas oublier à Vézelay même cet ancien relais de poste qu'est *le Poste et Lion d'Or* (tél. [86] 33-21-23) au gentil décor très bien fleuri et aux menus d'honnête cuisine. Et surtout copieux !

● *Les millésimes.* – A Gevrey-Chambertin les guides ignorent ce nouveau restaurant (25, rue de l'Eglise, tél. [80] 51-84-24) ouvert *il y a peu. Il mérite d'être signalé,* même si la grande maison du coin est *la Rôtisserie* (rue Chambertin, tél. (80) 34-33-20), où Céline Menneveau, au piano, mériterait d'être Dame d'ARC.

● *Peau neuve* pour le gentil *Comme chez soi* (20, rue Lamartine, à Paris-9e, tél. 878-00-02), où J.-C. Meunier a refait sa salle et amélioré le couvert. Quant à la cuisine, elle reste, en ses prix modestes, excellente et d'honnêtes portions. Notez, *malgré la saison, le pot-au-feu et* le confit forestière. Et, pour les temps chauds, les salades : cancalaise, bretonne, Beaulieu, etc.

LA BOUTEILLE DU MOIS

Un vin celte

JEAN de Kerdéland a magnifiquement démontré dans son *Histoire des vins de France*, remontant dans la nuit des ceps, que le vin ne nous venait pas d'Orient et que la vigne était autochtone en Occident. De même si les Phocéens appelèrent les Romains sur notre sol, les Celtes, bien avant cette occupation, « savaient » la vigne et le vin.

C'est dans les vignes du plateau de Gergovie, l'an 52 avant J.-C., que Vercingétorix repousse les légions de César... au milieu des vignes, oui ! Et l'on sait, par Camille Jullian, que barils, barriques et tonnelets existaient déjà. Si nos ancêtres les Gaulois avaient peur de la foudre, ils avaient inventé le foudre !

L'appellation officielle de ces vins (*V.D.Q.S., c'est-à-dire vins délimités de* qualité supérieure) est côtes d'Auvergne. Pour les meilleurs, l'appellation peut-être complétée du nom de la localité d'origine. C'est ainsi que de Clermont-Ferrand à une partie de Cézabat, l'appellation exacte est « côtes-d'Auvergne-chanturgue » tandis que l'autre partie de Cébazat, avec Ménétrol et Châteaugay, donne les « côtes-d'Auvergne-châteaugay ».

Sachez que les cépages chardonnay (blanc) et gamay et pinot (noirs) donnent ces vins devenus rares depuis le phylloxera (l'Auvergne, autrefois, fut la cinquième région productrice de France !), de diffusion surtout régionale (n'étant pas chaptalisés ils ne voyagent que mal) et dont pourtant le bon docteur Ramain (parlant du chanturgue rouge) disait qu'il était *« fulgurant et flamboyant, très parfumé de violette, fruité et violent ».*

Il parlait là d'un chanturgue de gamay noir à jus blanc.

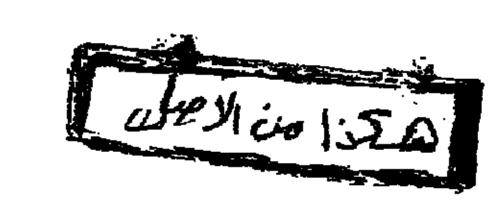
Celui de M. Pierre Lapouge ne contient-il pas un peu de pinot ? Je ne sais et ne suis pas assez érudit du palais pour l'affirmer. Mais ce que je puis dire c'est tout le bon que je goûte à ce vin, tout le bien que j'en pense. Et je ne suis pas le seul puisque, en 1982, une médaille d'or l'a consacré.

Je l'ai trouvé au Verger de la Madeleine (4, bd Malesherbes, Paris-8e, tél. : 265-51-99), non pas en vitrine mais caché entre un blanc de l'île de Jersey et un rouge britannique (des vins celtes, eux aussi ?).

Il faut le boire très frais, largement, de l'entrée au fromage et – pourquoi pas ? – sur les fraises ou les cerises de saison.

Notez son origine : Pierre Lapouge, vigneron à Châteaugay, Puy-de-Dôme.

L. R.



Jeux

Les échecs Nº 1025

POURQUOI SE MÉFIER ?

(Tournoi des capitales de la Communauté européenne, Paris, mai 1983)

Blancs : PLASKETT
Noirs : JOHANSEN

Système Bogoljubov

1. Cf3	Cf6	15. é4	Dé7 (l)
2. d4	é6	16. é5!	dxé5
3. ç4	Fb4+ (a)	17. dxé5	Cd7
4. Fd2 (b)	Dé7 (c)	18. f4	Cç5
5. Fxb4 (d)	Dxb4	19. [illegible]	a5
6. Dd2	Cç6 (é)	20. Dé3	Fd7
7. Cç3 (f)	Dxç4 (g)	21. f5!	Ca6 (m)
8. a3! (h)	Db3	22. Rh1! (n)	éxf5
9. é3	a6	23. Cd5	Dç5
10. Fd3	Db6 (i)	24. Cf6+!! (o)	gxf6 (p)
11. 0-0	0-0	25. Dh6! (q)	Tf-d8 (r)
12. Cé5	d6	26. [illegible]	[illegible]
13. Cxç6	Dxç6	27. Tg4+! (s)	fxg4
14. Ta-ç1! (j)	Dé8 (k)	28. éxf6	abandon. (t)

NOTES

a) Suivant le principe que tout échange de pièce allège la tâche du défenseur.

b) 4. Cb-d2 est considéré comme moins actif mais reste jouable : par *exemple, 4..., 0-0; 5. a3, Fxd2+;* 6. Dxd2, b6; 7. Dç2, Fb7; 8. Fg5, d6; 9. é3, h6; 10. Fh4, Cb-d7; 11. Fé2, Dé7 avec égalité.

ç) Une idée de Nimzovitch. On joue aujourd'hui assez souvent 4..., a5.

d) Le maître international Plaskett, qui remporta ce Tournoi de Paris devant quatre grands maîtres : Lobron, Ree, Nunn et Karlsson, se lance avec beaucoup d'assurance dans un gambit jugé *douteux par les théoriciens.* On poursuit généralement par 5. g3.

e) La méfiance n'est pas toujours judicieuse. Que se passe-t-il après 6..., Dxç4 ? Si 7. é4, Dç6 et il est difficile de dire si les Blancs ont une compensation pour le pion sacrifié. Si 7. é3, Dç6!; 8. Cç3, Db6; 9. Tç1, Cç6; 10. Ca4, Db4! et si *7. Cç3, Db4!* comme dans une partie Freiman - Ilyn-Genevsky de 1927 avec avantage aux Noirs. Ou encore 7. Cé5, Da6; 8. Cç3, D5; 9. é3, Dd6; 10. Tç1, ç6 et les Noirs sont mieux (*Budarin - Buslaev, U.R.S.S., 1963*).

f) 7. é3 est naturellement jouable (et bon) mais les Blancs maintiennent leur décision d'entrer dans un gambit.

g) Evidemment, après 7..., 0-0; 8. é3 les Blancs ont un bon jeu, la D noire en b4 étant mal placée.

h) Interdisant le retour de la D noire en é7 *via* b4.

i) Beaucoup de temps perdu (Dxç4 - Db3 - a6 - Db6).

j) Menace *15. Cé4.*

k) Le retour de la D en lieu sûr, après un voyage qui a coûté six temps mais a rapporté un pion.

l) 15..., é5 était meilleur. Cette nouvelle perte de temps permet aux Blancs de prendre nettement l'avantage en occupant le centre.

m) Après 21..., éxf5; 22. Cd5 les Noirs sont perdus.

n) Otant aux Noirs l'espoir d'un échange des D par 22..., Dç5 tout en menaçant *23. f6* avec une attaque gagnante.

o) Une combinaison absolument correcte.

p) Si 24..., Rh8; 25. Dh3, gxf6; 26. Db6, etc.

q) Menaçant 26. Fxf5 et 26. éxf6.

r) Si 26..., Df8; 27. Tg4+, fxg4; 28. Dxh7 mat ou 27..., Rh8; 28. Dxf6+. Si 26..., fxé5; 27. Tg4+, fxg4; 28. Fxh7+.

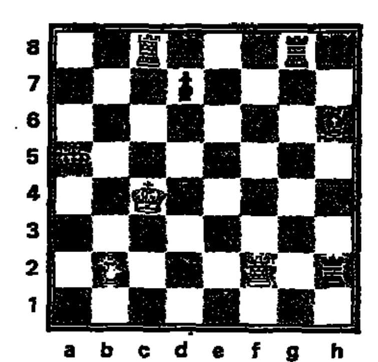
s) Les Blancs ont donné T+C+deux P et gagnent.

t) Si 28..., Df8, parant le mat sur g7; 29. Dxh7 mat.

ÉTUDE

V. KOVALENKO

(1966)



BLANCS (4) : Rç4, Tç8 et f2, Pb2.

NOIRS (5) : *Ra5,* Tg8 et *h2,* Pd7, Fh6.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1024 (V. RAZUMENKO, 1977)
(Blancs : Rf6, Dd2, Pd6. Noirs : Rh8, Db1, Ph2, é2, g2.)

1. Dç3! (si 1. Db6+ ?, Dh7; 2. Df8+, Dg8; 3. Dxg8+, Rxg8; 4. d7, g1=D!), Dh7!; 2. Dç8+, Dg8; 3. Dh3+!, Dh7; 4. d7!, g1=D (si 4..., Dxh3; 5. d8=D+, Rh7; 6. Dé7+ suivi du mat en g5); 5. d8=D, Dg8; 6. Dxg8+, Rxg8; 7. Dç8 mat!

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 1023

LE MESSAGE D'UN CONTRE

L'adversaire avait contré pour avertir le partenaire de ne pas faire une *défense à 4 Piques,* mais il n'avait pas prévu que le déclarant allait tirer partie de ce renseignement pour réussir un contrat qui semblait infaisable.

♠ ---
♡ A D 6 4 2
◊ D 10 7 3
♣ R V 9 4

Ouest : ♠ A D 10 9 8 7 — ♡ --- — ◊ A R 8 6 — ♣ *D 10 5*
Est : ♠ R 3 2 — ♡ R V 9 — ◊ 9 5 2 — ♣ 8 7 3 2

♠ V 6 5 4
♡ 10 8 7 5 3
◊ V 4
♣ A 6

Ann : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
1 ♠	contre	1 SA	2 ♡
3 ♠	4 ♡	contre	passe

Ouest a attaqué le Roi de Carreau, puis l'As de Carreau et le 6 de Carreau (Est fournissant le 2, le 5 et le 9). *Comment Frendo, en Sud, a-t-il gagné QUATRE CŒURS contre toute défense ?*

Réponse :

*Il était logique de supposer qu'*Est avait Roi, Valet et 9 à l'atout. Mais dans ce cas était-il possible de ne perdre qu'*un* atout ?

Oui, à condition de pouvoir faire trois coupes à Pique, trois Trèfles et un quatrième Carreau, ou plutôt un quatrième Trèfle (Est n'ayant en principe que trois Carreaux d'après les cartes fournies). On arrivera ainsi à la position suivante :

♡ A D ◊ D
------- ♡ R V 9
♠ V ♡ 10 8

Peu importe où se trouve la main, *Est ne peut faire qu'un seul atout* si Nord ou Sud ne joue pas Cœur.

Voici comment se déroule le début du coup après les trois tours à Carreau : pour être sûr d'avoir assez de reprises en main (afin de couper trois Piques) le déclarant coupe le 10 de Carreau maître, et il coupe le 4 de Pique avec le 2 de Cœur. Il tire le Roi de Trèfle, puis l'As de Trèfle et coupe une seconde fois Pique (avec le 4 de Cœur). Il reprend la main en coupant un Trèfle (avec le 5 de Cœur), *coupe son troisième Pique,* et coupe le quatrième Trèfle. Il ne reste plus que trois cartes dans *chaque main,* et Sud joue le Valet de Pique qu'il laisse courir...

Sur trois tableaux

Ce grand chelem qui semblait infaisable a été réussi au lendemain de la dernière guerre par J. Laffont qui avait su mettre en œuvre toutes les ressources de la technique.

♠ A V
♡ A R 8 4 3
◊ 9
♣ A 10 7 6 4

Ouest : ♠ 9 6 — ♡ D V 9 7 6 — ◊ 8 5 — ♣ R V 9 2
Est : ♠ 4 3 2 — ♡ 5 2 — ◊ R 10 7 6 4 — ♣ D 8 5

♠ R D 10 8 7 5
♡ 10
◊ A D V 3 2
♣ 3

Ouest ayant *entamé* le 6 de Pique, *comment Laffont, en Sud, a-t-il joué* pour gagner ce GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères : Les annonces les plus simples seraient les suivantes si Nord est donneur.

Nord	*Sud*
1 ♡	1 ♠
2 ♣	2 ◊
3 ♣	3 ◊
3 ♠	4 ♠
5 ♣	6 ♠

Sur « 4 Piques », Nord, en disant « 5 Piques », indique qu'il a tous les contrôles et que le petit chelem doit être déclaré si Sud a une couleur très solide à Pique.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

La Carte fatale (nº 1017)

« Si Est rejoue Trèfle au lieu de Cœur, écrit le Dr Rozoy, je ne vois pas comment il pourrait faire 4 Piques... ». C'est exact, mais la contre-attaque à Trèfle aurait livré le contrat si Sud avait eu *quatre* Trèfles au lieu de trois. De toute façon l'intérêt du coup était l'application de cette règle capitale du jeu de flanc : la contre-attaque d'une *petite carte garantit une force dans la couleur* et invite le partenaire à continuer cette couleur. En revanche la contre-attaque d'une carte moyenne (un Valet dans notre exemple) est décourageante, et c'est pour cette raison que le champion qui était en Ouest n'a pas cru qu'Est avait le Roi de cette couleur.

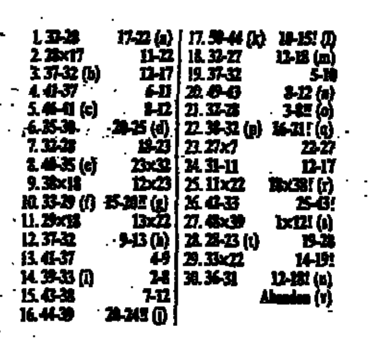
dames Nº 200

UNE EXPERTE DE RÊVE

Championnat d'U.R.S.S. féminin, 1982

Blancs : S. GEILER
Noirs : J. PASJKEWITSJ

Ouverture : Raphaël



1. 32-28	17-22 (a)	17. 50-44 (k)	10-15! (l)
2. 28x17	11-22	18. 32-27	13-18 (m)
3. 37-32 (b)	12-17	19. 37-32	5-10
4. 41-37	6-11	20. 49-43	8-12 (n)
5. 46-41 (c)	[illegible]	21. 32-28	3-8!! (o)
6. 35-30	20-25 (d)	22. 38-32 (p)	16-21! (q)
7. 32-28	18-23	23. 27x7	22-27
8. 40-35 (e)	23x32	24. 31-11	12-17
9. 38x18	12x23	25. 11x22	18x38! (r)
10. 33-29 (f)	15-20!! (g)	26. 42-33	25-43!
11. 29x18	13x22	27. 48x39	1x12! (s)
12. 37-32	9-13 (h)	28. 28-23 (t)	19-28
13. 41-37	4-9	29. 33x22	14-19!
14. 39-33 (i)	2-8	30. 36-31	12-18! (u)
15. 43-38	7-12		Abandon (v)
16. 44-39	20-24!! (j)		

NOTES

a) 1. (17-21) ; 2. 37-32 (18-23) ; 3. *34-30 (12-18)* ; 4. *30-25 (7-12)* ; 5. 40-34 (2-7) ; 6. 34-30 (11-17) ; 7. 31-27 (21-26), les Blancs dament en 6 temps 8. 33-29! (23-34) ; 9. 27-22 (18×27) ; 10. 32×21 (16×27) ; 11. 28-23 (19×28) ; 12. 38-32 (ad libitum)) ; 13. 42×21,+ [signalé par Henri Chiland en septembre 1951].

b) 3. 34-30 (6-11) ; 4. 30-25 (11-17) ; 5. 40-34 (19-23) ; 6. 44-40 (7-11) ; 7. *31-27 (22×31)* ; 8. *36×27 (14-19)* ; 9. 25×14 (9×20) ; 10. 34-30 (20-25) ; 11. 37-32 (25×34) ; 12. 39×30 (10-14) ; 13. 33-28 (15×20) ; 14. 38-33 (5-10) ; 15. 41-36 (17×21) ; 16. 46-41 (12-17) ; 17. 30-25 (2-7) ; 18. 41-37 (7-12) ; 19. 37-31 (21-26) ; 20. 43-38 (26×37) ; 21. 42×31 *(1-6)* ; 22. *50-44 (10-15)* ; 23. 44-39 (4-9) ; 24. 40-34 (20-24) ; 25. 49-43 (17-22) ; 26. 28×17, etc.

[stratégie feutrée par Nimbi-Jansen, *le Monde* du 15 avril 1978].

c) 5. 31-26 (20-24) permet aux débutants de voir le gain de pion ; 6. 26-21 (17×26,C1) ; 7. 33-29 (24×33) ; 8. 39×6,+1. C1) *6...(16×27)* ; 7. 32×23 (19×28), B+1.

d) Dans la note de tendances modernes, ce clouage vu dans plusieurs chroniques.

e) Ou même 8. 37-32, le coup de dame pour les Noirs étant à écarter.

f) Après l'échange, la partie a pris un visage qui lui est propre, voire inédit : les infinies ramifications des sentiers à travers la forêt.

g) Coup de position très fort, chargé *de sombres perspectives pour l'aile* droite des Blancs après l'installation d'un clou à 25. Les Noirs sont conduits par une redoutable experte, à n'en point douter après le coup du texte.

h) Dans le cadre de cette stratégie, 12. ...(19-23) apparaîtrait vite comme un non-sens : 13. 41-37 (9-13) ; 14. 39-33 (4-9) ; 15. 34-29 [l'aile droite des Blancs reprend toute liberté] (23×34) ; *16. 30×39, les Blancs sont* bien.

i) Combien comprend-on les Blancs dans leur volonté de tenter d'éviter la paralysie de leur flanc droit !

j) Continuation parfaite pour prendre, après (15-20) au dixième temps, tout le flanc droit des Blancs dans une tenaille.

k) Dans le dessein de dégager cette aile droite par la manœuvre 33-28 (22×33 ; 38×20 (10-15) ; 30-24 (19×30) ; 35×24 (14-19) ; 45-40 (19-30) ; 40-35 (25×14 m) ; 34×25 m, jeu égal.

l) A la manière d'un prédateur qui s'acharne sur sa proie, la Soviétique Pasjkewitsj rend inopérant *33-28* (22×33) ; 38×20 (15×24) *et* l'aile droite se trouve toujours neutralisée par cette tenaille constituée par les pions à 24 et 25.

m) Et non *18. ... (13-18)* qui livre le + 1 ou le coup de dame 19. 27-21 (17×26 m 1) ; 20. 33-29 (24×33) ; 21. 39×6, + 1.

m1) 19. ... (16×27) ; 20. 33-28 (22×33) ; 21. 31×4, +.

n) Interdisant : *n1)* 21. 47-41 (22-28) [plus radical que (24-29)] ; 22. 32×23, les Noirs dament à 49 et sur 22. 33×22, les Noirs dament à 46, +.

n2) 21. 42-37 (22-28) ; 22. 33×22 (17X28) ; 23. 32×23 (18×49), N+.

o) Après avoir donné un cours de stratégie par la rigueur, la précision et l'efficacité de son jeu de position, notamment depuis le dixième temps, la Soviétique Pasjkewitsj apporte la démonstration, par ce tenté de faute, de sa profondeur de vision sur le plan tactique (les combinaisons). Bref, Pasjkewitsj apparaît comme une experte de rêve entre femmes, et contre des hommes, parmi les initiés.

p) Livre une belle combinaison en 6 temps.

q) Envoi en lunette (terme imagé) dans ce premier d'une série de trois sacrifices précédant une avalanche.

r) Six pions blancs disparaissent dans cette première rafle.

s) Prise de 9 pions dans cet enchaînement de rafles et N+2 !

t) L'ultime échange avec l'espoir de déborder sur le flanc droit des Noirs et compenser ainsi l'infériorité *numérique* après l'avalanche.

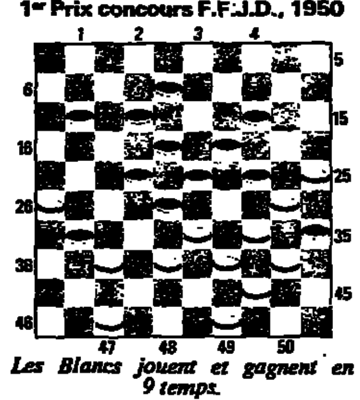
u) Une experte de rêve qui a su tout *prévoir sur 12 temps si les Blancs,* hypothèse d'école à ce stade du dénouement, avaient insisté après (12-18). Mais les initiées, elles aussi, mettent un terme sans retard au combat pour s'épargner le supplice.

v) Car si 22-17 (8-12) ; 17×8 (13×2), +.

PROBLÈME

J. VIERGEVER

1er Prix concours F.F.J.D., 1950



Les Blancs jouent et gagnent en 9 temps.

● SOLUTION : 26-21 ! (31×42) 21-17 (12×21) 34-29 (23×32) 47×7 (28×50) [le premier point fort de ce problème dans cet envoi à dame, laquelle va subir un sort très original dans le final] 7-1 ! (35×44) 1×39 !! [la pointe de combinaison : le pion à 44 va servir de butée après ce sacrifice de la dame blanche] (44×33) 49-44 [un maximum de cruauté est aussi indispensable dans l'art du problémisme] (50×39) [la dame noire bute sur ce pion noir porté à 33] *30-24 (19×30)* 25×43 !!, + par opposition, fruit d'un mécanisme très élaboré à partir de 12 pions dans chaque camp sur la base du difficile thème retenu : thème de la butée imposée à une dame noire non présente dans la position initiale.

JEAN CHAZE.

* Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de la signification des chiffres, des lettres et des signes conventionnels) et suivre le déroulement des parties et des solutions des problèmes, les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules en s'adressant directement à Jean Chaze, « la Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

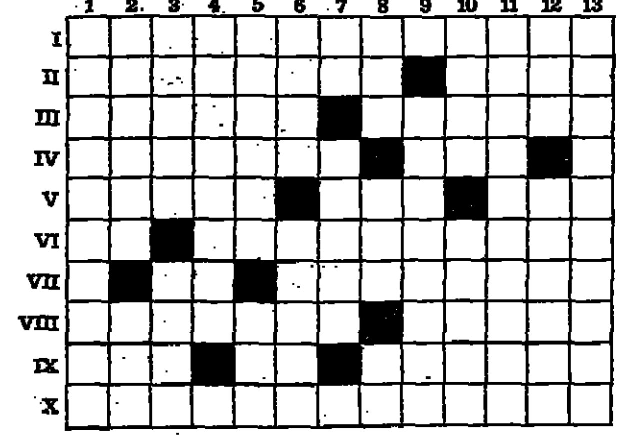
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

Nº 254

Horizontalement

I. En somme c'est le médiateur. – II. Fait du neuf. Sur le bât. – III. Plus qu'exquise. Pot-pourri. – IV. Les unes sur les autres. Conjonction. – V. Souffrit, ou fit souffrir. *Roi. Au bout de la promenade.* – VI. Ennui. Il va trop loin. – VII. Pronom. Du deuxième choix. – VIII. Peu net. Sûrement dans une évacuation. – IX. Promis à de hautes destinées. A tout pour faire un drame. Des débuts remarqués. – X. Elles manquent assurément de légèreté.



Verticalement

1. Trésor public. – 2. Ce n'est qu'un début... Elle plaît surtout par *son bord de mer.* – 3. *Remis à neuf.* En Espagne. – 4. Portent à rire. – 5. Innocent. Sans autre. – 6. C'est la course. Plaisait à Ronsard. – 7. Participe de bas en haut. Son *usage n'est pas recommandé pour la* figure. – 8. Manque de chaleur, ou en a trop souffert. Chant. Attaché à l'OTAN. – 9. Donnera de la corde. – 10. Familièrement capitale. Porte l'attribut du diable. – 11. Elles vont connaître la réussite. – 12. Voyelles. *Au temps où le transcendant n'était* pas misogyne. – 13. Pour des surprises, ce sont des surprises.

SOLUTION DU Nº 253

Horizontalement

I. Météorologie. – II. Unisson. Bron. – III. Nurses. Osent. – IV. Imao. Abbés. – V. Cédratier. Ae. – VI. Ire. Arrivant. – VII. Peso. Eb. Amdi. – VIII. As. RF. Esters. – IX. Caissières. – X. Etalée. Turne. – XI. Supercheries.

Verticalement

1. Municipales. – 2. Enumérés. Tu. – 3. Tirades. Cap. – 4. Essor. Orale. – 5. Ose. Aa. Fier. – 6. Rosâtre. Sec. – 7. On. Birbes. – 8. Obéi. Site. – 9. Observateur. – 10. Grès. Amerri. – 11. Ion. *Andrène.* – 12. *Entretissés.*

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

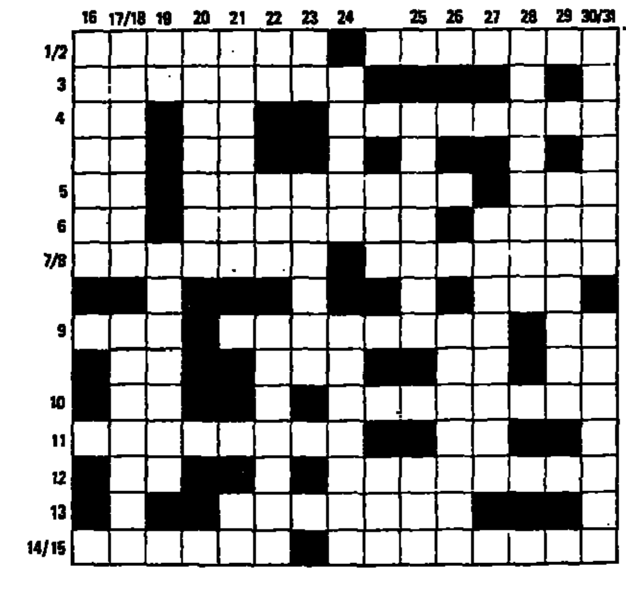
Nº 254

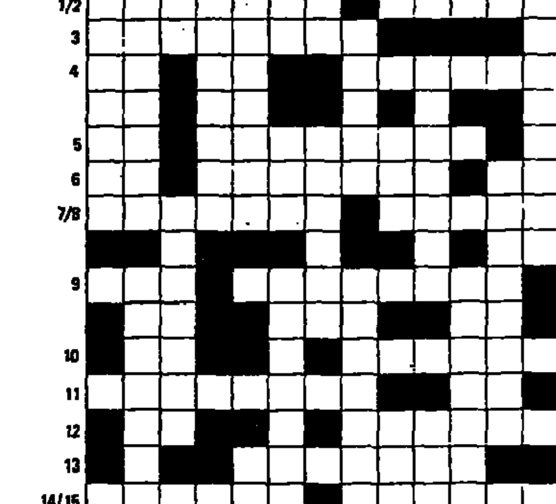
Horizontalement

1. ELNNOPU. – 2. *EIMMOPR.* – 3. AAEIINPS. – 4. EEIILNPP. – 5. AEIILQSU (+ 1). – 6. AELORST (+ 1). – 7. AEENNNO. – 8. ABEELLT. – 9. ADEENNPR. – 10. BEINSSSU. – 11. ABGIINNO. – 12. AEIMOPRS (+ 1). – 13. AIMNRUU. – 14. EEEGNS (+ 2). – 15. *EEENRRSS.*

Verticalement

16. AAINNRV (+ 1). – 17. EINNOSU. – 18. EHILOOT. – 19. ABEGMOR (+ 1). – 20. ILNOPSU (+ 1). – 21. AEILNPU. – 22. ADEENPR (+ 1). – 23. EEPPST. – 24. AABEINU. – 25. AILNOPU (+ 1). – 26. EEIMOPT. – 27. BEEINPRS. – 28. AEIIILNT. – 29. ILLNORS. – 30. AEEHNNR. – 31. AABCHSS.





SOLUTION DU Nº 253

Horizontalement

1. ZONURES, reptile saurien. – 2. ZENITHS. – 3. NAZISME. – 4. BATEREZ. – 5. EPOUSEZ. – 6. ANEMIIEZ. – 7. ZEPPELIN. – 8. ZEUGMA, procédé grammatical. – 9. ZENITHAL. – 10. ENGAMIEZ (MENAGIEZ). – *11. MUEZZIN.* – 12. AZTEQUE. – 13. BARBOUZE.

Verticalement

14. ZENANAS, étoffe pour robes. – 15. ALEZAN. – 16. ANTINAZI. – 17. NAZAREEN. – 18. ALEZANES. – 19. EMMENIEZ. – 20. AZIMUT. – 21. EPIEREZ. – 22. *PEZIZE,* champignon comestible. – 23. REGNIEZ (GRENIEZ INGEREZ). – 24. AHANEZ. – 25. SIZERIN, petit passereau. – 26. PLANEZE, plateau basaltique.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

* Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

Le Monde

culture

MUSIQUES

Rythmes tropicaux à l'Espace Balard

Après la grande « messe » célébrée le mardi 14 juin par le roi nigérian, « King Sunny » Adé, à l'Espace Balard, Tropica Rythmes renouvelle l'expérience de l'an dernier en rassemblant les 18 et 19 juin, toujours à l'Espace Balard, des groupes venus des Caraïbes, de Cuba, de la Dominique, de Martinique et de Guadeloupe. Grande fête en perspective.

Le choix manque de rigueur, mais il ne faut pas manquer – ils viennent rarement, pour certains c'est la première fois, – les quatre grandes formations cubaines : Irakere et Son 14 (le « son », version cubaine de la salsa), Los Papines, Ritmo Oriental. Et côté Antilles, Fal Frett (le jazz martiniquais), Max Cilla (flûte légère, introspective), les violons de Malavoi.

L'Afrique du roi

Il faut en convenir, la musique africaine est en train de devenir un phénomène social en France, un vrai phénomène de masse. De nouvelles vagues de musiciens arrivent à l'infini, avec des rythmes sans cesse renouvelés, une frénésie de sons et de couleurs, et le public est là.

Annoncé à grand renfort de presse et de publicité, le « Roi-Soleil », le « maître de la musique juju » (quarante albums, vendus chacun à environ deux cent mille exemplaires), « la plus grande star après Bob Marley », « le deuxième Fela », a rempli le chapiteau Balard : 4 500 personnes sont venues rencontrer le prince nigérien pour une superbe fête visuelle et sonore (le Monde du 5-6 juin). Il n'a pas fait pourtant totalement l'unanimité. Et s'il a rendu folle une partie du public fascinée, entraînée par cette musique tranquille et ondoyante, qui fait tricoter doucement les hanches, il en a déçu d'autres, plus réservés sur le côté un peu « variétés ».

Mais quel sens de la scène ! Des bêtes de scène, oui, des superprofessionnels, qui se répartissent les espaces, caracolent dans une architecture impressionnante d'instruments. Dans les lumières changeantes, les voix de la forêt, les shekeres, les maracas, les congas, se mêlent aux guitares hawaïennes et aux synthétiseurs qui répondent aux talking-drums (tambours d'aisselle), les plus extraordinaires. Ça monte tout doucement. « King Sunny Adé », mince, tout en blanc, et ses musiciens s'amusent visiblement. Les danseurs, étranges danseurs, costauds, toujours en mouvement, se surpassent, la salle tangue, la machine indolente change de vitesse, mais seulement d'un cran. Finalement ils vous mènent précisément là où ils veulent vous mener, vers un monde d'une sensualité paisible, vers le débordement. C'est gai et simple. En Afrique, « King Sunny Adé » joue facilement huit heures de suite ; il s'est adapté ici à la « durée » occidentale mais il ne lésine pas à revenir, une fois, deux fois, trois fois, à chaque rappel, avant de disparaître, gracieux.

CATHERINE HUMBLOT.

★ « King Sunny Addé » : le 16 juin à Fréjus (arènes), le 18 à Bordeaux (Festival panafricain d'Eysine), le 10 juillet au Festival de Montreux, le 15 à Toulouse, le 17 au festival Elixir de Brest, le 19 au Festival de Salon-de-Provence, le 20 au festival d'Antibes.

★ Tropica-Rythmes, *samedi 18 juin* : Karata à 14 h, Carma à 16 h, *Fal Frett à 18 h, Ritmo Orien*tal à 20 h, Malavoi à 22 h, Franco à 24 h, Son 14 à 2 h, *Dimanche 19 juin*, Max Cilla à 14 h, Boua Boua à 16 h, los Papines à 18 h., les Grammacks à 20 , Kassav à 22 h., Irakere à 24 h.

★ *Irakere, Son 14, los Papines,* Ritmo Oriental-Malavoi sont également les 17 et 19 juin au Festival panafricain, théâtre de Verdure d'Eysine, près de Bordeaux. Renseignements, tél. : (56) 28-03-33.

Rencontre avec Bib Monville le saxophoniste de Fal Frett

Fal Frett existe maintenant avec force, comme un des groupes les plus représentatifs de la nouvelle musique antillaise. Venus d'horizons divers, mais tous Martiniquais, les musiciens de Fal Frett sont d'abord des musiciens de la planète jazz. Pourtant, ils appartiennent aussi à cette génération qui a su réactiver toutes les sources de la musique locales sans folklorisme. Le résultats? Une musique pleine de traditions et d'énergie moderne, sans complexe, sûre de son originalité.

« *La musique martiniquaise moderne*, dit Bib Monville, le saxophoniste de Fal Frett, est plus riche harmoniquement; on ne peut pas jouer dans les bals... Mais c'est un bon équilibre. On joue aussi bien les quatre temps du jazz qu'une biguine, un thème afro-cubain ou brésilien. C'est toujours le tronc commun de la culture noire. »

Bib Monville est un drôle de personnage, né en 1927, élevé en Bretagne, abandonnant à Rennes des études de médecine (pas trop avancées) par pur goût du jazz. A partir de ce moment, comme spontanément, Bib Monville s'est retrouvée dans tous les courants actifs, inventifs, avant-gardistes, de la musique improvisée. Avec des périodes noires, il faut le dire – un vrai destin de musicien de jazz.

Les premières leçons (façon de parler) viennent de James Moody, dont le père de Bib Monville, sagement médecin, avait mis l'enfant au monde. Ensuite, c'est le parcours de l'époque : le Club Saint-Germain avec Sacha Distel, le groupe de Bernard Peiffer, les rencontres : René Urtréger, Maurice Vander, Roger Guérin, Bobby Jaspar, Guy Pedersen, Daniel Humair... et les musiciens américains de passage : « *Je me souviens avoir joué avec Clifford Brown – je n'ai pas pu m'échapper! Comme c'était un type très gentil, sans savoir si j'étais ou non un débutant, il m'a dit :* « Non, reste avec moi. Tu es musicien de l'orchestre, joue! » *Je ne sais pas trop ce que j'ai joué. Puis Clifford Brown a joué et ça a été un enchantement. On est devenu très amis.* »

Toujours dans le « traditionnel moderne », Bib Monville fonde alors les Modernisticks (avec Saudrais, Rovère, Jacky Cnudde et souvent Al Levitt, qui est toujours parisien). C'est l'époque du *Riverside*, du Chat qui pêche, les échanges d'idées nouvelles avec Jeff Gilson, René Thomas, Michel Hausser ou Barrey Wilen : Paris-Nice et retour. Sans le savoir, Bib Monville, à force peut-être de travailler les thèmes de Monk, développe un jeu si singulier qu'il fait peur.

Au Rex, dans une soirée banale, on lui dit : « *Si tu continues de jouer comme ça, on va nous foutre dehors.* » Il vend son saxophone pour retourner à Fort-de-France (1963). Là, il rencontre Marius Cultier, Alain Jean-Marie et Jean-Claude Montredeon. Il enregistre des concerts consacrés aux poètes des Caraïbes : Glissant, Césaire, etc. Il ouvre un club, enseigne, fait de la radio, connaît des difficultés, renaît toujours de ces difficultés.

Aujourd'hui, Bib Monville joue avec Fal Frett, le jazz et les tambours : « *Le tambour, c'est la base de tout. Dans Fal Frett, on a trois congas, une infinité de percussions. Le tambour, c'était le machin des nègres, des voyous, c'était péjoratif. Maintenant le tambour a retrouvé sa dignité. Tous les orchestres en ont.* »

FRANCIS MARMANDE.

★ Fal Frett, à *Tropica Rythmes*, le 18 juin (à partir de 14 heures) ; au New Morning, du 22 au 26.

« COSI FAN TUTTE » aux Champs-Élysées

(Suite de la première page.)

Et c'est là que Ponnelle complète Barenboïm, car il utilise cette modération du mouvement et ce déploiement superbe du phrasé pour démultiplier les gestes, faire apparaître des sentiments plus riches, recréer de l'intérieur une complexité plus profonde des personnages, sans retarder l'action ni céder à l'anecdote facile. Tout en respectant la pure expansion des airs et l'ordonnance symétrique de la mise en scène, qui découle clairement de la structure de l'œuvre, il va jusqu'au bout de la musique même, en suggérant ces mille nuances impondérables qui en font la prodigieuse richesse et disparaissent dans la plupart des mises en scène de *Cosi*.

Ces détails, dont il n'est pas possible, hélas ! de rendre compte, contribuent à l'épanouissement scénique de l'excellente distribution : Stephen Dickson, le délicieux Papageno d'Aix et du Châtelet, en Guglielmo, et David Rendall, voix puissante et ductile, d'une subtile couleur, en Ferrando, sont beaucoup plus nuancés et troublés que de coutume par ce jeu cruel où leur orgueil et leur sensualité s'affolent ; Katherine Ciesinski (Dorabella) chante comme un pinson insouciant, se contentant de modeler son attitude sur celle de sa sœur, avec une voix de gentille adolescente qui se rengorge naïvement dans ses succès, tandis que Julia Varady vit un drame de grande héroïne combattante qui ne cède qu'au sentiment le plus profond ; pas la moindre faiblesse dans cette voix *flamboyante et pure*, dont le timbre franchit tous les ensembles pour nous percer le cœur d'une flèche infaillible ; l'accent des plus grandes Fiordiligi.

Avec une pétulante Despina, à la voix *ronde et malicieuse* (Janet Perry), ébouriffée et fagottée comme une fille de ferme, un Alfonso omnipotent, commandant de sa canne magique tous les changements de décors et d'éclairage et les départs d'orchestre, vieux célibataire railleur et attendri plutôt que satanique (Carlos Feller), et un Orchestre de Paris de belle qualité, malgré quelques instruments insuffisamment raffinés, ce *Cosi* fait honneur à Paris.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 19, 23, 26 et 30 juin (20 heures). Six concerts marqueront aussi ce Festival Mozart, avec en particulier huit *Sonates piano et violon* par Barenboïm et Perlman (les 18 et 22 juin, salle Pleyel).

CINÉMA

SEPT FILMS FRANÇAIS

La province et Paris jouent à cache-cache

Dans son émission télévisée *Étoiles et toiles*, Frédéric Mitterrand faisait remarquer, samedi dernier, que beaucoup de films français, réalisés par de jeunes cinéastes, revenaient, depuis quelque temps, soit par la situation géographique de leur scénarios, soit par l'appui d'unités de production comme celle de René Allio (Fontblanche), à une inspiration provinciale et régionaliste.

Le phénomène n'est pas nouveau. Pascal Thomas en fut un précurseur, au début des années 70. Et, à travers divers genres (dont le film policier), il y a beau temps que la province (villes et campagnes) sert de décor à des études de mœurs amenant une « décentralisation » des récits de fiction et des tournages, à défaut de celle de la production.

Il faut, pourtant, se garder des généralités. Le cinéma français n'est pas en train de redécouvrir la France des régions (à moins qu'il ne s'agisse d'une évolution historique dont nous ne saisissons pas encore toute la portée). Elle lui est utile et nécessaire, par rapport à Paris, capitale trop explorée, à la fois parce qu'elle permet d'élargir la réalité sociale et apporte un « dépaysement » romanesque. Un certain nombre de films en témoignent actuellement, par leurs sorties groupées.

Au sens strict du terme, le seul vraiment régionaliste est *la Palombière* deJean-Pierre Denis, remarqué à Cannes dans *Perspectives du cinéma français* (*le Monde* du 15 et 16 mai). Après *Histoire d'Adrien* (1960), chronique périgourdine parlée en dialecte, qui se voulait *l'Arbre aux sabots* de notre cinéma, le réalisateur est resté fidèle à son Périgord, pour une histoire d'amour à contre-courant des modes, tirant son essence et ses péripéties intimistes du rapport entre un homome du terroir, chasseur de palombes et une institutrice venue, pour trois mois, de Paris.

Plus de dialecte ici, mais les travaux ruraux entrevus, la vie quotidienne d'une bourgade, la façon dont sont filmés les paysages, font sentir que cette histoire-là dépend des mentalités du pays, d'un contexte sociologique et culturel dans lequel Jean-Pierre Denis est lui-même solidement enraciné. Le film doit aussi beaucoup à ses interprètes, inconnus : Jean-Claude Bourbault et Christiane Millet. Remplaçons-les, en imagination, par Nathalie Baye et Philippe Léotard, vedettes qui pourraient composer les mêmes rôles, et le régionalisme s'effacerait en partie au profit d'une combinaison « commerciale », ce qui démontre, au fond, sa fragilité.

Ce cas mis à part, une sorte de moiuvement pendulaire s'effectue entre la province et Paris, ou inversement, comme pour un jeu de cache-cache où l'on ne sait pas qui va gagner. Ainsi, dans *le Jeune marié* de Bernard Stora (sorti pendant le festival de Cannes et passé presque inaperçu, ce qui est regrettable), Richard Berry, venu travailler sur des chantiers du côté de Toulon, épouse une fille de la région mais tombe aussitôt amoureux d'une femme déclassée habitant, comme lui, une des ces cités de béton qui poussent près du front de mer. Il lui ment, la séduit ; elle lui échappe. Pour la reconquérir, il « monte » à Paris où il est née. Il s'y trouve désemparé et perdu, et à la fin, n'aura plus qu'à se consoler avec la nature méridionale.

Présenté également à *Perspectives* (*le Monde* 19 mai), *La bête noire*, de Patrick Chaput, oppose, dans la triste histoire d'un enfant de l'Assistance Publique, une campagne plus traditionnelle, guère éloignée de Paris et comme endormie dans la routine, à la contamination de la grande ville. Ça manque de soleil, mais le garçon y a, tout de même, plus chaud au cœur que dans le Paris où, adolescent, il traîne sa marginalité rebelle, s'adonne à la drogue, se fait piéger par un scénariste raté, qui lui vvle le récit de sa vie. Il est vrai que les décors réels, ruraux ou urbains, prennent là une fonction dramatique et psychologique. En revanche, Philippe Vallois qui dans *Nous étions un seul homme* (1979) avait tourné une histoire d'amour homosexuel à la lisière forestière des Landes et du Lot-et-Garonne, a choisi Paris pour *Haltéroflic* où reparaît son interprète Serge Avedikian. Celui-ci joue, cette fois, le rôle d'un jeune policier enquêtant sur une mort suspecte dans un gymnase. Un athlète géant, aux muscles hypertrophiés, lui fait subir – par la fascination d'une amitié équivoque – une initiation brutale au culturisme. Il lui brise le corps par morceaux, afin de lui affermir la volonté, et l'unir à lui. Cette œuvre étrange, tournée avec de petits moyens, mais traversée par une flamme intérieure, est située dans le quartier de Pigalle dont la réalité poisseuse – en fort contraste avec le rituel d'initiation repris aux religions africaines, à la magie – évoque le commerce du sexe, les attractions pour touristes en goguette, le vice étalé au grand jour ou sous les néons de la nuit. Une sorte de mystique primitive triomphe de « Paris-Canaille ».

Le monde réel explose

Patrick Norbert et Ariane Lartéguy, le jeune couple de *Une jeunesse*, réalisé par Moshe Misrahi d'après le roman de Patrick Modiano se rencontrent à Paris, en 1965, et y brûlent leur bel âge et leur innocence, au feu de compromissions et d'actes inspirés par des personnages douteux. Le film commence en 1980, dans un paysage alpin calme, beau et protecteur où ce couple a jeté l'ancre. Un retour en arrière, passant par Saint-Lô, noyé de pluie, ramène les souvenirs. Comme chez Lelouch, Louis et Odile mènent des vies parallèles, avant que le destin ne fausse les règles de la géométrie.

Réalisateur surestimé à cause du succès de la *Vie devant soi*, Moshe Misrahi a forcément buté sur la transposition visuelle de l'écriture de Modiano. Il s'en est tiré par une illustration réaliste et psycholégique, un peu terne avec des moments de charme et de mélancolie qui viennent de ses jeunes interprètes. Les incursions dans le monde des impresarios de la chason et des escrocs de haut vol relèvent d'une mythologie « parisienne » dénuée d'ambiguité, sauf en ce qui concerne Michl Lonsdale acteur formidable, gredin mondain qui embobine tout le monde tandis que Jacques Dutronc frime à n'y pas y croire. Louis et Odile finissent par reprendre la règle du jeu, et se retirent à la campagne.

C'est à Marseille que commence l'itinéraire de Gérard Klein dans le nouveau film de Bertrand van Effenterre, *le Batard*, adaptation à la française d'un roman amémricain d'Esrskine Caldwell. Patrice, grand gars né de père inconnu, vient venger la déchéance et la mort de sa mère par un meurtre dont on n'entend plus parler ensuite. Parice rencontre, dans le Vaucluse, Marie (Julie Jézéquel), une jeune musicienne apparemment marginale qui lui file entre les doigts. Dans la régions d'Alès, il retrouve un copain qui dirige une carrière en exploitant des émigrés vietnamiens rescapés des bateaux de la mort et installés dans village de paillotes. Mylène Demongeot arrive, déchaînée, et tire des coups de fusil dans une crise de jalousie. Il y a aussi d'autres lieux et d'autres femmes, des scènes à la limite du drame et de la farce.

Le défaut de van Effenterre, depuis la belle réussite d'*Erica Minor*, est de vouloir constamment filmer en théorisant, chaque fois de façon différente, sa mise en scène, ses conceptions du cinéma et de la société. Ici, on n'arrive pas à le suive. En tout cas, la montée progressive du Midi vers le Centre de la France, puis aux portes de la capitale, traduit le même désenchantement qu'on a pu observer dans les autres films. C'est Marie qui devient la victime de Paris, – autant que de l'amour fou de Patrice. La voilà bloquée, traumatisée et silencieuse comme *la Dentellière* de Goretta.

La « ville lumière » serait-elle en passe de devenir la cité des ténèbres, un lieu de danger et de perdition ? L'héroïne de *la Derelitta* (Bulle Ogier, mûrie et fascinante dans une interprétation en demi-teintes dramatiques) s'enfuit, elle aussi, loge, hors saison, dans un hôtel du cap Gris-Nez, face à la mer, se fait passer pour une romancière sourde et attire un facteur comme la flamme d'une lampe attire les papillons. Mais le film de Jean-Pierre Ignoux, tiré d'un roman de Vera Feyder, décolle vers le mystère, le rêve intérieur de la nature féminine.

Une bourgoise rompt les amarres, remet sa vie en question, évolue dans un univers poétique où l'imaginaire remonte le cours du temps, pour exorciser les blessures de l'enfance, cherche l'amour comme force salvatrice contre la folie et la mort. Le monde réel explose ; le cap Gris-Nez est un lieu enchanté, onirique, et Daniel Olbrychski semble surgir de nulle part pour rejoindre le corps et l'âme de Bulle Ogier.

Paris, province, ici, cela ne veut rien dire. Seuls comptent la beauté des images et ces apparitions de personnages qu'on dirait engendrés par l'écran même, comme un mirage. Il n'y a plus de jeu de cache-cache dans *la Derelitta*. Il y a la brisure, les élans, la passion d'une femme à la fois proche et insaisissable ressemblant à cet oiseau mort qu'elles berce et qui, d'un seul coup, redevient vivant.

JACQUES SICLIER.

* *La Bête noire, le Bâtard, Une Jeunesse, la Derellita* : voir les films nouveaux.

** *La Palombière, le Jeune Marié, Halteroflic* : voir les exclusivités.

■ André-Louis Perinetti, qui a dirigé le théâtre de la Cité internationale, l'Université internationale du théâtre, le Théâtre national de Strasbourg et celui de Chaillot, a été nommé secrétaire général de l'Institut international du théâtre, organisme dépendant de l'UNESCO, en remplacement du Suédois Larf Maalborg, nommé directeur de l'Opéra de Stockholm. L'Institut international patronne un grand nombre de manifestations, dont le Théâtre des nations, qui devrait avoir lieu en 1984 à Nancy.

Les prix de l'Académie française

- LITTÉRATURE : Michel Mohrt
- POÉSIE : Jean Grosjean
- THÉATRE : Marguerite Duras

A la veille des vacances, l'Académie française a clos la série de ses récompenses en décernant ses prix littéraires les plus importants, ne conservant que le Grand Prix du roman pour la rentrée d'automne.

En voici la liste :

Grand Prix de littérature (100 000 francs) : M. Michel Mohrt, pour l'ensemble de son œuvre littéraire.

[Dans la carrière de M. Michel Mohrt, l'expérience de la guerre a précédé, et nourri, une œuvre littéraire menée de front d'abord avec l'enseignement puis avec d'importantes fonctions dans l'édition. Il dirige depuis 1952 chez Gallimard le domaine anglo-saxon dans la collection « Du monde entier ». Né à Morlaix en 1914, il terminait ses études de droit à Rennes quand la guerre le surprit, qu'il fit comme éclaireur-skieur. Après 1946, il enseigna à Yale, à l'université de Californie et dans d'autres collèges des États-Unis. On lui doit notamment ses essais sur *Montherlant homme libre* et *le Nouveau Roman américain* ; des romans : *la Prison maritime* (Grand Prix du roman de l'Académie française), *l'Air du large, Un jeu d'enfert, Deux Indiennes à Paris, la Campagne d'Italie, la Maison du père*, récit où il part à la recherche de son enfance bretonne et de ses sources.]

Grand Prix de poésie – Fondation Roucoules (30 000 francs) : M. Jean Grosjean, pour l'ensemble de son œuvre poétique.

[Né à Paris en 1912, M. Jean Grosjean avait travaillé deux ans comme ajusteur après ses études secondaires, puis exercé divers métiers en Égypte, en Palestine, au Liban. Il est ordonné prêtre en 1939, est vicaire à Vitry-Port, mobilisé, *prisonnier de guerre. Il* quitte l'Église en 1950. Son premier ouvrage, *Terre du temps*, avait obtenu le prix de la Pléiade en 1946. Les suivants se partagent entre la poésie et l'essai : *Hypostases, le Livre du juste, Fils de L'homme, les Prophètes, Majestés et passants, Austrasie, Clausewitz, le Messie, les Beaux Jours, Elie*, et les recueils poétiques, *la Gloire, Apocalypse, Hiver et Élégie*. Il a en outre publié une traduction du Coran illustrée par le peintre iranien Hossein Zenderondi (éditions Philippe Lebaud, 28, rue Fortuny, 75017 Paris).

M. Jean Grosjean est secrétaire général, avec Mme Dominique Aury, de *la Nouvelle revue française.*]

● *Grand Prix du théâtre* (30 000 F) : Mme Marguerite Duras, pour l'ensemble de son œuvre dramatique.

[L'œuvre dramatique de Mme Marguerite Duras, qui a apporté au théâtre un langage neuf, ne saurait occulter son œuvre romanesque ni sa contribution majeure au cinéma. Ces trois faces, d'une même valeur, se sont d'ailleurs fréquemment recoupées, des romans comme *le Square* ou *l'Amante anglaise* ayant été portés à la scène, des pièces comme *Des journées entières dans les arbres, Détruire, dit-elle*, ou *India Song* ayant été entre autres portées à l'écran...

Née en 1914 en Cochinchine de parents enseignants, elle avait passé deux ans dans le Lot avant de retourner dans cette colonie. A dix-huit ans, elle arrive à Paris, entreprend des études de mathématiques générales, puis de droit et fait un doctorat en sciences politiques. Dans la longue liste de ses œuvres, on citera encore, parmi les romans : *Un barrage contre le Pacifique, Moderato cantabile, l'Après-Midi de monsieur Andesmas*, etc. Dans le théâtre : *les Viaducs de la Seine-et-Oise, les Eaux et Forêts, la Musica, Suzanna Andler, Yes peut-être, l'Eden cinéma*, etc. Et des films dont elle a écrit le scénario et les dialogues, comme *Hiroshima mon amour, Une aussi longue absence*, ou qu'elle a réalisés : *Nathalie Granger, la Femme du Gange, Vera Baxter, le Camion*, etc.]

● *Prix du jeune théâtre (10 000 F)* : M. Didier Van Cauwelaert, pour *l'Astronome* (actuellement joué au théâtre du Petit-Montparnasse).

● *Grand Prix du rayonnement français* (deux prix de 15 000 F) : MM. Jacques Chessex, romancier vaudois, et Hector Biancotti, né en Argentine, lauréat du prix Médicis étranger 1977 pour *le Traité des saisons*.

● *Prix d'Académie* (deux prix de 10 000 F) : M. Maurice Godelier, pour *la Production des grands hommes*, et le professeur Raymond Latarjet, pour *D'abord vivre*.

● *Prix de la nouvelle* (15 000 F) : M. Jean Ferniot, pour *le Chien-Loup*.

● *Prix de la critique* (15 000 F) : M. Bernard Pivot (producteur de l'émission « Apostrophes », sur Antenne 2).

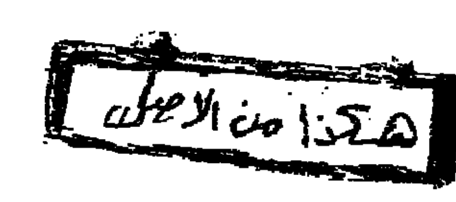
● *Prix de l'essai* (15 000 F) : M. François George, pour *Histoire personnelle de la France*.

● *Prix Gustave-Le Métais-Larivière* (15 000 F) : MM. Louis et Marie-Joseph Le Guillou, pour leur dossier sur *la Condamnation de Lamennais*.

● *Prix Pierre-de-Régnier* (10 000 F) : M. Henri Mitterand, pour son *Édition critique* des œuvres de Zola.

● *Prix Dumas-Millier* (10 000 F) : M. Georges Borgeaud, pour l'ensemble de son œuvre.

● *Prix Henri-Mondor* (8 000 F) : M. Bernard Delvaille, pour ses travaux sur Stéphane Mallarmé.



LU

« Les Messieurs de Saint-Malo » de Bernard Simiot

A l'assaut de la fortune

Ce gros roman, plein de fougue, est tout prêt, comme le prédit sont éditeur, pour faire un film. Rien n'y manque : l'amour, l'argent, l'aventure, la mort, tout cela sur un rythme constamment soutenu, et avec des personnages auxquels on se met à penser, le livre refermé, comme s'ils étaient de la famille. A la base, une documentation irréprochable.

De 1664 – date de la fondation, par Colbert, de la Compagnie des Indes – à 1714, cinquante ans d'audace en tous genres et de sens du négoce ont transformé les villes maritimes que sont Nantes, le Port-Louis, les chantiers navals de L'Orient, et, principalement, Saint-Malo, passé de petit port de pêche aux rues malsaines entre des maisons de bois au rang de riche cité, toute en granit, ses magnifiques façades tournées vers la mer comme un défi. Deux générations de commerçants, petits armateurs et bourgeois de mince extraction auront eu le temps de monter à l'assaut de la fortune d'abord, puis des titres, au moyen de la course, des expéditions, vers les côtes de Malabar et de Coromandel, plus tard, pour les plus astucieux, vers l'Amérique du Sud, son argent à foison et l'or moins cher encore.

« Il est plus aisé à un marchand de devenir noble qu'à un noble de devenir marchand », constate le vieux comte de Kérélen, hostile à toute compromission du sang bleu dans les affaires. Il s'en faudra de peu que ne morde la poussière le chevalier de Couesnon, gentilhomme en sabot, malchanceux dans une tentative d'avitaillement. Le désastre sera écarté de justesse par un mariage avec « Clacla », autrefois marchande de poisson à la criée, qui a gravi tous les échelons, du peuple à la bourgeoisie et, de là, vers la noblesse authentique.

Les fortunes s'arrondissent au gré de guerres incessantes qui finissent, sur mer, par devenir uniquement des guerres de négoce. A l'arrière-plan de cet épanouissement, la misère d'un pays qui subit, hommes et matériel, une énorme ponction. Sur le Grand Siècle, vu ainsi, brille un soleil noir.

Comme une pigeonne vaniteuse

Roman d'aventure, *les Messieurs de Saint-Malo* est aussi un roman de société. Quelques hommes et femmes bien choisis symbolisent un monde en pleine évolution. Il faut voir Emeline Le Coz, dont le mari, naguère capitaine, est devenu secrétaire conseiller du roi contre monnaie sonnante, se rengorger comme une pigeonne vaniteuse en regardant de haut ses égales d'hier ! Mathieu Carbec, le regrattier qui osa acheter trois actions de la Compagnie, abandonnera difficilement ses habitudes d'épargne, dont son fils, lui, n'aura plus que faire, devenu un des messieurs de Saint-Malo. Acheté le titre d'écuyer, il peut mourir tranquille : sa descendance, sans complexe, tiendra le haut du pavé.

Et pourquoi, finalement, aurait-elle des complexes ? La clé de toutes les réussites, de ce changement de mœurs qui ressemble à une mutation, c'est le courage. Comme la noblesse de jadis a établi sa primauté par son héroïsme sur le terrain, ces petites gens, futurs grands bourgeois, fondent la leur sur la guerre navale qu'ils font ou dont ils profitent, au péril de leur vie souvent, de leur mince capital toujours.

Certains restent en marge du rêve fructueux, comme l'oncle Frédéric, sympathique survivant de l'enfer de San-Thomé, et qu'on n'y reprendra plus à croire aux mirages de l'Orient. Accompagné de son *mainate* bavard, roublard et fin psychologue, il traverse cette œuvre forte avec une nonchalance ironique. Au milieu de la suractivité malouine du temps, il est sûr qu'il représente, lui aussi, un maillon de la chaîne sociale, et non des moindres : le poète.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ Albin Michel, 522 p., 85 F.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

POLYPHONIX 5 – Bastille (357-42-14), 18 heures.
MAURICE BAQUET – Espace Gaîté (327-13-54), 20 h 30.
DARLING DARLING – Dejazet (887-97-34), 21 heures.

Vendredi 17 juin

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) 20 h 30 : les Estivants.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer 18 h 30 : Aldebert le botaniste ; Grand Théâtre 21 h 30 : le Prince travesti.

ODÉON (325-70-32), relâche.

PETIT ODÉON (325-70-32) 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

TEP (797-96-06), relâche.

BEAUBOURG (277-12-33) ; 19 h : D. Grenier ; à 21 h : Revue parlée ; Cinéma-vidéo : 13 h : Pickle Family Circus ; à 16 h : Introduction à la musique contemporaine nº 3 : « Répétition et différence » ; à 19 h : Possum living ; 15 h : Bonjour Monsieur Manet ; 18 h : *Hollis Frampton : collections du N.N.A.M.*

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : Concert : 20 h 30 : l'Orchestre de Strasbourg Gabor Otvos.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) 20 h 30 : Ballet du Grand Théâtre de Genève.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) 21 h : les Oiseaux.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) 20 h 30 : Coup de soleil.

ARTISTIC ATHEVAINS (355-27-10) 20 h 30 : le Deuil éclatant du bonheur ; Prélude à K. Mansfield.

ATELIER (606-49-24) 21 h : le Neveu de Rameau.

ATHÉNÉE (742-67-27) 20 h : Kean.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65) 20 h 30 : Zod Zod Zod...inque.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08) 18 h 30 : la Nuit des Rois. – Epée de bois (808-39-74) 20 h 30 : Patience... patience dans l'azur. – Aquarium (374-99-61) 20 h 30 : la Débutante.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52) 20 h 30 : Roman Rock à l'heure du thé.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE (508-09-46) 20 h 30 : Lit vers Léthé.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie 20 h 30 : Dialogue de l'arbre. – Resserre 20 h 30 : la Musica. – Grand Théâtre 20 h 30 : Roméo et Juliette.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) 20 h 45 : Pauvre France.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 20 h 30 : Si Guitry m'était chanté.

DAUNOU (261-69-14) 21 h : Un canapé-lit.

DÉCHARGEURS (236-00-02) 20 h 30 : Mourir à Colone.

ÉDOUARD-VII (742-57-49) 21 h : Joyeuses Pâques.

ELDORADO (208-45-42) 20 h 30 : Théâtre de Bouvard.

ESCALIER D'OR (523-15-10) 20 h 30 : Abraham et Samuel ; 22 h : la Sonate de Belzebuth.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) *20 h 30 :* le Mariage de Figaro.

FONTAINE (874-74-40) 20 h 30 : S. Joly.

GALERIE 55 (326-63-51) 21 h : Play it again, Sam.

HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : *les* Atours de Nell.

JARDIN D'HIVER (255-74-40) 21 h : Traunat.

LA BRUYÈRE (874-76-99) 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du Confessional ; 22 h : Jeu même. – II. 20 h 30 : Milosz. – Petite salle 22 h 15 : Permis de séjour.

MADELEINE (265-07-09) 20 h 45 : l'Amour fou.

MARAIS (278-50-27) 20 h 30 : le Plaisir berlinois.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) 21 h : la Surprise.

MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.

MONTPARNASSE (320-89-90) 21 h : R. Devos. – Petit Montparnasse 21 h 15 : l'Astronome.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) 20 h 30 : l'Entourloupe.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) *21 h : Opéra-Louffe.*

PLAISANCE (320-00-06) 20 h 30 : Le Musée noir de Valia Angel.

POCHE (548-92-97) 21 h : Vera Baxter.

POTINIÈRE (261-44-16) 20 h 45 : Il signor Fagotto.

SAINT-GEORGES (878-63-47) 20 h 45 : Six heures au plus tard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) 20 h 45 : le Fauteuil à bascule.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 22 h : l'Ecume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos ; 22 h : Voiles de silence (spectacle poétique).

TEMPLIERS (272-94-56) 20 h 30 : Robinson Crusoé.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU LYS (327-88-61) 20 h 30 : Le Monte-Plats.

THEATRE NOIR (346-91-93) 20 h 30 : l'Ivrogne dans la brousse. – II. 20 h 30 : A petit feu de chagrin.

THÉATRE 13 (588-16-30) 20 h 30 : le Piège de Méduse.

THEATRE 18 (226-47-47) 20 h : Vous avez dit bizarre : Aller simple.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.

THÉATRE DU RELAIS (358-13-37) 20 h 30 : Hedi.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Petite salle 20 h 30 : Joséphine, la cantatrice.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) 21 h : J. Charby : Pour de rire.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) 21 h : les Dix Petits Nègres.

UNION (770-90-94) 20 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou *(en anglais)*.

En région parisienne

BOURG-LA-REINE, CAEL (663-76-96), 21 h : Musique vocale et instrumentale des dix-septième et dix-huitième siècles.

CRÉTEIL, M.J.C. Mont-Mesly (377-58-60), Salle Cocteau, 20 h 30 : Gala de l'École nationale de musique.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), *20 h : le Malheur indifférent.*

IVRY, Théâtre (670-15-71), 20 h 30 : Musique dans la ville.

MONTREUIL, TEM (858-65-33), I. 21 h : les Soldats ; C.C. Jean-Lurçat (287-50-08), 20 h 30 : J. Querlier.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : les Paravents ; II. 21 h : Combat de nègre et de chiens ; Th. par le Bas (775-91-64), 20 h : les Cenci.

SAINT-DENIS, Festival (243-00-59), Th. Gérard-Philipe, 20 h 30 : la Grande Écurie et la Chambre du Roy, dir. J.-Cl. Malgoire (Rameau).

SAINT-OUEN-L'AUMONE, Salle des fêtes, 20 h 30 : Michaelis et Vahe.

VERSAILLES, XXe Festival (950-36-22), Péristyle du Grand-Trianon, 21 h 30 : Andromaque.

VINCENNES, Th. Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h : Il flotte dans l'air des milliers de pardessus.

Les concerts

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : M. Muller, A. Parker-Zylberajch (Marais, Couperin).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Chœurs de Radio-France, dir. : J. Jouineau ; Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : U. Segal (Wagner, Brahms).

THÉATRE CONSTANCE, 20 h 45 : F. Martin.

ESPACE GAITÉ, 22 h : A. Kromski (Ourdjieff, Hartmann, Scriabine).

LUCERNAIRE, 21 h : N. Hansen (Mozart, Haydn, Schubert).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : M. Beroff (Prokofiev, Moussorgski).

FIAP, 20 h 30 : E. Roelly (Schumann, Chopin, Rachmaninov...).

BIBLIOTHÈQUE ESPAGNOLE, 21 h : L. Munsch, Ch. Barratier, B. Cohen, J.-F. Rolland (Bach, Rodrigo, Nazaret...).

RANELAGH, 20 h 30 : Ensemble instrumental Guitarra da Camera (Carulli, Paganini, Brouwer...).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Academy Saint-Martin in the Fields (Haendel, Bach, Mozart...).

HOTEL HÉROUET, 20 h 45 : Cl. Lefebre, L. Poulain (Telemann, W.-F. Bach, Mozart...).

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h : Ensemble de chambre de Paris (Vivaldi, Mozart, Bach, Albinoni).

PALAIS-ROYAL (296-20-00), 21 h 15 : Les deux orchestres du conservatoire H. Berlioz : Orchestre symphonique de André Guilbert (Gershwin) et Grand Ensemble de Roger Guérin (B. Lowde, S. Nestico, H. Mancini, D. Ellington).

Festivals

XXe FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

HOTEL DE BÉTHUNE-SULLY, 21 h 30 : Othello.

CENTRE CULTUREL DE WALLONIE-BRUXELLES, 20 h 45 : Vingt minutes d'entracte.

CARREAU DU TEMPLE, 21 h 30 : Vitrines.

TH. ESSAION, I. 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : le Nô de Saint-Denis ; 21 h 45 : Sally Mara ; II. 21 h 15 : Bertrand strip-atease.

PLACE DU MARCHÉ SAINTE-CATHERINE, 19 h 30 : Fantasio.

CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS, 20 h 30 : la Crapotte ; 22 h : les Mots qui penchent.

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE (723-40-84)

GOURNAY-SUR-MARNE, Château et église, à partir de 18 h : Ensemble de cuivres Da Camera (Pezel, Hindemith, Taylor).

VIIe SOIRÉES DE SAINT-AIGNAN (354-96-60)

Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : E. Magnan, M.-P. Soma (Beethoven) ; le 18 : Ensemble Rameau (J.-S. et C. Ph. E. Bach).

PRINTEMPS DE LA JEUNE CRÉATION (Quartier des halles) (547-50-85)

Th. de l'Epicerie : Café-Théâtre ; Galerie des Lombards, 20 h 30, Samarkand Djinn Concept.

FOIRE SAINT-GERMAIN

Salle des fêtes de la Mairie, 20 h 45 : le Plaisir de rompre - le Pain de ménage.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h 30 : François, j'ai mal à mes sous.

Les comédies musicales

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) 21 h : Phi-Phi.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) 20 h 45 : le Cirque imaginaire.

CASINO DE PARIS (285-00-39) 20 h 30 : Drôles de femmes.

CENTRE MANDAPA (589-01-60) 20 h 45 : Peru Inka.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15) 21 h : Montmartre Folie.

MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le *Luron (dernière le 18).*

SPECTACLES

MOGADOR (285-45-30) 20 h 30 : Dancin'.
OLYMPIA (742-25-49) 20 h 30 : Tom Novembre, J. Moonens, Caron, B. Sameff.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) 21 h 30 : H. Molina, W. Rios, C. Perez.

La danse

TH. DE PARIS (280-09-30) 20 h 30 : Ballet du Rhin.
TH. DU ROND-POINT (256-70-80) Grande salle, 20 h 30 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo.

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 22 h 30 : Horizon.
BAINS-DOUCHES (887-34-40), 20 h : Leda Atomica.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.
CENTRE MUSICAL BOSENDORFER (553-20-60), 20 h 30 : Ph. Duchemin.
J.-L. (249-74-30), 20 h 30 et 22 h 30 : Horizon.
LE ROYAL JAZZ (253-45-08), à partir de 22 h : guitare (*Ph. Petit, P. Meyer*).
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Groupe Carma.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 21 h : Apartheid not.
LA DEFENSE, QUATRE-TEMPS (979-00-15), 20 h 30 : Chet Baker.
DÉPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : J. Dixie et Styl Bop.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : T. Honsinger, K. Duck, M. Vatcher.
FORUM (297-53-39), 21 h : Humair, Texier, Jeanneau, Le Lann.
MANU MUSICALE (238-05-71), 21 h 30 : J. Sicard.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 20 h : W. Hunter.
NEW MORNING (523-51-41), 20 h : Pinski Zoo.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), *20 h 30* : Ange.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Watergate Seven + One.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Steckar Tubapack.
SLOW CLUB (233-84-30), *21 h 30* : Cl. Luter.
TH. DE PARIS (280-09-30) : E. Watson.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Le soleil se lèvera encore, de A. Vergano; Cannes 83 – Perspectives animation : 19 h, le Cycle biologique, de K. Nakajima; l'Agréable Vendredi, de K. Tanaami; les Arbres Shara, la Couleur *des fleurs*, de S. Tsukioka; Picadon, de R. Kinoshita; Speed, de T. Furukawa; Manga, de Y. Kuri; les Cyclistes, de H. Fukushima; Kataku, de K. Kowamoto; Cannes 83 – Perspectives du cinéma français : 21 h, Demain il fera beau, de G. Mousset; Hughie, de F. Compain.

BEAUBOURG (278-35-57)

Cannes 83 – Quinzaine des réalisateurs : 15 h, la Rue étroite, de Y. Yanjin; 17 h, *Ange, de G. Katakouzinos; 19 h, Panorama* du cinéma indien : Assoiffé, de G. Dutt.

Les exclusivités

AMÉRIQUE TEENAGERS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).
ANNA (Port., v.o.) : Républic cinéma, 11e (805-51-33).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ARGENT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Épée de bois, 5e (337-57-47) ; Studio St-Séverin, 5e (354-50-91) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : *Trois Haussmann*, 9e (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LA BALANCE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).
BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
BRISBY ET LE SECRET DU NIMH (A., v.f.) : Cinoches St-Germain, 6e (H. sp.) (633-10-82).
CARBONE 14, LE FILM (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
C'EST FACILE, ÇA PEUT RAPPORTER VINGT ANS (Fr.) : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
CHICANOS STORY (A., v.o.) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Murats, 16e (651-99-75).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
DAR L'INVINCIBLE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e *(633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38)* ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
ÉDUCATION ANGLAISE (Fr.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.-v.f.) (**) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).
FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André des *Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e* (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; *Mayfair, 16e (525-27-06)*. – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).
GALJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).
GANDHI (Brit., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Français, 9e *(770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37)*.
HALTÉROFLIC (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).
L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : *Ciné Beaubourg, 3e* (271-52-36) ; Biarritz, 8e (729-69-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
JE SAIS QUE TU SAIS (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).
LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, *5e (633-63-20)* ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (327-84-50).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Biarritz, 2e (723-69-23).
LA MORT DE MARIO RICCI (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisées, 8e (359-29-46) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Murats, *16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e* (522-46-01).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Paramount *Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : U.G.C.* Opéra, 9e (261-50-32).
QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
SAMANKA, ILE DES PASSIONS (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) : Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
THE VERDICT (A., v.o.) : Cinoches, 6e, (633-10-82). – *V.f. Lumière, 9e* (246-49-07).
TIR GROUPÉ (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; *Biarritz, 8e* (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : *H. sp.* Denfert, 14e (321-41-01).
LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : *Studio* Cujas, 5e (354-89-22).
ZIG ZAG STORY (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
ZOMBIE (A., v.f.) (**) : *Hollywood Boulevards, 9e* (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BATARD, film français de Bertrand Van Effenterre, Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 2e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 6e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA BÊTE NOIRE, film français de Patrick Chaput : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).
LA DERELITTA, film français de Jean-Pierre Igoux : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES FESSES A L'AIR, film américain d'Adrew Bergman, v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-45) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Images, 18e (522-47-94).
NEWSFRONT, film australien de Phillip Noyce, Saint-André-des-Arts, 5e (326-48-18).
LES PLANQUÉS DU RÉGIMENT, *film français* de Michel Caputo : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-*Pathé, 18e (522-46-01) ; 3 Secrétan*, 19e (241-77-99).
LE ROI DES SINGES, film chinois de Wan Lai Ming, v.f. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelin, 13e (336-23-44) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).
ROLLING STONES, film américain de Hal Ashby, v.o. : Kinopanorama, 15e (70 mm. - dolby) (306-50-50) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e *(633-79-38)* ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Wepler, 18e (522-46-01).
NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES, film français d'Armand Gatti : Le Marais, 4e (278-47-86).
LES TRAQUÉS DE L'AN 2000 (**), film américain de Briand Trenchard Smith, v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 8e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 13e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
UNE JEUNESSE, film français de Moshe Misrahi : Forum, 1er (297-53-74) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount- Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).





COMMUNICATION

Vendredi 17 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Variétés : Formule 1, de M. et G. Carpentier.
Avec Serge Lama, Marie-José Nat, Michel Duchaussoy et les ballets d'Arthur Plaesschaert.
21 h 40 Télédramexpress : Il pleut, il pleut Rosière...
De M. O'Glor et R. Sangla, avec S. Amidou, A. Blancard, H. Meliani...
Ouhari Djémila aime Claude, un jeune Antillais, ce qui n'est pas du goût du frère de celle-ci. Une parabole chantée et dansée sur le racisme.
22 h 50 Les grandes expositions : Manet.
De J. Plessis.
23 h 20 Journal et cinq jours en Bourse

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Par ordre du roy.
De P. Dumayet, réal. M. Mitrani. Avec C. Jarret, M. Vlady, J.-P. Darras...
2e épisode, Madame Tiquet : une dame de la haute société du dix-huitième siècle, victime d'un mari soupçonneux et vénal, se trouve obligée de passer dans les bras d'un horrible valet pour aller retrouver son amant. Décors et costumes bien reconstitués, il manque seulement un rythme soutenu.
21 h 35 Apostrophes :
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Sagas, sont invités : H. Coulonge (A l'approche d'un soir du monde), *D. Decoin* (Babe Ozouf), *A. Dugrand et A. Vallaeys* (les Barcelonnettes), *B. Simiot* (Ces messieurs de Saint-Malo) *et J.-C. Carrière pour* la Pierre et le Sabre, *de E. Yoshikawa.*
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle les années 70) **: Comment ça va ?**
Film français de J.-L. Godard et A.-M. Miéville (1975).
Habitant en province, le fils d'un syndicaliste parisien de la presse reçoit une lettre de son père lui racontant ses démêlés avec une jeune gauchiste au cours d'un reportage vidéo sur le journal communiste où il travaille. Mise en cause des méthodes de fabrication et de circulation de l'information. Des conversations qui ressemblent à des discours, selon l'inspiration pédagogique de Godard à cette époque.



TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Les communautés juives face à la violence.
Magazine d'information de A. Campana.
Un reportage de C. Mottier et D. Pasche pour la télévision suisse romande sur les attentats antisémites de la rue des Rosiers à Paris, d'Anvers en Belgique. Les réactions de la communauté juive pratiquante.
21 h 35 Journal.
21 h 55 Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
22 h 38 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Georges Fevre par un journaliste.
22 h 40 Prélude à la nuit.
« Sonate pour cor et piano, op. 28 », de F. Danzi, par A. Cazalet (cor) et M. Lévinas (piano).

FRANCE-CULTURE

20 h Dialogues, L'Association France-États-Unis et France-Culture : conjoncture mondiale, risques et espoirs, avec H. Kissinger, et R. Aron.
21 h 30 Black and blue : jazz retrouvé.
22 h 30 Nuits magnétiques : la septième face du dé ; Raymond Roussel.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct de la salle Pleyel) : « Parsifal » (extraits) de Wagner, « Ein deutsches Requiem » de Brahms par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. U. Segal, sol. F. Robinson, soprano, B. Luxon, basse.
22 h 30 Fréquence de nuit : le complot (drame musical instantané) : œuvres de Hendrix, Monk, Davies, C. Berberian, Ives...

Samedi 18 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 45 Vision plus.
10 h 15 La maison de TF 1 (et à 13 h 35).
12 h Bonjour, bon appétit.
Magazine de la cuisine, avec M. Oliver : les œufs en meurette.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 40 Série : Los Angeles, années 30
16 h 55 Série : Les visiteurs.
18 h Trente millions d'amis.
Plateau d'Albion : des missiles bien gardés
18 h 30 Magazine auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas.
Contre-attaque sauvage de J.R. pour retrouver la maîtrise de l'entreprise Ewing.
21 h 35 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Peut-on se débarrasser de Coluche ? Avec l'intéressé.
22 h 50 Etoiles et toiles : le cinéma des aventuriers.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Avec un document exceptionnel qui date de 1925 (les Johnson chez les Papous) ; des images de Painlevé, Jean Rouch, Malraux, Herzog...
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Platine 45.
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Colorado.
14 h 50 Les jeux du stade.
Automobile : 24 heures du Mans ; ski nautique, à Toulouse ; cyclisme : le Midi libre ; boxe.
17 h Récré A 2.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
Aventure en montagne, de W. Dinner.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Élysées
De Michel Drucker.
Avec Dalida.
21 h 50 Téléfilm : la Puce et le Privé.
de R. Kay. Avec B. Cremer, C. Alric, C. Vanel... (1re partie).
Une jeune femme belle et mythomane entreprend un détective de province, veille un milliardaire à l'agonie, est soupçonnée de meurtre après sa mort. De l'amour, du suspense.
22 h 45 Histoires courtes.
Un amour plein d'arêtes, de J.-L. Philippon.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h 30 Horizon.
Magazine des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Vagabul.
20 h Les jeux.
20 h 35 Tous ensemble ou... à chacun son programme.
● **Plein soleil, ou une enfance corse.**
D'après Marie Susini, réal. J. Archimbauld. Diff. régions Provence-Côte d'Azur et Corse.
● **Génération frontière.**
Film réalisé par M.-M. Rebois. Diff. en Lorraine, Champagne-Ardenne.
● **Dossiers noirs : le mystère Howard Hughes.**
de J.-M. Charlin. Diffusé dans toutes les autres régions.
Les aventures rocambolesques d'un milliardaire américain hanté par la peur panique des microbes.
21 h 30 Cycle Charlie Chaplin : Charlot dans le parc.
21 h 45 Journal.
22 h 03 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Georges Fèvre, par le peintre Rougemont.
22 h 05 Musi-Club.
Hommage à Igor Stravinski : « Canon 3 », de E. Carter, « Treni », d'I. Stravinski, par l'Orchestre de la radio-télévision italienne sous la direction de G. Gelmetti.

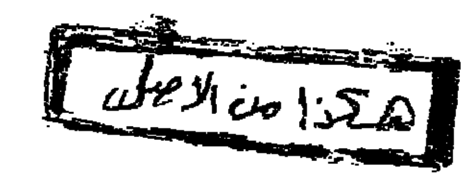
FRANCE-CULTURE

14 h 5, Les samedis de France-Culture : les Mayas et les Aztèques, par J. Le Goff.
18 h, Trois républiques : crises, mutations et réformes de l'Etat depuis 1870 (la France à la recherche de ses institutions).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La radio belge présente : quand la poésie mène à la physique.
20 h, « le Prodigue », de C. Goldoni.
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, *La fugue du samedi.*

FRANCE-MUSIQUE

15 h, L'arbre à chansons.
16 h 30, Studio-Concert *(en direct du studio 106)* : musiques traditionnelles du Laos du Sud par l'Ensemble instrumental et vocal, dir. N. Phimvilayphone.
18 h, Les jeux du sonore et du musical.
19 h 30, Concert (en direct de l'Opéra de Vienne) : « Turandot », opéra de Puccini, par les chœurs et l'Orchestre philharmonique de Vienne, sol. E. Marton, W. Khentt, J.-P. Bogart, K. Ricciarelli, J. Carreras.
22 h 45, La nuit sur France-Musique : le Club des archives.





COMMUNICATION

La documentation à l'ère de l'électronique

De notre envoyé spécial

Grenoble. – Le cinquième Congrès national sur l'information et la documentation s'est réuni à *Grenoble, les 8, 9 et 10 juin. Organisé par* l'A.D.B.S. (Association des documentalistes et bibliothécaires spécialisés, qui compte mille huit cents adhérents), l'A.N.R.T. (Association nationale de la recherche technique), avec le soutien de la MIDIST (Mission interministérielle de l'information scientique et technique), ce congrès a réuni sept cent cinquante participants – dont une cinquantaine d'étrangers représentant vingt pays – qui ont pu entendre quelque soixante-dix communications (1), en grande majorité axées sur les nouvelles techniques et leurs répercussions sur les métiers documentaires.

« En quatre-vingts ans, le nombre d'articles scientifiques a été multiplié par quatre cents, une croissance un peu supérieure au doublement tous les dix ans, autrement dit à la multiplication par mille en un siècle. » (...) Dans une seule discipline, la chimie, le nombre de nouvelles références augmente à raison de quatre cent mille par an. Ces chiffres, donnés dans le discours d'ouverture du congrès, par M. Jean-Pierre Kahane, président de la MIDIST, expliquent la forte expansion qu'a connu le métier de documentaliste en France, surtout dans le secteur privé, au cours des vingt dernières années. *« On a pris conscience, avec une décalage de cinq à dix ans sur les Etats-Unis,* nous précise M. Jean Meyriat, président de l'A.D.B.S., *que l'information scientifique et technique était indispensable à la recherche. »*

Restitution

Le transfert des connaissances, d'un centre de recherche à un autre, ou des pays industrialisés vers les pays *en développement*, a fait l'objet de plusieurs communications au congrès. Dans le cadre du programme de promotion du français comme langue scientifique, la *MIDIST (Mission* interministérielle de l'information scientifique et technique) vient de lancer un projet pilote de fourniture au Vietnam, sous forme de microfiches, de l'information scientifique et technique le concernant et détenue en France.

Une étude préalable a permis le repérage de cette documentation dans les organismes spécialisés, les bibliothèques et les archives. Bien que *limitée au domaine des ressources* naturelles, de l'agriculture et des travaux publics, cette étude a montré que 30 000 ouvrages, 2 500 cartons d'archives et *plusieurs milliers d'articles de périodiques* intéressent le développement du Vietnam.

Les Vietnamiens identifient actuellement, parmi les documents recensés, ceux qu'ils détiennent déjà. Ils devront, en plus, faire un tri, pour ne retenir que l'information encore « vivante ». Opération difficile en raison de la quantité et de la diversité des documents à prendre en compte, et du nombre d'institutions françaises impliquées.

Quinze mille personnes, environ, en France exercent aujourd'hui la profession de documentaliste ou bibliothécaire. Cette estimation – certains avancent le chiffre de dix-sept mille – recouvre, dans la réalité, une grande variété de fonctions. Sous ce vocable, on peut trouver aussi bien une documentaliste d'une petite unité travaillant encore manuellement, qu'un concepteur de banques ou bases de données (2).

Chaque année pourtant, huit cents personnes obtiennent un diplôme spécialisé. Plus d'une centaine d'entre elle viennent de l'enseignement supérieur. Les autres, en proportions à peu près égales, sortent d'un I.U.T. ou ont obtenu le certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire.

L'automatisation a touché la profession il y a une vingtaine d'années, avec l'apparition, aux Etats-Unis, des premières banques de données. En 1981, on en comptait mille quatre cents en activité dans le monde, dont la moitié étaient américaines. En six ans leur nombre avait quadruplé. 50 % des banques de données américaines concernent l'économie contre 25 % en Europe. De même 25 % seulement des banques de données européennes ont plus de cent mille références, contre 50 % aux Etats-Unis. Elles sont apparues en France vers les années 70 et il y en a, aujourd'hui, environ cent cinquante (3) accessibles en direct, via le réseau public de télécommunication « Transpac ». Elles sont de toutes dimensions et leurs champs d'application extrêmement variés.

Ainsi *Pascal*, base de données du C.N.R.S., couvre toutes les sciences, alors que *Cancernet* propose une documentation internationale sur le cancer. *Matrem* donne les prix des principales matières premières agricoles et industrielles et *B.D.E.* (Banque de données sur l'expatriation) fournit des informations sur les rémunérations, les indemnités et les avantages accordés aux cadres et aux techniciens français qui partent à l'étranger.

Parmi les autres applications de l'informatique qui sont de plus en plus prises en compte dans les techniques documentaires, il faut citer : le traitement de textes, la composition et la traduction automatique. Le développement de la télématique pose d'autre part le problème de la place du documentaliste aux côtés d'autres catégories de professionnels comme les journalistes, notamment dans les réseaux grand public.

CHRISTIAN BATIFOULIER.

(1) Les textes des communications du congrès sont disponibles auprès de l'A.D.B.S., 5, avenue Francorusse, 75007 Paris, au prix de 160 F, plus les frais de port.

(2) Les bases de données fournissent uniquement des références bibliographiques, alors que les banques de données contiennent des documents – textes ou chiffres – directement consultables. De plus en plus, on abandonne le terme de base aux informaticiens pour parler en matière de documentation de banques de références et de banques factuelles et numériques.

(3) *Le Monde* du 29 septembre 1982.

A « France-Soir »

M. PHILIPPE BOUVARD NOMMÉ CONSEILLER DU DIRECTEUR-DÉLÉGUÉ POUR LA RÉDACTION

Présidant pour la première fois la réunion du comité d'entreprise de *France-Soir*, M. Jean Mamert, nouveau directeur-délégué (*le Monde* du 11 mai), a exposé, mercredi 8 juin, les conditions et les modalités du développement du journal. Interrogé au sujet de la garantie d'emploi, M. Mamert n'a brandi aucune menace précise de compression des effectifs, tout en n'excluant pas les rigueurs susceptibles de sanctionner *« les incapables et les parasites »*.

« L'effort de tous, a-t-il ajouté, *doit porter sur le développement du journal, et aucune rente de situation ne pourra être acceptée. Il appartient donc à chacun de définir son avenir dans le journal. »*

D'autre part, les différents chefs de service ont été confirmés dans leurs fonctions, et M. Philippe Bouvard a été nommé conseiller du directeur délégué pour la rédaction. Enfin, M. Mamert a choisi comme assistante Mme Françoise Gousset, secrétaire général administratif de la rédaction de *France-Soir*.

INFORMATIONS « SERVICES »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 17 juin :

DES LOIS

● Autorisant l'approbation d'une convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire en vue d'éviter les doubles impositions et d'établir des règles d'assistance réciproque en matière d'impôts sur le revenu, d'impôts sur les successions, de droits d'enregistrement et de droits de timbre ;

● Autorisant l'approbation d'une convention pour la formation militaire entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République islamique de Mauritanie (ensemble un échange de lettres).

UNE LISTE

● D'admissibilité au concours d'admission à l'Ecole navale en 1983.

EN BREF

INFORMATIQUE

RECTIFICATIF : AU FESTIVAL D'AVIGNON. – Le numéro de téléphone du Centre international de recherche, de création et d'animation (CIRCA) de Villeneuve-lès-Avignon est le (90) 25-05-46 (et non le 25-05-45 comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 14 juin). Ce centre organise, du 8 au 31 juillet, pendant le Festival d'Avignon, les Rencontres informatique-Culture 83, en association avec la Photo Electric Arts Foundation de Toronto.

L'adresse reste la même : CIRCA, La Chartreuse, 30400 Villeneuve-lès-Avignon.

TROISIÈME AGE

ACCUEIL TEMPORAIRE D'ÉTÉ POUR LES PERSONNES AGÉES. – *Pour les personnes invalides* : L'Assistance publique accueillera à nouveau, dans des sections de ses hôpitaux, les personnes âgées invalides, en juillet et août, pour une durée de deux à quatre semaines. Cette opération a pour but, selon l'A.P. *« d'apporter une solution de relève momentanée »* aux familles qui ont la charge d'une personne âgée de soixante-cinq ans ou plus, incapable d'effectuer seule les actes ordinaires de la vie quotidienne et dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale et des traitements d'entretien. Le prix de journée de 411 F comprend 131,30 F de forfait soins remboursables par la Sécurité sociale et 279,70 F de frais d'hébergement à la charge de l'intéressé ou de sa famille. En cas de difficultés financières, une demande de prise en charge par l'aide sociale peut être demandée lors de l'inscription.

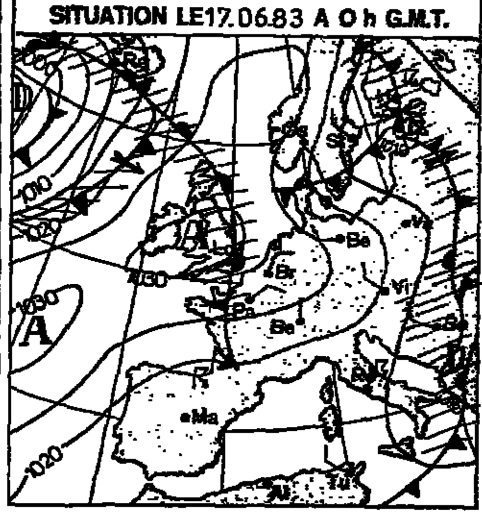
* **Renseignements : Assistance publique, 3, avenue Victoria, 75004 Paris ; bureau 153 ; tél. : 277-11-22 poste 3153.**

Pour les personnes valides : le bureau d'aide sociale ouvre ses résidences et ses logements foyers, en séjour temporaire, aux personnes âgées et valides qui craignent de rester isolées durant l'été.

* **Renseignements : Bureau d'aide sociale de Paris, 2, rue Saint-Martin, 75004 Paris ; bureau 100 ; tél. : 277-11-22 poste 4100.**

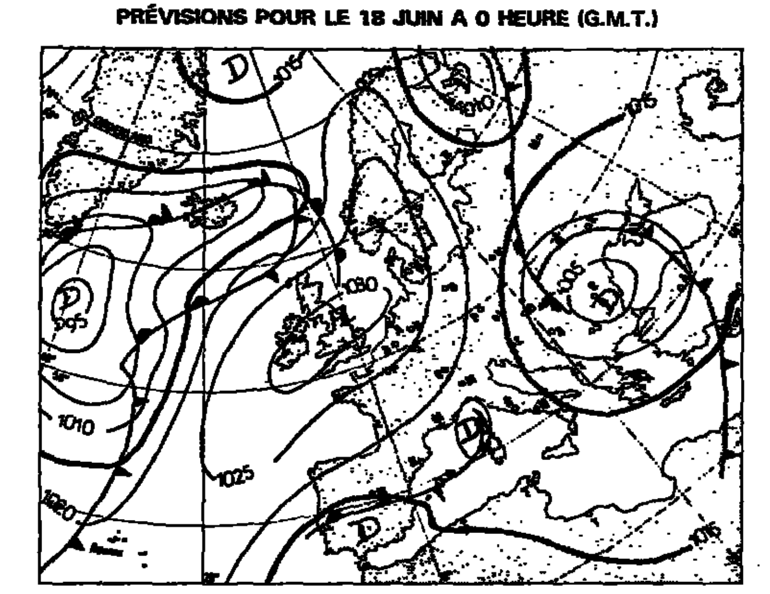
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17.06.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18.06.83 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 18 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le vendredi 17 juin à 0 heure et *le samedi 18 juin à minuit*.

Les hautes pressions de la Manche et du sud des îles Britanniques maintiendront la France à l'écart du passage des perturbations océaniques qui circuleront plutôt vers l'Ecosse.

Les vents d'est pousseront tout de même sur le relief du Centre-Est des nuages instables.

SAMEDI, dans la matinée, temps plutôt frais pour la saison sur la moitié nord; les nuages assez abondants au lever du jour, se désagrègeront rapidement pour laisser la place au soleil. L'après-midi, beau temps généralement ensoleillé avec seulement des nuages passagers, le vent d'est sera faible. Il fera 16 à 17 °C près de la Manche, 20 °C dans l'intérieur.

Sur le Jura, les Alpes et la Corse, le ciel sera souvent nuageux et des averses locales menaceront d'éclater surtout sur les versants exposés au nord et à l'est.

Sur le reste de la moitié sud, beau temps dès le matin, soleil et chaleur au programme de la journée. Les températures, de 12 à 14 °C le matin dans l'intérieur et même de 17 à 18 °C près de la Méditerranée, atteindront au meilleur moment de l'après-midi 25 à 27 °C.

Evolution pour dimanche :

Progressivement de l'air continental remplacera l'air maritime sur la moitié nord de la France, et les nuages seront moins abondants. L'instabilité s'atténuera aussi en montagne.

Ainsi, dimanche, il fera beau sur la majeure partie de la France. Au nord de la Loire et dans le Nord quelques nuages passagers le matin et des températures légèrement en dessous des normales, mais de longues heures de soleil, permettront au mercure de dépasser l'après-midi la barre des 20 °C.

Sur les Alpes et la Corse encore quelques résidus orageux peu actifs et un bon espoir d'éclaircies en cours de journée.

Partout ailleurs, soleil dès le matin. Températures en hausse par rapport à la veille. Ce sera une belle journée bien ensoleillée et chaude.

En toutes régions le vent soufflera de l'est faiblement.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 17 juin, à 8 heures, de 1 027,8 millibars, soit 770,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 juin ; le second le minimum dans la nuit du 16 au *17 juin) :*

Ajaccio, 24 et 13 degrés ; Biarritz, 26 et 13 ; Bordeaux, 24 et 13 ; Bourges, 19 et 11 ; Brest, 17 et 10 ; Caen, 18 et 10 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 18 et 9 ; Dijon, 18 et 7 ; Grenoble, 19 et 6; Lille, 17 et 10 ; Lyon, 20 et 7 ; Marseille-Marignane, 24 et 13 ; Nancy, 16 et 7 ; Nantes, 22 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 17 ; Paris-Le Bourget, 18 et 10 ; Pau, 25 et 14 ; Perpignan, 28 et 15 ; Rennes, 20 et 11 ; Strasbourg, 16 et 9 ; Tours, 20 et 11 ; Toulouse, 25 et 13 ; Pointe-à-Pitre 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 15 degrés ; Amsterdam, 15 et 4 ; Athènes, 26 et 16 ; Berlin, 16 et 7 ; Bonn, 16 et 5 ; Bruxelles, 16 et 6 ; Le Caire, 39 et 26 ; îles Canaries, 30 et 23 ; Copenhague, 16 et 10 ; Dakar, 29 et 25 ; Djerba, 31 et 19 ; Genève, 19 et 8 ; Jérusalem, 35 et 19 ; Lisbonne, 36 et 15 ; Londres, 18 et 11 ; Luxembourg, 15 et 7 ; Madrid, 35 et 18 ; Moscou, 22 et 14 ; Nairobi, 26 et 13 ; New-York, 28 et 17 ; Palma-de-Majorque, 26 et 11 ; Rome, 27 et 12 ; Stockholm, 22 et 11 ; Tozeur, 34 et 21 ; Tunis, 27 et 16.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 19 JUIN

« La Comédie-Française », 10 h 15 et 10 h 30, porte de l'administration, place Colette (Caisse nationale des monuments historiques).

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le trois-mâts *le Belem* », 15 heures, métro Bir-Hakeim, M. Jaslet.

CONFÉRENCE

14 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Brumfeld : « La Tunisie », et 16 h 30, « La Norvège » (audiovisuels, Rencontre des peuples).

Les mots croisés se trouvent page 27.

LOTO

TIRAGE N°24 DU 15 JUIN 1983

10 – 17 – 20 – 21 – 30 – 34

NUMÉRO COMPLEMENTAIRE 43

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	4	3 241 578,80 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	22	294 688,90 F
5 BONS NUMEROS	1 557	12 491,60 F
4 BONS NUMEROS	112 731	172,50 F
3 BONS NUMEROS	2 329 627	12,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 22 JUIN 1983

VALIDATION JUSQU'AU 21 JUIN 1983 APRES-MIDI

TOURISME

LA SUPPRESSION DU CARNET DE CHANGE

A contrecœur

Le carnet de change obligatoire pour les Français se rendant à l'étranger sera supprimé à la fin de l'année 1983. M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, a confirmé, le jeudi 16 juin, qu'il mettrait fin au régime décidé, le 25 mars dernier, pour réduire l'hémorragie de devises. Le dispositif qui lui succédera se trouve encore à l'étude...

Il est trop tôt pour savoir si le renforcement du contrôle des changes et l'allocation touristique annuelle de 2 000 francs par personne parviendront à économiser 5 milliards de francs à la balance des paiements de la France, comme l'espèrent les experts du gouvernement.

Ce que l'on sait, en revanche, c'est que l'activité touristique a été sérieusement affectée, sans qu'il soit possible de dire s'il faut attribuer ce résultat au carnet de change ou aux ponctions fiscales. On estime, chez les organisateurs de voyages, qu'un client sur quatre a renoncé à voyager à l'étranger. Paradoxalement l'inquiétude de l'opinion publique a aussi touché les vacances en France. Certes, on achète moins de Tunisie ou d'Etats-Unis, mais on ne réserve pas plus pour autant en Bretagne ou en Languedoc-Roussillon. Les Français hésitent.

Le gouvernement et M. Jacques Delors sont donc décidés à assouplir le contrôle des changes à partir du 31 décembre 1983. Exit le carnet de change dont ils avaient mal apprécié l'impact psychologique ! Fini cet embrouillamini de règlements et d'exceptions qui ravalait la France au rang de pays en voie de développement à cours de devises ! La Communauté européenne a pris acte de la volonté de la France de revenir dans le giron touristique des Dix.

Tout serait simple si le ministère de l'économie, des finances et du budget ne tentait de mettre sur pied une opération de haute-voltige qui consistera à supprimer le carnet de change sans le dire, à assouplir le régime des allocations en devises sans le faire savoir, le but étant que les Français n'utilisent pas la totale liberté de voyager qu'on est contraint de leur rendre.

Dans cet optique, on peaufine, Rue de Rivoli, des mesures contradictoires. On parle d'autoriser, à partir du 1er janvier 1984, tous les voyages et séjours vendus par les professionnels sans limitation de devises. On murmure qu'à l'opposé les vacanciers individuels à l'étranger seraient taxés. Les cartes accréditives pourraient être à nouveau utilisées outre-frontière, mais pas pour retirer de l'argent liquide. Et ainsi de suite.

Les ministères de l'économie, du commerce extérieur et du tourisme se retrouveront, le 22 juin, autour de la table avec les agents de voyages. Ils leur demanderont en échange du retour à la liberté de s'efforcer de faire venir en France plus de touristes étrangers. Les agents de voyages protesteront de leur bonne volonté, mais diront que l'État doit les aider financièrement à vendre la France sur les marchés étrangers. Or M. André Henry, alors ministre du temps libre, reconnaissait, dans ces colonnes, la médiocrité de la promotion touristique de notre pays : « Elle s'élève à 0,2 % du chiffre d'affaires alors qu'aucun pays au monde ne lui affecte moins de 0,8 %. »

Autrement dit, la direction du Trésor du ministère de l'économie obtiendra un accroissement des rentrées de devises seulement si la direction du budget du même ministère cesse de penser qu'il y a trop de Japonais dans l'avenue de l'Opéra et octroie enfin aux services officiels de tourisme, les fonds pour vanter la France sur les murs et dans les journaux de Francfort, de New-York et de Tokyo.

ALAIN FAUJAS.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



ARIANESPACE intègre à la Direction des Opérations 4 Ingénieurs bilingues anglais, disponibles et aptes au travail en équipe.

LEUR MISSION : • encadrement • création de procédures et de logiciels • mise en œuvre et contrôle des sous-systèmes en vue du lancement. Basés à EVRY, ils seront amenés à participer aux opérations de lancement à KOUROU (GUYANNE FRANCAISE).

LEUR PROFIL :

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Ayant des connaissances en automatismes, servo-mécanismes et, si possible, sur les systèmes de calculateur - sol ou bord - utilisant des langages évolués "temps réel". (réf. SP2-G2)

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Compétent dans le domaine des télémesures et, si possible, dans les systèmes utilisant des calculateurs - sol et bord. (réf. T2)

INGENIEURS MECANICIENS

Chargés, notamment, de la préparation et du contrôle des systèmes propulsifs du lanceur. Bonnes connaissances dans les domaines : fluides, thermodynamique, automatismes, mise en œuvre de calculateurs utilisant un langage évolué "temps réel". (réf. K2-ES2)

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo en précisant la référence du poste choisi à ARIANESPACE, Direction Administrative et Financière, 1, rue Soljénitsyne, 91000 EVRY.



CONTESSE

Le Groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a récemment proposés :

Darty
- **ADJOINT AU CONTROLEUR DE GESTION** — Réf. VM 2344 M
- **REVISION COMPTABLE** — Réf. VM 2344 L
- ***JEUNE INGENIEUR*** **RESPONSABLE DE PROJETS** — Réf. VM 14761 C

Lee Cooper
- **CHEF D'EXPLOITATION EXPERIMENTE JEUNE INGENIEUR SYSTEME** — Réf. VM 8584 K

Lyon Sud
- **INGENIEUR RESPONSABLE DE PRODUCTION** — Réf. VM 15596 C

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

média-system



Le recrutement du personnel est une préoccupation d'actualité. Le cabinet NERVET-PONT CONSEIL peut vous aider dans votre recherche; hommes d'entreprise, Alain NERVET et Gérard PONT ont une approche du recrutement fondée sur leur expérience de dirigeants et de conseillers d'entreprise. Afin de vous expliquer

Directeur des Relations Humaines

leurs méthodes ils seront heureux de vous rencontrer le jour qui vous conviendra. N'hésitez pas à les appeler au 233.09.27. Dans cette attente ils restent très courtoisement vôtres.

15 rue du Louvre 75001 PARIS

nervet pont conseil

Desyeks

SYNDIC de COPROPRIÉTÉ SAINT-LAZARE, recherche
COMPTABLE
connaissant profession
C.V. et prétentions F.S.G.
3, r. de Stockhom, Paris 8e

Cabinet d'expertise comptable recherche
COLLABORATEUR
minimum 30 ans, niveau finaliste expérimenté susceptible déplacements province. Libre le 1er septembre 83. Adresser C.V. prétentions.
CANNAC, 6, rue de Lisbonne, 75008 Paris.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE CARRIÈRES (C18), B.P. 40209 PARIS.

Les emplois offerts à l'ETRANGER sont nomb. et var. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (A14) B.P. 29109 PARIS.

emplois régionaux

SOCIÉTÉ DOMPIERRE
recherche
UN DIRECTEUR
confirmé pour son prisunic de
FLERS-DE-L'ORNE (2.200 m²)
Adresser C.V. et prétentions à :
M. BORDET, 40, rue Aux-Sieurs, 61000 ALENÇON.

La MAIRIE de SAINT-NAZAIRE (Loire-Atlantique) recherche UN(E) JOURNALISTE MUNICIPAL(E) CONTRACTUEL(LE)
Il (elle) secondera le chef du service information-communication pour la rédaction du journal municipal, la conception d'expositions, etc. Une expérience préalable dans le secteur de la communication municipale est souhaitée.
Envoyer avant le 2/7 lettre manuscrite, C.V. détail, photo et nº de tél. (pour contact immédiat) à M. le MAIRE, cabinet, 44606 SAINT-NAZAIRE CEDEX.

LE BUREAU D'AIDE SOCIALE DE LA VILLE SAINT-EGREVE recrute
UN (E) ATTACHÉ (E) COMMUNAL (E)
à dater du 1er juillet 1983.
Les candidats sont à env. à Monsieur le Maire Président du BAS de 38120 ST-EGREVE avec C.V. et copie des diplômes pour le 20 juin au plus tard.
Tél. 75-26-54 poste 360.

ENTREPRISE ÉLECTRONIQUE RÉGION TOURS, recherche pr service approvisionnements
1 ACHETEUR
Niveau BAC + 2 ans ou Ecole de Commerce.
Ecrire Nº 4.836 à AGENCE HAVAS 37047 TOURS CEDEX qui transmettra.

L'ÉTABLISSEM. TECHNIQUE D'ANGERS recherche pour son centre d'essais
1 INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN
pour diriger une plate-forme d'essais de composants électriques.
- Expérience souhaitée.
- Nationalité française.
- Lieu de trav. : E.T.A.S.

Adress. lettre manuscr., C.V., photo et prétent. à : M. LE DIRECTEUR de l'Etablissement Technique d'Angers route de Laval 49460 MONTREUIL-JUIGNE.

Importante Industrie en expansion Produits Modernes pour le bâtiment à Strasbourg recherche
JEUNE CADRE COMMERCIAL
ESCE - ESC + formation export ou similaire
Disposant d'une expérience de l'exportation de 1 à 2 ans, parlant bien l'anglais + l'allemand ou l'espagnol.
- Mission :
  - Développement et gestion des marchés d'Europe de l'Ouest + Scandinavie, Grèce, Proche Orient.
  - Missions ponctuelles dans le monde entier.
- Voiture de fonction type R9
- Larges possibilités d'avenir liées à la volonté exportatrice de la DG.

Adr. CV dét. ss réf. 1007 à *SELETEC Conseil* 67009 STRASBOURG CEDEX

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE
ouvre une inscription pour un poste partiel (8/10e) de
Professeur ordinaire pour l'enseignement de l'art et de la civilisation de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age.

Charge : 5 heures de cours et séminaires hebdomadaires ; direction de recherche.

Titre exigé : doctorat ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction : 1er avril 1984.

Les dossiers de candidature doivent être adressés, avant le 15 septembre 1983, au secrétariat de la Faculté des lettres, rue de Candolle 3, CH. 1211 Genève 4 (Suisse), où peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

Immédiatement recherche jeune fille au pair pour un an en Autriche, près de Salzbourg. Marianne NEUBAUER, A-5.111 BUERMOOS, Torfmacherstrasse 4

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

F. CADRE COMPTABLE, 20 ans expérience comptabilité générale dans secteur immobilier : mécanographie, déclarations fiscales et sociales, paies, bilans de société, sténodactylo.
RECHERCHE : poste correspondant à expérience, Paris (section BCO/DK 371).

SECRÉTAIRE DE DIRECTION haut niveau, 33 ans, autodidacte (formation ICI + droit social + droit des affaires). Anglais courant, espagnol (bonnes notions), 11 ans expérience polyvalente administrative et commerciale en P.M.E., sens des contacts. Méthodique et organisée, grande disponibilité.
RECHERCHE : poste similaire avec responsabilités, Paris (section BCO/JCB 372).

CADRE COMMERCIAL DE TERRAIN, 40 ans, formation ESCP/EDETEM, anglais, 15 ans expérience bâtiment second œuvre.
RECHERCHE : poste similaire à responsabilité chez fournisseur PME/PMI désirant relancer département commercial, disponible de suite, Paris, r.p. (section BCO/JCB 373).

RESPONSABLE DES AFFAIRES INTERNATIONALES, 48 ans, formation commerciale *supérieure en Allemagne, allemand, anglais et italien* courants. Longue expérience polyvalente (commerciale, administrative...) dans sociétés industrielles de biens d'équipement et produits de grande consommation. Bien introduit sur les marchés allemands et italiens, rompu aux relations de hauts niveaux, grande disponibilité.
RECHERCHE : situation dans entreprises dynamiques désirant renforcer image à l'étranger par développement réseau commercial (section BCO/JCB 374).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

J.F. 20 ans, préparant BTS de PUBLICITÉ (83) Ecole supérieure de Publicité et de Marketing, ch. pr SEPTEMBRE situat. à mi-temps (en raison cours de perfect. en anglais) dans Agence ou Service Publicité d'Annonceur Paris quart. indiff. Ecrire nº 73444 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er qui transm.

PROJECTIONNISTE CINÉMA expérimenté recherche travail juil./août. 534-87-09 le mat.

J. F. 21 ans, DUT commerce internat. cherche situation stable et d'avenir dans marketing et distribution
Ecrire sous le nº T 041.068 M *RÉGIE-PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

l'agenda du Monde

Animaux

Vends magnif. CHIOTS BERGERS ALLEMANDS, pure race, 3 mois, parents visibles, 900 F. T. 019-12-55 ou 941-35-11.

Le contraire d'un chenil
Vie de famille. Tél. 731-36-11.

Antiquités

A vendre bronze de E. Picault, Salon des Beaux Arts. Tél. soir et w.-e. 19-32 (10) 88-88-01.

Artisans

RÉNOVATION DÉCORATION
Plomberie, électricité maçonnerie, peinture.
CAMAIEU. 261-65-89, ou 79.

Bateaux

PARTICULIER loue VEDETTE ARCOA 6/30 disponible 15 juin/10 juillet basé port Golf-Juan. Ecrire BRECHON, 31, rue Charles-Corbeau, 27000 EVREUX. Tél. : (32) 33-21-04.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.46 + 113, av. Parmentier Paris 11e

Cours

Urgent, Paris recherche pour le mois d'août professeur pour rattraper programme d'anglais de sixième.
Ecr. s/nº 6.511 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (100 km de Londres), notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situés dans le même bâtiment, notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1967 et reconnue par le British Council).
£ 15.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25 % RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
PAYABLE EN FRANCE
écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. : 843-51212. Telex 96454
ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tél. : (3) 959-26-33 (Soirée)
Pas de limites d'âge — pas de séjour minimum
ouvert toute l'année — cours spéciaux vacances scolaires

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES
Refaits et garantis par artisan, facteur
DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Tél. 840-89-52.

ACHATS VIOLONS VIOLONCELLES
82, AV. DE WAGRAM, 17e
622-09-93

Luminaire

FÊTE DES PÈRES
Offrez un **HALOGÈNE**
Isabelle CHAPELLE vous le propose en promotion spéciale au 71, bd Raspail, Paris-6e.

Maisons de retraite

Maison de retraite, Compiègne cadre résidentiel ouverture d'un pavillon 10 résidents, chambres simples ou doubles, s. d'eau. Téléphone : 16 (4) 420-07-74.

Mode

LUC D'ORNAC
7, AV. DE LA GRANDE-ARMÉE
LIQUIDATION TOUT LE STOCK VÊTEMENTS HOMMES
De 10 h à 19 h tous les jours
30 % RÉDUCTION

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens quel que soit votre trouble, téléphonez au 766-46-90.

Ravalement

POUR DE MEILLEURS PRIX
Ravalements et réfections en tous genres
SERVIRAMA Tél. 508-13-27.

Sanitaire

PROMOTION
Cabine de douche 2.300 F. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris. Ouvert le samedi. Tél. : 222-44-44.

Restaurants

PLEIN CŒUR DU SENTIER UN VÉRITABLE RESTAURANT D'AMBIANCE
Salon pour repas d'affaires. Salle de réception pour lunchs. Banquets et groupes. Réservation sur téléphone.
LE GRILL DU SENTIER
508-99-06.

Séjours linguistiques

Angleterre, U.S.A. (10 à 21 ans), été, encadrement par prof. Tél. (1) 322-85-14.

Transports

DÉMÉNAGEMENTS ET VOITURES Terrestres et Maritimes
ECONOPAK REMOVALS TRANSCAR
41, rue Ybry, 92200 NEUILLY
758-12-40, Mº Pt-de-Neuilly.

Stages

STAGES DE DÉTECTIVE
SESSIONS D'ÉTÉ. Théorique et pratique. Tél. 538-72-40.

Troisième âge

OISE 4e AGE — Valides invalides et séniles surveillance médicale, tout confort et PARC. Tél. 16 (4) 426-75-26.

PARIS-BAGNOLET
Pension retraite, valides semi-valides. Tél. 360-99-28.

Vins

CHATEAU ROQUEBRUNE
33360 CENAC
en direct exploitation familiale
BORDEAUX ROUGE A. O. C.
Vrac ou bouteilles

SUMMER IN THE CITY...
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 Paris
633-67-28
SESSION INTENSIVE du 4 au 16 JUILLET et (ou) du 18 au 29 JUILLET
COURS D'AMÉRICAIN
2 ou 4 heures de cours par jour sur 2 ou 4 semaines.

Apprenez l'allemand à Heidelberg
Cours payable en francs fr.
COLLEGIUM PALATINUM E., 6900 HEIDELBERG, RFA, *Hoelderlinweg 8*,
Tél. 1949.6221.46289.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapés haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.
- EN TISSU : 100 qualités et coloris différents.
- EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles convert. (sommiers à lattes).
Par exemple :
Un ravissant canapé 2 places tissu à partir de 3.250 F. Un cossu 3 places en cuir véritable à 5.990 F en veau pleine fleur à 7.900 F.

Alors, mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est en direct.
CAP, 37, rue de Citeaux, 75012. T. 307-24-01.

Jeune Fille au pair

J.F., 17 ans, cherche garde d'enfants au pair juillet. Tél. 494-24-67.

Vacances - Tourisme - Loisirs

PROFITEZ DE VOTRE TEMPS LIBRE DE VOS VACANCES
pour tranquillement vous initier, vous informer à la
MICRO-INFORMATIQUE
dans des sites agréables de détente, mer, montagne, parc de verdure, où vous pourrez pratiquer une activité sportive.
TENNIS, GOLF, ÉQUITATION, VOILE, etc.
Vous pourrez apprendre à :
- utiliser un micro-ordinateur ;
- programmer ;
- utiliser des programmes

POUR ADULTES ET JEUNES
Renseignements et réservations avec ou sans hébergement pour les différents centres à :
I.D.S. International Data Systems
B.P. 46, 94370 Sucy-en-Brie. 590-62-95.

LOUE VILLA MEUBLÉE (ARDÈCHE) 6 pers. Juin, juil., sept. Téléphone : (75) 39.15.64.

DÉCOUVREZ LE BERRY PAYS DE LA DÉTENTE
En randonnant à pied, à cheval, à bicyclette ou en allant à la pêche. Accueil en chambres d'hôtes dans petit hôtel particulier du XIXe siècle. Villa Varsovie, 73, rue de la République, 36300 LE BLANC.
TÉL. : 54-37-29-03.

Situation exceptionnelle, pied du mont Ventoux, à louer petite maison meublée :
- 1 lit 2 places ;
- 1 lit 1 place.

kitchenette, salle d'eau.
Mois de juillet, août, sept. Tél. 16 (90) 65-60-57

LES MÉNUIRES « ASTERS » studio cabine + mezzanine, tt cft, balcon sud, ttes périodes. Tél. : (6) 942-02-96.

VACANCES HEUREUSES A **SAINT-CAST - LE GUILDO** (Côtes-du-Nord)
A louer 1 APPT, tr. gd cft, 1re quinz. juillet. PAVILLON, rez-de-ch., cft, juillet et hors-saison. STUDIO, cft, au fond d'un jardin, 1re quinz. juillet. Location Chervin, Agence Immobilière Service. Tél. : (96) 41-83-75.

GOLFE SAINT-TROPEZ. Loue villa + piscine, juillet-août. 38.500 F - (94) 96-43-13.

PRÈS PACY-SUR-EURE ferme 6 pces, confort. Location mois, 15 juin - 30 septembre/ Téléphone : 705-61-91.

Propriété, calme, grand confort, piscine, proximité Aix-en-Provence, juillet, septembre. Téléphone : (42) 28-03-19.

SÈTE (Hérault)
Partic. loue 2 PCES sur la Corniche, 80 mètres de la mer. JUILLET. Tél. 489-15-09.

A louer Vallauris, 4 km plage, appt 2 ou 3 chbres, cuis., séj., terrasse, jard., TV coul., lave-vaisselle, calme, juillet, août, sept. 6.500 F., ou 5.500 F. Tél. (16-92) 83-60-35.

15 km Grasse, loue juil., 3 pces, cuis., s. de bns, r.-de-ch. Villa. Tél. (16-91) 73-30-50.

Loue du 1er au 21/8, maison plain-pied, 200 m², 3 salles de bains, sur terrain 1 ha., 6 km de la mer, région Lorient. Téléphone : (97) 65-93-37.

GRIMAUD. 4 km de la mer dans villa, loue 1 appartement 4 p. 100 m², cft (4/5 personnes), jardin privatif, calme, vue sur les Maures, 10 km de Saint-Tropez. 6.000 F. la quinzaine/haute-saison. Téléphone : 551-61-91.

HOTEL BEAU SÉJOUR **NN 29127 LANDEVENNEC (Sud-Finistère)
Tout confort, parking, ouvert toute l'année, pension, 1/2 pension. Vues splendides sur la mer, très calme. Menus gastronomiques, spécialités. Cave réputée. Tél. (98) 27-70-65.

Loue 2e quinzaine août, sept., Finistère Sud, 3 km mer, villa, séjour, 3 chbres, jardin, cft. Tél. (98) 70-87-01.

Près Montpellier, à louer juillet, grand F 3 (2 chambres, grand séjour, cuisine, s. de bns), dans villa, piscine, jardin, 10 km de la mer. 4.000 F. Téléphone : (67) 79-39-35.

Juan-les-Pins, studio, centre, calme, plage 300 m, à louer par semaine, juin à septembre. Téléphone : (93) 95-02-41.

HAUTES-ALPES, centre de vacances, dans maison associative du parc du QUEYRAS. • En 1/2 pens., 90 F/jour. (92) 45-70-82 ou (1) 339-37-45.

Urgent appartement à louer. IMMEDIATEMENT à 1 km de MONACO. (93) 81-35-18.

Le Monde

économie

LES RELATIONS ENTRE LE C.N.P.F. ET LE GOUVERNEMENT

Les difficultés de l'assurance-chômage exacerbent les tensions

Le C.N.P.F. aurait-il, comme l'a affirmé sévèrement M. Jacques Delors, le 16 juin, *« un parcours en zigzag »* ? Indéniablement, et en l'espace de quelques jours le ton des dirigeants patronaux a changé. Le 9 juin, un haut dirigeant patronal nous tenait des propos certes inquiets mais qui se voulaient *« responsables »* : *« Il est tard, mais il n'est pas encore trop tard. Il faut beaucoup de sang-froid pour faire face à la situation économique que nous connaissons. Il faut que tout le monde s'y mette pour redresser l'économie et ne pas exciter le jeu. »* Dans cet état d'esprit, l'appel de la C.G.C. à *« un armistice social »* était considérer comme *« un acte positif »* devant contribuer à la réussite du plan Delors jugée indispensable.

Les déclarations très dures de M. Yvon Gattaz au *Figaro* ont campé un autre décor. Certes, le C.N.P.F. a toujours demandé que le deuxième plan de rigueur soit accompagné de mesures en faveur des entreprises avec un nouvel allégement des charges — auquel le ministre de l'économie vient d'opposer une fin de non-recevoir — et un assouplissment des règles d'embauche et de licenciement. Mais en affirmant que *« l'économie française pique du nez »* et que *« la récession est là »*, M. Gattaz ne contribuait pas à calmer le jeu et semblait même en contradiction avec ce qu'écrivait l'une des principales unions patronales, l'U.I.M.M. dans son bulletin de mai : *« le plan de redressement doit réussir et les chefs d'entreprise sont plus que quiconque prêts à y contribuer »*.

Un tel durcissement s'explique en partie par des raisons internes, la montée de la grogne et de la défiance dans les entreprises. *« C'est la première fois depuis deux ans que je peux vous féliciter »*, a déclaré un chef d'entreprise à M. Gattaz lors de la dernière assemblée permanente. Et au moment où la C.G.P.M.E. évoque l'hypothèse de descendre de nouveau dans la rue, M. Yvon Chotard a encore élevé le ton le 16 juin. Pour le premier vice-président du C.N.P.F., l'éventualité d'une hausse de 2 points de cotisation à l'assurance-chômage (*le Monde* du 3 juin) est *« une provocation »*, *« un chiffon rouge »*. Il a ainsi laissé planer la menace d'une grève des cotisations, si le gouvernement décidait un relèvement après l'échec vraisemblable de la réunion du conseil de l'UNEDIC le 20 juin : *« Il y a un moment*, a affirmé M. Chotard, *où nous ne nous contenterons plus de protester et d'obéir parce que nous sommes légalistes. Aujourd'hui nous pourrions ne plus être légalistes. »* Intimidation ou menace réelle ? M. Bérégovoy a réagi vigoureusement : *« M. Chotard s'est exprimé avec une certaine violence*, a-t-il déclaré à TF 1. *Mais la loi s'applique à tous. Celui qui s'y oppose commet un acte de rébellion. J'espère que les paroles de M. Chotard ont dépassé sa pensée. »* Dans le même temps le ministre se montrait plus que réservé sur la suggestion de M. Bergeron de répartir une hausse de 2 points des cotisations entre les entreprises et les salariés d'une part, l'État d'autre part. Mais en cas d'échec le 20 juin, le gouvernement demeure décidé à agir.

Pour MM. Gattaz et Chotard, il ne saurait être question de relever les cotisations ou même de faire de nouvelles économies de prestations, mais — sans se laisser enfermer dans des délais « couperets » qu'il s'agisse du 20 juin ou même du 19 novembre — de rebâtir un nouveau système d'indemnisation du chômage proche de ce qui existe en Allemagne ou aux Pays-Bas. Dans ce système, qui sera présenté après la réunion du 20 juin, *« le noyau massif des chômeurs »* dépendrait d'une assurance alimentée par les cotisations des salariés et des entreprises. Cette assurance bénéficierait à deux catégories de chômeurs : les salariés licenciés et ceux qui auraient démissionné pour un motif légitime. Sans reprendre l'idée de priver d'indemnisation les chômeurs ayant exprimé trois refus d'emploi proposés, ce système ferait dépendre tous les autres demandeurs d'emploi, en dehors des deux catégories précitées (les jeunes, les femmes à la recherche d'un emploi après une interruption d'activité, les chômeurs de longue durée, une distinction étant opérée entre les moins et les plus de cinquante ans) de l'assistance et donc de la solidarité nationale. L'assurance et l'assistance seraient éventuellement successives et non pas, comme avant 1979, complémentaires. Pour M. Chotard, cela *« n'aboutira pas nécessairement à augmenter la participation de l'Etat ni à supprimer des aides »*.

Tenir les salaires

De telles propositions interviennent cependant dans un climat qui facilite d'autant moins le compromis que la perspective des élections du 19 octobre à la Sécurité sociale va alimenter les surenchères syndicales. Pour le patronat, c'est désormais au gouvernement de calmer le jeu et de se garder de toute décision précipitée. La réplique de M. Delors sera à cet égard mal accueillie, comme a été jugée *« inadmissible »* la petite phrase de M. Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, déclarant que *« la droite doit se réjouir que les patrons veuillent saboter les élections à la Sécurité sociale »*. Le C.N.P.F. estime que ces élections vont coûter 3 milliards de francs aux entreprises et demande à l'Etat une compensation pour éviter l'alourdissement des charges. Mais il a, par ailleurs, assoupli sa position quant à sa participation aux conseils des caisses : au départ, il affirmait ne pas vouloir y participer s'il n'avait pas 40 % des sièges. Il n'en a que 28 %, mais M. Chotard plaide pourtant contre toute politique de la chaise vide.

L'autre priorité sociale du C.N.P.F., sur laquelle celui-ci entend faire preuve de résolution et de sang-froid, c'est celle des salaires. Pour la première fois depuis 1976, M. Chotard, comme président de la commission sociale (1), a envoyé, le 20 mai dernier, à ses fédérations, des consignes d'une très grande fermeté pour rappeler qu'en aucun cas l'évolution des salaires ne devait dépasser 8 % : *« L'expérience montre*, écrivait-il, *que cet objectif ne peut, le plus souvent, être atteint que si les mesures générales se situent à un niveau inférieur, surtout là où l'on s'efforce, ce qui est tout à fait souhaitable, de ne pas trop s'éloigner d'une gestion des salaires aussi individualisée que possible et prenant en considération l'effort de chaque salarié au développement de l'entreprise à laquelle il appartient. Il faut aussi écarter toute forme d'échelle mobile — indexation, garantie de pouvoir d'achat, remise à niveau, même à terme plus ou moins éloigné — et casser la spirale prix-salaires qui nourrit l'inflation. »* Autant de terrains d'affrontement en perspective avec les syndicats, et d'abord avec la C.G.T... à l'automne.

Alors que très peu de négociations salariales ont lieu actuellement, la grande majorité des branches n'ayant pas conclu d'accord jusqu'à la fin de 1983 (2) et que le dérapage du taux de salaire horaire ouvrier au premier trimestre fait planer des doutes sur la réussite de l'objectif, le C.N.P.F. nourrit de sérieuses craintes quant à la double négociation branches-entreprises sur les salaires que les lois Auroux ont rendus obligatoire à partir de cette année. *« C'est pourquoi*, a écrit M. Chotard, *l'accord professionnel — ou, en cas d'échec, la recommandation patronale — doit prévoir ce qu'il reste à négocier dans l'entreprise. »* Le patronat a également demandé au gouvernement de renoncer à une politique de revalorisation du SMIC, quitte, pour lui, à se mettre à dos la C.G.T. et la C.F.D.T.

Le patronat s'oriente-t-il vers une épreuve de force tant avec le gouvernement qu'avec les syndicats ? Il ne le souhaite pas — se félicitant du report, pourtant temporaire, d'une « table ronde » tripartite sur la durée du travail, et entendant mobiliser ses entreprises pour l'insertion des jeunes, sans fixer d'objectifs chiffrés, — mais sa marge de manœuvre dans le difficile jeu social qu'il esquisse est étroite. Tout faux pas de part et d'autre serait lourd de conséquences.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) M. Jean Neidinger demeure secrétaire général de la commission sociale du C.N.P.F. au moins jusqu'à la fin 1983. Il devrait être remplacé au début de 1984 par M. Claude Archambault, directeur des relations sociales et de la communication chez Laffarge-Coppée.

(2) Selon le premier vice-président du C.N.P.F., seuls vingt-cinq branches professionnelles ont conclu des accords de salaires pour 1983 couvrant l'ensemble de l'année. Chez les chocolatiers-confiseurs, un accord en date du 24 mai 1983 signé par F.O., la C.F.D.T., la C.F.T.C. et la C.G.C. prévoit une hausse des salaires de 10,5 % pour 1983...

M. Michel Rocard devant le congrès de l'A.G.P.B.

La France ne peut accepter de voir remises en cause ses exportations de céréales

De notre envoyé spécial

Angers. — *« Le développement de la production et des exportations de céréales représente pour la France un intérêt vital qu'elle ne peut accepter de voir remis en cause »*, a déclaré, jeudi 16 juin, M. Michel Rocard devant le congrès de l'Association générale des producteurs de blé (A.G.P.B.). Or, précisément, ce développement est remis en cause et les producteurs de blé (ils sont 650 000 environ à en livrer) sont inquiets.

Est-ce parce qu'ils n'ont pas ou qu'ils ont peu de prise sur l'avenir qu'ils ont consacré une large part de leur congrès à tempêter sur des problèmes d'intendance, à savoir les taxes parafiscales, qui sont, depuis 1981, progressives. Sur 640 000 producteurs, ils sont 70 000 à livrer plus de 100 tonnes de blé et à être touchés par le surcoût de la progressivité, principe auquel le syndicalisme a manifesté son opposition. Quoiqué mandaté, M. Philippe Neeser, président de l'A.G.P.B., n'a pas trop insisté sur ce terrain, et M. Rocard s'est contenté d'indiquer qu'il serait fait appel à l'indulgence des services fiscaux en cas de difficultés.

Les céréaliers français doivent faire face à quatre grandes difficultés :

— Alors que les exportations de céréales représentent 20 milliards de francs, soit désormais le premier poste devant l'automobile et de quoi couvrir le cinquième du déficit commercial, on assiste à une contraction du marché solvable ;

— De ce fait, la concurrence entre exportateurs est exacerbée et les Etats-Unis se font plus offensifs pour prendre les marchés traditionnels de la C.E.E. Pour ne pas accroître les risques d'une guerre commerciale, la Commission de Bruxelles a cru bon d'accepter, verbalement, une autolimitation à 12,4 millions de tonnes des exportations européennes de blé. Aujourd'hui, des marchés existent qui ne peuvent être approvisionnés du fait de cet engagement ;

— Au sein de la Communauté, les céréales qui pourraient être utilisées pour l'alimentation animale sont concurrencées par des produits de substitution moins coûteux, car le plus souvent constitués de résidus d'autres matières premières et qui intéressent les pays du nord de l'Europe non producteurs de céréales ;

— Enfin, la Commission de Bruxelles répond à ces contraintes par une politique de limitation de la production, de stockage des excédents et de rapprochements des prix avec les prix mondiaux.

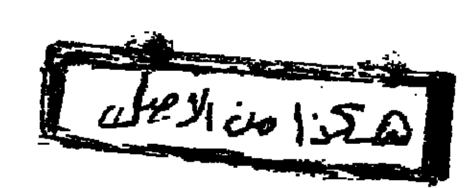
M. Neeser estime que ce sont les Etats-Unis qui, en dépit de leur programme actuel de friches, sont responsables des excédents mondiaux. Les emblavements de blé aux U.S.A. ont doublé depuis 1970, entraînant un accroissement de la production annuelle de 35 à 75 millions de tonnes. En négociant un *accord verbal d'autolimitation*, M. Villain, directeur général de l'agriculture à Bruxelles, a outrepassé ses droits, pense M. Neeser. La solution, selon l'A.G.P.B., serait d'obliger les pays de la Communauté à mettre plus de blé dans les aliments pour le bétail avec une baisse de prix (formule déjà proposée il y a quelques années) à la condition que l'entrée des produits de substitution soit contrôlée.

Le ministre de l'agriculture n'a pas paru très emballé par cette proposition, car elle revient à substituer du blé aux céréales fourragères, qui à leur tour... En revanche, le ministre considère comme *« parfaitement ridicule »* l'idée de rapprocher les prix européens — même si ceux-ci doivent faire l'objet d'une « gestion prudente » — des prix mondiaux.

« Les Etats-Unis, a-t-il déclaré, *prennent par la force ce qu'ils n'ont pu obtenir par le droit. Ils chassent la C.E.E. et la France de leurs débouchés traditionnels du bassin méditerranéen. »* Le gouvernement, selon M. Rocard, cherche donc à améliorer les conditions de crédit pour nos exportateurs et a déjà, face à la concurrence américaine, diversifié ses débouchés. Il reste qu'une négociation internationale s'impose, qu'il ne s'agit pas d'une simple question de gestion des marchés et, comme M. Neeser, le ministre de l'agriculture pense qu'il faudra, à l'avenir, un mandat de négociations clair donné à la Commission par le conseil des ministres. En tout état de cause, cette négociation doit inclure les autres pays exportateurs qui ne sont pas restés immobiles sur le marché.

Cette volonté de résistance face aux Etats-Unis a pu mettre du baume au cœur des céréaliers. Mais M. Rocard a aussi déclaré que les difficultés rencontrées cette année ne sont pas précaires et qu'il fallait s'interroger sur ce *« que pourront être les voies futures de l'expansion céréalière de la France »*. Une interrogation qui ressemble fort à un retour à la case départ.

JACQUES GRALL.



SOCIAL

L'AMERTUME DES « GUEULES JAUNES » DE LORRAINE

« Ce sont les mines de fer qu'il faut exploiter, pas nous »

Les ministres de l'industrie de la Communauté se rencontreront, mardi 21 juin à Bruxelles, pour décider de la reconduction de l'« *état de crise manifeste* » de la sidérurgie européenne et de la prolongation du contingentement de la production des Dix. La négociation s'annonce très difficile tant chaque pays juge insuffisants les efforts des autres.

La C.G.T. organisait, jeudi 16, une journée d'action nationale pour exiger une « fermeté » du gouvernement français et manifester son refus de toute nouvelle réduction de capacité.

De notre envoyé spécial

Longwy. – « *nous sommes les oubliés du changement.* » A Piennes, Joudreville, Tucquegnieux ou Jarny, dans cette partie nord de la Meurthe-et-Moselle qu'on nomme le Pays-Haut frontalier, c'est la même complainte. Dans ce bastion conquis par la gauche dès 1959, les mineurs de fer lorrains, presque tous syndiqués à la C.G.T., ne cachent pas leur désappointement et leur désarroi. « *Mais dites bien, surtout, qu'on ne veut pas d'un retour de la droite...* »

Ils sont déçus et amers parce qu'à leurs yeux les engagements du président de la République, lors de son voyage du 13 octobre 1981, et les promesses du premier ministre, au cours de sa visite du 4 décembre 1982, n'ont pas été tenus.

Les sièges d'extraction ferment les uns après les autres, ou plutôt suspendent leurs activités – pour ne pas désavouer ouvertement les déclarations présidentielles. La nuance est mince, sauf dans la mesure où la mise en sommeil d'une exploitation entraîne d'importants et inutiles frais d'exhaure (pompage des eaux d'infiltration), avant l'inéluctable ennoyage, comme le montre actuellement l'exemple de la mine de Bazailles. Personne ne croit, dans le bassin ferrifère lorrain, que les puits qui cessent ainsi leurs activités rouvriront un jour.

Arrêt, cette année, des mines de La Paix-Bassompière, Jarny, Piennes et Longwy, annonce à Lormines (groupe Sacilor-Sollac) et à Usinor de près de 500 suppressions d'emplois au total : en comptant les installations de l'ARBED (société luxembourgeoise), il ne restera, fin 1983, qu'une petite quinzaine de sièges dans le Pays-Haut, occupant à peine 2 500 salariés. A terme, c'est la liquidation pure et simple du bassin ferrifère lorrain (quarante-cinq puits fermés, 23 000 emplois supprimés en vingt ans) qui est redoutée ici.

La retraite à quarante-cinq ans

Ainsi, la direction d'Usinor vient de soumettre à ses comités d'entreprise un « projet d'adaptation des effectifs » – vivement combattu par la C.G.T. – qui propose au personnel ouvrier de partir volontairement en retraite à quarante-cinq ans (avec trente ans de service, dont vingt ans de fond) ou à cinquante ans (avec trente ans de services pour le jour).

A la Maison du mineur, siège de la C.G.T. à Piennes, on parle d'« *amputation matérielle et morale* ». Un délégué syndical s'indigne : « *Après trente ans passés au fond de la mine, on nous demande de partir avec le* SMIC (1). *Et à quarante-cinq ans !* »

Le sentiment général des « gueules jaunes » pourrait se résumer ainsi : « *Ce sont les mines de fer qu'il faut exploiter. Pas nous.* ».

Certes, des mutations et des reclassements continuent d'être prévus – « *il n'y a pratiquement pas de licenciements* », déclare-t-on dans les milieux patronaux, – mais, avec une telle érosion des effectifs, « *le dernier mineur de fer aura disparu de Lorraine en 1986.* » On en est d'autant plus persuadé ici que l'embauche est stoppée depuis longtemps – malgré une demande de la part des jeunes – et qu'il n'existe plus de centre d'apprentissage spécialisé. A la chambre syndicale (patronale) des mines de fer, on estime cependant que mille personnes seront encore employées en 1990, pour une production de 3 millions de tonnes de minerai (contre 14 millions de tonnes cette année et... 54 millions de tonnes en 1974, la production de fonte ayant baissé de 65 % à 70 % en dix ans).

« Une demi-heure à vivre »

De l'ingénieur au mineur, en passant par le porion, « *des prodiges techniques ont toujours été accomplis* », souligne M. Jean-Arthur Varoquaux, président de la chambre syndicale. D'autant que le grand handicap de la minette est d'être faible en teneur en fer (moins de 40 %), comparé au minerai suédois (70 %), abondamment importé.

« *Pourtant*, précise le responsable patronal, *nous pourrions demeurer compétitifs si trois obstacles majeurs étaient levés. D'abord, le poids des charges sociales : la profession compte actuellement un actif pour quatre retraités « et demi », dont nous assurons en partie la pension. L'Etat, qui vient, c'est vrai, d'accroître son aide, devrait tout prendre en charge. Ensuite, le coût scandaleusement élevé du transport – des lieux d'extraction aux hauts fourneaux – par chemin de fer. M. Mauroy avait promis qu'il interviendrait auprès de la S.N.C.F... Les Suédois ont, chez eux, réduit de moitié leurs frais ferroviaires. Le transport sur l'eau étant bien moins onéreux, seules les mines situées dans les zones côtières paraissent avoir un avenir. Enfin, le prix de l'exhaure : le gouvernement souhaite des solutions régionales qui n'ont pu être dégagées jusqu'à présent.* »

« *Les patrons et les technocrates*, rétorque-t-on sur le carreau des mines, *ne veulent considérer que le prix de revient de la minette. Nous, à la C.G.T., on demande que soient inclus, dans les calculs industriels, les coûts sociaux (préretraite, chômage partiel et total, etc.) qui résultent du démantèlement, ainsi que le montant des importations, qui correspond au tiers du déficit de notre balance commerciale. On pourra alors mettre sur la table la question de la rentabilité...* »

M. Jean-Pierre Maubert, maire communiste (élu en mars dernier) de Conflans-en-Jarnisy (Meurthe-et-Moselle), ajoute : « *Et qui évaluera le prix de notre indépendance nationale en la matière ? Cette notion a une résonance particulière en Lorraine* ». Un mineur ne craint pas de dire : « *Les Allemands risquent d'obtenir par la guerre économique ce qu'ils n'ont pu avoir par la guerre tout court.* »

Indépendance nationale, reconquête du marché intérieur – « *la constitution d'une « filière acier », ce n'est pas irréaliste, avec, en amont, une meilleure utilisation des mines de fer et, en aval, des diversifications industrielles* », – refus du plan de rigueur gouvernemental : M. Maubert, chef du service confédéral (C.G.T.) de l'économie sociale, ancien assistant de sociologie de l'université de Paris-V, développe les thèses du P.C.F.

Touchées par la « *politique d'austérité* », selon l'expression communiste, les familles les moins favorisées de la région voient baisser leur pouvoir d'achat et s'étendre le spectre du chômage. « *Un emploi perdu dans les mines de fer*, dit un responsable syndical, *induit à chaque fois la suppression de trois emplois : fermeture d'entreprises de sous-traitance (électricité, pose de voies ferrées, maçonneries, etc.) et de commerces locaux.* » A Joudreville, il ne restera plus, dans un proche avenir, que trois classes primaires sur quatorze.

« *Depuis quinze ans, aucun gouvernement n'a résolu le problème lorrain* », constate prudemment M. Varoquaux, qui pose la question : « *Mais la solution minière dépend-elle d'une politique nationale ? Un gouvernement de droite ou de gauche ne peut rien changer à la situation mondiale des aciers. Le gigantesque gisement découvert au Brésil sera la source de l'approvisionnement de l'Europe. Et pour trente ans. Et puis*, conclut le président de la chambre syndicale, *les mines de fer lorraines sont exploitées depuis 1865. On arrive au bout de cette exploitation. Pour nous, il est 11 heures et demie du soir. Il nous reste une demi-heure à vivre.* » Sauf si des docteurs Schweitzer...

MICHEL CASTAING.

(1) Pour un mineur de fond répondant aux conditions posées, la pension, au 1er juin 1983, est de 9 376,80 F par trimestre. Il faut ajouter une majoration pour enfants à charge, la retraite complémentaire et des indemnités mensuelles de chauffage (69 F non revalorisés depuis 1975) et de logement (250 F). Ceux qui ont une carrière incomplète devront attendre l'âge de soixante ans pour toucher la retraite à taux plein. L'affirmation syndicale ne doit donc pas être très éloignée de la vérité et le travail « au noir » se développe dans le Pays-Haut.

LES MANIFESTATIONS SE MULTIPLIENT CONTRE LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

« *La réduction de 1 % du pouvoir d'achat sur le plan national équivaut à cent mille chômeurs de plus.* » M. André Deluchat, secrétaire confédéral de la C.G.T., a réaffirmé dans un communiqué, le 16 juin, les positions de son organisation sur la consommation et l'emploi. « *Le partage du travail*, a-t-il déclaré, *doit améliorer les conditions de vie et de travail des salariés, mais en aucun cas être le partage des revenus et des emplois, ni la création d'emplois précaires.* »

La banque américaine Continental Bank, de Chicago, dans son bulletin, prédit que « *le problème du chômage en Europe, de plus en plus aigu, affectera profondément la compétitivité internationale de ces pays au cours de la décennie* ».

Les suppressions d'emplois en France continuent à s'accumuler. 195 licenciements pour 720 salariés à la Société générale de fonderie, de Sainte-Jamme (Sarthe). 200 licenciements à la société Montefibre Saint-Nabord, d'Epinal (Vosges), l'usine étant mise en liquidation. A Schiltigheim (Bas-Rhin), les 183 salariés de Ungemach (choucrouterie) ont entamé, le 16 juin, une grève illimitée pour protester contre le transfert à Nantes de leur entreprise. A la filature de laine Gluck, de Mulhouse (Haut-Rhin), une centaine de salariés ont manifesté, le 16 juin, pour protester contre la fermeture de l'usine.

Mais chez Nicolas (engins automoteurs), à Champs-sur-Yonne, les ouvriers, après un mois d'occupation des locaux, ont annoncé qu'ils reprendraient le travail – la direction, s'étant engagée à ne pas licencier plus de 130 des 485 salariés.

● ***Au siège de S.K.F.*** (roulements à billes, cinq mille personnes en France) *à Clamart (Hauts-de-Seine), les membres du conseil d'administration*, dont M. François Ceyrac, ont été retenus *le 16 juin* pendant trois heures par une cinquantaine de salariés visés par des mesures de licenciement. Ils ont été relâchés après l'évacuation des manifestants par la police et l'annonce d'une réunion tripartite demandée par la C.G.T.

Le Comité économique et social européen préconise une action concertée contre le chômage des jeunes

De notre envoyé spécial

Bruxelles. – Lors de leur sommet de Stuttgart, les chefs d'Etat et de gouvernement auront entre les mains l'avis – adopté début juin à l'unanimité moins quatre abstentions – du Comité économique et social européen (1) sur l'emploi des jeunes.

Le rapporteur, M. Roger Burnel, président de l'UNAF, est parti de ce constat : la Communauté européenne compte douze millions de chômeurs, dont cinq millions de moins de vingt-cinq ans. « *Sur cinq années*, note l'avis, *le nombre des jeunes au chômage s'est accru de quelque 65 %.* » Or toutes les mesures mises en œuvre par les gouvernements de l'Europe des Dix, souligne M. Burnel, lors d'une réunion avec l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS), « *sont loin d'avoir porté leurs fruits* ».

Pour le comité, fort d'un consensus qui n'est pour M. Georges Debunne, président de la Confédération européenne des syndicats, que le « *plus petit dénominateur commun* », les jeunes chômeurs « *doivent non seulement être financièrement soutenus, mais surtout être aidés, d'une part, à parfaire leur formation si c'est nécessaire et, d'autre part, à rechercher un emploi* ». Vingt-huit recommandations viennent renforcer cet objectif, suffisamment général pour que tout le monde l'adopte. Ainsi le Comité préconise-t-il la recherche par la négociation de nouvelles formes de travail (temps partiel ou choisi, interruption d'activité pour formation, réduction de la durée du travail, etc.). Il souhaite « *qu'aucun jeune ne puisse quitter l'école sans avoir les bases d'un métier* », et recommande le développement des entreprises, car, rappelle M. Burnel, « *c'est en créant des emplois qu'on luttera contre le chômage des jeunes* ».

Vœux pieux ? L'avis du C.E.S. se veut réaliste, puisqu'il réaffirme que « *c'est en retrouvant un niveau de croissance élevé qu'on pourra garantir l'emploi des jeunes* ». En attendant la reprise, une rigueur budgétaire généralisée impose des choix difficiles. Et il n'est pas sûr, malgré l'unanimité apparente, que tout le monde parle le même langage au C.E.S. Un projet d'avis de la section des affaires sociales sur « *l'évolution de la situation sociale dans la Communauté en 1982* » ne préconise-t-il pas de « *créer des marchés de l'emploi spéciaux* » (avec horaire réduit, moindre revenu et formation professionnelle) pour les jeunes chômeurs de longue durée ? La marginalisation que l'on veut combattre reviendrait alors au grand galop. Sans anticiper sur les résultats de Stuttgart, M. Debunne, désorienté par l'absence de l'Europe sur la scène internationale et par l'attitude du patronat, a appelé les chefs d'Etat et de gouvernement à « *s'engager enfin dans une politique cohérente pour l'emploi* ».

M. N.

(1) Le Comité économique et social européen est composé de 156 membres (42 employeurs, 59 travailleurs et 55 « activités diverses »). Il est présidé depuis le 13 octobre 1982 par M. François Ceyrac. La France est représentée par 24 membres (5 employeurs, 8 travailleurs et 11 « activités diverses »). Depuis 1979, le secrétaire général du C.E.S. est M. Roger Louet.

A la suite de son assemblée générale, qui s'est tenue le 14 avril 1983, la Chambre Syndicale des Fabricants et Distributeurs exclusifs de briquets a procédé au renouvellement de son bureau. Il se compose :
– Président : M. J.F. M. de Villaret (du conseil de surveillance de S.T. Dupont) ;
– Vice-présidents : M. Marc Berthier (Gillette France) et M. Conrad Zellweger (L.N. Industrie) ;
– Secrétaire général et Trésorier : M. Jacques Laboureur (Cabinet Laboureur).

Le même jour, s'est tenue l'assemblée générale de l'Union nationale des Chambres syndicales des Fabricants et Distributeurs exclusifs de briquets et instruments à écrire, regroupant les activités de la Chambre syndicale des Fabricants et Distributeurs exclusifs de briquets, et du Syndicat général des instruments à écrire.
Il est rappelé que le bureau de cette Union est ainsi composé :
– Président : M. J.F. M. de Villaret (par ailleurs Président du Comité exécutif du Secrétariat européen des fabricants de briquets) ;
– Vice-présidents : M. J.R. Moulinet (Parker Pen France) (Président du syndicat général des instruments à écrire) ; M. Pierre Regnault (Reynolds) ; M. Marc Berthier ;
– Délégué général et Trésorier : M. Jacques Laboureur.

Depuis un siècle American Express joue la carte de la France

Pourquoi le cacher? Nous sommes fiers de notre nom et de nos origines américaines. D'autant que nous avons notre légende : nous nous sommes d'abord appelés "Wells Fargo", puis "Pony Express" ; oui, les audacieux messagers des westerns qui bravaient tous les dangers pour que le voyageur, l'argent ou le courrier arrivent à l'heure, c'était nous... D'ailleurs, ces messagers n'avaient guère le choix : notre premier président, Henry Wells, leur avait, une fois pour toutes, enjoint de "ne craindre que Dieu".

On le voit, ils étaient très courageux et même un peu puritains... Et, d'une certaine manière, nous ne renions pas cet héritage, car nous remplissons toujours jusqu'au bout notre contrat envers ceux qui nous ont fait confiance, fût-ce dans des périodes dramatiques de l'histoire d'une nation. Récemment encore, au Vietnam, au Liban, en Iran, nos agents sont les seuls à être restés jusqu'au dernier moment pour honorer les factures des commerçants payées avec des cartes American Express ou permettre l'évacuation de nos clients qui désiraient partir. Question de principe...

La frontière de l'Ouest atteinte sur les rivages du Pacifique, nos pionniers retournèrent vers l'Atlantique pour découvrir l'Europe. Et dès 1881, il y a un premier employé American Express à Liverpool. Mais pour ouvrir notre premier bureau sur le Vieux Continent, en 1895, notre représentant, un ancien shériff de l'Idaho, William Swift Dalliba, choisit alors Paris.

Une renommée partie de Paris

Cinq années plus tard, en mars 1900, il s'installe au 11 de la rue Scribe, une adresse que tous les voyageurs du monde allaient bientôt connaître. Car c'est largement à travers elle que la renommée American Express a grandi. Au point que notre nom est devenu, dans toutes les langues, souvent synonyme de voyage, de chèques de voyage, de carte de paiement et de banque.

Bref, à la France, American Express doit beaucoup de sa croissance. C'est fréquemment pour la découvrir, hier comme aujourd'hui, que dans 144 pays, des dizaines de millions de personnes ont franchi, ou franchissent pour la première fois, la porte de l'une de nos 1 000 agences American Express ou bureaux affiliés à travers le monde. Rien qu'en 1982, ils ont été plus de 2 millions qui, tant pour payer leurs frais de transport que de séjour, ont usé de chèques de voyage ou de cartes American Express, dépensant ainsi, en France, l'équivalent – en devises – de plus de 6 milliards de francs.

Pour beaucoup d'entre eux, il s'agissait de tourisme ou de vacances. Une longue tradition, d'ailleurs, qui remonte sans doute aux années folles et qui s'est poursuivie après la seconde guerre mondiale, lorsque "American Express" rimait un peu avec un "Américain à Paris". Depuis, bien d'autres nationalités ont appris à découvrir la France avec, comme Sésame, la célèbre carte verte ou les chèques de voyage.

La découverte d'un miracle économique

Pour la plupart, ce sont les "affaires" qui sont la cause de ces voyages. Il est vrai que là aussi, dès les années 50, American Express fut l'un des premiers établissements financiers d'envergure internationale, à découvrir (et à faire connaître) le "miracle économique" français et à prévoir que la France allait connaître le plus fort taux de croissance d'Europe occidentale. D'ailleurs la banque American Express (aujourd'hui American Express International Banking Corporation) fut l'une des premières banques américaines qui s'installa en France. Aujourd'hui elle compte cinq agences dans notre pays.

Mais, c'est aussi grâce aux Français que American Express a grandi. Plus de 330 000 d'entre eux, par exemple, sont sensibles à toutes les facilités que procure en voyage, une véritable carte de paiement internationale. C'est pourquoi 95 % des 2 mille premières entreprises françaises remettent à leurs cadres des cartes American Express pour qu'ils puissent, dans une grande simplicité de gestion, couvrir leurs frais de voyages tant en France qu'à l'étranger.

Au service du tourisme français

Pourtant, si important que soit le développement de l'utilisation de nos cartes en France, les Français en 1982, n'ont dépensé à l'étranger que 1,3 milliard de francs, soit seulement la moitié de ce que les étrangers, en contrepartie, ont dépensé en France avec cette même carte American Express.

Ainsi, en tirons-nous la satisfaction de concourir, avec notre seule carte de paiement, pour environ 10 % de la balance des comptes "tourisme" de la France (11 milliards de francs en 1982). Sans compter ce que nous apportons grâce à nos chèques de voyage et à nos agences de voyages.
Nous en sommes heureux...

De même que nous sommes fiers de notre "nom américain", nous sommes fiers d'être l'une des entreprises françaises qui, malgré les difficultés actuelles, concourent au dynamisme exportateur de la France. Car nous assurons, grâce à nos activités touristiques et financières, une partie non négligeable des entrées de devises étrangères "fortes" en France...
C'est ainsi que nous jugeons notre activité. En fait, ce sont de nombreuses industries françaises – et notamment celles du tourisme – que nous vendons aux 15 millions de détenteurs étrangers de carte American Express, ainsi qu'à tous les millions d'autres personnes qui ont recours aux services de notre compagnie.
Les nombreux commerces affiliés à notre carte, sans compter tous ceux qui reçoivent quotidiennement des chèques de voyage, sont devenus – à nos côtés – des ambassadeurs du tourisme français, cette activité qui concourt à la création de 20 000 emplois nouveaux par an en France.

Une stratégie sans ambiguïté

Y avons-nous quelque mérite? Peut-être. Mais en fait, fidèles à nos engagements, nous n'avons fait que recueillir les fruits de la stratégie la plus simple qui soit : jouer toujours à fond la carte de la France, sans arrière pensée.

Toujours, aussi loin que l'on puisse remonter dans notre histoire, nous avons recherché et privilégié l'entente avec les entreprises touristiques ou financières françaises. C'est, par exemple, en pleine collaboration avec American Express que les plus grosses banques françaises, qu'elles soient nationalisées ou mutualistes, ont créé en commun une société qui émet des chèques de voyage.

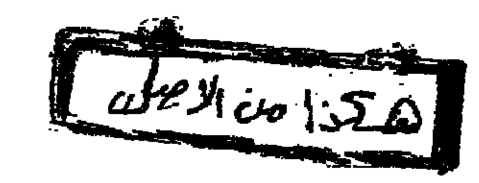
Un exemple parmi d'autres. Et qui prouve, s'il en était besoin, que American Express est toujours prêt à mettre son savoir-faire et son expérience au service de toutes les entreprises françaises.

Et nos 15 millions de clients, de par le monde, sont l'un des atouts dont la France dispose dans l'actuelle crise. Une carte, en quelque sorte, qu'elle peut jouer à coup sûr et qui fête cette année son 25[e] anniversaire.



Une tradition de services partout dans le monde

Au niveau mondial la première agence de voyages, la première carte haut de gamme, l'une des plus grandes banques internationales, le créateur et le premier émetteur "chèque de voyage", le quatrième réseau de télévision par câble. Aux U.S.A., la deuxième société de courtage financier et la sixième compagnie d'assurance.



AFFAIRES

RHONE-POULENC DANS L'AMERICA CUP

Un génois dernier cri

Newport (Rhode-Island). – Rhône-Poulenc engagé dans l'America Cup ? Ce n'est pas un gag. Si le nom du numéro un français de la chimie n'apparaît nulle part sur *France-III*, appelé à défendre les couleurs de notre pays dans cette prestigieuse épreuve, il y joue pourtant sa réputation. Le bateau, dont l'équipage s'active à Newport, célèbre station balnéaire des Etats-Unis, est équipé d'un génois (foc enveloppant) confectionné *par Brochier avec des* fils Tergal Rhône-Poulenc et recouvert sur une face d'un film polyester Terphane, *toujours de fabrication* Rhône-Poulenc. C'est, paraît-il, le dernier cri, et la technologie mise en œuvre a été éprouvée sur les ballons-sondes. Ce tissu enterre, dit-on, le Mylar de Du Pont de Nemours.

France-III a lancé un des quatre défis de la régate, et un foc de bonne qualité et de bonne conception peut *l'aider à le relever, avec un effet de* tuyère renforcé. Un succès serait incontestablement une bonne affaire *pour le groupe français, qui est un* des quinze parrains de la course, avec, notamment, P.U.K. (le mat), *Citroën, Air Inter, Mumm, Arjomari* et Samsonite. Le débouché offert par les planches à voile est intéressant. *D'après M. Henri de Maublanc,* secrétaire général de l'organisation *France-III*, on peut

De notre envoyé spécial

compter dans le monde trois millions de planches, ce qui représente 18 millions de mètres carrés de voilure, soit, sur la base d'un renouvellement annuel, un marché potentiel de 1 milliard de francs. L'accaparer paraît impensable. La concurrence est rude. Cependant, aidé de Brochier, Rhône-Poulenc peut à terme en capter une bonne part. Mais est-*ce là le but recherché ?*

En réalité, ce n'est pas tant de voile dont se préoccupe le groupe chimique.

A travers *France-III*, il recherche la précieuse carte de visite que lui procurera inévitablement sinon une victoire, du moins une bonne performance du bateau. Rhône-Poulenc veut à tout prix *se développer aux* États-Unis, où sa *présence*, hélas ! est encore bien faible comparée à celle des grands Allemands.

La référence lui sera aussi fort utile *pour* atteindre l'autre cible visée : le marché – en forte expansion – des supports (films polyester *Terfane) pour cassettes vidéo. Chef* de file dans l'audio, Rhône-Poulenc a pris un retard considérable dans la vidéo. *Le groupe* a donc décidé d'investir 500 millions de francs pour augmenter la capacité de production de son usine de Saint-Maurice-de-Beynost (Ain). L'objectif, avec les nouvelles lignes de produc*tion de films minces, est de damer le* pion aux Japonais tant en Europe qu'aux États-Unis et en Extrême-*Orient et, dans ce domaine, d'arriver* aussi au premier rang à l'horizon 1990. Des retombées sont *escomptées aussi dans l'industrie* des disques et disquettes souples pour *ordinateurs*, un marché, lui aussi, en plein essor. Avec la technologie que lui fournira son partenaire américain Dysan Corp., de la Silicon Valley, dont il possède 20 % du capital, Rhône-Poulenc espère bien acquérir dans ce secteur ses lettres de noblesse.

La pincée de dollars investis dans *France-III (moins de 1 % du coût glo*bal de l'opération, chiffrée à 11 millions de francs environ) *peut* ainsi *conduire le groupe à explorer avec* succès des routes nouvelles, à condition, bien sûr, que les vents lui soient *favorables.*

ANDRÉ DESSOT.

COOPÉRATION

LES TRAVAUX DE LA VI[e] CNUCED

Le Maroc propose de stabiliser le marché mondial des phosphates

Belgrade *(A.F.P.)*. – Le Maroc a proposé, le 15 juin, devant la VI[e] CNUCED, de stabiliser le marché mondial des phosphates, dont les cours sont tombés de 65 dollars par tonne en 1974 à environ 30 dollars actuellement. Principal exportateur mondial de cette matière première, le Maroc souhaiterait que des mesures de stabilisation soient élaborées à la fois pour les phosphates et le soufre.

Selon le ministre marocain du commerce, de l'industrie et du tourisme, M. Azeddine Guessous, il s'agit d'une *« initiative logique »*, puisque l'association chimique des phosphates et du soufre donne les engrais *nécessaires* notamment au développement agricole du tiers-monde et à la lutte contre la faim. Alors que les cours des phosphates ont baissé de plus de 50 % depuis dix ans, ceux du soufre ont doublé en dollars courants *en raison* d'une certaine « cartellisation » de sa production.

M. Guessous a estimé que « le moment n'a jamais été aussi propice » pour régulariser le commerce des phosphates. Les États-Unis, principal producteur, dont la capacité annuelle est de quelque 55 millions de tonnes, ont réduit leur production à environ 38 millions en raison de la récession. Le prix de vente américain est *« parfois inférieur au prix de revient »* et, selon le ministre marocain, les industriels américains ne seraient pas opposés à une remise en ordre du marché mondial.

Avec une capacité estimée à 28 millions de tonnes, le Maroc compte pour environ un dixième de la production mondiale de phosphates (220 millions). Les autres grands producteurs sont la Jordanie, la Tunisie, le Sénégal, le Togo, ainsi que l'U.R.S.S., la Chine et le Brésil.

MONNAIES

NOUVELLE BAISSE DU DOLLAR : 7,64 F

Pour la seconde journée consécutive, le dollar a baissé, vendredi matin 17 juin, sur les grandes places financières internationales. A Paris, le « billet vert » s'est traité à 7,64 F, contre 7,6845 F la veille. Il a valu 2,54 DM (contre 2,5548 DM) à Francfort, et 2,1070 F.S. à Zurich (contre 2,1285 F.S.).

***Le recul a été encore plus prononcé à* Tokyo : 238,60 yens contre 242,30 yens.**

***De l'avis des cambistes, cette baisse* revêt, pour l'instant, un caractère technique après les excès commis il y a encore *quarante-huit heures. Mais dans* les milieux financiers, nul ne s'aventurait à formuler le moindre pronostic, vu la volatilité trompeuse du billet vert.**

Phénomène de bascule habituel : à la baisse du dollar a correspondu une reprise sensible *de l'or*. Dans la City, le métal jaune se traitait en fin de matinée entre 417 et 418 dollars l'once, contre 412,50 dollars, jeudi soir.

Selon M. Delors

LE PROJET DE LOI BANCAIRE SERA SOUMIS AU PARLEMENT AVANT LA FIN DU MOIS DE JUIN

Destiné à réglementer le cadre législatif et réglementaire applicable aux établissements de crédit, le projet de loi bancaire qui a été déposé lundi 13 juin au Conseil d'État *« sera soumis au Parlement d'ici à la fin du mois de juin »*, a indiqué M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, lors du récent dîner annuel de l'Association française des banques (A.F.B.).

Au sujet de l'amélioration nécessaire des relations des banques avec le public, le ministre a mis l'accent sur le problème des *« nombreuses interdictions de chéquier qu'impose de façon mécanique et brutale la loi de 1975 »*, en souhaitant que ces dispositions soient *« appliquées avec plus de discernement »*. Parlant des relations difficiles entre les banques et les entreprises, M. Delors a estimé qu'il était possible *« de faire une bonne politique économique avec moins de crédit »*. Les entreprises doivent se financer mieux *« en compensant la limitation de la progression des encours de crédit, soit en utilisant des crédits de devises, soit en réduisant les facilités de paiement qu'elles consentent à leur clientèle, soit, enfin, en faisant un effort vigoureux pour renforcer leurs fonds propres et leurs ressources stables »*, mais parallèlement, a-t-il souligné, *« avec une certaine gravité »*, les banques ont pour devoir *« d'aider, en période de récession momentanée, et en liaison avec un effort d'investissement, les entreprises saines à passer une transition difficile »*.

« Je suis ouvert à toute suggestion dans ce domaine, mais, à l'inverse, je serai dans les mois qui viennent extrêmement vigilant sur ce point », a-t-il annoncé, en écho aux propositions préalablement avancées par le président de l'A.F.B., M. Jean Dromer, de créer un groupe de travail pour étudier les effets de l'encadrement du crédit à la fois sur la profession bancaire et sur les entreprises.

● **Manifestation de producteurs de pommes de terre dans l'Ouest.** – De nouvelles manifestations de producteurs de pommes de terre ont eu lieu, le 16 juin, à Brest et à Saint-Pol-de-Léon pour protester contre l'effondrement des cours.

Un nouveau président à Elf-Aquitaine

M. PECQUEUR EST UN DIRIGEANT EXCEPTIONNEL, affirme M. Max Gallo

M. Michel Pecqueur a été élu à l'unanimité président d'Elf-Aquitaine lors d'un conseil d'administration de la S.N.E.A. le 16 juin. M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, estime que le départ de M. Chalandon du groupe pétrolier d'État ne résulte pas d'une querelle d'hommes. *« Il s'agit d'un conflit entre le dirigeant d'une entreprise publique qui manifestait son point de vue avec vigueur et l'autorité de l'État, qui a fait ses choix et les met en œuvre sans pour autant condamner une personne »*, a déclaré M. Gallo au cours de son point de presse quotidien.

« M. Mitterrand a de l'estime pour les qualités de ce grand commis de l'État, a encore affirmé M. Gallo. *Si M. Chalandon était un dirigeant remarquable, on peut dire, de même, que son successeur M. Pecqueur est un dirigeant exceptionnel. »*

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Lourdes pertes pour Nimslo, seul fabricant mondial d'appareils photo à trois dimensions.** – Alors que les prévisions *de pertes faites en* octobre 1981 portaient sur 1,3 million de livres sterling (14 millions de *francs) pour la première année de* lancement, la firme américaine d'Atlanta (Géorgie) annonce un dé*ficit de 12,13 millions de livres* (134 millions de francs).

Ses dirigeants imputent ce résultat désastreux (66,4 % du chiffre d'affaires) à Timex, dont l'usine de Dundee (Ecosse), où les appareils sont fabriqués, n'a pas suivi la cadence. Seulement 30 000 appareils ont été livrés quand le contrat portait sur un chiffre oscillant entre 200 000 et 260 000.

Nimslo a dénoncé le contrat signé avec Timex et conclu des accords de fabrication avec les firmes japonaises Sunpak et Ricoh. Le vice-président de Nimslo, M. Graham Dowson, affirme que la production devrait *atteindre* 200 000 *appareils* d'ici à la fin 1983.

Etranger

ÉTATS-UNIS

● **La balance américaine des paiements courants** a enregistré un déficit de 3,05 milliards de dollars durant le premier trimestre 1983 contre 6,62 milliards au cours du dernier trimestre 1982 (+ 0,56 milliard de janvier à mars 1982). Les *économistes du département du* commerce s'attendent toutefois que le déficit courant atteigne 20 milliards de dollars en 1983, contre 11,2 milliards l'an dernier, du fait de la reprise et de la montée du dollar. Le résultat du premier trimestre résulte d'un déficit commercial de 8,7 milliards et d'un surplus des échanges de services de 7,3 milliards, alors que les transferts unilatéraux ont représenté de 1,6 milliard de dollars. – *(A.F.P. Agefi.)*

● **Les mises en chantier américaines de logements** ont augmenté de 19,1 % en mai, ce qui les a por*tées à leur plus haut niveau depuis* trois ans et demi. Selon le département du commerce – en rythme annuel corrigé des variations saisonnières, – 1,79 million de logements ont été mis en chantier en mai (1,83 million en septembre 1979). Les permis de construire, de leur côté, ont progressé en mai de 5,6 % pour atteindre le rythme annuel de 1,62 million de logements. *(A.F.P., Agefi.)*

R.F.A.

● **Le nombre des faillites en** R.F.A. a augmenté de 14,7 % lors des quatre premiers mois de 1983 par rapport à la même période de 1982. Selon l'Office fédéral des sta*tistiques*, 5 713 demandes de mise en règlement judiciaire ont été enregistrées, dont 1 424 durant le seul *mois d'avril. Les industries de trans*formation viennent en tête des faillites, avec 226 demandes de mise en règlement judiciaire en avril, soit 43,9 % de plus qu'en avril 1982. Seules les brasseries ne semblent pas être frappées par cette recrudescence, les faillites dans ce secteur ayant diminué de 13,5 % en avril 1983 par rapport à avril 1982. – *(A.F.P.)*

● **Les prix de gros ouest-allemands** ont augmenté de 0,6 % en mai, après s'être accrus de 0,8 %, en avril. Sur douze mois, ils ont enregistré une baisse de 1,3 %, après avoir reculé de 0,8 % en avril et de 1,1 % en mars. – *(A.F.P.)*

Marché commun

● **La Commission européenne vient d'adopter, le 16 juin à Bruxelles, une directive** faisant obligation aux sociétés multinationales d'informer les travailleurs de leurs filiales dans la C.E.E. de la situation de l'entreprise et de les consulter avant de prendre des décisions importantes. Cette directive, appelée « directive Vredeling », vise les entreprises qui avec leurs filiales ou à travers un ou plusieurs établissements emploient plus de mille personnes dans la C.E.E. La directive sera soumise au conseil des ministres des affaires sociales de la C.E.E., qui pourrait l'approuver début 1984.

Social

● **Cinq jours de chômage technique chez Talbo-Poissy en juillet.** – La direction de l'usine Talbot à Poissy a annoncé le 16 juin cinq jours de chômage technique, les 4, *11, 12, 13 et 29 juillet*, pour 13 500 ouvriers et 1 600 employés, techniciens et agents de maîtrise. Les *ventes de Talbot ne cessent, il est* vrai, de baisser. Les syndicats F.O. et autonomes C.A.T. de l'usine ont aussitôt appelé le personnel à débrayer lundi 20 juin de 14 h 30 à 16 h 30.

● **La C.G.T. et le contrat de solidarité Dassault.** – Commentant le vote organisé par la C.G.T. le 15 juin chez Dassault pour rejeter le contrat de solidarité, M. André Sainjon, secrétaire général de la F.T.M.-C.G.T., a qualifié les résultats obtenus *« comme un grand succès de la démocratie dans cette société, un succès pour la C.G.T. »*. Les propositions de la C.G.T. ont obtenu *« 95,12 % des suffrages exprimés. Ces chiffres vont bien au-delà de notre propre influence chez Dassault »*. Ces résultats, a commenté M. Sainjon, *« sont incontournables, les travailleurs sont décidés à défendre leurs acquis et refusent les théories sur le partage des revenus et du travail »*.

● **La C.G.T. critique le P.D.G. de Thomson.** – La C.G.T. a critiqué, jeudi 16 juin, au cours d'une conférence de presse, la politique de la direcion générale du groupe nationalisé Thomson-Brandt. *« La crise de trésorerie qui menacerait Thomson a été dramatisée en appliquant une méthode comptable contestable afin d'obtenir une augmentation du soutien financier de l'État et, justifier des sacrifices pour le personnel et la stratégie du tout à l'étranger »*, a déclaré M. Yves Le Yaouanc, responsable de la C.G.T. chez Thomson. *« La recherche exclusive de l'équilibre conduit à remettre en cause l'emploi et le niveau des salaires »*, a-t-il ajouté.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,6450	7,6480	+ 180	+ 210	+ 370	+ 415	+ 1015	+ 1160
$ can.	6,2000	6,2033	+ 155	+ 195	+ 320	+ 370	+ 840	+ 985
Yen (100)	3,2000	3,2025	+ 150	+ 175	+ 310	+ 345	+ 950	+ 1025
DM	3,0080	3,0100	+ 175	+ 195	+ 365	+ 390	+ 1045	+ 1120
Florin	2,6920	2,6950	+ 150	+ 165	+ 310	+ 335	+ 890	+ 955
F.B. (100)	15,0870	15,0970	+ 330	+ 425	+ 700	+ 835	+ 1850	+ 2230
F.S.	3,6195	3,6225	+ 195	+ 220	+ 430	+ 460	+ 1325	+ 1420
L. (1 000)	5,0680	5,0720	– 215	– 180	– 440	– 375	– 1325	– 1170
£	11,7060	11,7160	+ 235	+ 310	+ 510	+ 615	+ 1530	+ 1800

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9	9 1/4	9 5/16	9 5/8	9 1/2	9 5/8	9 11/16	10
DM	4 5/8	5	5	5 3/8	5 1/8	5 3/8	5 1/4	5 3/4
Florin	5	5 1/4	5 5/16	5 11/16	5 3/8	5 3/4	5 3/4	6 1/8
F.B. (100)	9 1/4	9 1/2	9 3/8	9 3/4	9 3/8	9 3/4	9 3/4	10 1/4
F.S.	4 5/8	5 3/8	5 3/8	5 3/4	5 3/16	5 9/16	5 1/16	5 7/16
L. (1 000)	14 1/2	16	17	18	17	18	17 1/2	18 1/2
£	9 3/8	9 3/4	9 9/16	9 15/16	9 5/8	10	9 11/16	10 1/16
F. franç.	12 3/8	12 3/4	12 3/8	13	13 1/2	14 1/8	16 3/4	17 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CIT Alcatel

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 JUIN 1983

Les actionnaires, réunis en Assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Georges PEBEREAU le 15 juin 1983, ont approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Après constitution d'une provision pour impôts de 67 millions de francs et d'une provision de 22 200 000 francs pour participation des salariés aux fruits de l'expansion *de l'entreprise, ces comptes* se soldent par un bénéfice net de 113 702 639 francs, déduction faite de 13 560 271 francs de moins-values nettes à long terme sur valeurs *immobilisées*, contre 95 167 192 francs, y compris 8 242 800 francs de plus-values nettes à long terme pour l'exercice précédent.

Suivant les propositions du Conseil d'administration, l'Assemblée a décidé, après affectation de 9 653 465 francs à la réserve spéciale des plus-values à long terme, de porter la distribution au maximum des possibilités offertes par la législation en vigueur, soit, compte tenu de la progression intervenue au *titre de l'exercice 1981*, à 83 945 446 francs, contre 82 165 200 francs pour l'exercice précédent.

Le revenu global par action est ainsi de 91,95 francs, dont 61,30 francs à titre de dividende et 30,65 francs à titre d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), contre 90 francs, soit 60 francs à titre de dividende et 30 francs à titre d'impôt déjà payé au Trésor, pour l'exercice précédent.

Le dividende de l'exercice 1982 sera mis en paiement le 20 juin 1983 contre remise du coupon n° 19.

Sur la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée a également *décidé*, en application des récentes dispositions législatives, d'accorder à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement en actions de la totalité du dividende afférent aux titres dont il est propriétaire. Le prix d'émission des actions nouvelles, objet de l'option ainsi offerte, sera, conformément à *la loi, égal* à 95 % *de la* moyenne, diminuée du montant net du dividende, des premiers cours cotés du marché à terme lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de l'Assemblée, soit 1 025 francs. L'option pourra être exercée pendant un délai d'un mois à dater du jour de l'Assemblée, soit jusqu'au 15 juillet inclus.

Le résultat consolidé de CIT-ALCATEL au 31 décembre 1982 a été calculé selon les nouvelles règles applicables dans le Groupe de sa société-mère, la Compagnie Générale d'Electricité, quant au périmètre et aux méthodes de consolidation. Ce résultat s'élève à 73,7 millions de francs, après provision pour impôts de 134,3 millions de francs. Calculé selon les méthodes antérieurement utilisées, il s'établirait à 71,2 millions de francs après provision pour impôts de 141,4 millions de francs, contre 74,2 millions de francs après provision pour impôts de 135 millions de francs, au 31 décembre 1981.

Le résultat consolidé « part Groupe » est porté de 90,8 millions de francs en 1981 à 118,4 millions de francs en 1982 (112,3 millions de francs à méthodes de consolidation constantes).

La marge brute d'autofinancement dégagée atteint 556,8 millions de francs, contre 492 millions de francs pour l'exercice précédent.

Enfin, M. Jean PICARD, dont le mandat d'administrateur venait à expiration à l'issue de l'Assemblée, n'en ayant pas demandé le renouvellement, l'Assemblée a décidé d'appeler M. Georges PLESCOFF à siéger au Conseil d'administration.

Réunis ensuite en Assemblée générale extraordinaire, les actionnaires ont décidé d'autoriser le *Conseil d'administration à procéder* à l'émission, en une ou plusieurs fois et dans la limite d'un montant nominal de 500 millions de francs, soit sur le marché national, soit sur le marché international des capitaux, d'emprunts obligataires convertibles à tout moment en actions de CIT-ALCATEL. Ils ont, à cette occasion, renoncé expressément à leur droit *préférentiel* de souscription à ces emprunts.

Mettant à profit cette autorisation, le Conseil d'administration a décidé d'émettre sur le marché national un emprunt d'un montant de 499 980 000 francs au taux de 11 %, représenté par 416 650 obligations convertibles en actions, à raison d'une action CIT-ALCATEL pour une obligation. Le prix d'émission a été fixé à 1 200 francs par obligation. La période de souscription sera ouverte le 21 juin 1983. Toutefois, la souscription sera réservée par priorité aux actionnaires pendant les quinze premiers jours de l'émission, soit du 21 juin au 5 juillet 1983 inclus.

ALSTHOM ATLANTIQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 JUIN 1983

L'assemblée générale ordinaire d'Alsthom-Atlantique s'est tenue le 16 juin 1983 sous la présidence de M. Jean-Pierre Desgeorges, président-directeur général.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1982 qui se soldent par un bénéfice net de *249,9 millions de francs*, contre 210 millions de francs en 1981. Ce bénéfice s'entend notamment après dotation de 380,2 millions de francs au compte d'amortissements (contre 298,7 millions de francs), de 300 millions de francs à la provision pour impôts sur les sociétés (contre 270,4 millions de francs) et de 45 millions de francs à la provision pour la participation des salariés aux fruits de l'expansion (contre 41,4 millions de francs).

Dans les mêmes conditions, le résultat consolidé du groupe enregistre une progression de 42 % à 348,9 millions de francs pour un chiffre d'affaires consolidé de 16,6 milliards de francs, dont 55 % à l'exportation.

Il a été décidé de distribuer un dividende de 13,50 francs par action assorti d'un avoir fiscal de 6,75 francs, soit au total 20,25 francs, contre 18 francs au titre de l'exercice précédent. Ce dividende sera payé en échange du coupon n° 40 à partir du 30 juin. Il sera proposé à chaque actionnaire une option entre le paiement de ce dividende en numéraire, ou en actions Alsthom-Atlantique, créées jouissance 1er janvier *1983*. Conformément à la loi, le prix d'émission est fixé à 132,36 francs, le délai d'option se terminant le 31 août 1983.

L'assemblée a, d'autre part, renouvelé le mandat d'administrateur à M. Marcel-Henri Marty.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

Les résultats de l'année 1982 confirment globalement les prévisions faites il y a un an devant votre assemblée. Ils permettent de proposer une majoration de 12,5 % du dividende, appliquée à un nombre d'actions accru de 40 % par suite de l'augmentation du capital de la société.

La réalisation la plus remarquable est la progression de 80 % des commandes d'exportation qui représentent à elles seules près des deux tiers de l'enregistrement annuel.

Elle confirme la vocation et l'audience internationales du groupe, d'autant qu'elle a été obtenue sur des marchés généralement déprimés et dans un climat de compétition sévère.

En allongeant la durée du carnet de commandes, elle a conforté la sécurité de notre dispositif industriel en lui permettant d'attendre une reprise économique dans le domaine des biens d'équipement.

S'il serait déraisonnable d'escompter renouveler en 1983 cette performance de caractère exceptionnel, il n'en est pas moins certain que nous sommes décidés à maintenir une forte pression commerciale sur les marchés extérieurs et à exploiter les créneaux que nous y avons ouverts.

A cet égard, nous formulons le vœu que les pouvoirs publics mettent en œuvre des formules d'accompagnement originales, adaptées aux situations locales, spécialement dans le domaine des crédits, afin de favoriser la réussite du plus grand nombre d'affaires dans un contexte international qui se dégrade.

Cette politique est d'autant plus nécessaire que le marché national des biens d'équipement, qui constitue, pour notre société, une base indispensable, restera plat en 1983, tant en raison de situations conjoncturelles que de l'insuffisance des ressources pour financer des investissements.

Dans ce contexte, l'évolution de plusieurs secteurs d'activité pourrait devenir préoccupante :

- *la construction navale d'abord, où nous sommes menacés d'une rupture de charge si de nouvelles commandes ne sont pas acquises à terme proche ;*
- *le secteur ferroviaire ensuite qui aura du mal à compléter à l'exportation, l'alimentation de ses unités de production. Leurs capacités, qui apparaissent déjà excédentaires en regard de la demande actuelle des marchés étrangers, le seraient encore davantage si une réduction des cadences sur le marché national devait intervenir. Seul l'engagement effectif, dès cette année, du T.G.V.-Atlantique serait susceptible de faire face à cette situation ;*
- *le secteur des grands turbo alternateurs enfin, dont l'avenir dépend des prochaines décisions gouvernementales concernant le programme d'équipement énergétique de centrales nucléaires. Si celui-ci est simplement infléchi, nous pourrons, au prix de certaines adaptations, conserver nos positions internationales. Elles seront au contraire ruinées si une rupture radicale dans son évolution est finalement admise.*

Nous espérons que les décisions des pouvoirs publics, dont ces secteurs dépendent pour une grande part, permettront de dissiper ces incertitudes.

1983 restera marqué par de grands rapprochements industriels.

Avec CEM (Compagnie électromécanique), d'abord, dont le contrôle a été acquis en début d'année. Les études d'aménagement des structures sont menées activement pour permettre le regroupement des activités communes, les rationalisations techniques et le renforcement des secteurs d'avenir.

Avec le chantier Dubigeon ensuite, sont préparées des opérations de modernisation et d'organisation qui seront progressivement engagées dès que les problèmes de charge de ce chantier auront été résolus.

1983 verra se poursuivre également notre réflexion sur les diversifications, tandis que le groupe Alsthom-Atlantique consolidera sa position dans ce nouveau domaine d'activité que constituent la robotique et les ateliers flexibles.

Qu'il s'agisse des secteurs où nous connaissons des difficultés, des secteurs à réorganiser en vue de les renforcer ou des secteurs nouveaux en développement, partout la concurrence impose une grande rigueur de gestion. Nos efforts s'appliquent, à travers les structures d'organisation décentralisées, à responsabiliser le personnel, spécialement pour améliorer la productivité tant au niveau de la conception des produits que de leur fabrication.

Ceci impose, dans le cadre d'une gestion prudente des effectifs, de se doter d'une politique active de formation et de l'accompagner d'un suivi attentif des carrières.

Car, en définitive, il n'y a de réussite que par les hommes.

Permettez-moi de remercier ici, en votre nom, le personnel – et très particulièrement son encadrement – qui, par sa compétence, son état d'esprit et la qualité de son travail, a contribué pour l'essentiel aux bons résultats de la société.

En outre, il m'est agréable de vous annoncer que, sauf événements exceptionnels, la situation prévisionnelle des affaires facturables devrait conduire, pour 1983, à une évolution du résultat net confirmant la tendance des années précédentes.

JEAN-PIERRE DESGEORGES
Président-Directeur Général.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE

Conseil d'administration du 15 juin 1983

Réunie le 15 juin 1983 sous la présidence de M. de Feuilhade de Chauvin, l'assemblée générale de la Société Foncière Lyonnaise a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Le bénéfice net de l'exercice, malgré la diminution prévue des produits financiers, dont le montant avait atteint un niveau exceptionnel en 1981, s'établit à 26 791 000 F contre 25 890 000 F, incluant des plus-values nettes à long terme pour 2 465 000 F contre 3 387 000 F.

L'Assemblée a décidé de fixer le dividende par action à 41,18 F brut, soit 40 F net après précompte (60 F y compris l'avoir fiscal), en augmentation de 11,11 % ; ce dividende porte sur un nombre d'actions accru de 4,62 % à la suite des conversions d'obligations intervenues en 1982.

L'Assemblée a réélu, en qualité d'Administrateur, M. Henry Sauty de Chalon et ratifié la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil, de M. André de Breteville, en remplacement de M. Alexandre Bonjean, décédé.

La série G des obligations convertibles 1974 est sortie au quatrième tirage au sort le 19 mai 1983. Les obligations comprises dans cette série, à l'exception de celles dont la conversion a été demandée avant cette date, sont remboursables à partir du 1er juillet 1983 à 812 F. Toutefois, ces obligations pourront être converties en actions, à la demande des porteurs, jusqu'au 30 septembre 1983, sur la base de 1,04 action pour une obligation.



ALLOCUTION DU PRÉSIDENT GEORGES PEBEREAU A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 JUIN 1983

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil vient de vous présenter les éléments caractéristiques, pour votre Compagnie, de l'exercice écoulé. Il a ainsi confirmé et complété les informations que je vous avais données dans ma lettre du 25 mars dernier.

La progression des ventes de CIT-ALCATEL, voisine de 15 %, et celle du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, qui a atteint 16 %, sont conformes aux prévisions dont j'avais fait état devant vous l'an dernier à pareille époque. La croissance s'est établie à un bon niveau, mais elle a été essentiellement interne, contrairement aux années précédentes.

Le résultat d'exploitation de CIT-ALCATEL a progressé de 14 % et le bénéfice net, en hausse de plus de 19 %, s'établit à 113,7 millions de francs contre 95,2 millions de francs pour 1981.

Pour ce qui est des comptes consolidés, les règles désormais applicables dans l'ensemble du groupe C.G.E. ont entraîné quelques modifications quant au périmètre et aux méthodes de consolidation. Vous en trouverez le détail dans le commentaire de présentation de ces comptes. Le résultat net consolidé, défini selon ces règles, s'élève à 73,7 millions de francs et la part propre du Groupe dans ce résultat représente 118,4 millions de francs, soit 86,46 francs par action. Calculé selon les méthodes antérieurement utilisées, le résultat aurait atteint 71,2 millions de francs, soit un niveau voisin de celui de 1981, et conforme aux indications que je vous avais données en mars dernier : la part propre du Groupe aurait été de 112,3 millions de francs contre 90,8 millions de francs, en amélioration de près de 24 %, et le cash flow dégagé de 556,8 millions de francs contre 492,2 millions de francs.

L'appréciation de ces résultats doit tenir compte des conditions dans lesquelles ils ont été obtenus : le Groupe a dû faire face à la fois à l'étranger à une conjoncture internationale très déprimée, particulièrement aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, avec ses incidences sur les résultats de certaines de vos filiales (C.G.A. ALCATEL, FRIDEN ALCATEL, RONEO ALCATEL), et, en France, aux nouvelles charges sociales et fiscales apparues en cours d'exercice. Le net redressement qui avait marqué l'exploitation du groupe ALCATEL en 1981 s'est donc amplement confirmé en 1982.

Les incertitudes que l'environnement économique a fait peser sur l'exercice écoulé sont loin d'être dissipées aujourd'hui.

Malgré des signes encourageants aux Etats-Unis, la conjoncture économique mondiale n'est pas encore entrée dans une phase de reprise. Les capacités de financement international s'amenuisent, à la mesure des ressources des pays producteurs de pétrole ; les paiements internationaux sont marqués par des difficultés croissantes et les montages financiers des grands contrats sont de plus en plus complexes. Au plan national, les mesures prises pour lutter contre l'inflation et le déficit du commerce extérieur pèsent sur la demande, et la rigueur budgétaire freine les investissements de nos principaux clients, qu'il s'agisse des P.T.T., dont la charte de gestion, bien qu'ambitieuse, prévoit une stabilisation en volume des crédits d'équipement, ou de la Défense nationale. L'activité de votre Groupe enregistre les conséquences de cette situation : à fin avril, à structures constantes, le taux de progression est de l'ordre de 10 % pour le chiffre d'affaires et de 14 % pour les commandes enregistrées. Et il n'est pas exclu que les effets de ce ralentissement conjoncturel continuent à se faire sentir au cours des mois à venir.

Au surplus, le secteur industriel des télécommunications est en pleine évolution. Les marchés des grands pays industriels ont tendance à plafonner. Au sein des pays tiers, les marchés se déplacent du fait de la baisse des revenus des pays pétroliers, et les acheteurs portent désormais moins d'intérêt à la fourniture d'équipements qu'au transfert de technologie qui permet de développer une industrie nationale.

En même temps, de profonds bouleversements s'amorcent. La déréglementation de l'exploitation des télécommunications aux Etats-Unis, en ouvrant le marché américain, offre aux constructeurs européens ou japonais une opportunité exceptionnelle. Mais, en contrepartie, elle renforce les moyens déjà immenses de l'A.T.T. et libère ses ambitions sur les marchés mondiaux. Parallèlement, de grandes alliances se dessinent ou se cherchent. Ainsi en va-t-il du rapprochement entre A.T.T. et PHILIPS. Et l'importance des moyens qu'elles peuvent mobiliser relève d'autant le niveau de la compétition.

Dans un tel environnement, le groupe ALCATEL a de nombreux atouts. Si le marché national est stabilisé, il est également programmé grâce au contrat de gestion obtenu par le Ministre des P.T.T. et constitue ainsi une base de travail assurée. Mais, surtout, l'Administration des P.T.T. a su mener, en matière de produits, une politique d'anticipation – illustrée par le système E 10, le terminal annuaire électronique ou les vidéocommunications, qui donne ses chances à l'industrie française des télécommunications sur les marchés extérieurs.

Votre Groupe poursuit sur ces marchés les progrès remarquables du précédent exercice.

A ce jour, le système E 10 a été adopté par trente-trois pays, dont tout récemment le Pakistan et le Rwanda ; 11 millions de lignes E 10 ont déjà été commandées dans le monde, et nos centraux sont assez fiables pour que les pays clients aient, en moyenne, doublé leurs commandes l'année qui suit la mise en exploitation du premier central. Aux Etats-Unis, le premier système E 10 S adapté aux normes américaines est en service, un second est en cours d'installation, plusieurs autres sont en commande. Les équipements de C.I.T.-ALCATEL pour une liaison numérique à 560 M/bits viennent d'être choisis par la Suède. Le poste d'intercommunication T 16 de TELIC ALCATEL, qui a connu l'an dernier ses premiers succès internationaux, pénètre sur le marché japonais. ALTA ALCATEL a enregistré une nouvelle commande de péage automatique pour le métro de Buffalo aux Etats-Unis.

Le fait le plus significatif ne tient cependant pas dans des succès commerciaux importants mais ponctuels : il réside dans la constitution d'un véritable fonds de commerce sur les marchés extérieurs qui engendre un flux d'affaires continu, renouvelable et profitable.

Sur les premiers mois de l'exercice en cours, plus de 80 % des commandes à l'exportation, dans le domaine de la commutation, concernent des extensions de systèmes déjà implantés. De même, dans le domaine des télécommunications privées, la progression des ordres reçus par TELIC ALCATEL de l'étranger, qui atteint 40 % de 1981 à 1982, traduit l'efficacité d'un système de distribution mis en place pour substituer à des actions commerciales brillantes mais sporadiques de véritables courants de vente.

Dans le domaine du traitement du courrier, RONEO ALCATEL et FRIDEN ALCATEL sont exactement dans la ligne du programme de redressement, pourtant ambitieux, qui leur a été fixé. Leur apport technique et commercial a notablement renforcé l'assise du Groupe, dont la part sur le marché mondial des machines à affranchir est passée, face au géant américain PITNEY BOWES, de 15,6 % en 1980 à 17,3 % en 1982.

Les moyens industriels et techniques du Groupe sont au niveau de la compétition.

Le groupe ALCATEL est aujourd'hui engagé dans une production de très grande série ; en moyenne, il sort des usines de C.I.T. ALCATEL quatre centraux E 10 par semaine, soit l'équipement de 25 abonnés par minute ; chaque jour, l'usine de TELIC ALCATEL à Woerth produit 1 500 terminaux vidéotex, et SINTRA ALCATEL, à Marcq-en-Barœul, fabrique environ 8 000 télex par an. Plus de 4 000 personnes se consacrent aux travaux de recherche et de développement. Enfin, des équipes dont l'expérience est internationalement reconnue assurent à toutes les sociétés du groupe une maîtrise réelle et fiable des logiciels qui sont une clé indispensable pour les produits du présent et plus encore du futur.

Efficacité industrielle et maîtrise technique s'appuient enfin sur une politique sociale dynamique : après l'important accord signé l'an dernier sur la durée du travail, qui a réduit à 35 heures les horaires dans les principaux établissements de production de la Compagnie tout en permettant un meilleur emploi des équipements, dix-neufs contrats de solidarité ont été conclus, intéressant près de 500 emplois dans le Groupe, ainsi que de nombreux accords par établissement pour la mise en œuvre de l'expression des salariés dans l'entreprise.

Le groupe ALCATEL aborde ainsi l'avenir avec confiance, prêt à saisir toute opportunité de coopération utile à son développement, mais armé pour maintenir sa place dans une concurrence qui ne peut que se durcir encore à l'échelle mondiale.

Il reste que pour y parvenir dans les meilleures conditions, il lui faut se doter des moyens financiers correspondant aux perspectives d'expansion à moyen terme qu'il peut légitimement se fixer et dont je vous ai entretenu dans ma lettre du 25 mars dernier. La situation financière de votre groupe est saine. Mais, depuis 1980, l'appel à des ressources propres pour le financement de la croissance est resté très modéré ; l'endettement du Groupe s'est de ce fait alourdi à la mesure de cette croissance, entraînant l'augmentation des frais financiers qui ont atteint en 1981 2,9 % et en 1982 3,5 % du chiffre d'affaires consolidé.

Pour renforcer les ressources propres du Groupe, votre Conseil a donc décidé de solliciter de votre Assemblée l'autorisation de recourir à des emprunts en obligations convertibles, dans la limite de 500 millions de francs, et de vous demander à cette occasion de renoncer à votre droit préférentiel de souscription. En application de l'autorisation que vous aurez accepté de donner à votre Conseil, je me propose de soumettre sans délais à ses délibérations l'émission, sous les conditions que vous aurez déterminées, d'un emprunt d'un montant très voisin à la limite que vous aurez fixée.

La bonne tenue des résultats du Groupe, la qualité de ses techniques, l'importance de ses moyens, enfin le développement rapide de ses positions internationales, sont autant de raisons qui conduisent au lancement d'une importante opération financière qui mette C.I.T. ALCATEL et ses filiales en position de poursuivre leur marche en avant.

Enfin, dans le même souci de renforcer les fonds propres dans des conditions également favorables aux actionnaires et à la Compagnie, votre Conseil vous a proposé de profiter des nouvelles dispositions législatives qui vous permettent de recevoir, si vous le souhaitez, le paiement de votre dividende en actions. C'est pour l'actionnaire un moyen d'acquérir des actions nouvelles à 95 % du cours de Bourse constaté au cours des vingt dernières séances, c'est-à-dire, en ce qui concerne le titre C.I.T. ALCATEL, à 1 025 F.

Ainsi, grâce à votre soutien fidèle, comme à la compétence et au dévouement quotidien de tous les hommes qui la composent, votre Compagnie pourra, avec des moyens accrus, poursuivre les efforts qui lui permettront d'atteindre les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés et de franchir, dans la compétition dans laquelle elle est engagée à l'échelle internationale, une étape décisive.

NORD-EST

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire se sont réunies le 16 juin 1983 sous la présidence de M. *Jean Hue* de La Colombe, président-directeur général.

Toutes les résolutions proposées ont été adoptées.

L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1982 faisant apparaître un bénéfice net de 39,99 millions de francs et a décidé, compte-tenu de la loi limitant la distribution des dividendes, la répartition de 2,70 francs net par action payable aux 9.525.120 actions composant le capital social, à partir du *11 juillet 1982* (coupon n° 18). Compte-tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 1,35 franc, le revenu global par action s'élève à 4,05 francs.

L'assemblée a renouvelé pour une période de deux ans le mandat d'administrateur de M. Maurice Borgeaud et a nommé :

– Messieurs Alain Brion, Gilles Cosson, Raymond Fauvart et Charles-Henri Weil,

Administrateurs de la Société.

CRÉDIT GÉNÉRAL INDUSTRIEL :

SUSPENSION DES COURS

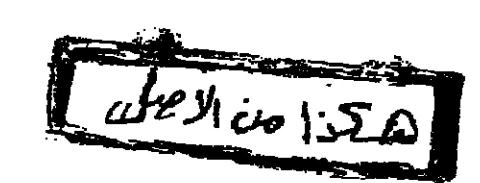
A la suite d'un accord *intervenu* avec les principaux actionnaires, et sous réserve de l'accord du Conseil national du crédit, le groupe de la Société Générale, agissant en son nom et au nom d'un groupe d'investisseurs, prendra prochainement la majorité du capital du C.G.I.

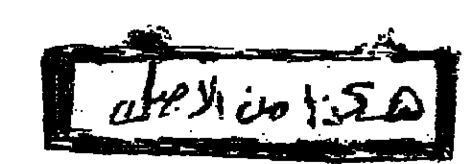
La participation de la Société Générale ne dépassera pas 40 %.

Cette opération sera bien entendu examinée dans les instances appropriées des établissements concernés.

Dans ce cadre, la chambre syndicale des agents de change a suspendu le 15 juin la cotation des actions C.G.I.

D'après le président Bruno Libert, cette importante modification de l'actionnariat est de nature à maintenir intégralement l'identité et la vocation de l'entreprise et à assurer un nouveau développement.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 juin

Plus résistant

La Bourse de Paris avait meilleure mine jeudi. Après la baisse assez sévère de la veille, elle a démontré que ses facultés de résistance n'avaient pas été amoindries. Des replis ont bien été enregistrés çà et là, encore, parmi les valeurs indexées sur le dollar, mais leur ampleur a été limitée, et des points de fermeté ont même fait leur réapparition à la cote, comme Pernod-Ricard (+ 4,1 %). Bref, hausses et baisses ont alterné dans tous les compartiments, et à la clôture l'indicateur instantané s'établissait en hausse de 0,16 %.

L'optimisme insistant de Wall Street aurait-il fini par déteindre ? Ce n'est pas vraiment certain, comme il n'est pas sûr non plus que le marché ait été favorablement impressionné par le ralentissement de la hausse des prix de détail en mai (entre 0,6 % et 0,7 %). En fait, d'après certains professionnels, cette forte résistance serait d'origine technique. Pour tout dire, les vendeurs à découvert, qui, deux mois de suite, s'étaient fait reporter, commencent lentement à racheter les titres qu'ils avaient empruntés pour livrer leurs clients. Cette gymnastique coûte cher, et certains mettent à profit la baisse de mercredi pour s'engager maintenant que la liquidation est proche. Le départ de M. Chalandon de la présidence d'Elf a provoqué une nouvelle baisse de 4 % du titre. De gros investisseurs auraient cherché à enrayer cette chute.

La devise-titre s'est un peu repliée dans le sillage du dollar et s'est échangée entre 9,58 F et 9,60 F, contre 9,59 F/9,68 F. L'or s'est légèrement redressé. A Londres, son prix a été fixé à 410,75 dollars contre 408,25 dollars mercredi soir. A Paris, le lingot a regagné 800 F à 101 500 F (après 101 100 F). En revanche, le napoléon a poursuivi sa chute : 666 F (– 9 F). Le volume des transactions a augmenté : 19,72 millions de francs contre 16,21 millions.

NEW-YORK

Encore plus haut

Un nouveau record est tombé jeudi à Wall Street. Encouragé par l'espoir d'une reprise économique plus vigoureuse que prévue, le marché a atteint un nouveau sommet avec l'indice Dow Jones des industrielles parvenu à la cote historique de 1 248,29, avec un gain de 11,02 points.

Mais le marché n'a quand même pas terminé son parcours au mieux de sa forme. En cours de séance, le célèbre « Dow » s'était élevé à 1 259,82. Par la suite, sur des ventes bénéficiaires, il céda du terrain.

Le New-York Stock Exchange n'en a pas moins accompli une véritable prouesse, réalisée avec une activité considérable. Au total, 124,22 millions de titres ont changé de mains contre 93,41 millions la veille. Le bilan de la séance est éloquent. Sur 1 957 valeurs traitées, 1 045 ont monté, 584 ont baissé et 328 n'ont pas varié. Les pétrolières, les pharmaceutiques, les magasins et les valeurs d'armement ont été particulièrement recherchées.

Cette quatrième hausse consécutive a été largement imputable aux achats faits par les grands investisseurs.

Les craintes exprimées par le chef économiste de la First Boston sur les tensions inflationnistes et leurs conséquences inévitables sur le loyer de l'argent, n'ont pas eu beaucoup d'écho autour du Big Board. Désormais, les opérateurs sont persuadés qu'un resserrement des conditions de crédit, s'il était décidé, ne devrait pas ralentir la reprise économique en cours.

VALEURS	Cours du 15 juin	Cours du 16 juin
Alcoa	40 3/4	40 5/8
A.T.T.	63 3/4	63 5/8
Boeing	48 5/8	47 3/4
Chase Manhattan Bank	54 3/4	54 7/8
Du Pont de Nemours	49 5/8	49 5/8
Eastman Kodak	73	69 7/8
Exxon	33 7/8	34 1/2
Ford	55 3/8	56 1/8
General Electric	56 5/8	57 1/2
General Foods	44	44
General Motors	72 1/4	71 3/4
Goodyear	33	33
I.B.M.	120 3/4	122
I.T.T.	38 1/8	38 1/2
Mobil Oil	29 1/2	31 1/4
Pfizer	76 3/4	79 1/2
Schlumberger	49 1/4	51 1/8
Texaco	34 1/4	34 5/8
U.A.L. Inc.	39	38 3/4
Union Carbide	72	73 5/8
U.S. Steel	25 1/2	28 1/4
Westinghouse	51 5/8	52 3/4
Xerox Corp.	46 1/4	47

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LE SECOURS-LA PROVIDENCE. – Ces compagnies d'assurances qui appartiennent au groupe Présence viennent de recevoir l'accord des pouvoirs publics pour reprendre le portefeuille de la compagnie l'Europe qui réalise 600 millions de francs de chiffre d'affaires. Cette opération s'effectuera en association avec la société Via Assurances Nord et Monde, principal actionnaire de l'Europe. La société La Providence recevra 60 % du portefeuille Providence de la compagnie l'Europe et reprendra environ deux cent vingt salariés de cette dernière, tandis que le Secours se voit attribuer les 40 % restants et cent cinquante salariés environ.

CRÉDIT GÉNÉRAL INDUSTRIEL. – Les actions de cette société négociée sur le marché officiel de la Bourse de Paris ont été suspendues le 15 juin « *dans l'attente d'un projet d'opération financière* », selon la formule consacrée. En fait, la Société générale, appuyée par un groupe d'investisseurs, doit prendre environ 40 % du capital du Crédit général industriel. Cette opération doit s'effectuer par cession de plusieurs participations détenues par d'autres sociétés.

BANQUES AMÉRICAINES. – La Bank of New England (Massachusetts) et la C.B.T. Corp. (Connecticut) ont conclu un accord de principe pour fusionner dans un holding dépassant les 10 milliards de dollars d'actifs, effectuant ainsi la plus importante fusion entre banques de deux Etats différents depuis les années 30.

Cette nouvelle banque, la Bank of New England Corp., qui se classera parmi les trente premières banques des Etats-Unis, illustre l'évolution de la réglementation bancaire aux Etats-unis, qui interdisait, depuis 1933, les fusions entre banques situées dans deux Etats différents.

Les deux banques ont chacune des actifs d'environ 5 milliards de dollars. *Leur valeur boursière totale est estimée à* 550 millions de dollars.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	15 juin	16 juin
Valeurs françaises	122,2	121,4
Valeurs étrangères	133,8	134,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	15 juin	16 juin
Indice général	122,7	121,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 17 juin .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 juin	17 juin
1 dollar (en yens)	242,30	239,75

BOURSE DE PARIS — Comptant — 16 JUIN

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES — MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 745	7 684	7 470	7 870
Allemagne (100 DM)	300 820	300 710	290	310
Belgique (100 F)	15 075	15 080	14 600	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	268 580	269 420	256	276
Danemark (100 krd)	84 320	84 250	88	88
Norvège (100 k)	106 020	105 600	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 733	11 737	11 550	12 350
Grèce (100 drachmes)	9 176	9 135	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 079	5 072	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	361 460	361 660	360	371
Suède (100 krs)	100 720	100 210	96	103
Autriche (100 sch)	42 660	42 650	41 600	43 800
Espagne (100 pes.)	5 372	5 350	5 250	5 860
Portugal (100 esc.)	7 450	7 430	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 268	6 222	6 090	6 410
Japon (100 yens)	3 179	3 191	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR — MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/6
Or fin (kilo en barre)	101500	102000
Or fin (en lingot)	100700	101500
Pièce française (20 fr)	675	666
Pièce française (10 fr)	414	414
Pièce suisse (20 fr)	671	672
Pièce latine (20 fr)	639	648
Souverain	815	817
Pièce de 20 dollars	3950	3905
Pièce de 10 dollars	1802 50	1902 50
Pièce de 5 dollars	1125	1250
Pièce de 50 pesos	4265	4300
Pièce de 10 florins	680	681

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 17 juin 1983 a été tiré à 486 348 exemplaires

LA POLÉMIQUE SUR LES FRAUDES ÉLECTORALES

Le gouvernement mis en cause

Le parti communiste et l'opposition, chacun de son côté, donnent un grand retentissement aux décisions des tribunaux administratifs annulant, ou inversant, les résultats électoraux dans onze communes jusqu'alors gérées par les communistes en Île-de-France. L'un et l'autre, pour des raisons différentes bien entendu, en font une affaire entre la gauche et la droite. *« C'est le gouvernement qui est visé »*, titre *l'Humanité* du vendredi 17 juin, dont l'éditorialiste, Jacques Coubard, explique : *« Toute la gauche, tous ses élus, tous les démocrates sont dans la ligne de mire de ces chasseurs de sorcières. Qu'ensemble ils leurs donnent la riposte. »*

L'opposition, au meeting de Nogent-sur-Marne, jeudi soir 16 juin, s'en est prise au gouvernement tout entier. Les slogans ne demandaient pas tant la démission des ministres communistes que celle de M. Gaston Defferre !

Que dans leurs réponses aux questions des députés, mercredi à l'Assemblée nationale, ou à celle de M. Michel Giraud (R.P.R., Val-de-Marne), jeudi au Sénat, ni le premier ministre, ni celui de l'intérieur, ni celui des relations avec le Parlement, n'aient eu le moindre mot pour regretter les fraudes mises à jour dans quelques communes, donne, il est vrai, quelques armes au R.P.R. et à l'U.D.F. Faut-il pour autant en déduire, comme l'ont fait la plupart des orateurs de Nogent, que ce qui s'est passé dans onze mairies communistes est le signe du début de l'évolution de la France vers un régime totalitaire semblable à celui des pays de l'Est ? L'exagération et l'amalgame peuvent détruire les meilleurs arguments.

M. Jacques Chirac fut, certes, plus modéré dans ses critiques. Il peut d'autant plus se le permettre que lui, et son mouvement, sont pour l'heure les grands gagnants de cette affaire. D'abord parce que dans huit des onze communes d'Île-de-France concernées, c'est le R.P.R. qui menait la liste de l'opposition. Ensuite parce que dans ce meeting unitaire les cris de *« Chirac ! Chirac ! »*, qui ont raisonné à de nombreuses reprises, ont clairement manifesté de quel côté de l'opposition penchait la majorité des participants.

THIERRY BREHIER.

Quelque trois mille personnes, élus locaux de l'opposition, électeurs des villes concernées par les décisions des tribunaux administratifs, se sont réunies, le jeudi 16 juin Nogent-sur-Marne, à l'appel de l'Union pour l'Île-de-France, présidée par M. Michel Giraud, président R.P.R. du conseil régional. A main levée, elles ont adopté une motion demandant notamment au gouvernement de *« prendre toutes les mesures qui s'imposent, tant sur le plan de l'exécution des décisions de justice que sur celui du renforcement des dispositions législatives et réglementaires, en vue d'assurer le respect du code électoral et des scrutins »*.

Au cours de ce rassemblement, des représentants de tous les partis de l'opposition ont pris successivement la parole. M. Giraud a affirmé : *« Depuis les élections municipales du mois dernier, des dizaines de milliers d'habitants de notre région sont représentés par des maires devenus minoritaires et qui ont cherché à se maintenir, d'abord par la fraude la plus éhontée, puis par l'intimidation. »* Après avoir critiqué le maintien dans leurs fonctions des équipes municipales proclamées battues par le tribunal administratif, il a dénoncé la participation de M. Fiterman au défilé d'Ivry le 13 juin pour manifester *« son opposition aux décisions des tribunaux »*.

M. Alain Griotteray, président de la fédération régionale du parti républicain, a affirmé que *« les socialistes et les communistes ont entrepris de roder le dispositif d'élimination de l'opposition ». « Si l'opposition est faible, le pouvoir saura qu'à l'avenir il pourra truquer sans risque le suffrage universel comme dans les pays de l'Est »*, a-t-il ajouté.

M. Roland Nungesser, député R.P.R., a souligné : *« Il n'est jamais trop tôt pour réagir aux atteintes à la démocratie ; pour nous, il est presque trop tard. »* M. Philippe Malaud, président du C.N.I.P., a estimé que M. Gaston Defferre, comme M. Robert Badinter, *« laissait les voleurs en liberté »* ; M. Didier Bariani, président du parti radical socialiste, a expliqué que la majorité *« confisque l'Etat »*, et M. Jean-Pierre Fourcade, vice-président de l'U.D.F., qu'il faut donner *« un coup d'arrêt au passage de l'état de droit à l'état de fait »*.

M. Jacques Chirac a rappelé qu'il est *« du devoir du gouvernement, du Parlement et de chaque citoyen de veiller à l'absolue régularité des scrutins »*. Il a aussi affirmé que cette fois la fraude procède *« d'une volonté systématique d'un parti de conserver coûte que coûte ses bastions électoraux, avec la neutralité de son allié de la majorité gouvernementale. »* Il s'est étonné que *« pas une voix gouvernementale, depuis une semaine, n'ait senti la nécessité de condamner la fraude électorale »*.

M. Alain Poher, président du Sénat, présenté comme *« le président de tous les maires de France »*, a fait part de son *« indignation »*. Il a souhaité que soit votée, très vite, par l'Assemblée nationale, la proposition de loi de six sénateurs de l'opposition, adoptée de 15 juin par le Sénat (socialistes et communistes votant contre), privant de leurs droits civiques toutes les personnes coupables de falsification de procès-verbaux électoraux.

● *A Aulnay-sous-Bois* (Seine-Saint-Denis), *environ mille cinq* cents personnes ont manifesté silencieusement, jeudi soir, contre les décisions du tribunal administratif de Paris, à l'appel de l'Association départementale des élus communistes et républicains. Une centaine d'élus, dont Mme Yvonne Louis, adjointe socialiste au maire d'Aulnay, ceints de l'écharpe tricolore, avec à leur tête M. Georges Valbon, maire (P.C.) de Bobigny et président des Charbonnages de France, ont participé à ce défilé. Dans son discours, M. Pierre Thomas, maire (P.C.) d'Aulnay, dont l'élection a été annulée, a déclaré que les décisions du tribunal administratif ont *« valeur de symbole » : « La droite veut tout détruire pour revenir le plus vite possible au pouvoir ; le suffrage universel ne s'exerce pas sur le tapis vert »*, a-t-il indiqué.

● *Le Syndicat de la juridiction administrative*, qui rassemble la majorité des membres des tribunaux administratifs ainsi que des membres du Conseil d'Etat, *« s'indigne des pressions que certains, de quelque bord que ce soit, tentent d'exercer sur le fonctionnement de la justice administrative à l'occasion du contentieux électoral et de l'utilisation politique qui est faite de décisions de justice rendues en toute impartialité et suivant une procédure légale et contradictoire. »* Le syndicat *« s'inquiète à nouveau des atteintes sans précédent contre des tribunaux chargés, au nom de peuple français, de faire prévaloir la légalité républicaine, et notamment le déroulement régulier des opérations électorales qui est le fondement de la démocratie. »*

● *M. Max Gallo*, porte-parole du gouvernement, a estimé, jeudi 16 juin, que les porte-parole de l'opposition sont, dans cette « affaire », de *« grands amnésiques » : « Il fut un temps où dans ce pays on assistait à une chasse aux voix, parfois dans des terres très lointaines, et où on rapportait des paquets de procurations comme d'autres rapportaient de superbes trophées. »* Le secrétaire d'État a également souligné que les décisions des tribunaux administratifs confirment *« la séparation des pouvoirs »*.

M. ALAIN PEYREFITTE invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Alain Peyrefitte, député R.P.R. de Seine-et-Marne, ancien ministre de la justice du gouvernement Barre, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 19 juin, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le maire de Provins répondra aux questions d'André Passeron et de Bertrand Legendre, du *Monde* ; de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de R.T.L. ; le débat étant dirigé par Henri Marque.

M. CLAUDE HAREL EST NOMMÉ AMBASSADEUR A DAKAR

Le *Journal officiel* du samedi 18 juin publiera la nomination de M. Claude Harel comme ambassadeur à Dakar, en remplacement de M. Fernand Wibaux (celui-ci doit être nommé ambassadeur à Beyrouth).

[Né en 1932, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Claude Harel a été détaché à deux reprises auprès de M. Louis Joxe, ministre d'Etat (affaires algériennes, 1961-1962, et réforme administrative, 1966-1967) ; il a été entre-temps en poste à Londres. M. Harel a ensuite été membre de la délégation française auprès des Communautés européennes, à Bruxelles ; à l'administration centrale (information et presse, affaires africaines et malgaches) ; puis conseiller technique auprès de M. Giscard d'Estaing (1978-1979) et ambassadeur à Amman (1979-1981). Il était, depuis décembre 1981, ministre conseiller à Washington.]

LE CONCOURS D'ENTRÉE A L'ENA FIXÉ AU 12 SEPTEMBRE

Les épreuves d'admissibilité au *concours d'entrée à l'École nationale* d'administration se dérouleront en définitive du 12 au 16 septembre, et non du 5 au 9. En effet, on s'est aperçu qu'aux dates initialement retenues, *devaient se dérouler* les épreuves du concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature. Or un certain nombre de candidats se présentent successivement aux deux concours. M. Le Pors, secrétaire d'État à la fonction publique, va donc retarder d'une semaine les épreuves du concours de l'ENA.

[C'est la première fois qu'une telle confusion se produit. La cause doit — sans doute — en être recherchée dans le manque de coordination entre le ministère de la justice et celui de la fonction publique. Il existe pourtant une commission de coordination des concours administratifs destinée, précisément, à éviter de tels chevauchements. Mais on s'est aperçu que ni le concours de l'ENA, ni celui de l'E.N.M. n'étaient de la compétence de cette commission...

A.P.]

Le tribunal de commerce de Corbeil prononce la liquidation d'Informatek

Le tribunal de commerce de Corbeil (Essonne) a décidé, le jeudi 16 juin, de prononcer la mise en liquidation de la société Informatek, première entreprise française productrice de matériel informatique nécessaire à la médecine nucléaire.

Cette décision *signifie-t-elle* la suppression définitive de l'ensemble des activités de la société, donc le licenciement, à brève échéance, de tous ses employés et la chute prévisible du secteur français de médecine nucléaire ? Telle est, du moins, l'interprétation des médecins utilisateurs d'Informatek, notamment du professeur Claude Raynaud, chef de service au Centre Frédéric-Joliot d'Orsay — et du docteur Michel Bourguignon, secrétaire général du Club européen des utilisateurs des systèmes Informatek, qui estiment cette décision *« invraisemblable »*.

M. Charles Zadje, directeur d'Informatek, nous confirmait vendredi en fin de matinée, que le licenciement des personnels était déjà en gagé, que la maintenance des quatre-*vingt-sept installations implantées* en France n'était déjà plus assurée et que l'ensemble des activités de l'entreprise en France (mais non des filiales étrangères) était suspendue depuis le jeudi 16 juin. Un syndic liquidateur, Me Horel, a été désigné.

La thèse que défend le CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle) est inverse. La *décision du tribunal de commerce de Corbeil, soutient-on au CIRI*, n'est que la mise en forme juridique d'une liquidation nécessaire à la constitution d'une nouvelle structure. Celle-ci serait mise en œuvre par la société « Sopha-Développement », filiale du groupe Sopha, spécialisée dans l'ingénierie hospitalière (*le Monde* du 12 et 13 juin), solution qui, indique le CIRI, n'est nullement rejetée.

De son côté, « Sopha-Développement » confirme son intention de négocier immédiatement, avec le syndic liquidateur désigné, l'établissement d'un contrat de location-vente d'Informatek qui permettrait à cette entreprise de continuer ses activités.

LES TROIS FRANÇAIS DÉTENUS A TRIPOLI ON ÉTÉ LIBÉRÉS

Les trois Français détenus en Libye depuis le 13 janvier (*le Monde* du 3 avril 1983), accusés par les autorités libyennes d'irrégularités économiques, ont été libérés.

M. Jean-Luc Bachman a été libéré le 18 mai, confirme-t-on à Paris, et est rentré en France dix jours plus tard. MM. Christian Dionisi et Bernard-Jean Pichon ont été libérés sous caution, jeudi 16 juin, et se trouvent toujours en Libye dans l'attente d'un jugement.

● *Grève à la Bibliothèque nationale*. — L'administrateur général de la Bibliothèque nationale a décidé de fermer *« jusqu'à nouvel ordre »* les salles de travail du département des livres imprimés, après la grève déclenchée par la C.G.T. et la C.F.D.T.

La direction a annoncé que les gardiens et les magasiniers, en grève pour protester contre la suppression d'avantages acquis sur les heures supplémentaires, seraient pénalisés par des retenues sur salaire et que des mesures *« seraient proposées aux autorités investies de pouvoirs disciplinaires »*.

LA GRÈVE DANS LES TRANSPORTS PARISIENS A ÉTÉ LARGEMENT SUIVIE

Le 17 juin, dès l'ouverture des grilles du métro en région parisienne, le mouvement de grève à la R.A.T.P., lancé pour vingt-quatre heures par le Syndicat autonome et pour deux heures à chaque prise de service par la C.G.T., a très fortement perturbé le trafic. Selon la direction de la R.A.T.P., à 8 h 15 (heure de pointe), *15 %* seulement du trafic a été assuré, alors qu'à 9 h 45 (heure creuse) le taux est remonté à 45 %.

Toutes les lignes de métro et la ligne A du R.E.R. ont été affectées par cette grève. La ligne B du R.E.R., gérée par la R.A.T.P. et par la S.N.C.F., a fonctionné normalement entre Gare-du-Nord, Mitry-Claye et Roissy, comme d'ailleurs la ligne C — les agents de la S.N.C.F. n'étant pas en grève. Le retour à une circulation normale, a-t-on précisé à la direction, est prévu pour le 18 au matin.

Le taux de participation au mouvement de grève a été, selon la direction, divers selon les catégories. Ainsi, à la période de pointe, le 17 au matin, 6 % du personnel a été enregistré absent en station. Ce taux d'absence étant de 84 % chez les conducteurs.

C'est la première grève aussi importante dans le métro parisien depuis que la R.A.T.P. a à sa tête M. Claude Quin (P.C.).

Pour ce qui est des autobus, le trafic est resté tout à fait normal, le mouvement de grève ne touchant pas ce secteur.